Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17567 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE – JEUDI 19 JUILLET 2001 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

JACK GUEZ/STF

L'inventaire des voyages de Jacques Chirac

LES TROIS JUGES chargés de l'enquête sur les marchés de la région Ile-de-France, dont l'affaire des voyages de Jacques Chirac constitue l'un des volets, se sont déclarés *« incompétents »* pour continuer leurs investigations sur les faits visant le président de la République. Ils relèvent l'existence d'*« indices rendant vraisemblable la participation de M. Chirac »* aux infractions dont ils sont saisis.

Une expertise commandée par les juges, et qui leur a été remise le 2 juillet, évalue à 2 839 189 francs le montant total des paiements en espèces pour les voyages et les séjours effectués par M. Chirac, sa famille et son entourage, dont 2 329 144 francs attribués à *« M. et Mme Chirac et leurs proches »*. Ces voyages ont été effectués entre décembre 1992 et juillet 1995, alors que M. Chirac était maire de Paris. *Le Monde* en publie les destinations, les dates et les coûts.

Le rapport de l'expert signale qu'une part importante des archives de l'agence de voyages concernée est manquante. Un *« grand nombre »* des factures réglées en espèces ont disparu, indique-t-il.

Lire page 6

▶ www.lemonde.fr/chirac-affaires

Mondialisation : George Bush s'explique

● Dans un entretien au « Monde », le président des Etats-Unis affirme que seule la croissance des pays riches assurera le développement des pays pauvres ● Les antimondialisation « condamnent les gens à la misère », dit-il ● Avant le sommet de Gênes, notre sondage sur les craintes des Français

AVANT de se rendre à Gênes, au sommet du G 8, qui s'ouvre vendredi 20 juillet, George W. Bush s'est expliqué sur la mondialisation, la croissance et les relations entre pays riches et pays pauvres, dans un entretien accordé à sept journaux, dont *Le Monde*. Le président des Etats-Unis condamne les manifestations violentes organisées à l'occasion des sommets internationaux et affirme que les antimondialisation militent à rebours des objectifs qu'ils recherchent : *« Je suis fermement opposé à une stratégie et à une philosophie qui, en s'efforçant d'empêcher les échanges, enferment les gens dans la pauvreté.* (...) *Les manifestants, en Italie, ont le droit d'exprimer pacifiquement leur opinion. Mais en s'opposant au commerce international ils privent les pays en voie de développement de leurs chances de croissance.* (...) *Ils condamnent les gens à la misère. »*

A Gênes, ajoute-t-il, *« je dirai que ceux qui sont prospères doivent mettre en place les politiques nécessaires pour renforcer cette prospérité : moins d'impôts, moins de réglementation et plus de libre-échange.* (...) *Si nos économies ne croissent pas, les pays africains auront beaucoup de mal à se développer ».*

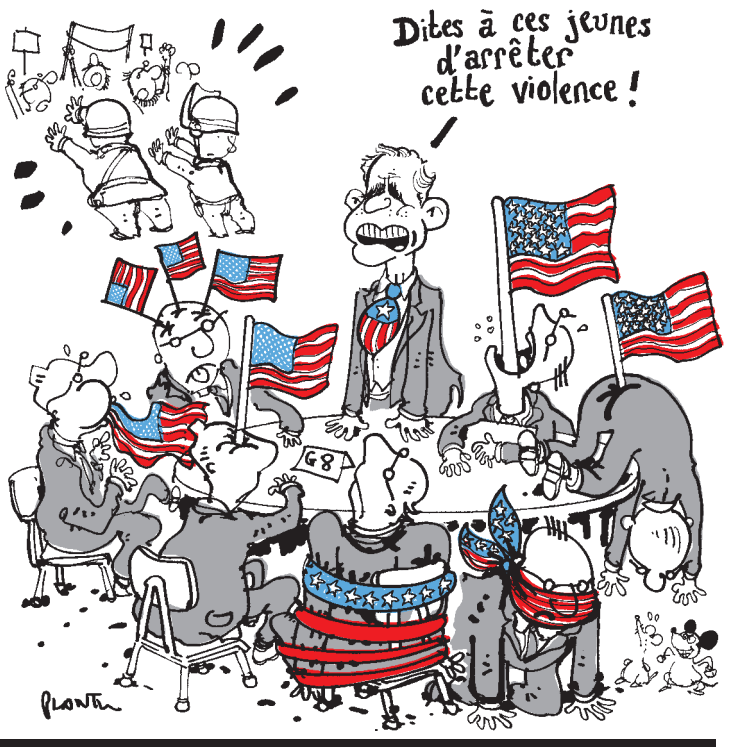

Un sondage réalisé par la Sofres pour *Le Monde* indique qu'une majorité de Français (55 %) considèrent la mondialisation comme une menace pour leur emploi et leur entreprise. Mais, chez les plus jeunes, elle apparaît comme une chance : 54 %, contre 43 %, parmi les 18-24 ans, 48 %, contre 47 %, parmi les 25-34 ans. Deux Français sur cinq et les deux tiers des 18-24 ans placent en tête de leurs inquiétudes *« l'accroissement des inégalités entre les pays du Nord et les pays du Sud »*. Près des deux tiers des personnes interrogées approuvent l'action des mouvements et des associations qui militent contre la mondialisation.

Lire pages 2 et 3

▶ www.lemonde.fr/genes

EDF : les secrets du raid italien

L'OFFRE publique d'achat conjointe lancée par Fiat et EDF sur le conglomérat industriel Montedison a reçu le feu vert des autorités boursières italiennes, mardi 17 juillet. Le dossier va maintenant être transmis à Bruxelles, pour enquête. Montedison continue à s'opposer farouchement à cette OPA non sollicitée. De nouveaux rebondissements ne sont pas à exclure, même si l'affaire semble désormais bien engagée pour EDF. Une aventure qui avait pourtant mal commencé, en avril, lorsque François Roussely, le président du groupe public d'électricité français, avait entrepris d'entrer sur le marché italien en s'invitant au capital de Montedison. *Le Monde* a reconstitué le récit des événements.

Lire page 13

Touché par la maladie de la vache folle, le petit chat du canton de Vaud est mort

L'ANIMAL était né en 1995 et vivait, depuis, en Confédération helvétique, dans le canton de Vaud. Ces derniers mois, il montrait d'étranges troubles du comportement ; une pathologie suffisamment atypique et inquiétante pour que les vétérinaires, alertés, décident de le tuer. Après prélèvement et analyse de quelques échantillons de tissus cérébraux, l'Office vétérinaire fédéral suisse a révélé, mardi 17 juillet, que la bête était bel et bien victime d'une contamination – très vraisemblablement d'origine alimentaire – par l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). La Suisse a ainsi rejoint le petit groupe des pays européens qui, depuis dix ans, reconnaissent officiellement compter des félidés, domestiques ou sauvages, victimes de la maladie de la vache folle.

Tout, dans ce domaine, a commencé en mai 1990 avec « Mad Max », le premier cas connu – britannique – de chat atteint par l'ESB. Cette découverte n'avait, alors, nullement été étrangère à la survenue de la première crise internationale de la vache folle, qui vit l'Allemagne s'allier à la France pour organiser un embargo de quelques mois sur les viandes bovines d'origine britannique. Dans les années qui suivirent, quatre-vingt-neuf cas de chats domestiques atteints de la maladie de la vache folle furent recensés au Royaume-Uni. La chronique vétérinaire retient aussi quelques cas, isolés, diagnostiqués notamment en Norvège (1995) puis, l'année suivante, au Liechtenstein.

Avant que soit démontrée, en 1996, la possible transmission de l'agent pathogène de la vache folle à l'espèce humaine, d'autres animaux avaient également été reconnus comme victimes de cette maladie émergente. Il s'agissait, pour l'essentiel, de guépards, pumas, ocelots et autres tigres vivant dans des zoos britanniques. Tout laisse aujourd'hui penser aux spécialistes que ces contaminations résultaient du fait que l'on nourrissait ces animaux sauvages avec des abats et des viandes provenant de bovins eux-mêmes contaminés. Il y a quelques mois, un guépard, né en mai 1992 et vivant au zoo de la Palmyre (Charente-Maritime), avait lui aussi été retrouvé victime de l'ESB, sans que l'enquête diligentée depuis par l'Agence de sécurité sanitaire des aliments permette de trouver la cause précise du mal.

A Berne, les autorités sanitaires suisses précisent que les mesures drastiques visant à éliminer les abats bovins ont été prises en 1996, soit un an après la naissance du chat du canton de Vaud. On peut dès lors postuler que ce chat est une sorte de témoin d'une époque où l'on n'avait pas pris la mesure exacte du danger inhérent aux capacités qu'a le prion pathologique de la vache folle à franchir la barrière des espèces. Le jour même où les autorités sanitaires suisses évoquaient l'existence de ce cas félin, leurs homologues britanniques annonçaient la découverte d'un nouveau cas d'ESB diagnostiqué chez un bovin né en décembre 1996, soit quatre mois après la mise en place de dispositions très sévères destinées à éradiquer cette inquiétante épidémie animale et humaine.

Jean-Yves Nau

▶ www.lemonde.fr/prion

BETERMIN/ANDIA

FESTIVALS DE L'ÉTÉ

Grandes Charrues

Il y a dix ans, le festival des Vieilles Charrues débutait avec 500 spectateurs. Il s'apprête à en accueillir 170 000 les 20, 21 et 22 juillet avec au programme des artistes de tous les horizons. Eclectique et convivial, le rendez-vous musical de Carhaix-Plouguer (Finistère) symbolise le succès des festivals de culture populaire en terre bretonne. p. 24

▶ www.lemonde.fr/festivals

Les droits des détenus

MARYLISE LEBRANCHU

LA MINISTRE DE LA JUSTICE devait présenter, mercredi 18 juin, l'avant-projet de loi *« sur la peine et le service public pénitentiaire »*. Ce texte prévoit d'accorder de nouveaux droits pour les personnes incarcérées et définit de nouvelles missions pour les surveillants.

Lire pages 8 et 9

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal CON., 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 719 - 7,50 F - 1,14 €

Offre spéciale jusqu'au 31 juillet 2001

REPRISE 20.000 F*

(3049 €*)

pour l'achat d'une Citroën récente XM

15.000 F* (2287 €*) pour l'achat d'une Citroën récente Evasion, Xantia ou Xsara**

10.000 F* (1524 €*) pour l'achat d'une Citroën récente Saxo

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

• FAIBLE KILOMÉTRAGE • GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE • FINANCEMENT À LA CARTE • PRIX ATTRACTIF

CITROËN FÉLIX FAURE, moi j'aime
Fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 15e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 14e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles.
**Sauf Xsara immatriculée après le 01/09/00 et Xsara Picasso. En échange de cette publicité.

POINT DE VUE

Dix vérités sur la mondialisation

par Amartya Sen

LES doutes émis sur l'ordre économique mondial, qui vont bien au-delà des manifestations organisées, sont à considérer à la lumière à la fois de la misère immense et de la prospérité sans précédent que connaît le monde. Car, même si ce monde est incomparablement plus riche qu'il ne l'a jamais été, c'est aussi le lieu de privations extrêmes et de saisissantes inégalités. Il faut avoir à l'esprit ce contraste essentiel pour comprendre le scepticisme général qu'inspire l'ordre mondial, et même la patience du grand public à l'égard de ce qu'on a appelé l'« antimondialisation », en dépit du caractère souvent exalté, parfois violent, de cette contestation. Les débats sur la mondialisation exigent d'appréhender en profondeur des questions qui ont tendance à se perdre dans la rhétorique de la confrontation, d'une part, et les réfutations hâtives, de l'autre. Un certain nombre de points d'ordre général méritent l'attention.

1. Les manifestations contre la mondialisation ne sont pas dirigées contre la mondialisation. Leurs participants, dans l'ensemble, peuvent difficilement s'opposer au système quand leur contestation compte parmi les événements les plus mondialisés du monde contemporain. Les protestataires de Seattle, Melbourne, Prague, du Québec et d'ailleurs ne sont pas des gosses du coin, mais des hommes et des femmes venus de la Terre entière, qui investissent ces divers lieux pour y exposer des griefs d'ordre mondial.

2. La mondialisation n'est pas un phénomène nouveau, pas plus qu'elle n'est une simple occidentalisation. Pendant des milliers d'années, la mondialisation a progressé du fait des voyages, du commerce, des migrations, de l'expansion des cultures, de la propagation du savoir et des découvertes (y compris dans la science et la technologie).

Lire la suite page 12

***Amartya Sen** est professeur à l'université de Cambridge (Grande-Bretagne). Il a reçu le prix Nobel d'économie en 1998.*

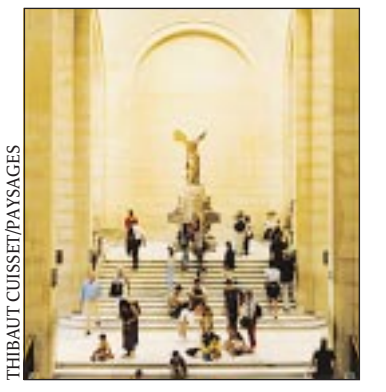

THIBAUT CUISSET/PAYSAGES

MONUMENTS

Mystères de Paris

4. Le Louvre, forteresse ouverte

Erigé par Philippe-Auguste, transformé en palais Renaissance par François Ier, agrandi par Louis XIV et les deux Napoléon, le Louvre s'est transformé en musée avec la République. Plus de six millions de visiteurs arpentent ses galeries chaque année. p. 11

International	2	Aujourd'hui	18
France	6	Météorologie	22
Société	8	Jeux	22
Régions	10	Carnet	23
Horizons	11	Abonnements	23
Entreprises	13	Culture	24
Communication	15	Guide culturel	26
Tableau de bord	16	Radio-Télévision	27

SOMMET **Les dirigeants des sept pays les plus industrialisés devaient se retrouver du 20 au 22 juillet, pour leur sommet annuel dans le port italien de Gênes. Samedi, le G 7 se transformera en G 8 avec l'arrivée du président russe, Vladimir Poutine. ● GEORGE W. BUSH estime, dans l'entretien qu'il a accordé à sept journaux, dont *Le Monde,* que les manifestants antimondialisation, *« en s'opposant au commerce international privent les pays en voie de développement de leurs chances de croissance ».* ● LA VILLE DE GÊNES a été placée sous un important dispositif de contrôle policier dans la perspective du sommet et des manifestations antimondialisation qui sont prévues tout au long de la réunion du G 7. ● DANS LE SONDAGE réalisé par la Sofres pour *Le Monde,* il apparaît que les Français souhaitent un contrôle plus étroit des multinationales et des marchés.**

A Gênes, le G 7 s'ouvre sous la pression des « antimondialisation »

Alors que les dirigeants des sept pays les plus industrialisés se retrouvent pour leur rencontre annuelle dans le port italien, la mobilisation des associations qui s'opposent à la globalisation fait craindre de nouvelles flambées de violence

DEUX NOUVEAUX VENUS, le président américain, George W. Bush, et le premier ministre japonais, Junichiro Koizumi, et un revenant, Silvio Berlusconi (éphémère président du conseil italien en 1994 et qui avait à ce titre présidé le G 7 de Naples), s'apprêtent à retrouver à Gênes les « vétérans » que sont Tony Blair, Jacques Chirac, le Canadien Jean Chrétien et le chancelier Gehrard Schröder, du 20 au 22 juillet, dans la capitale ligure, pour le rendez-vous annuel des pays les plus industrialisés. Le président russe, Vladimir Poutine, qui a passé son baptême du feu de ce *« directoire mondial »* l'année dernière à Okinawa (Japon), est, comme ses prédécesseurs depuis 1994, invité à s'associer à ses collègues occidentaux pour la partie non économique des travaux du G 7.

Mais si c'est la première fois que l'ensemble des chefs d'Etat et de gouvernement des huit se retrouvent dans cette « formation », seuls M. Poutine et M. Koizumi ne se connaissent pas encore. Les autres ont eu l'occasion de se croiser : George Bush a assisté au sommet de l'OTAN, puis au sommet euro-américain de Göteborg (Suède) le mois dernier. En juin également, le président américain a rencontré Vladimir Poutine en Slovénie. Quant à M. Koizumi, il a multiplié les visites aux Etats-Unis et en Europe depuis son élection au mois d'avril.

Ces « prises de contact » bilatérales ou thématiques ont déjà fait apparaître de nombreuses lignes de fracture entre l'Amérique de George Bush et l'Union européenne, que ce soit sur le changement climatique, la lutte contre le blanchiment des capitaux, le lancement d'un cycle global de négociations multilatérales ou sur les tentations de Washington d'enterrer le traité anti-missile balistique (ABM). Sur ce dernier dossier, les Américains sont face à un front élargi qui intègre la Russie mais aussi le Japon. Tokyo craignant, comme les Européens, une relance de la course aux armements. Des réunions de « sherpas » qui ont préparé le sommet, il ressort qu'il existe en fait peu de points sur lesquels les chefs d'Etat et de gouvernement pourraient se rejoindre, tant la politique américaine est jugée *« extrêmement conservatrice »* de ce côté-ci de l'Atlantique.

L'atmosphère sera d'autant moins détendue que de nombreux nuages pèsent sur l'environnement international. Les sept ouvriront les travaux vendredi 20 après-midi sur les questions économiques, où ils ne sont pas plus d'accord sur le partage des efforts à fournir pour relancer la croissance mondiale. L'heure n'est plus à la douce euphorie qui avait dominé le sommet d'Okinawa, où chacun respirait de voir les pays asiatiques se redresser plus vite que prévu de la crise de 1997, de voir également les Etats-Unis poursuivre leur chevauchée économique fantastique et l'activité repartir en Europe. La chute brutale de l'activité aux Etats-Unis (5 % de croissance, contre un modeste 1,5 % prévu pour 2001) a des effets directs sur la croissance européenne. La situation extrêmement fragile de plusieurs pays - Argentine, Turquie, Brésil - fait peser la menace d'une nouvelle crise sur l'ensemble des pays émergents. La situation de la Russie, sans la présence de Vladimir Poutine, sera également évoquée. Portée par la hausse du prix du pétrole, l'économie russe se porte plutôt bien. Selon les sept, c'est l'occasion pour Moscou d'en profiter pour poursuivre des réformes structurelles profondes qui permettraient de mieux ancrer l'Etat de droit.

L'exercice G 7 sera pourtant de routine. Le sommet de Gênes veut donner la priorité à la lutte contre la pauvreté et les trois principales maladies transmissibles (sida, tuberculose et paludisme) qui déciment, notamment, l'Afrique. La création d'un Fonds global pour la santé est devenue la principale mesure concrète proposée par la présidence italienne en matière de lutte contre la pauvreté dans les pays du Sud. Soutenu par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, lors du sommet de l'OUA à Abuja, et confirmé dans la déclaration adoptée par la session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations unies sur le sida, du 25 au 27 juin, le Fonds devrait être lancé à Gênes le premier jour du sommet, et être opérationnel d'ici à la fin de l'année. L'objectif est de parvenir à recueillir 1 milliard de dollars dans les pays du G 8 à travers un partenariat public-privé.

Pour marquer l'intérêt des pays riches pour les pays « pauvres », les chefs d'Etat du G 8 dîneront, vendredi soir, avec les présidents du Nigeria, de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, du Salvador, du Mali et du Bangladesh, en présence des responsables de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), de la FAO (Food and agricultural organisation) et de la Banque mondiale. Comme il s'agit de développement et d'éducation, Washington a mis son veto à la venue du directeur général du Fonds monétaire international, dont la mission est de prévenir et de gérer les crises financières.

> Les Sept divergent notamment sur le partage des efforts à fournir pour relancer la croissance mondiale

Le samedi devrait être consacré, outre la pauvreté et la sécurité des aliments, à la question qui fâche : le protocole de Kyoto. Les crises régionales seront au menu du déjeuner. A Okinawa, Bill Clinton, dont c'était le dernier G 7, avait écourté son séjour pour rejoindre Camp David, où se déroulaient, sous la houlette des Etats-Unis, des négociations pour tenter de débloquer, sans succès, les discussions israélo-palestiniennes. A la veille de l'ouverture du sommet de Gênes, un regain de violence s'abat sur la région. Le Proche-Orient mais également les Balkans et l'Afrique seront au centre des échanges entre les chefs d'Etat.

Enfin, après des réunions bilatérales et un retour à *« l'esprit de Rambouillet »*, c'est-à-dire une heure de conversations informelles sans la présence des conseillers ni des sherpas, le dîner sera consacré à l'avenir du G 8, *« instance d'impulsion politique »*, et à la nécessité de créer un lien avec la société civile, qui, dehors et bruyamment, devrait dénoncer tout au long de ces trois journées de travaux les effets néfastes de la mondialisation.Pour tenter un début de dialogue, Silvio Berlusconi envisagerait une rencontre avec les princpales organisations non gouvernementales présentes à Gênes et convierait les chefs d'Etat qui le souhaitent à s'y joindre.

Babette Stern

Huit hommes dans un bateau

Les dirigeants des grandes puissances, à l'exception probable du président américain, vivront le temps du prochain sommet du G 8 à bord d'un navire de croisière flambant neuf, de quatorze ponts, l'*European-Vision,* ancré dans le vieux port de Gênes. Pour leur *« croisière à quai »,* ils disposeront chacun d'une suite de 66 m², d'un escalier réservé et d'un ascenseur privé. Livré mi-juin par les Chantiers de l'Atlantique (groupe Alstom) de Saint-Nazaire, le paquebot, long de 251 mètres et large de près de 30 mètres, abrite 783 cabines, dont 132 suites avec balcon.

Le navire, qui bat pavillon italien, a été commandé par la société Festival Croisières et appartient à l'armateur franco-grec George Poulides. Entré en service le 1er juillet, l'*European-Vision* a coûté plus de 309 millions d'euros (plus de 2 milliards de francs), et a été loué 3,25 millions d'euros (environ 21 millions de francs), selon la presse économique italienne.

L'agenda du sommet

Les dirigeants des sept grands pays industrialisés (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Italie et Japon) devaient arriver jeudi 19 juillet à Gênes, mais ce n'est que vendredi après-midi, après un déjeuner de travail, que commencera l'examen de la situation de l'économie, des finances et du commerce mondial. Les sept auront une séance de travail avec les présidents du Sud. Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, devrait annoncer la création d'un Fonds de lutte contre les pandémies. Samedi matin, le G 7 se transformera en G 8 avec l'arrivée du président russe, Vladimir Poutine. Il y sera question de développement, de santé, d'environnement et de défense. L'après-midi sera consacrée aux rencontres bilatérales. Les huit se pencheront dimanche matin sur le communiqué final. – *(AFP.)*

Les politiques français veulent garder le contact avec les « anti »

PARIS-GÊNES en train-couchettes, en voiture ou en bus par la frontière de Vintimille. Le gouvernement de Lionel Jospin a le regard tourné vers la « société civile », qui part manifester contre les « excès » de la mondialisation. Dans les jours précédant l'ouverture du contre-sommet, le 16 juillet, la gauche a multiplié les rencontres avec les organisations militantes. Matignon a reçu un groupe d'ONG, dont Agir ici et le Comité contre la faim dans le monde. Les mêmes ont été conviés... à l'Elysée. Pour les socialistes, il s'agit de ne pas se couper de la « gauche de la gauche », dont les voix ne sont pas acquises au second tour de l'élection présidentielle de 2002.

Responsable des relations internationales d'Attac (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens), Christophe Aguiton compare volontiers *« la défaite électorale de la gauche italienne et le mauvais score de la majorité plurielle (française) aux municipales, en mars ». « Dans les deux cas, la droite n'a pas beaucoup progressé, mais la montée des votes dissidents peut faire perdre la gauche »,* dit-il encore. Présente au contre-sommet *« mercredi 18 juillet»,* Francine Bavay, porte-parole des Verts, devait intervenir sur les *« alternatives à la globalisation »*. L'extrême gauche s'active aussi : le porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), Alain Krivine, a *« préparé Gênes »* avec les militants du Socialist Workers Party (SWP), la première organisation d'extrême gauche en Europe, qui réunissait son université d'été, à Londres, début juillet. Plus que jamais il faut garder le contact.

L'EFFET « ALLIGATOR PARK »

Chez les socialistes, l'exercice est plus facile à l'extérieur du gouvernement. Lors d'une rencontre avec des responsables d'Attac, le 10 juillet, le premier secrétaire du PS, François Hollande, leur a annoncé son intention d'organiser, à la rentrée, un séminaire sur les *« modalités d'application »* de la taxe Tobin. Quand et comment ? Du concret ! *« On a intérêt à ne pas se contenter de scander la taxe Tobin comme un slogan »,* a déclaré au *Mond*e M. Hollande, qui n'a pas oublié que la promesse figurait au programme du candidat à la présidentielle en 1995, Lionel Jospin.

Peu importe si, le même jour, le 10 juillet, Laurent Fabius (PS) déclarait que le dispositif Tobin *« ne paraît pas applicable comme tel »,* en marge d'une réunion des ministres des finances des Quinze. Enfin, le maire de Tulle a donné rendez-vous à l'association de Bernard Cassen, le 5 octobre, pour un débat sur l'annulation de la dette des pays du tiers-monde, organisé par l'Internationale socialiste.

Les mouvements antimondialisation sont un *« point positif »*, assure M. Hollande : *« Ils représentent des formes d'engagement que les partis n'ont jamais été capables ou n'ont pas voulu développer. Contre le racisme ou la colonisation, il y a toujours eu l'irruption de la société civile. Ce n'est pas un problème si le partage des rôles est respecté et si le message ne se borne pas à dire : "mieux vaut une bonne manif qu'une mauvaise élection" »*, explique le député de Corrèze. Faisant allusion aux *« débordements »* qui ont eu lieu à Göteborg, à la mi-juin, en Suède, M. Hollande souhaite que Gênes ne soit pas seulement *« l'occasion de montrer les dents aux rapaces du monde »*.

L'effet « Alligator Park » d'un sommet officiel organisé sur un bateau ne manque pas d'agacer les gouvernants du G 8. Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, s'en est ému, mardi 10 juillet, devant la Fondation Jean-Jaurès, l'un des cercles de réflexion du PS, avant d'appeler au *« dialogue »* avec les antimondialisation. Le gouvernement est peu prompt à communiquer sur la « cellule sécurité » mise en place au ministère de l'intérieur. *« Le sommet de Gênes, c'est l'Italie. Nous, on ne fait qu'exécuter les consignes »,* dit-on Place Beauvau. Ne nous trompons pas de vitrine.

Clarisse Fabre

George W. Bush, président des Etats-Unis d'Amérique

« En s'opposant au commerce international, les manifestants condamnent les pays en voie

WASHINGTON
de notre correspondant

Avant de s'envoler pour Londres puis pour le sommet du G 8 à Gênes, le président américain a accordé un entretien à sept journaux étrangers dont *Le Monde,* mardi 17 juillet à la Maison Blanche. George W. Bush, a fait le tour des dossiers à l'ordre du jour de la réunion des sept pays les plus industrialisés et de la Russie. Il a aussi critiqué les manifestants antimondialisation qui l'attendent en Italie.

« N'avez-vous pas l'impression que ces réunions ont de plus en plus l'allure de camps retranchés ? Vous étiez au sommet des Amériques à Québec, l'OMC va se réunir dans le désert, à Gênes certains seront hébergés sur un bateau et le Canada envisage d'accueillir le prochain G 8 en haut d'une montagne. Qu'attendez-vous du sommet de Gênes ?

– C'est une chose que d'avoir un dialogue ouvert et une autre que de se livrer à la destruction. Je suis fermement opposé à une stratégie et à une philosophie qui, en s'efforçant d'empêcher les échanges, enferme les gens dans la pauvreté.

» Je dis aussi fermement et clairement que je le peux que les manifestants en Italie ont le droit d'exprimer pacifiquement leur opinion. Mais, en s'opposant au commerce international, ils privent les pays en voie de développement (PVD) de leurs chances de croissance. Comme l'a dit mon ami l'ex-président du Mexique Ernesto Zedillo, ils semblent étrangement déterminés à "protéger" les PVD contre le développement. Ils peuvent le dire avec tous les mots qu'ils veulent, mais ils condamnent les gens à la misère. Qu'ils aillent demander à ceux qu'ils prétendent représenter ce qu'ils espèrent et ils entendront un autre son de cloche !

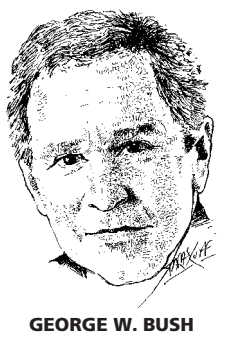

GEORGE W. BUSH

> « Si nos économies ne croissent pas, les pays africains auront beaucoup de mal à se développer »

»Lors de ma précédente visite en Europe, j'ai parlé d'une maison de la liberté, d'ouvrir les portes à la liberté par un élargissement de l'OTAN et de l'Union européenne et d'ouvrir des fenêtres, afin que l'Amérique, ses alliés et ses amis puissent voir plus clairement les problèmes des PVD. A Gênes, je dirai que ceux qui sont prospères doivent mettre en place les politiques nécessaires pour renforcer cette prospérité : moins d'impôts, moins de réglementations et plus de libre-échange. Nous devons aussi développer ensemble de nouveaux dispositifs de sécurité pour faire face aux menaces du XXIe siècle. En d'autres termes, il n'y a pas de prospérité pour tous sans un monde prospère et stable.

– Quelle est votre vision des relations entre les Etats-Unis et l'Europe ?

– Quand je suis allé en Europe la première fois, c'était pour briser la glace. Certains dirigeants étaient déjà venus me voir. Les autres avaient lu des choses sur moi mais n'avaient pas pu entendre mon point de vue. Ils avaient lu des choses dans les journaux, parfois vraies, parfois franchement fausses. Nous avons eu un honnête dialogue et je pense qu'ils ont compris que nous étions fermement engagés dans l'OTAN et dans son élargissement.

» Pendant ma campagne électorale, j'ai clairement dit que le rôle de nos soldats était de gagner des guerres, et j'ai exprimé mon inquiétude sur les missions de maintien de la paix, qui ne sont pas, selon moi, une stratégie pour les militaires. Il en a résulté que certains en Europe se sont fortement inquiétés sur le maintien de notre présence dans les Balkans. Notre secrétaire d'Etat a très vite rappelé ma position : nous y sommes allés ensemble et nous en partirons ensemble. Cela dit, il est important de continuer à remplacer nos troupes, de manière responsable, par des structures civiles pouvant faire le même travail.

» Je suis persuadé que nous pouvons avoir des relations très constructives avec l'Union européenne. Il est clair que nous avons des divergentes sur certains sujets mais nous ne devrions pas permettre à ces désaccords – sur les biotechnologies par exemple – de nuire au fait que nous partageons les mêmes valeurs. Et que ce sont ces valeurs qui unissent l'Amérique et l'Europe : liberté de presse, de parole, de religion, élections libres. Nos amis européens commencent à comprendre que je respecte l'Europe, notre histoire, et avant tout ses valeurs. Je représenterai mon gouvernement de manière directe, transparente. Tout le monde connaîtra notre position. Certains l'aimeront, d'autres pas mais ils sauront toujours que je serai prêt à écouter, à discuter et à consulter sur les sujets importants.

– Les pays européens ont parlé de devenir le moteur de l'économie mondiale. Que devraient-ils faire ?

– Les économies de marché et les démocraties ont un rôle à jouer. Elles doivent d'abord s'assurer que nos économies sont fortes et que nous puissions commercer librement entre nous. Je suis convaincu que ceux dont l'économie est régie par l'Etat de droit et dans la transparence peuvent aider à propager la prospérité dans le monde. En d'autres termes, si nos économies ne croissent pas, les pays africains auront beaucoup de mal à se développer.

» Une partie du problème vient du ralentissement de nos économies.

» Notre pays a pris des mesures pour stimuler la croissance. Nous allons lancer un processus de stimulation par des baisses d'impôts. Les premiers chèques seront postés cette semaine et 40 milliards de dollars injectés dans notre économie en trois mois. Et la Réserve fédérale (banque centrale américaine) continue de réduire les taux d'intérêt.

– Et le Protocole de Kyoto sur l'environnement auquel vous êtes opposé ?

– J'ai clairement dit aux dirigeants du monde entier que nous en soutenons les objectifs, mais que nous divergeons sur la méthode. Nous allons travailler à développer une stratégie que les autres pays comprendront clairement. Mais il ne faut pas se leurrer,

La croissance des sept grands

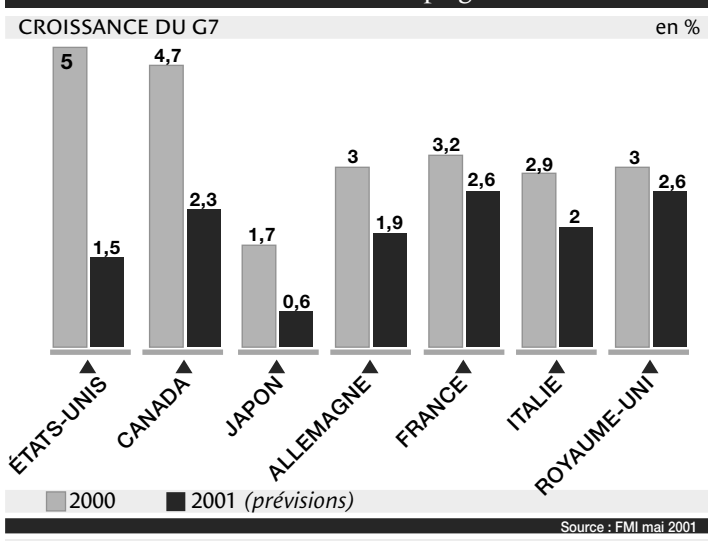

Depuis la chute de l'activité américaine, l'institut de recherche DIW annonce une croissance de seulement 1% pour l'Allemagne en 2001 Quant au gouvernement français, il prévoit une croissance inférieure à 2,5% pour cette année

Les Français souhaitent un contrôle plus étroit sur les multinationales et les marchés financiers

LE SONDAGE réalisé par la Sofres pour *Le Monde* à la veille du sommet de Gênes éclaire de façon assez nuancée l'attitude des Français à l'égard de la mondialisation. Certes, une grosse moitié des personnes interrogées (55 %) y voient une menace pour leur emploi et leur entreprise, tandis qu'un gros tiers (37 %) y voit une chance de développement pour les entreprises. Après les croisades de José Bové, d'Attac ou de l'extrême gauche, après les affrontements de Seattle, de Davos ou de Göteborg, on aurait pu penser que la globalisation planétaire de l'économie faisait figure d'épouvantail. Même si l'inquiétude domine, ce n'est pas vraiment le cas. D'autant moins que les appréciations sont nettement différenciées selon l'âge et la sociologie.

En effet, la mondialisation apparaît comme une chance à une nette majorité des jeunes âgés de 18 à 24 ans (54 % contre 43 %) et à une majorité relative des 25-34 ans (48 % contre 47 %), alors qu'elle est largement considérée comme une menace par les plus âgés. De même, si les commerçants, les artisans, ainsi que les ouvriers et les retraités expriment, très largement, leur inquiétude, les cadres et professions intellectuelles sont très majoritairement confiants; plus surprenant, les gros bataillons des professions intermédiaires et des employés se partagent, presque pour moitié, entre optimistes et pessimistes. Enfin, si les communistes et l'extrême droite sont les plus hostiles à la mondialisation, les sympathisants socialistes se partagent très exactement entre confiance et inquiétude.

L'ÉCART NORD-SUD

Tout aussi inattendus sont les motifs de la crainte inspirée par la mondialisation. En effet, deux sondés sur cinq (39 %) – et les deux tiers des jeunes de 18 à 24 ans, comme 58 % des cadres et professions intellectuelles – appréhendent surtout *« l'accroissement des inégalités entre les pays du Nord et les pays du Sud »*. L'autre grand motif d'inquiétude est la domination de la Bourse et la tyrannie des marchés financiers, pour 37 %. En revanche, la menace sur l'emploi n'est évoquée que par 21 % des sondés (mais 44 % des sympathisants communistes).

L'inquiétude dominante se traduit par un soutien très majoritaire aux mouvements et associations antimondialisation : près des deux tiers des personnes interrogées approuvent tout à fait (14 %) ou plutôt (49 %) leur action et jusqu'aux trois quarts chez les 35-49 ans, les professions intermédiaires, les communistes et les écologistes. Mais, 8 % seulement des sondés désapprouvent tout à fait la résistance de ces mouvements.

Les antimondialisation, à l'évidence, sont en phase avec les attentes que révèlent le sondage. Trois Français sur quatre (76 %) – et même 62 % des sympathisants de Démocratie libérale – estiment notamment qu'il n'y a pas suffisamment de règles protectrices dans l'économie d'aujourd'hui : c'est 16 points de plus qu'en mai 2000, lors d'une précédente enquête de la Sofres. Le souhait que l'action des entreprises soit mieux encadrée est général, notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire (62 %), des droits des salariés (64 %), des marchés financiers (65 %) et, surtout, de l'environnement (85 %). Là encore, les plus jeunes se démarquent : ils sont les plus sensibles à une régulation renforcée sur la sécurité alimentaire et l'environnement, mais nettement moins inquiets que la moyenne à propos de la liberté des marchés financiers.

Enfin, jugés comme les premiers bénéficiaires de la mondialisation, les entreprises multinationales et les marchés financiers également considérés par trois sondés sur cinq comme ayant trop de pouvoir. Au contraire, la plupart des institutions ou organisations représentatives des citoyens ne sont pas assez puissantes ou présentes aux yeux des sondés : ainsi, les gouvernements sont jugés trop influents par 21 %, mais pas assez par 39 % (33 % estimant qu'ils ont le pouvoir adéquat). Pour près d'un sondé sur deux (48 %), les syndicats n'ont pas assez d'influence et 67 % ont une appréciation similaire sur les organisations de consommateurs et les mouvements de citoyens.

Quant au président de la République et au premier ministre français, ils sont jugés de façon positive sur ce dossier : 36 % des sondés font confiance à Lionel Jospin pour protéger la France contre les effets négatifs de la mondialisation, 30 % font confiance à Jacques Chirac. 10 % font autant confiance à l'un qu'à l'autre, contre 14 % seulement qui ne leur font pas confiance (10 % étant sans opinion).

Gérard Courtois

Et la France ?

▶ Diriez-vous que l'Union européenne protège la France des effets négatifs de la mondialisation ?

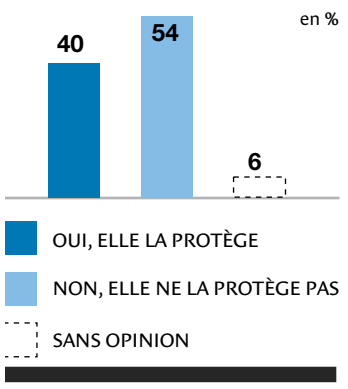

Une menace ou une chance ?

▶ Diriez-vous que la mondialisation de l'économie va être une...

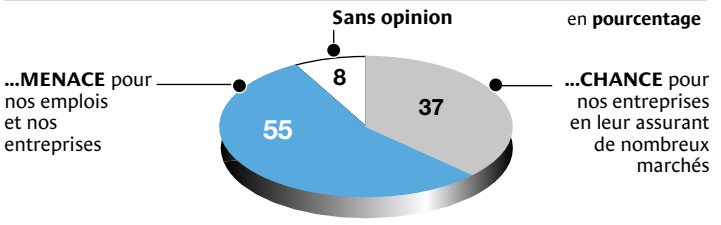

Répartition du total de réponses par... en pourcentage

	Va être une chance pour nos entreprises en leur assurant de nombreux marchés	Va être une menace pour nos emplois et nos entreprises	Sans opinion
... âge			
De 18 à 24 ans	54	43	3
De 25 à 34 ans	48	47	5
De 35 à 49 ans	34	59	7
De 50 à 64 ans	30	64	6
65 ans et plus	29	55	16
... profession du chef de ménage			
Commerçant, artisan, industriel	27	63	10
Cadre, profession intellectuelle	54	37	9
Profession intermédiaire	45	51	4
Employé	47	51	2
Ouvrier	33	60	7
Inactif, retraité	30	59	11
... préférence partisane			
Parti communiste	20	71	9
Parti socialiste	46	46	8
Ecologistes	37	58	5
UDF	39	56	5
RPR	37	53	10
DL	33	53	14
FN	17	83	0
Sans préférence partisane	30	58	12

Multinationales et marchés financiers au cœur du débat

▶ Qui profite actuellement le plus de la mondialisation ? en %

1	LES ENTREPRISES MULTINATIONALES	55
2	LES MARCHÉS FINANCIERS	47
3	LES ÉTATS-UNIS	32
4	L'EUROPE	11
5	LES CONSOMMATEURS EN GÉNÉRAL	7
6	TOUT LE MONDE	1
7	PERSONNE	0
8	SANS OPINION	3

▶ Qu'est-ce que vous craignez le plus avec la mondialisation en %

1	L'ACCROISSEMENT DES INÉGALITÉS ENTRE PAYS DU NORD ET PAYS DU SUD	39
2	LA DOMINATION DE LA BOURSE ET DES MARCHÉS	37
3	LA DOMINATION DES ÉTATS-UNIS DANS LE MONDE	24
4	LA MENACE QU'ELLE PEUT CONSTITUER POUR NOS EMPLOIS	21
5	LA PERTE D'IDENTITÉ DES PAYS	16
6	DES MOUVEMENTS VIOLENTS OU DE RÉVOLTE CONTRE LES ENTREPRISES ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	3

Le total des poucentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner deux réponses.

Drôle d'atmosphère dans une ville belle, propre et « fliquée »

GÊNES
de notre envoyée spéciale

Des cars de carabinieri stationnent le long de l'avenue du 20 septembre, les « champs Elysées » de Gênes. Les petites rues perpendiculaires sont barrées, à 20 m, par un grillage haut de plus de 4 m. Comme une toile d'araignée géante, le « mur » marque la limite de la « zone rouge » interdite, qui devait être mise en place dans la nuit du mardi 17 au mercredi 18 juillet, pour bloquer l'accès aux opposants au G 8 jusqu'au 21 juillet.

REPORTAGE
Gendarmes, flics en civil, militaires... Les forces de l'ordre sont partout

Quelque cent mille personnes sont attendues. C'est sur cette avenue chic qu'une centaine de militants d'Attac (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens) ont choisi de défiler, mardi après-midi, pour dénoncer le fonctionnement de la Banque mondiale, avant de bifurquer vers le Consulat de France, via Garibaldi, pour protester contre la suppression du train de manifestants Londres-Douvres-Calais, jusqu'à l'Italie, avec l'aval du ministre des transports français, Jean-Claude Gayssot.

Gendarmes, policiers en tenues, flics en civils et lunettes-miroirs, militaires... Les forces de l'ordre sont partout. Certains n'hésitent pas à interpeller des journalistes qui prennent des notes autour du « mur ». D'autres effectuent des contrôles d'identité. Dans le ciel bleu, le bourdonnement des hélicoptères fait parfois concurrence aux cris des mouettes, au dessus des sirènes de police. Autour du Palais Ducal, qui doit accueillir les gouvernants du G 8, des employés de la ville briquent les vieux monuments, le conseil municipal a même demandé aux habitants des quartiers traversés par les gouvernants du G 8, depuis l'aéroport jusqu'à la zone portuaire, de ne plus faire pendre de linge aux fenêtres... Belle, propre et fliquée, la ville de Gênes baigne dans une drôle d'atmosphère. Au lendemain de l'attentat au colis piégé, qui a blessé un jeune carabinier de vingt ans (*Le Monde* du 18 juillet), et de l'explosion d'un engin dans le stade Carlini, où plusieurs milliers de manifestants ont prévu de planter la tente, les mesures de sécurité ont été durcies. Selon l'AFP, mardi matin, trois fausses alertes à la bombe ont déclenché des perquisitions dans des centres sociaux à Gênes, Milan, Florence, Rome et Naples. Dans l'après-midi, cinq jeunes femmes, quatre allemandes et une polonaise, en provenance de Berlin, ont été arrêtées et devraient être explusées. Mardi, 686 personnes jugées *« dangereuses »* avaient été refoulées aux frontières italiennes, selon le ministre de l'intérieur, Claudio Scajola.

Son homologue allemand, Otto Schily, s'est lui aussi déclaré prêt à *« épuiser toutes les possibilités légales »* pour empêcher les *« antimondialisation violents »* de sortir du pays, tandis que la police française refoulera vers le Royaume-Uni les militants jugés *« indésirables »* en Italie. Le chef de file de la Confédération paysanne, José Bové, est resté bloqué mardi, entre 16 heures et 17 h 30, à la frontière franco-italienne de Fréjus, pour un contrôle d'identité. Les aventures du contre-sommet font la « Une » de la presse italienne, depuis plusieurs jours.

Porte-parole du Genoa Social Forum (GSF) qui regroupe un millier d'associations, Vittorio Agnoletto a longuement condamné, mardi, les pratiques de la police et appelé *« tous les militants à venir à Gênes »* et à *« éviter toute violence »*. *« La seule réponse est une participation massive, démocratique et festive »* au défilé, a-t-il ajouté, en se félicitant que le maire de Gênes ait décidé *« d'héberger »* les intervenants au sommet de Gênes. Il a, enfin, annoncé qu'un délégation restreinte du GSF allait rendre visite au carabinier blessé à l'hôpital, mardi vers 18 heures. Histoire de désamorcer la tension.

Cl. F.

Les « antis » vent en poupe

▶ A propos des mouvements et associations qui manifestent contre la mondialisation lors des sommets et réunions internationales, diriez-vous que :

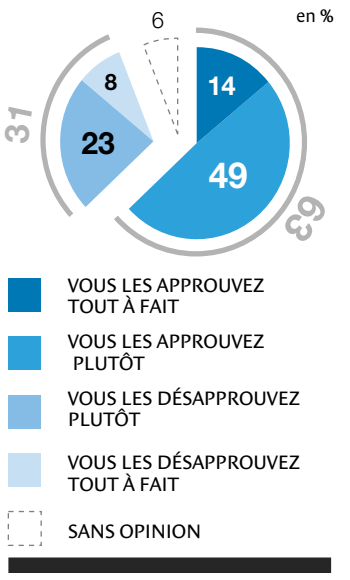

de développement à la misère »

il y a des objectifs de ce traité qui sont insupportables pour nous. Je dois confesser que certains dirigeants ont plus de sympathie que d'autres pour notre position. Il revient à chaque pays de prendre ses propres décisions, mais nous pouvons continuer à coopérer.

– Le président russe, Vladimir Poutine, a préconisé, lundi, une nouvelle structure de sécurité en Europe incluant la Russie au sein de l'OTAN ou qui la remplacerait par une autre avec la Russie. Moscou et Pékin sont, d'autre part, fermement hostiles à votre projet de défense antimissile NMD.

– J'ai dit clairement à M. Poutine, le mois dernier, que la Russie n'était plus notre ennemie et que nous ne devrions plus nous regarder avec suspicion, mais travailler ensemble à nous débarrasser d'un document qui codifiait la méfiance issue de la guerre froide. C'est ce que signifiait le traité ABM. Il est temps de développer un nouveau cadre stratégique pour la paix. Les menaces auxquelles faisait face ce traité ont cessé d'être. Il existe de nouvelles formes de terreur : cyberterrorisme, extrémistes fondamentalistes, un extrémisme qui nous menace, menace Israël, notre proche allié et ami, et la Russie. Nous devons coordonner notre sécurité pour y faire face et nous doter de la capacité de débarrasser le monde des forces de chantage et de terrorisme. Nous devons donc être capables de détruire tout missile qui nous menacerait.

» M. Poutine avait parlé en Slovénie d'une OTAN qui pourrait inclure la Russie. L'idée est intéressante. Mais, entre-temps, nous entrons dans un nouveau cycle d'élargissement de l'OTAN et nous devons tendre la main aux pays qui progressent vers la démocratie et travaillent dur pour se conformer au plan d'action. Mais je vais vous dire ceci : quand la Russie regarde vers l'Ouest, elle n'y trouve aucun ennemi, et il en sera ainsi tant que je serai président.

– Lors de votre précédent voyage en Europe, comme pour le prochain, vous allez contourner la France sans vous y arrêter. Quand comptez-vous vous rendre à Paris ?

– Ne vous en faites pas. Je ne suis qu'au début de ma vie de globe-trotter ! »

Propos recueillis par Patrice de Beer

Une économie insuffisamment régulée

▶ Estimez-vous qu'aujourd'hui il y a suffisamment de règles dans l'économie pour protéger :

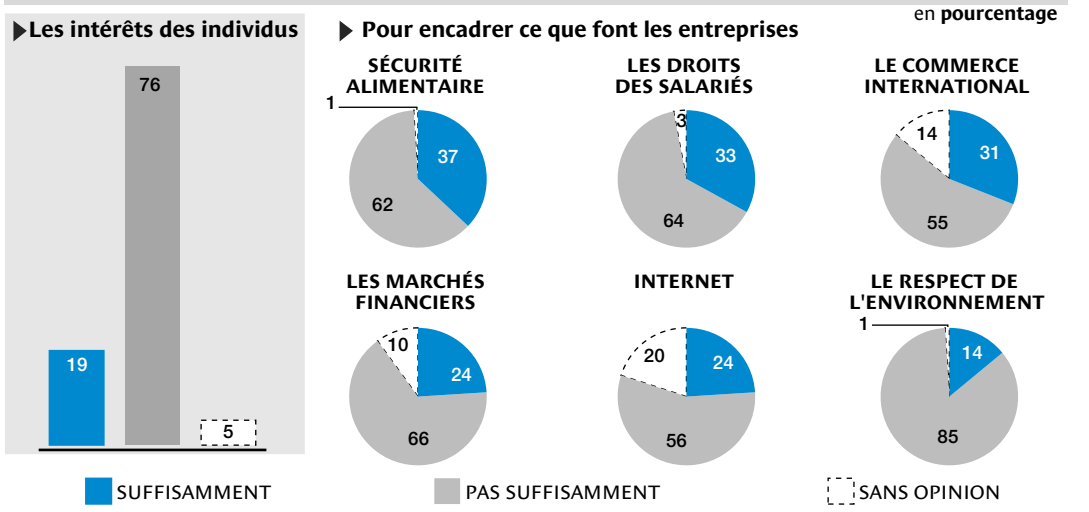

Sondage réalisé les 12 et 13 juillet, par téléphone, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas et stratification par région et catégorie d'agglomération

The Club Factory®

CLUB MANHATTAN
SOLDES
Le fauteuil Club à partir de 5 000 F
Bastille : 34, rue de Lappe - Tél. : 01.43.14.26.11
Nouveau : Marais 50, rue de la Verrerie - Tél. : 01.44.78.98.44
11h - 20h du Lundi au Samedi
www.decoriafactor.com

CLUB CHURCHILL

Washington envisage de régulariser trois millions de Mexicains

LE PRÉSIDENT américain étudie la possibilité d'accorder des permis de séjour permanents à près de trois millions de Mexicains vivant actuellement en situation irrégulière sur le sol américain, a indiqué lundi 16 juillet, la Maison Blanche, à la suite d'informations parues dans le *New York Times*. Le porte-parole de George W. Bush, Ari Fleischer, a déclaré à la presse qu'un rapport sur cette question, établi par de hauts responsables du département d'Etat et du département de la justice, avait été remis au président. *« L'objectif est de se concentrer sur un nouveau programme de travailleurs temporaires qui permettrait la mise en place d'un processus méthodique et accorderait* (aux travailleurs mexicains illégaux) *un statut légal solide »,* a-t-il dit. *« Les Mexicains doivent se sentir les bienvenus aux Etats-Unis... Cela s'inscrit dans notre volonté de mettre de l'ordre dans un processus très désordonné le long de la frontière »* américano-mexicaine, a poursuivi le porte-parole.

Cette question de l'immigration a été abordée à plusieurs reprises par le président mexicain, Vicente Fox, et George Bush, nouvellement entrés en fonctions et décidés à donner un nouvel élan dans les relations entre leurs deux pays. Elle devrait l'être à nouveau, en septembre, lors de la réunion prévue entre les deux chefs d'Etats. Ari Fleischer a précisé qu'aucune décision n'avait été prise, mais que des représentants au plus haut niveau, des deux pays, allaient étudier les possiblités de résoudre le problème de l'immigration.

« RECONNAÎTRE LA RÉALITÉ »

Cette proposition d'octroi de permis de séjour a rencontré un large écho favorable parmi les dirigeants de la communauté hispanique des Etats-Unis, dont les deux tiers sont des immigrants ou des fils d'immigrants. Si cette décision était confirmée, elle pourrait donner un nouvel appui électoral au Parti républicain, en raison du poids croissant de la minorité hispanique aux Etats-Unis.

Cela étant, George W. Bush devra compter avec l'opposition des durs de son propre parti, opposés à concéder de plus grandes facilités aux immigrants mexicains. Pat Buchanan, l'ancien chef de file de l'aile conservatrice du Parti républicain et ancien candidat à l'investiture présidentielle du Parti de la réforme, a dénoncé ce projet dans des termes vifs. *« Ce qui est en train de se passer, c'est que la politique du gouvernement mexicain consiste à se débarasser de ses pauvres et de ses chômeurs aux Etats-Unis »*, a-t-il déclaré à la chaîne CNN. *« Les Etats-Unis doivent contrôler leurs frontières »*, a-t-il ajouté en demandant d'imposer de grandes limitations à l'immigration en provenance du Mexique.

Cette analyse est contestée par les dirigeants de la communauté hispanique. *« Ce dont nous sommes réellement en train de parler, c'est de reconnaître qu'il y a des millions de personnes qui travaillent, paient des impôts, apportent leur contribution. C'est véritablement l'heure de concilier notre système avec la réalité »*, a déclaré Cecilia Munoz, membre du Conseil national de la race, une puissante association hispanique américaine.

Le président Fox avait, pour sa part, affirmé, dimanche, lors d'une visite aux Etats-Unis, qu'il se battrait pour que les immigrants mexicains puissent bénéficier d'un statut aux Etats-Unis. Il a cependant évité de parler d'amnistie, requête de nombreux Mexicains en situation irrégulière. *« Nous sommes avec vous, nous sommes à vos côtés, nous voulons lutter pour un futur meilleur pour nos enfants »*, a lancé Vicente Fox devant une foule de plus de cinq mille Mexicains. Huit millions de Mexicains sur 32 millions d'Hispaniques vivent actuellement aux Etats-Unis. 1,5 million de Mexicains tentent de franchir chaque année la frontière longue de plus de 3000 kilomètres. Plusieurs centaines d'entre eux meurent dans cette tentative.

Alain Abellard

Israël envoie des renforts d'infanterie et de blindés en Cisjordanie

L'Autorité palestinienne redoute une offensive israélienne de grande envergure. Les troupes dépêchées devaient se rassembler sur une route menant vers la colonie de Gilo, qui a essuyé mardi un tir d'obus de mortier, puis se déployer en divers endroits

Le cabinet de sécurité israélien devait se réunir, mercredi 18 juillet, au lendemain du déploiement de renforts de blindés et d'infanterie en Cisjordanie. Le cabinet, dirigé par le premier ministre, Ariel Sharon, devait notamment *« étudier les moyens de faire face à l'escalade de la violence de la part des Palestiniens »,* ont indiqué des sources officielles. Le secrétaire du gouvernement, Gideon Saar, a affirmé à la radio militaire que les décisions prises *« dépendront entièrement de ce que fera l'Autorité palestinienne pour empêcher les terroristes d'agir à partir des territoires passés sous son contrôle ».* Il a démenti qu'un plan d'invasion de secteurs sous le contrôle de l'Autorité palestinienne soit sur le point d'être lancé. *« Nous ne voulons pas d'escalade mais l'armée doit être prête à faire face à toute éventualité »*, a affirmé M. Saar.

UN RAID d'hélicoptères israéliens sur une maison de Bethléem qui tue quatre membres du Hamas et blesse plusieurs personnes ; le tir d'obus de mortier par des Palestiniens sur le quartier de colonisation israélienne de Gilo, à la périphérie de Jérusalem ; l'envoi, par l'armée israélienne, de renforts d'infanterie et de blindés en Cisjordanie : la journée du mardi 17 juillet a apporté son lot de dramatisation quotidien au conflit israélo-palestinien, déjà passablement grave.

L'envoi de renforts israéliens en Cisjordanie témoigne de l'intention de l'Etat hébreu d'attaquer l'Autorité palestinienne et d'envenimer la situation entre les deux parties, a déclaré Ahmad Abdel Rahman, proche collaborateur du président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. Selon lui, ce déploiement *« massif d'unités militaires, de chars et d'artillerie lourde n'a qu'un seul but : attaquer l'Autorité nationale palestinienne et porter atteinte à l'entité nationale palestinienne ».* Ces renforts, a-t-il prévenu, *« conduisent au bord de l'explosion et donnent à la communauté internationale la grave responsabilité de faire cesser cette agression dont les intentions se font plus claires ».*

Peu auparavant, Tsahal avait envoyé des renforts d'infanterie et de blindés en Cisjordanie, *« au regard des violations flagrantes du cessez-le-feu, aujourd'hui, et du lancement de deux obus de mortier contre la colonie de Gilo aux abords de Jérusalem »*, ont annoncé des responsables militaires israéliens. Les renforts devaient se rassembler sur une route menant vers Gilo, puis se déployer en divers endroits de Cisjordanie, ont ajouté les responsables.

Quelques heures auparavant, des hélicoptères israéliens avaient lancé un raid dit *« préventif »* contre une cellule du Mouvement de la résistance islamique Hamas à Bethléem, tuant quatre militants du mouvement intégriste. L'attaque a détruit la maison où ils se trouvaient et blessé quatorze personnes, dont des enfants. L'Autorité palestinienne a qualifié ce raid d'*« acte de guerre »*. L'armée israélienne a affirmé avoir visé *« le chef de la branche militaire du Hamas à Bethléem et déjoué ainsi, à coup sûr, une tentative d'attentat contre des citoyens israéliens en Israël »*, au lendemain du premier attentat meurtrier en Israël depuis l'entrée en vigueur officielle le 13 juin d'un cessez-le-feu (*Le Monde* du 18 juillet).

Peu après le raid, les Palestiniens ont tiré de Cisjordanie au mortier en direction du quartier de colonisation juive de Gilo, faisant quelques blessés légers, atteints par des éclats de verre. Conformément aux nouvelles consignes de riposte immédiate de l'armée israélienne, des hélicoptères ont mitraillé la localité palestinienne voisine de Beit Jala, sans faire de victime.

Une coalition des principaux mouvements palestiniens a promis de venger les victimes de Bethléem, affirmant considérer *« chaque colon ou soldat »* israélien *« comme une cible ». « A partir de maintenant, le cessez-le-feu* (israélo-palestinien) *n'a plus aucun sens et chaque colon ou soldat sera considéré comme une cible par nos combattants »*, a indiqué un communiqué des Forces nationales et islamiques. Cinq Palestiniens accusés d'avoir aidé Israël à mener le raid ont été arrêtés à Bethléem. Dans la bande de Gaza, des appels à la vengeance et à la poursuite de l'Intifada ont été lancés dans des manifestations organisées par le Hamas.

« UNE LUTTE DURE »

Malgré l'escalade, les Etats-Unis continuent de prodiguer des conseils verbaux. Il appartient aux deux parties de *« diminuer le niveau de la violence »,* a affirmé le porte-parole adjoint du département d'Etat Philip Reeker, appelant *« l'Autorité palestinienne à prendre des mesures pour combattre le terrorisme et la violence et précisant que l'administration américaine continuait d'encourager »* le gouvernement israélien *« à faire preuve de retenue ».*

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a souligné qu'il était impropre de parler de *« retenue »* de l'Etat juif. *« Nous sommes engagés dans une lutte dure dans laquelle nous n'hésitons pas à porter des coups sévères à des terroristes qui préparent des attentats »,* a-t-il déclaré lors d'un entretien téléphonique avec le président George W. Bush.

« Israël va continuer à exercer son droit à l'autodéfense (l'élimination physique d'activistes palestiniens, NDLR), *étant donné que l'Autorité palestinienne n'arrête pas des terroristes et ne fait rien pour prévenir leurs actions »,* a-t-il ajouté, selon un communiqué publié par la présidence du conseil israélienne. *« Israël ne négociera pas sous la pression du terrorisme et de la violence »*, a souligné M. Sharon. Il a toutefois affirmé qu'Israël *« s'efforçait d'éviter une escalade »* et restait engagé envers les recommandations du rapport de la commission internationale Mitchell pour un retour progressif au dialogue.

La campagne israélienne d'éliminations physiques de militants palestiniens, lancée début novembre 2000 et officiellement interrompue pendant près d'un mois, puis de nouveau autorisée par le gouvernement le 20 juin, a coûté la vie, selon l'Autorité palestinienne, à une quarantaine de personnes. – *(AFP, Reuters.)*

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Cérémonie pour Fayçal Husseini à Jérusalem-Est

Malgré une interdiction émanant du ministre israélien de la sécurité intérieure, Uzi Landau, des Palestiniens ont tenu mardi 17 juillet à Jérusalem-Est, occupé par l'Etat juif, une cérémonie en mémoire du haut responsable palestinien, Fayçal Husseini, décédé le 31 mai. Seuls les proches du défunt, qui était membre du comité exécutif de l'OLP chargé du dossier de Jérusalem, ont pu assister à la commémoration, alors que des diplomates, des militants pour la paix et quelques députés israéliens devaient initialement être présents. Plus tôt, la police israélienne avait empêché la manifestation, déclenchant une vive réaction des Palestiniens, qui ont qualifié de *« provocation »* la présence policière.

Selon des témoins, les policiers s'étaient déployés en force autour de la Maison d'Orient, quartier général officieux de l'OLP à Jérusalem-Est où devait avoir lieu la cérémonie, et plusieurs d'entre eux étaient entrés à l'intérieur, provoquant des heurts avec des Palestiniens. – *(AFP.)*

L'Arabie saoudite boude les Etats-Unis de George W. Bush

ANALYSE

Riyad reproche à Washington son attitude envers les Palestiniens et d'abuser de ses « amitiés » arabes

ABDALLAH BEN ABDEL AZIZ, le prince héritier saoudien, a beau affirmer qu'une visite *« qui n'a pas eu lieu aujourd'hui peut toujours avoir lieu demain »*, le fait qu'à ce jour il ne se soit pas rendu à Washington pour y rencontrer le président George W. Bush est un signe : l'Arabie saoudite est mécontente de la manière dont la nouvelle administration gère la crise du Proche-Orient et de la quasi-impunité dont jouit Israël aux yeux des Etats-Unis. En mai, le prince avait même carrément décliné une invitation à se rendre à Washington. Les relations entre les deux pays ont atteint un point de dégradation tel que l'ancien président George Bush – le père – a dû, selon le *New York Times*, appeler le prince Abdallah pour le rassurer sur les sentiments de son fils à son égard.

Dans un récent entretien au *Financial Times*, le prince héritier n'avait pas mâché ses mots. Il est des choses, a-t-il dit, qu'*« il nous est difficile de comprendre : comment le monde peut-il se boucher les oreilles lorsque les avions les plus modernes et les chars les plus puissants* (israéliens) *bombardent des maisons et des quartiers de civils* (palestiniens) *isolés ? Comment certains* (principalement les Etats-Unis et Israël) *exigent de l'Autorité palestinienne d'assurer la sécurité et d'assumer les fonctions d'un Etat après que les Israéliens l'eurent privée d'armes et de toute source de revenus ? ».* Et de prévenir qu'aussi longtemps qu'Israël *« continuera de saboter les efforts de paix »* il ne faudra pas compter sur son pays pour user de la *« crédibilité dont il jouit au sein du monde arabe et musulman »* pour *« convaincre tout le monde de s'asseoir à la table des négociations ».*

Les choses étant ce qu'elles sont, rien ne sert, de son point de vue, de se rendre à Washington en l'absence d'un *« climat »* qui garantisse le succès d'une telle visite. Ce qui veut dire, entre les lignes, que le prince Abdallah sait par avance, pour l'avoir expérimenté dans le passé, que ce que les dirigeants américains attendent essentiellement de son pays – comme d'ailleurs de l'Egypte et de la Jordanie, dont les chefs d'Etat ont été reçus à la Maison Blanche –, c'est de « raisonner » les Palestiniens et de les convaincre d'arrêter les « violences » anti-israéliennes.

Vu la *« démesure »*, de l'avis quasi général, des moyens mis en œuvre par l'Etat juif pour réprimer les Palestiniens, les pays arabes, si proches soient-ils de Washington, ne sont plus disposés à jouer les pompiers côté palestinien.

DES LIMITES INFRANCHISSABLES

L'Arabie saoudite est sans doute le plus proche de ces « amis » – *« Nos relations sont anciennes, fortes et fondées sur des intérêts fondamentaux communs et ne sauraient être facilement mises en péril »*, a réaffirmé le prince au *Financial Times.* Mais il est des limites infranchissables, d'autant que, d'une part, la *« rue »* gronde contre les excès israéliens et risque de se retourner contre ses propres dirigeants et que, d'autre part, les Etats-Unis usent et abusent de leur « amitié » avec Riyad.

De fait, le 21 juin, sans en avoir informé les dirigeants saoudiens ni même coordonné son enquête avec la leur, du moins d'après le ministre saoudien de l'intérieur, Nayef Ben Abdel Aziz, l'attorney general américain, John Ashcroft, avait annoncé l'inculpation de quatorze personnes, dont treize Saoudiens, dans l'attentat qui, en 1996, avait tué dix-neuf militaires américains à Dahran, en Arabie saoudite.

A en croire M. Ashcroft, l'Iran est partie prenante de cet attentat. Le ministre de la défense, Sultan Ben Abdel Aziz, pourtant réputé très proche de Washington, s'était aussitôt indigné de la décision américaine, faisant valoir que les Etats-Unis ont le droit d'examiner l'affaire, *« non de prendre une quelconque mesure la concernant »*. Les accusés, à l'exception de trois qui sont en fuite, sont détenus en Arabie saoudite et leur procès doit se tenir prochainement.

Depuis quatre ans, l'affaire de Dahran est un sujet d'irritation réciproque entre les deux pays. Régulièrement, Washington a laissé filtrer des informations sur l'implication de l'Iran dans cette affaire ; ces informations ont été tout aussi régulièrement démenties par Riyad, pour qui l'enquête n'était pas close. En prononçant carrément des inculpations, la justice américaine a poussé le bouchon trop loin aux yeux des Saoudiens.

C'est la réponse du berger à la bergère, a commenté l'éditorialiste Turki El Hamad, dans le quotidien saoudien *El Chark el Aousat.* Le moment choisi par la justice américaine n'a rien à voir avec l'enquête elle-même. Il est éminemment politique et constitue une riposte à la fois aux remarques *« inamicales »* du royaume à l'endroit de Washington, au rapprochement entre l'Arabie saoudite et l'Iran, et à ce que les Etats-Unis considèrent globalement comme un durcissement arabe vis-à-vis d'Israël.

S'achemine-t-on pour autant vers une rupture entre les deux « amis de soixante-neuf ans » ? Assurément non. Le royaume est quasi organiquement lié aux Etats-Unis, qui assurent la protection de son territoire, et ses réserves pétrolières sont indispensables à l'économie américaine et occidentale. *« Nous avons besoin de leur pétrole et eux de notre protection »*, disait un diplomate américain, Marshall Wylie, vers la fin des années 1970. C'est encore plus vrai depuis l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990.

SOLLICITUDE À L'ÉGARD DES QUINZE

Les protestations saoudiennes iront donc difficilement au-delà du coup de menton un peu plus prononcé qu'à d'autres occasions. Le prince Abdallah ne s'est certes toujours pas rendu à Washington, mais il ne s'en est pas moins entretenu fin juin à Paris avec le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, de retour d'un bref séjour au Proche-Orient. Une nouvelle fois, le prince a dit son dépit à l'égard d'Israël et plus particulièrement du premier ministre, Ariel Sharon, dépit dont il s'était déjà confié au président Jacques Chirac.

La sollicitude dont il fait preuve, au demeurant, à l'endroit de l'Union européenne, qu'il appelle à jouer un rôle *« plus efficace »* au Proche-Orient, est sans doute un avertissement indirect de plus à l'adresse des Etats-Unis. Aucune administration américaine, fût-elle républicaine ou démocrate, n'a en effet jamais manifesté d'enthousiasme particulier pour un rôle européen dans la région.

Mouna Naïm

Des chômeurs égyptiens en colère font reculer le gouvernement

Les autorités ont été contraintes de réduire le plafond d'âge des emplois-jeunes dans l'administration

LE CAIRE
de notre correspondant

Le gouvernement égyptien a annulé, lundi 16 juillet, le plafond d'âge pour l'embauche dans l'administration, mesure qui, deux jours auparavant, avait provoqué des manifestations de chômeurs dans plusieurs provinces du delta du Nil.

Les manifestations les plus violentes ont eu lieu à Zaqaziq, la capitale de la province de Charquéya (nord-est du delta). L'intervention musclée des brigades anti-émeutes, qui ont eu recours aux grenades lacrymogènes, a fait vingt-deux blessés.

Tout est parti d'une annonce populiste du gouvernement : la création de 170 000 emplois-jeunes, alors que l'administration, avec 4,1 millions de fonctionnaires, croule sous les sureffectifs. Mais cette « bonne nouvelle » a eu l'effet contraire de celui recherché, le ministre du développement administratif ayant plafonné les candidatures à vingt-quatre ans pour les détenteurs de diplômes intermédiaires et à vingt-huit ans pour les universitaires.

Les demandeurs d'emploi, qui avaient dépassé cette limite d'âge, se trouvaient privés de tout espoir de décrocher un poste dans l'administration ; une catastrophe pour des centaines de milliers de diplômés, dont certains attendent un emploi dans la fonction publique depuis 1984. C'est en effet cette année-là que le gouvernement a cessé de recruter automatiquement tous les nouveaux diplômés, comme cela avait été le cas depuis les nationalisations de 1962.

Des milliers de chômeurs de la génération sacrifiée sont alors spontanément descendus dans les rues de plusieurs villes du delta pour exprimer leur colère devant les agences pour l'emploi.

LA CRAINTE D'UN DÉRAPAGE

Face à ces manifestations, les premières du genre en Egypte, le gouvernement a immédiatement cédé, après la réunion d'une cellule de crise à laquelle participaient notamment le premier ministre, le ministre de l'intérieur et celui de l'information (chargé principalement de la propagande). Parallèlement, le président Hosni Moubarak a relevé de ses fonctions, mardi 17 juillet, le gouverneur de Charquéya, théâtre des heurts les plus violents.

On se serait attendu à une plus forte résistance de la part d'un régime autoritaire. Mais le gouvernement navigue en réalité au jugé. Il n'y a pas de sondage pour évaluer l'ampleur d'un quelconque phénomène social.

Même les chiffres sur le chômage (officiellement 7,4 % de la population active) ne reflètent pas la réalité, affirment des experts indépendants. Ils soulignent que le plus grave est le sous-emploi d'une bonne partie des 17 millions d'actifs. Cela est notamment sensible à la campagne et dans les milieux sociaux les plus défavorisés, qui ont de plus en plus de difficultés à joindre les deux bouts.

Par ailleurs, l'absence de relais démocratiques capables d'amortir les troubles sociaux fait du scénario d'un dérapage incontrôlé la hantise du régime. Il a fallu l'intervention de l'armée pour réprimer, dans le sang, les émeutes du pain de 1977 et des conscrits de la police en 1985. Le régime n'est pas disposé à prendre un tel risque, surtout en période de tension régionale.

Le gouvernement va devoir maintenant trouver les moyens de créer le double des emplois prévus, tâche quasi impossible en pleine crise économique. Mardi, la Bourse a atteint son niveau le plus bas depuis sept ans.

Mais une autre question, plus importante encore, est désormais posée : le seuil de tolérance des Egyptiens, réputés d'une patience à toute épreuve, a-t-il été atteint ? Beaucoup d'observateurs commencent à le penser.

Alexandre Buccianti

La Pologne a du mal à assainir son économie avant son entrée dans l'Union européenne

La monnaie, le zloty, a perdu du terrain sur fond de crise larvée

Le déficit budgétaire ne cesse de se creuser en Pologne. Le zloty, la monnaie polonaise, s'est effondré, et quelques mauvais indices ont fait naître l'inquiétude sur la santé économique du pays. Ce qui risque de freiner la marche de la Pologne vers l'Union européenne, d'autant que l'opposition ne s'est pas privée de jeter de l'huile sur le feu. Des élections législatives sont prévues le 23 septembre. L'alliance de gauche part favorite.

VARSOVIE
correspondance

L'économie polonaise vient de recevoir un sérieux avertissement, dans un contexte de crise des pays émergents. Longtemps surévalué, le zloty s'est brusquement effondré. La monnaie locale a perdu, en une semaine, 10 % de sa valeur par rapport au dollar et à l'euro. Un trou béant au budget de l'Etat, un déficit en hausse des transactions courantes, la croissance et les privatisations qui marquent le pas : autant de facteurs qui risquent de ralentir la marche forcée de la Pologne vers l'Union européenne.

Il a suffi de quelques hésitations du gouvernement polonais sur le budget, de quelques déclarations incendiaires de l'opposition, pour qu'un petit vent de panique souffle sur le marché des changes. Les spéculateurs étrangers, inquiets des signes de crise dans les autres pays émergents et par les mauvais indices de l'économie polonaise, se sont mis à vendre du zloty, lequel bénéficiait jusqu'ici des taux d'intérêt élevés.

DÉFICIT BUDGÉTAIRE

La situation reste précaire, bien que la tempête se soit un peu calmée après la décision prise par le gouvernement, le 12 juillet, d'amender le budget de 2001 pour en accroître le déficit de 8,6 milliards de zlotys, soit de 2,4 milliards d'euros. *« Le manque de recettes budgétaires risque d'être plus élevé et atteindre, selon le scénario le plus pessimiste, environ 17 milliards de zlotys »*, a expliqué le communiqué officiel. Le déficit budgétaire annuel prévu au niveau de 20,5 milliards de zlotys (3 milliards d'euros) a, de fait, déjà été épuisé à 91 %. Une mission du Fonds monétaire international a constaté en mai, à Varsovie, que la situation économique de la Pologne était *« très difficile »* et que, pour y faire face, le gouvernement polonais devait impérativement limiter les dépenses publiques.

L'amendement au budget 2001 doit obtenir sans problème l'aval du Parlement, mais le trou à boucher risque d'être deux fois plus important. Le gouvernement devra procéder à des coupes claires dans les dépenses. Ce qui apparaît comme une opération suicide à deux mois des élections. La plupart des analystes estiment que le marché ne pourra absorber des bons du Trésor – destinés à financer le déficit – pour une somme supérieure à 9 milliards de zlotys.

Rien d'étonnant, donc, que le conseil des ministres ait temporisé au maximum avant de décider d'accroître le déficit budgétaire. Il faudra néanmoins couper dans les dépenses. Ce choix a été laissé au ministre des finances, qui devra décider *« au coup par coup »*. Cette solution évasive risque de maintenir les incertitudes sur le zloty. Il s'est un peu redressé après la publication, le 16 juillet, du taux d'inflation en juin, meilleur que prévu (6,2 %). Mais tout dépend désormais de la balance des transactions courantes, que la banque centrale publiera à la fin du mois.

A l'approche des élections législatives fixées au 23 septembre, la droite conservatrice qui gouverne le pays depuis quatre ans a le couteau sur la gorge. Le parti AWSP, du premier ministre Jerzy Buzek, qui rassemble ce qui reste de la coalition AWS (formée autour du syndicat Solidarsnoc et victorieuse aux dernières élections), risque d'être carrément éliminé du nouveau Parlement et lutte pour sa survie dans des conditions difficiles. Chaque jour lui apporte son lot de mauvaises nouvelles : affaires de corruption, querelles entre ministres, une économie chancelante sur fond de conflits sociaux larvés.

La situation est propice à l'alliance de la gauche, qui regroupe le Parti social-démocrate SLD (ex-communiste) du président de la République, Aleksander Kwasniewski, et le Parti socialiste UP. Le chef du SLD, Leszek Miller, sans doute le futur premier ministre polonais, ne mâche pas ses mots et ne rate aucune occasion pour attaquer la droite au pouvoir.

DÉDRAMATISATION

Se laissant emporter par son élan, c'est lui qui a mis le feu aux poudres en présentant la Pologne comme un pays au bord du gouffre. Conjuguées avec les mauvaises nouvelles économiques venant d'Amérique latine et de Turquie, ses déclarations avaient provoqué, le 6 juillet, l'effondrement de la monnaie de près de 5 % en une journée. Le président Kwasniewski, un ancien communiste qui entretient des relations tendues avec M. Miller, s'est efforcé de calmer le jeu et de rassurer les marchés.

« Il n'existe pas de menace de crise économique en Pologne, qui demeure un pays sûr pour les investissements étrangers », a-t-il martelé. *« Il ne faut pas agiter le mot "crise" pour rien »*, a averti le chef de l'Etat en affirmant que l'économie polonaise restait en situation de croissance, même si celle-ci est moindre que prévu et que la baisse du zloty est *« tout à fait normale »*.

Michel Gara

La gauche, grande favorite des législatives

La coalition de gauche de l'Alliance sociale-démocrate (SLD, opposition ex-communiste) et de l'Union du travail (UP, socialiste) recueille 44 % des intentions de vote à deux mois des législatives du 23 septembre selon un sondage réalisé du 7 au 9 juillet. La cote de la gauche est néanmoins en baisse par rapport aux sondages de juin et retombe sous la barre de la majorité absolue à la Diète (chambre basse). La formation centriste libérale, la Plate-forme civique (PO) fondée au début de l'année, se situe en deuxième position avec 16 %, alors que le Parti paysan (PSL) recueille 15 % des intentions de vote. La droite catholique (AWSP), bloc au pouvoir dans un gouvernement minoritaire, obtiendrait 6 %, soit moins que les 8 % nécessaires à un bloc de partis pour entrer au Parlement.

L'Union pour la liberté (UW, libéral), de l'ex-ministre des affaires étrangères, Bronislaw Geremek, est créditée de 5 %, juste au seuil d'éligibilité pour un parti. – *(AFP.)*

Le président yougoslave désigne le chef du gouvernement

BELGRADE. Le Monténégrin Dragisa Pesic a été chargé, mardi 17 juillet, par le président fédéral, Vojislav Kostunica, de former le nouveau gouvernement yougoslave. M. Pesic succède à Zoran Zizic, qui avait démissionné le 29 juin en signe de protestation contre le transfèrement, la veille, de l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic au Tribunal pénal international (TPI) de La Haye. MM. Pesic et Zizic sont membres du Parti socialiste populaire (SNP) du Monténégro, ancien allié de M. Milosevic. Le nouveau chef du gouvernement yougoslave, qui occupait le poste de ministre des finances dans le précédent cabinet fédéral, devrait présenter les membres de son équipe et son programme au cours de la semaine prochaine. Une des priorités du nouveau gouvernement sera de préparer un projet visant à redéfinir les relations entre la Serbie et le Monténégro, qui forment la République fédérale de Yougoslavie. – *(AFP.)*

Mandat d'arrêt contre un chef de l'opposition iranienne

TÉHÉRAN. Le tribunal révolutionnaire de Téhéran a lancé, mardi 17 juillet, un mandat d'arrêt contre Ibrahim Yazdi, chef du Mouvement pour la libération de l'Iran (MLI, opposition), qui se trouve actuellement aux Etats-Unis, où il se fait soigner d'un cancer. La justice iranienne avait affirmé en avril que M. Yazdi, ancien ministre, est accusé d'*« action contre la sécurité intérieure de l'Etat iranien »*, comme une soixantaine d'autres membres de l'opposition. *« L'Iran prendra des mesures pour obtenir son extradition par l'intermédiaire d'Interpol »*, a affirmé le tribunal dans un communiqué.

Par ailleurs, le journaliste réformateur Akbar Ganji a été condamné par un tribunal de Téhéran à six ans de prison ferme pour *« avoir collecté des informations classées confidentielles en vue de porter atteinte à la sécurité de l'Etat »*. Il avait été condamné en janvier par le tribunal révolutionnaire à dix ans de prison et à cinq ans d'exil intérieur, et avait vu, en mai, sa peine ramenée en appel à six mois. – *(AFP.)*

Cuba : la Maison Blanche suspend un chapitre de la loi Helms-Burton

WASHINGTON. Le président américain, George W. Bush, a suspendu, lundi 16 juillet, pour six mois l'un des chapitres les plus controversés de la loi dite Helms-Burton, adoptée en mars 1996 pour renforcer l'embargo américain contre Cuba mis en place depuis 1962. Le titre III de cette loi, autorise des citoyens américains ayant possédé des propriétés à Cuba avant la révolution de 1959 de tenter d'obtenir des dédommagements d'entreprises étrangères opérant sur ces propriétés confisquées. Le caractère extraterritorial de cette mesure avait provoqué une réaction violente des alliés de Washington : l'Europe, le Canada et le Mexique. Au nom de l'intérêt supérieur des Etats-Unis, l'ancien président Clinton avait, depuis 1996, prolongé huit fois la suspension du titre III.

A la veille de son deuxième voyage en Europe, George W. Bush, qui veut incarner une politique de plus grande fermeté envers Cuba, n'a pas eu d'autre solution que d'ignorer les appels des Américains d'origine cubaine et de confirmer la politique suivie par Bill Clinton. – *(AFP, AP.)*

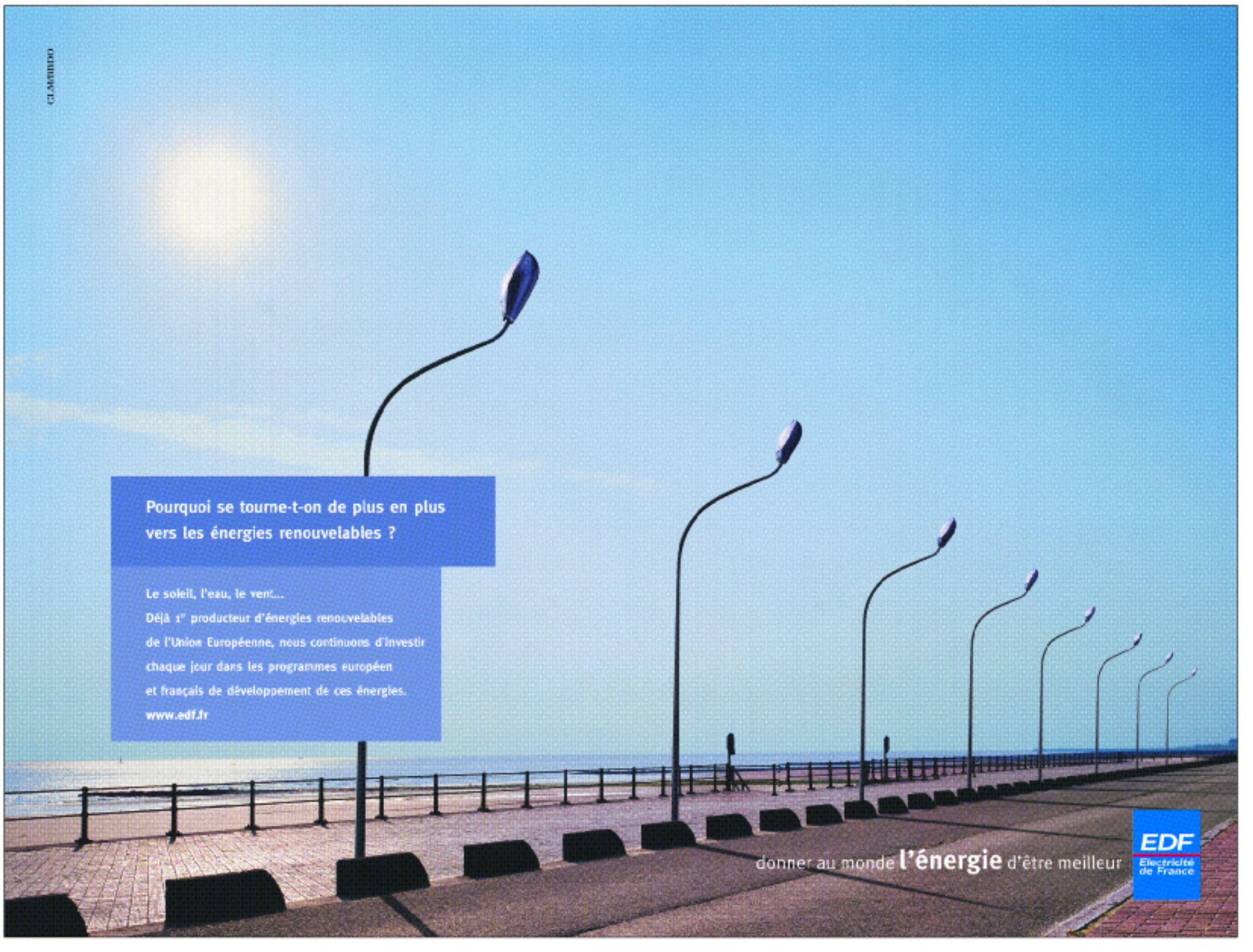

AFFAIRES **Les trois juges chargés de l'enquête sur les voyages de Jacques Chirac et de ses proches se sont déclarés, mardi 17 juillet, *« incompétents »* pour poursuivre leurs investigations en convoquant le chef de l'Etat. ● LE PROCUREUR de Paris a annoncé son intention d'interjeter appel de l'ordonnance rendue par ces magistrats. ● UNE EXPERTISE commandée par les juges fait état d'un montant de 2 839 189 francs pour l'ensemble des voyages du président et de ses proches recensés dans la comptabilité de l'agence de M. Foulatière. ● CE RAPPORT contredit les affirmations du chef de l'Etat : le 14 juillet, M. Chirac avait assuré que les sommes en jeu étaient très inférieures. ● L'ÉLYSÉE a annulé récemment le déplacement officiel que devait effectuer au Japon le président de la République au mois d'août et le séjour privé qui devait le prolonger.**

En se déclarant « incompétents », les juges offrent un répit à M. Chirac

Les trois magistrats qui enquêtent sur l'affaire des billets d'avion payés en liquide par le chef de l'Etat ont renoncé, mardi 17 juillet, à le convoquer en qualité de « témoin assisté ». Ils relèvent l'existence d'« indices rendant vraisemblable sa participation » à des infractions pénales

LA CONTROVERSE est – provisoirement – résolue. Les juges d'instruction Armand Riberolles, Marc Brisset-Foucault et Renaud Van Ruymbeke, chargés de l'enquête sur les marchés de la région Ile-de-France, dont l'épisode des voyages de Jacques Chirac et de ses proches constitue l'un des volets, se sont déclarés *« incompétents »*, mardi soir 17 juillet, pour prolonger leurs investigations sur des faits visant le président de la République. Dans une ordonnance de 18 pages, aussitôt communiquée au parquet de Paris, les trois magistrats ont dénoncé l'existence d'*« indices rendant vraisemblable la participation de M. Chirac »* aux infractions dont ils sont saisis. Cette décision offre à l'Elysée un répit en forme de sursis, dans l'attente d'une décision à venir de la Cour de cassation et sous la menace persistante d'une saisine de la Haute Cour de justice.

Au terme de trois semaines de conjectures, qui ont suscité un affrontement ouvert entre les deux plus haut responsables du parquet à Paris, le procureur Jean-Pierre Dintilhac et le procureur général Jean-Louis Nadal, les juges ont signifié qu'ils renonçaient, pour l'heure, à convoquer le président en qualité de *« témoin assisté »*. L'hypothèse d'une telle audition avait été évoquée par eux – et jugée *« nécessaire à la manifestation de la vérité »* – le 22 juin, après la découverte des nombreux règlements en espèces effectués, entre 1992 et 1995, auprès d'une agence de voyages de Neuilly (Hauts-de-Seine), au sein de laquelle officiait le voyagiste attitré de M. Chirac et de son entourage, Maurice Foulatière.

CONTRE-PIED DES RÉQUISITIONS

Modérée sur le fond mais tranchante sur la forme, puisqu'elle met en exergue des « indices » supplémentaires contre M. Chirac dans une nouvelle affaire, l'option retenue par les juges d'instruction prend le contre-pied des réquisitions du procureur Dintilhac, qui avait estimé, le 10 juillet, que *« rien, juridiquement, ne s'oppose à l'audition du président de la République en qualité de témoin assisté »*. Les trois magistrats ont, en revanche, épousé le point de vue du procureur général, qui s'était clairement opposé au principe d'une convocation du chef de l'Etat, écrivant, dans sa réponse communiquée au procureur le 9 juillet : *« Il m'apparaît, en l'état du droit, acquis que le privilège de juridiction dont jouit le président de la République, en vertu de l'article 68 de la Constitution tel qu'explicité par la décision du conseil constitutionnel du 22 janvier 1999, interdit à tout magistrat de l'ordre judiciaire tout acte tendant à la mise en cause pénale du chef de l'Etat. »*

A l'instar du procureur général – et à l'inverse du procureur –, les trois juges d'instruction ont estimé, dans leur *« ordonnance d'incompétence »* que la notion de *« mise en cause »* devait s'appliquer au statut de *« témoin assisté »*, excluant ainsi la possibilité d'interroger le chef de l'Etat dans ce cadre juridique, à mi-distance de l'audition du simple témoin et de la mise en examen. Un arrêt rendu le 29 juin par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris a rejeté une demande d'audition de M. Chirac formée par une partie civile dans l'enquête sur la Sempap (société d'économie mixte de la Ville de Paris qui semble avoir subi d'importants détournements). C'est cette même juridiction qui aura à statuer sur l'appel annoncé de M. Dintilhac contre l'ordonnance des trois juges sur l'affaire des voyages. Quelle que soit le sens de son arrêt – qui devrait, selon toute vraisemblance, réaffirmer l'interdiction faite à un juge ordinaire *« tout acte d'instruction »* visant le chef de l'Etat – la Cour de cassation sera ensuite saisie pour trancher ce litige désormais épineux.

Mais si cet enchaînement apparaît inéluctable, la question du calendrier, elle, reste incertaine. Si les délais étaient volontairement raccourcis à tous les stades, la haute juridiction pourrait examiner la question à la fin de cette année. Mais étant déjà saisie d'un pourvoi contre l'arrêt rendu dans le dossier de la Sempap, elle pourrait s'être prononcée dans l'intervalle sur le statut pénal du président et les modalités de l'application de la jurisprudence du Conseil constitutionnel par les juridictions ordinaires. Dans le cas où la Cour de cassation écarterait la compétence des juges d'instruction, elle ouvrirait grand la porte à une saisine de la Haute cour de justice. Mais la mise en œuvre de la procédure de mise en accusation du chef de l'Etat devant cette juridiction d'exception nécessiterait le vote d'une résolution adoptée en termes identiques par l'Assemblée nationale et le Sénat – la droite disposant d'une large majorité dans cette seconde assemblée.

Pour l'heure, l'ordonnance des trois magistrats de l'affaire des voyages s'ajoutant à celles déjà émises par les juges Desmure et halphen dans les instructions relatives au financement du RPR et aux HLM de Paris, le député (PS) de Saône-et-Loire Arnaud Montebourg, qui s'efforce depuis plusieurs mois de collecter les 58 signatures de députés indispensables à la proposition d'une telle résolution, se voit offrir un nouvel argument, au moment où la cohabitation, sous la pression des « affaires », s'est subitement tendue.

H. G.

Le procureur fait appel de l'ordonnance des juges

Le procureur de la République à Paris, Jean-Pierre Dintilhac, a annoncé, mercredi matin 18 juillet, son intention d'interjeter appel *« dans la journée »* de l'*« ordonnance d'incompétence »* rendue par les juges d'instruction Armand Riberolles, Marc Brisset-Foucault et Renaud Van Ruymbeke dans l'enquête sur les voyages de M. Chirac et de ses proches réglés en argent liquide.

M. Dintilhac avait considéré, le 10 juillet, dans ses réquisitions que l'audition du chef de l'Etat en qualité de témoin assisté était *« possible en droit »*. Dans un communiqué diffusé le même jour, il avait indiqué que *« dans l'hypothèse où* [les juges] *se déclareraient incompétents, contrairement à* [ses] *réquisitions,* [il] *serait alors en mesure de faire appel »*. Le chef du parquet de Paris était en désaccord sur ce point avec son supérieur hiérarchique, le procureur général de Paris, Jean-Louis Nadal, qui avait estimé *« discutable »* l'analyse juridique de son subordonné (*Le Monde* du 11 juillet).

Une expertise remise aux magistrats recense les voyages du président et de ses proches et contredit sa défense

L'EXPRESSION et le geste ont frappé : *« Ce n'est pas qu'elles se dégonflent, elles font pschitt »*, a assuré Jacques Chirac, le 14-Juillet, à propos des sommes visées par l'enquête sur ses voyages. Durant les jours qui avaient précédé l'intervention télévisée du président de la République, porte-parole officiels et officieux de l'Elysée avaient préparé le terrain, diffusant dans les milieux politiques et auprès des journalistes la rumeur selon laquelle les soupçons des juges étaient en passe de *« se dégonfler »*. D'une estimation à 2,4 millions de francs, disaient-ils, les sommes versées en argent liquide pour des voyages concernant le chef de l'Etat lui-même et son entourage immédiat étaient déjà *« tombées »* à 1,2 million, au lendemain des premières auditions de collaborateurs du chef de l'Etat et de sa fille Claude (*Le Monde* des 12 et 13 juillet). La réalité est pourtant inverse : remise aux juges d'instruction le 2 juillet, une expertise judiciaire a conduit les enquêteurs à revoir à la hausse les montants concernés, totalisant à 2 839 189 francs les paiements effectués en espèces au profit de M. Chirac, de sa famille et de son entourage. Loin d'être remis en question par les premières dépositions des proches du président, ce chiffre a été déterminé par l'expert-comptable mandaté par les juges au terme de l'examen détaillé des archives et documents internes de l'agence de Neuilly (Hauts-de-Seine), Gondard Voyages, discrètement saisies au cours d'une perquisition, le 4 juillet, dans un entrepôt de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Dans ses conclusions, l'expert relève que *« de nombreuses factures portent des libellés occultant l'identité du ou des bénéficiaires réels des voyages »*, de sorte que son analyse *« ne peut pas être considérée comme exhaustive »*. L'utilisation de pseudonymes multiples dissimulant M. et Mme Chirac dans les registres de l'agence pourrait même laisser supposer que le total énoncé par l'expert soit inférieur à la somme des versements d'espèces réellement effectués à leur profit.

Entre le mois de décembre 1992 et le mois de juillet 1995, l'agence a perçu quelque 5,3 millions de francs de règlements en espèces, indique le rapport. Relevant qu'*« un certain nombre de personnes* [y] *étaient coutumières de ce genre de pratiques »*, l'expert précise que les 2,8 millions attribués à l'entourage du chef de l'Etat incluent : la part de *« M. et Mme Chirac et leurs proches »*, soit 2 329 144 francs ; celle du sénateur (RPR) Maurice Ulrich, conseiller à l'Elysée, soit 339 458 francs ; celle d'Elisabeth Friederich, journaliste à l'Agence France-Presse (AFP) et amie de longue date du président, fixée à 170 587 francs.

Le rapport remis aux juges signale cependant qu'une part importante des archives de l'agence de Neuilly a été portée manquante. L'expert affirme n'avoir pu *« répondre que partiellement à* [sa] *mission »* dans la mesure où les *« journaux de caisse »* – qui auraient pu permettre de reconstituer l'intégralité des dépôts d'espèces – couvrant la période 1989-1992 *« n'ont pas été retrouvés »*. Un *« grand nombre »* des factures réglées en argent liquide semble également avoir disparu, relève-t-il.

L'absence inexpliquée de ces documents intrigue d'autant plus les enquêteurs que l'antériorité des interventions de l'agence au service de M. Chirac – et de son correspondant attitré, Maurice Foulatière – paraît établie. Reconstituée par l'expert, la liste des vols et séjours visés par l'enquête judiciaire comprend – sous réserve de l'identification complète des faux noms inscrits par M. Foulatière – au moins quatre opérations concernant M. Chirac à titre personnel et dont les registres de l'agence mentionnent expressément le nom : un voyage à Agadir (Maroc) avec son épouse, en décembre 1993, dont la commande avait été libellée au nom d'un *« M. Benisse, Knightsbridge, Londres »*, payé 34 850 francs ; le fameux voyage à New York, en juillet 1993, effectué en Concorde avec sa fille Claude, dont la facture mentionnait *« MM. Bernolin et Pierac »*, payé (en deux versements) 119 339 francs ; un déplacement à Rome, en février 1994, avec son épouse et une délégation de la mairie de Paris, dont la facture fut adressée à l'Hôtel de Ville, sous l'intitulé *« Chiariva »* ; enfin, un séjour en 1992 dans le sultanat d'Oman, qui avait déjà attiré l'attention, au début de l'année 1993, sur les vacances privées de M. Chirac.

> Un rapport judiciaire a conduit les enquêteurs à revoir à la hausse les montants concernés, totalisant à 2 839 189 francs les paiements effectués en espèces

Du 26 décembre 1992 au 3 janvier 1993, le président du RPR s'était rendu dans ce micro-Etat pétrolier du golfe Persique avec son épouse, dans des conditions financières confuses. Réagissant à la parution d'un article du *Canard Enchaîné*, le service de presse du RPR invoquait alors un *« voyage de loisir et de travail »*, dont le coût aurait été acquitté *« par une tierce personne dont le maire de Paris ne* [souhaitait] *pas dire le nom »*, avant qu'Alain Juppé, secrétaire général du parti gaulliste, ne précise que le voyage avait été *« payé par le RPR »* (*Le Monde* du 16 février 1993). L'enquête judiciaire démontre aujourd'hui que les frais de séjour (112 000 francs), incluant l'hôtel, la location de voitures avec chauffeur et d'un hélicoptère furent réglés en espèces à l'agence de Neuilly, avec plusieurs mois de retard, en mai 1993. Les factures, elles, avaient été libellées le 19 mars précédent, sous des noms à consonance arabe : *« Ali Sadiq »* et *« Ali Ahmed Alaradi »* – ce dernier domicilié dans l'émirat de Bahrein.

La liste établie par l'expert-comporte, en outre, un voyage à Tokyo, au mois d'août 1994, dont la commande mentionne *« M. et Mme Chaudron »*, pseudonyme masquant à peine le nom de jeune fille de Bernadette Chirac (Chodron de Courcel), qui figure par ailleurs, sous divers intitulés, à sept reprises dans les archives de l'agence, pour des séjours à Madère (107 460 francs), New York (61 680 francs), au Japon, à Hakone (188 760 francs), New York encore (175 200, puis 156 200 francs), en compagnie de Claude Pompidou, veuve de l'ancien président de la République, Tokyo (117 166 francs) et Saint-Pétersbourg (72 645 francs). S'y ajoutent deux voyages de Claude Chirac – celui de New York en 1993 et un vers l'Espagne, la même année, avec une ancienne collaboratrice de son père, Christiane Stahl (64 540 francs) – et des vacances à l'île Maurice pour la mère de Mme Chirac et l'un de ses neveux (173 150 francs).

Outre le sénateur (RPR) Maurice Ulrich, dont la villégiature sur la même île avec sa famille, en 1992, fut facturée 339 548 francs, apparaissent aussi l'actuelle chef du cabinet de M. Chirac, Annie Lhéritier, pour des séjours à Biarritz et à Madère (68 860 francs au total), Pierre Figeac, secrétaire général de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), longtemps présidée par M. Chirac, pour des vols vers la Crète et le Maroc (51 240 francs au total), ainsi qu'Elisabeth Friederich, pour des séjours à Rome, à Tozeur (Tunisie) et à l'île Maurice – ce dernier en compagnie d'une journaliste du *Figaro*. Evoquant les voyages qu'il lui *« est arrivé d'offrir à tel ou tel de* [ses] *collaborateurs »*, M. Chirac y avait opposé d'autres séjours que *« certains de* [ses] *collaborateurs avaient commandés* [...] *et payés »*. Il reste aux juges à effectuer ce distinguo – et à déterminer l'origine des fonds utilisés.

H. G.

Sous la pression des « affaires », le chef de l'Etat a discrètement annulé un voyage au Japon

L'AFFAIRE des voyages aura gâché les vacances du président de la République. En pleine tourmente politico-judiciaire, l'Elysée a annulé, en catimini, le déplacement officiel que devait effectuer Jacques Chirac au Japon au début du mois d'août, et le séjour privé d'une semaine qui devait le prolonger. Le chef de l'Etat devait participer, le 3 août, à la conférence internationale organisée à Kyoto par l'Université des Nations unies (UNU) sur le thème du *« dialogue des civilisations »*. La visite devait éventuellement inclure une rencontre à Tokyo avec le premier ministre, Junichiro Koizumi. Elle devait s'achever par une villégiature de six jours dans un luxueux *ryokan* (auberge) situé sur la presqu'île d'Izu, au sud-ouest de la capitale, à laquelle M. Chirac a dû renoncer – *« sur l'insistance de ses conseillers »*, a confié au *Monde* une source proche de la présidence.

Contestant avoir modifié l'agenda présidentiel sous l'influence des « affaires », le cabinet du chef de l'Etat affirme que son déplacement au Japon n'incluait, *« a priori, aucun séjour privé »* et qu'il n'a été supprimé qu'après l'annonce, venue de Tokyo, d'une tournée en Europe du chef du gouvernement nippon, au cours duquel M. Koizumi a effectivement rencontré Jacques Chirac et Lionel Jospin, les 2 et 3 juillet (*Le Monde* du 4 juillet). *« Dès que nous avons su que le premier ministre japonais viendrait à Paris, la visite du président au Japon n'avait plus d'intérêt »*, déclarait le service de presse de l'Elysée, le 13 juillet, assurant avec force que ce renoncement était *« sans rapport »* avec les récents événements judiciaires, dont la divulgation aurait été *« nettement postérieure »*.

DÉCISION PRÉCIPITÉE

Plusieurs faits – et la simple chronologie – contredisent cette version apaisante. D'abord, l'objet principal du voyage présidentiel n'était pas l'entretien avec le premier ministre nippon, qui ne semble jamais être allé au-delà de l'hypothèse de travail, mais bien la conférence de Kyoto, qui devait marquer le cinquantenaire de l'adhésion du Japon à l'Unesco. La présence du *« president of France »* était d'ailleurs mentionnée sur le programme provisoire préparé par l'UNU, avant que le siège de l'Unesco, à Paris, n'alerte les organisateurs de la défaillance de M. Chirac.

Au ministère des affaires étrangères japonais, une source informée confirme que ce n'est qu'au *« début juillet »*, soit *« à peu près au même moment que la visite du premier ministre à Paris »*, que les autorités françaises ont prévenu de l'annulation du voyage présidentiel. Signe tangible de la précipitation dans laquelle la décision en fut prise : la mission préparatoire qui devait être dépêchée au Japon du 5 au 9 juillet, sous la conduite du chef du protocole de l'Elysée, l'ambassadeur Frédéric Grasset, n'a elle-même été décommandée qu'*in extremis*, le 4 juillet.

Entre-temps, l'enquête sur les vols et séjours de M. Chirac et de ses proches avait bel et bien débuté, et les premières découvertes qu'elle a entraînées étaient devenues publiques. Le 15 juin, la brigade financière avait effectué une perquisition à Neuilly (Hauts-de-Seine), au siège de l'agence de voyages chargée des déplacements politiques et personnels de l'actuel chef de l'Etat, au temps ou celui-ci était encore maire de Paris et président du RPR. Les 20 et 21 juin, le voyagiste attitré de M. Chirac, Maurice Foulatière, avait été interrogé par les policiers sur le règlement en argent liquide de factures correspondants à des séjours du président et de ses proches. Le dimanche 24 juin, l'hebdomadaire *L'Express* avait divulgué, sur son site internet, les premières informations relatives à cette affaire, avant que *Le Monde* ne dévoile, dans ses éditions datées du 29 juillet, les éléments mettant directement en cause M. Chirac, son épouse, sa fille Claude et plusieurs de ses collaborateurs, dont le sénateur (RPR) Maurice Ulrich. A l'inverse de ce qu'indique la version de l'Elysée, ce n'est donc qu'après l'évocation publique de ces nouveaux soupçons que l'intermède japonais du président a été annulé. Ajouté à cette confusion volontaire, l'enchaînement des dates oblige à considérer que le contexte judiciaire n'y fut pas étranger.

350 000 FRANCS PAR AN

L'établissement où M. Chirac avait prévu de résider après son passage à Kyoto, *Asaba Ryokan*, attendra donc en vain, cette année, son illustre client. Le chef de l'Etat avait déjà séjourné, au mois de juillet de l'année dernière, après le sommet d'Okinawa, dans cette prestigieuse auberge du XVIIe siècle, membre des Relais et Châteaux, qui présente l'originalité d'être dotée d'une scène privée de théâtre Nô, dont M. Chirac apprécie autant les personnages masqués qu'il goûte les combats de sumo.

Au total, le chef de l'Etat, qui s'est souvent présenté comme *« le meilleur ami français du Japon »*, a effectué une quarantaine de visites – publiques ou privées – dans ce pays. De 1990 à 1995, date de son entrée à l'Elysée, il avait au moins l'occasion de s'y rendre une fois par an, à l'automne, pour la remise du Prix impérial décerné par le groupe de presse Fuji-Sankei : il était en effet l'un des six *« conseillers internationaux »* du jury de ce prix, qui distingue chaque année des artistes de renommée mondiale. Outre ces voyages, presque toujours suivis d'une escapade privée, l'appartenance de M. Chirac à cet aréopage lui valait aussi une indemnité annuelle de 100 000 dollars (environ 650 000 francs), censée couvrir les frais de séjour. Désormais privé de cette manne, le président de la République a sans doute voulu faire l'économie d'une polémique sur ce voyage supplémentaire. Il passera ses vacances au fort de Brégançon (Var), dans la résidence estivale des chefs de l'Etat français.

Hervé Gattegno et Philippe Pons (à Tokyo)

Justice, police, éducation et environnement sont privilégiés malgré les incertitudes du budget

Le recul de la croissance limite la marge de manœuvre du gouvernement

Trois jours après l'attaque frontale de Jacques Chirac contre la politique économique du gouvernement, Yves Colmou, chargé de la communication à Matignon, a présenté les « lettres-plafonds ». Quatre ministères verront leurs crédits progresser à un rythme plus important que les autres : la justice (+ 5,5), l'intérieur (+ 4,3 %), l'environnement (+ 7 %) et l'éducation (+ 4 %). Des choix, surtout les deux premiers, difficiles à contester par l'Elysée.

LIONEL JOSPIN a sans doute jugé l'exercice suffisamment périlleux, trois jours après l'attaque frontale de Jacques Chirac contre sa politique économique, pour dépêcher son conseiller politique au point de presse. Yves Colmou, chargé de la communication à Matignon, était donc là, mardi 17 juillet, pour la présentation des « lettres-plafonds » fixant à chaque ministre ses crédits, même si ce sont les conseillers chargés du budget et de l'économie qui ont détaillé ce volet dépense du projet de loi de finances pour 2002. Les priorités du texte, qui sera examiné le 19 septembre en conseil des ministres, n'ont pas varié depuis la « lettre de cadrage » du mois d'avril : justice, police, éducation nationale et environnement. Des choix, notamment les deux premiers, que le président de la République pourra difficilement récuser, et qui répondent à certaines attentes des Français.

Tout avait été préparé – techniquement – pour répondre une nouvelle fois aux *« contre-vérités »* proférées par le chef de l'Etat au cours de l'entretien télévisé du 14-Juillet. Y compris la dernière note, plutôt élogieuse, dans laquelle le Fonds monétaire international (FMI) relève la *« bonne politique macroéconomique »* de la France. Le journaliste britannique qui insistait pour qu'on lise aussi le passage suivant, moins positif, a eu droit à des explications polies... L'humeur était à une certaine satisfaction. Mais sur la base d'une croissance de 2,3 à 2,5 % cette année (peut-être un peu plus l'an prochain), la loi de finances 2002 – la première à être présentée et débattue au Parlement en euros – est construite dans un contexte lourd d'incertitudes.

Ainsi, le recul de la croissance de l'ordre d'un point par rapport aux premières prévisions (3,3 %) entraînera des pertes fiscales (10 à 15 milliards de francs à ce jour), et le gouvernement a dû revoir le plan de baisse du déficit budgétaire à l'horizon 2004 présenté à la Commission de Bruxelles : il prévoyait un déficit équivalent à 1 % du PIB, il sera supérieur. Bercy a aussi revu ses prévisions d'inflation à la hausse pour 2002 (de 1,2 à 1,5 %). Les dépenses progresseront de 2 % en valeur au maximum (0,5 % hors inflation), ce qui ne laisse pas beaucoup de marge de manœuvre dans le cadre du budget. D'autant que M. Jospin n'a pas l'intention de revenir sur les 38 milliards de baisses d'impôts pour 2002 votées, à l'automne dernier, après 57 milliards en 2001.

Dans ce contexte de rigueur toute relative, puisque le budget général gonflera de 34 milliards (inflation comprise), quatre ministères sont bien lotis : la justice (+ 5,5 %), l'intérieur (+ 4,3 %), l'éducation (+ 4 %) et l'environnement (+ 7 %). Ces hausses permettront l'embauche de 13 000 fonctionnaires supplémentaires (*lire ci-dessous*), qu'il s'agisse d'enseignants, de magistrats, de gardiens de prison ou de policiers. Le ministre communiste des transports, Jean-Claude Gayssot, a obtenu un coup de pouce pour la rénovation des transports express régionaux (gares, matériel ferroviaire...), dont la gestion sera transférée aux régions le 1er janvier. D'autres administrations sont moins bien servies, comme les anciens combattants, l'agriculture, le logement ou l'emploi. Ou encore la défense, qui a fait l'objet de difficiles négociations entre l'Elysée, Matignon et Bercy.

Les armées ont toujours été gourmandes. Les quatre chefs d'état-major réunis mardi autour d'Alain Richard devaient faire grise mine. Soutenus par Jacques Chirac, ils réclamaient 92 milliards pour le fameux « titre V », celui de l'équipement, ils n'auront que 84,1 milliards pour le matériel, la recherche et le développement (y compris 2,7 milliards de crédits 2001 non consommés et reportés sur 2002) et 107,8 milliards pour leur fonctionnement (hors pensions militaires). Le ministre de la défense estime que ces sommes permettent *« le maintien, en pouvoir d'achat, du niveau de l'actuelle programmation militaire »*. Au total, leur budget (245 milliards) ne progressera que de 1,6 % (inflation comprise), soit une quasi-stagnation en volume.

Les crédits du ministère de l'emploi et de la solidarité seront globalement maintenus au niveau de 2001 (soit 207 milliards), mais grâce à un effort sur le volet solidarité (+ 3 %), notamment pour la santé et la lutte contre les exclusions. Car les dotations pour l'emploi, elles, seront réduites de plus de 1 % (après – 1,9 % cette année). La réduction de la voilure sur les emplois-jeunes l'an prochain permettra tout de même de renforcer le dispositif des emplois dits « aidés » (contrats emploi-solidarité ou consolidés, stages, etc). Enfin, après des années de lente progression, les crédits du ministère de la culture devraient passer la barre symbolique de 1 % qu'ils n'avaient jamais franchie, même aux plus belles heures de Jack Lang.

Dans sa déclaration de politique générale, en juin 1997, M. Jospin avait promis d'*« inverser résolument la tendance* [au recul de l'effort financier] et de *« parvenir à consacrer réellement 1 % du budget de l'Etat à la culture »*. La ministre de la culture, Catherine Tasca, a rappelé mardi, à Avignon, lors des 21es Rencontres sur la culture de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, qu'il aura fallu quatre ans *« pour réparer les dégâts causés par une politique d'abandon »* menée par la droite entre 1993 et1997. La gauche avait alors retrouvé, selon elle, une administration *« amputée »* de 25 % de ses moyens.

Jean-Michel Bezat

► www.lemonde.fr/ecomonde

Environ 13 000 fonctionnaires supplémentaires

La stabilisation du nombre de fonctionnaires décrétée en 1999 par Lionel Jospin n'est plus une règle intangible. Il progressera d'environ 13 000 en 2002 (comme en 2001). L'éducation (au moins 6 500), la justice (2 700), la police (2 000 créations et 1 000 régularisations) et l'environnement (quelques centaines) expliquent l'essentiel de la hausse. 10 000 agents précaires seront titularisés. Le passage aux 35 heures, prévu au 1er janvier 2002, sera l'occasion, pour certains ministères, de pourvoir des postes budgétés mais vacants, comme la défense vient de le faire dans son accord sur la réduction du temps de travail.

Un problème démographique considérable se posera à partir de 2005 : le remplacement des vagues d'agents partant en retraite (enseignants, policiers, infirmières...). Entre 2005 et 2015, il faudra pourvoir 65 000 postes par an pour les agents de l'Etat, auxquels s'ajouteront les collectivités locales et les hôpitaux. Soit plus de 100 000 personnes par an à trouver sur plusieurs années.

La garde des sceaux souhaite doter la CNIL de pouvoirs supplémentaires

Le développement d'Internet doit être pris en compte

RENFORCER les pouvoirs de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), tel est l'objet du projet de loi *« relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel »* que la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, devait présenter, mercredi 18 juillet, au conseil des ministres.

Ce texte réforme la loi de 1978, qui avait institué la CNIL, pour tenir compte du développement de l'Internet et de la prolifération de fichiers informatiques privés. Ces derniers, qui ne sont soumis jusqu'à présent qu'à une obligation de déclaration, devront, pour certains d'entre eux, faire l'objet d'une autorisation préalable. Il s'agit des fichiers constituant *« une menace potentielle pour les libertés individuelles et la protection de la vie privée »*. Cependant, pour les fichiers les plus courants, qui ne contiennent que des informations anodines, une simple déclaration à la CNIL continuera de suffire. La collecte de données concernant les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, était déjà interdite. Le projet de loi étend cette prohibition aux informations relatives à l'orientation sexuelle (qui remplace la notion de *« mœurs »*) et à la santé.

Quant aux fichiers contenant des données génétiques, des données relatives aux infractions ou aux condamnations, des données biométriques nécessaires au contrôle de l'identité des personnes et des appréciations sur les difficultés sociales des personnes, ils seront soumis à un examen, avant que la CNIL n'autorise leur exploitation.

De plus, la commission sera dotée de pouvoirs supplémentaires pour sanctionner l'utilisation frauduleuse de données personnelles. Elle sera désormais habilitée à enquêter, sur autorisation judiciaire en cas d'opposition du propriétaire des lieux, chez tout opérateur professionnel gérant un fichier douteux. Elle pourra, le cas échéant, mettre en demeure l'entreprise coupable d'infraction de respecter les dispositions de la loi, et prononcer des sanctions administratives, notamment financières, d'un montant maximal de 150 000 euros (environ 1 million de francs), l'amende étant doublée si la faute est à nouveau constatée.

RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE

Le texte autorise enfin la transmission d'informations à caractère personnel vers des pays extracommunautaires, sous réserve que ces mêmes pays garantissent la protection de la vie privée et des libertés individuelles. La CNIL pourra contraindre la personne chargée de l'exploitation de fichiers informatiques à interrompre le transfert de données vers un pays jugé suspect à ce sujet. Ce sera ensuite à la Commission européenne, en application d'une directive de 1995, de statuer sur le bien-fondé de cette décision.

An. Fr.

Les syndicats de fonctionnaires sont sceptiques sur les hausses de crédits

LES MINISTÈRES prioritaires dans le projet de loi de finances pour 2002 sont clairement identifiés : intérieur (police), justice, éducation nationale et environnement. Les administrations perdantes, comme la défense, l'emploi ou le logement, le sont un peu moins bien.

LES GAGNANTS

● L'intérieur (+ 4,3 % en valeur, après 4,4 % en 2001) pourra recruter 3 000 policiers supplémentaires l'an prochain, dont 1 000 ont déjà été annoncés fin janvier à l'issue d'un conseil de sécurité intérieur. Ils viendront renforcer le dispositif de police de proximité, qui va ainsi achever sa phase de déploiement. Ce choix de Lionel Jospin permet au ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, de na pas perdre la face après les revers qu'il a subis au Parlement sur les raves-parties. Les principaux syndicats ont accueilli ces annonces avec réserve. *« C'est une goutte d'eau dans un désert »*, a déclaré Jean-Luc Garnier (Alliance, près d'un tiers des gardiens de la paix), qui réclame un *« Grenelle de la sécurité »*. Joaquin Masanet, secrétaire général d'Unsa-police (majoritaire), juge la hausse *« significative »*, mais ajoute qu'il faudra aussi *« compenser les départs à la retraite, la mise en place des 35 heures et la 3e phase de la police de proximité »*.

● La justice (+ 5,5 %) bénéficiera de 2 700 postes en plus. Quelque 1 200 magistrats seront embauchés, notamment pour améliorer l'application de la loi du 15 juin 2000 sur la présomption d'innocence, qui nécessite des emplois supplémentaires (juges de la détention, éducateurs...). Par ailleurs, la loi pénitentiaire en préparation à la chancellerie prévoit une amélioration de la situation des détenus et des gardiens de prison. Plusieurs centaines de surveillants devraient être recrutés l'an prochain (*Lire aussi page 8*).

● L'éducation, premier budget de la nation, dépassera pour la première fois 400 milliards. Elle doit recruter 165 000 personnes extérieures d'ici à 2005 pour combler les départs en retraite. Jack Lang a arraché près de 7 000 postes d'enseignants dans le cadre du plan pluriannuel de recrutement décidé en 2000, sans que l'on sache encore bien d'où ils viendront. Jean-Paul Roux, patron de l'UNSA-éducation émet quelques doutes sur l'origine de certains recrutements. Gérard Aschieri, secrétaire général de FSU, juge qu'*« ils ne devraient pas permettre de répondre aux principaux défis : la réduction du temps de travail et la transformation du système éducatif »*.

● L'environnement (4,8 milliards) et l'aménagement du territoire (1,8 milliards) sont de petits budgets (4,8 et 1,8 milliards), mais ils enregistrent la plus forte progression (7 % et 6 %). Une bonne entrée en matière pour le Vert Yves Cochet, qui vient de succéder à Dominique Voynet au ministère de l'environnement. Les directions régionales de l'environnement seront dotées de 300 postes supplémentaires. L'accent sera mis sur la lutte contre le bruit (nuisances en bordure des routes et des voies ferrées...), la protection de la nature (application de la directive Natura 2000) et la prévention des risques naturel (inondations, séismes...).

LES PERDANTS

● La défense (+ 1,6 %) n'aura, en volume, qu'une augmentation de 0,1 %. Mais l'enjeu reste la loi de programmation militaire 2003-2008, qui doit être présentée fin juillet en conseil des ministres. Les armées auront théoriquement, sur ses six années, 525 milliards de crédits d'équipement.

● L'emploi, *« priorité gouvernementale mais pas budgétaire »*, verra ses crédits baisser *« de l'ordre de 2 % »*, indique Matignon sans plus de précision, alors que la solidarité aura 3 %, notamment pour les minimas sociaux (RMI, etc.). Dans un contexte de ralentissement de la baisse du chômage, Elisabeth Guigou a tout de même obtenu la création de 50 000 contrats emploi-solidarité supplémentaires (soit 310 000 au total). Avec les contrats dans le privé (CIE, insertion professionnelle), 530 000 emplois aidés sont budgétés l'an prochain. Par ailleurs, l'agriculture et le logement ne sont pas bien lotis, même si le gouvernement veut maintenir l'effort en faveur des plus démunis dans ce domaine.

J.-M. B.

Michel Sapin veut poser les bases d'un dialogue rénové avec les fonctionnaires

À CHACUN sa rénovation sociale. Quatre jours à peine après que Lionel Jospin a fait part aux partenaires sociaux de sa volonté de renouer le dialogue, son ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, Michel Sapin adressait un courrier aux sept fédérations de fonctionnaires pour leur annoncer la prochaine rédaction d'un Livre blanc sur le dialogue social dans la fonction publique.

Mardi 17 juin, il leur a fait connaître le nom de la personnalité qui sera chargé de dresser cet état des lieux et de lui faire des propositions. Ce sera l'ancien président de la SNCF, Jacques Fournier, conseiller d'Etat honoraire et actuellement membre du Conseil supérieur de la magistrature. Certes rodé aux relations sociales dans la fonction publique pour avoir été nommé en 1988 à la tête de l'entreprise nationale de transport pour penser les plaies ouvertes par l'un des plus longs conflits de son histoire, à la fin de 1986, celui-ci n'aura pas la tâche facile. L'échec des négociations salariales, au printemps, est encore dans les esprits et le passage aux 35 heures dans les administrations d'ici à janvier 2002 se révèle très délicat.

M. Sapin concrétise aujourd'hui une idée qui lui est chère. Dès son arrivée Rue de Varenne au printemps 2000, il avait annoncé vouloir faire de la relance du dialogue social dans la fonction publique une *« priorité »*. Priorité qu'il a pris le temps de concrétiser mais dont l'échec récent des négociations salariales a confirmé l'urgence. Jugeant *« trop formel »* et même *« compassé »* le dialogue dans la fonction publique, le ministre a confirmé, à ce moment-là, sa volonté de changer l'attitude de l'Etat employeur, qui décide du moment, du sujet, des modalités de la négociation. Par cette réflexion qu'il engage aujourd'hui, M. Sapin entend *« banaliser »* le dialogue social, en *« préciser, élargir et redéfinir »* les formes et les conditions.

Une volonté dont l'ensemble des syndicats prennent acte. Si FO tient, bien sûr, à rappeler que *« la conception même de la fonction publique s'oppose à ce que les agents puissent être régis par un accord collectif »*, tous se disent prêts à jouer le jeu. Pour salutaire que soit cette prise de conscience du gouvernement, ils s'interrogent cependant ses réelles intentions. *« La façon dont se déroulent aujourd'hui les discussions sur la mise en place des 35 heures ne témoigne pas d'une volonté farouche de rénover le dialogue social. Un Libre blanc n'a jamais résolu un problème, il peut même n'être qu'une parade pour le contourner »*, relève Hervé Baro de l'UNSA. Pour Bernard Lhubert (CGT) *« ce choix du ministre d'engager, aujourd'hui, une réflexion sur la négociation n'est* certainement *pas neutre, alors que le dialogue social est bloqué partout »*. *« Débattre de la méthode est nécessaire mais non suffisant »*, insiste-t-il.

Décidé à réussir sur ce sujet, M. Sapin s'est d'ailleurs gardé de s'engager d'emblée dans une négociation, préférant passer par une étape intermédiaire en confiant à une personnalité le soin de baliser le terrain.

Laetitia Van Eeckhout

Le RPR dénonce le « cadeau empoisonné que laissera Lionel Jospin à ses successeurs »

TIRER à boulets rouges sur les orientations budgétaires du gouvernement, tout en laissant entendre qu'elles auraient été dictées par les mises en garde présidentielles du 14-Juillet : le RPR s'est attelé à cette tâche, mardi 17 juillet, sitôt connue la teneur des « lettres plafond » adressées par le chef du gouvernement à chacun de ses ministres.

Faisant mine d'« oublier » que ces lettres ont été élaborées bien avant l'intervention du chef de l'Etat, le RPR affirme que le gouvernement, *« piqué au vif par les remarques du président de la République concernant son manque de volonté politique en matière de lutte contre l'insécurité, fait semblant d'avoir compris la leçon »*. Cela posé, le parti gaulliste est bien loin d'accorder un satisfecit au premier ministre.

« Comme d'habitude, Lionel Jospin apporte une réponse technocratique et quantitative aux problèmes », soulignent dans un communiqué Jean-François Copé, secrétaire général adjoint du RPR chargé du projet, et Gilles Carrez, secrétaire national chargé de l'économie, en se prononçant en faveur d'une *« réforme de l'Etat permettant de redéployer les moyens vers les missions prioritaires »*. *« Sinon,* poursuivent-ils, *bien que plus nombreux, les policiers continueront à assister, impuissants, à la montée de la délinquance. Sinon, la hausse des effectifs des magistrats ne suffira même pas à compenser les effets dévastateurs de la loi Guigou sur la présomption d'innocence. Sinon, le budget de fonctionnement de l'éducation nationale continuera à gonfler pour des résultats toujours aussi peu satisfaisants. »*

« TRISTE VÉRITÉ »

Demandant également au gouvernement d'*« expliquer aux Français comment il compte financer ses priorités d'hier, notamment les 35 heures »*, MM. Copé et Carrez affirment que *« la triste vérité est que ce budget marque l'arrêt de mort de la réduction du déficit budgétaire, l'envolée de la dette publique, alors même que la France est en queue de peloton en Europe »*. *« Voilà bien le cadeau empoisonné que Lionel Jospin laissera à ses successeurs »*, concluent-ils.

Pour Démocratie libérale, *« les annonces budgétaires de Lionel Jospin confirment la politique conduite depuis quatre ans, faite de laxisme et d'affichage politicien »*. Notant que la France *« va conserver son triste record d'Etat le plus dépensier d'Europe »*, François Goulard, secrétaire politique national de DL, souligne que *« les baisses d'impôt annoncées restent des baisses dans la hausse »*. Selon le député du Morbihan, cette *« dernière copie budgétaire particulièrement médiocre* (...) *manque totalement de souffle, d'imagination et de sérieux »*.

Jean-Baptiste de Montvalon

esec.edu/

ESEC

Diplôme homologué par l'État

images/ cinéma/ numérique/ sons/

assistants de réalisation et assistants de production - assistants de post-production en montage analogique et virtuel - assistants aux effets spéciaux numériques

2 années d'études
Stages professionnels

École Supérieure d'Études Cinématographiques
www.esec.edu/
01 43 42 43 22
21, rue de Citeaux 75012 Paris
enseignement supérieur libre

PRISONS **Marylise Lebranchu, garde des sceaux, a présenté mercredi 18 juillet un avant-projet de loi pénitentiaire. ● AMBITIEUX, le texte qui se propose de réformer le *« sens de la peine »* et *« le service public pénitentiaire »* s'articule autour de trois axes : limiter les incarcérations en considérant la prison comme *« ultime recours »*, rendre au détenu sa dignité de *« citoyen »*, et faire évoluer le métier des personnels vers une mission de réinsertion.● CE TEXTE prévoit notamment un nouveau classement des prisons en fonction du profil des détenus, et de nouveaux droits concernant leur vie quotidienne dans ces établissements. ● À LA MAISON D'ARRÊT de Fresnes, les personnels sont partagés entre l'espoir de voir évoluer leur métier et le sentiment *« qu'il n'y en a que pour les détenus »*.● POUR M. DEVEDJIAN, RPR, il s'agit *« d'un texte inégal, hétéroclite, contenant le pire et le meilleur. »***

Les droits des citoyens-détenus au cœur du projet de réforme pénitentiaire

Marylise Lebranchu, garde des sceaux, a présenté mercredi 18 juillet un avant-projet de loi pénitentiaire qui sera présenté au Parlement fin 2001. Considérant la prison comme un « ultime recours », ce texte se propose de rendre sa dignité au détenu et de faire évoluer le métier des personnels vers une mission de réinsertion

INTRODUIRE le droit et la légalité en prison : tel est le vaste programme que s'assigne l'avant-projet de loi pénitentiaire, qui devait être présenté, mercredi 18 juillet, par la ministre de la justice, Marylise Lebranchu. Après avoir consulté l'ensemble des personnels pénitentiaires, et avoir associé un collège de personnalités à son élaboration, la garde des sceaux présente un texte ambitieux, qui recentre la prison sur le détenu en lui conférant des droits qui lui étaient jusqu'ici niés. L'avant-projet de loi *« sur la peine et le service public pénitentiaire »* répond ainsi à un triple objectif : limiter les incarcérations en instituant la prison comme *« ultime recours »* ; ériger le détenu en *« citoyen »* qui bénéficie de l'ensemble de ses droits sauf dérogations ; faire évoluer les personnels pénitentiaires en mettant l'accent sur leur mission de réinsertion.

Les nombreuses avancées inscrites dans le texte de la chancellerie répondent à l'ampleur de la polémique née en 2000 autour de l'état des prisons françaises. La publication du livre coup de poing de Véronique Vasseur, ancien médecin chef de la prison de la Santé, en janvier 2000, avait révélé l'état de délabrement des 185 établissements pénitentiaires. Après six mois d'enquête, le Sénat et l'Assemblée nationale dénonçaient, en juillet 2000, une situation carcérale *« humiliante pour la République »* et *« indigne de la patrie des droits de l'homme »*. D'abord réticent à s'engager dans l'élaboration d'*« une grande loi pénitentiaire »*, Lionel Jospin avait fini par s'y rallier, le 8 novembre, en annonçant le déblocage de 10 milliards de francs sur six ans (dont un milliard en 2001) pour la réhabilitation des prisons.

La France fait figure de lanterne rouge de l'Europe pour les conditions d'incarcération. Voté en 1987, le dernier texte sur les prisons se contente de définir *« le service public pénitentiaire »* comme ayant en charge *« une mission de sécurité et de réinsertion »*. Pour le reste, le droit pénitentiaire est constitué à 90 % de règlements et de décrets qui, éparpillés et parfois contradictoires, entretiennent l'opacité du monde carcéral. *« Faute de s'être clairement prononcé sur le statut que l'on entendait donner au détenu, on a régi par de simples règlements des aspects de sa vie personnelle ou de son comportement qui, pour un citoyen, ressortissent au domaine législatif,* soulignait le rapport de la commission Canivet, en mars 2000. *Or l'état de droit suppose, à l'intérieur des prisons, l'application des règles ordinaires et, en même temps, une nouvelle structuration des rapports humains et sociaux qui leur sont spécifiques. »*

Le texte présenté par Mme Lebranchu suit cette feuille de route. En premier lieu, il s'attache à définir le sens de la peine, en faisant valoir que *« la privation de liberté doit être considérée comme dernier recours »*. Il s'agit de limiter le recours à l'incarcération, en offrant aux magistrats une palette plus large de condamnations alternatives à l'emprisonnement. En revanche, la chancellerie ne s'est pas clairement attaquée à la question des longues peines. Elle n'envisage, pour l'heure, que de supprimer le caractère automatique de la période de sûreté inscrite dans certaines infractions.

> Citoyen libre ou incarcéré, « la garantie des droits est la même, le détenu n'étant privé que de sa liberté d'aller et venir », prévoit le texte, qui précise aussi que « la privation de liberté doit être considérée comme dernier recours »

Une fois incarcérés, *« les détenus doivent conserver des droits de citoyen »*, avait indiqué Lionel Jospin, le 8 novembre 2000. L'avant-projet de loi s'attache à décliner ce principe en affirmant que, citoyen libre ou incarcéré, *« la garantie des droits est la même, le détenu n'étant privé que de sa liberté d'aller et venir »*. Citoyen parmi les autres, le détenu peut donc bénéficier de l'ensemble des droits fondamentaux, reconnus par la Constitution et les textes internationaux. Cette affirmation de principe pourrait avoir des conséquences importantes sur le quotidien des personnes incarcérées, mais aussi sur le travail du personnel pénitentiaire. Ainsi le respect du droit à l'intégrité physique implique que la responsabilité de l'administration pénitentiaire pourra être engagée en cas d'agression d'un détenu par un autre.

En fait, alors qu'aujourd'hui tout est a priori interdit en prison, la loi renverse ce principe, en affirmant dorénavant que tout est possible, sauf dérogations. Quelques exemples : alors que l'usage du téléphone est extrêmement limité en prison, le texte prévoit de le rendre libre, sauf en cas d'interdiction d'un juge ou pour raisons de sécurité. Le droit à la vie privée, reconnu au détenu, implique qu'il puisse bénéficier d'une intimité en cellule, ou de parloirs intimes s'il le souhaite ; le droit à la solidarité nationale, qu'il puisse bénéficier de minima sociaux ; le droit au travail, qu'il puisse bénéficier d'un contrat en bonne et due forme... L'ensemble de ces dispositions, qui sont encore parfois floues, devrait être précisé lors d'un débat parlementaire, prévu avant la fin de l'année.

Parallèlement à l'instauration de ces « nouveaux » droits, le détenu est cependant soumis à une série d'obligations, qui constituent autant d'*« ingérences fondées sur les nécessités de l'ordre public, en l'espèce de la société carcérale »*. *« Dans cette perspective, la loi énoncera une obligation d'obéissance consistant pour la personne détenue à se conformer aux lois et règlements internes* [et] *à répondre aux injonctions des agents de l'administration pénitentiaire »*, précise l'avant-projet. La nouveauté réside dans le fait que ces *« limitations »* seront délimitées par un *« cadre juridique précis »*. Afin d'éviter les risques d'arbitraire, l'usage de la contrainte, de la fouille, celui du placement à l'isolement ainsi que le choix de l'établissement d'affectation seront clairement définis. Surtout, le détenu aura la possibilité de contester ces décisions en formant des recours devant le juge administratif.

L'ensemble de ces dispositions sera toutefois soumis à un préalable de taille : le lieu d'affectation des détenus. Alors que les détenus sont aujourd'hui affectés dans les établissements en fonction de la peine qu'ils doivent purger – maisons d'arrêt pour les prévenus, établissements pour peines pour les condamnés —, et ce sans distinction de leur profil judiciaire, l'avant-projet prévoit de les affecter dans les établissements en fonction de leur personnalité et de leur dangerosité. Des établissements « libéraux » et d'autres « sécuritaires » devraient ainsi être créés, qui proposeront des régimes d'incarcération plus ou moins souples. Le placement en établissement sécurisé pourra être révisé en fonction de l'évolution du condamné au fil des années.

Ce renversement de logique devrait impliquer une refonte globale de la carte pénitentiaire, qui ne pourra être effective que dans plusieurs années. Surtout, il devrait induire un changement de mission pour les surveillants, selon qu'ils travaillent dans des prisons plus ou moins sécurisées. Tout en affirmant que *« les missions de garde et de réinsertion sont indissociables »*, la chancellerie pourrait spécialiser ses surveillants en fonction de trois domaines : *« la sûreté, la contrainte et le contrôle »* des personnes condamnées, *« l'accompagnement individuel quotidien »* du détenu et la *« préparation à la sortie »*.

En faisant le pari que cet *« enrichissement des fonctions des personnels »* sera suffisant à faire admettre le véritable changement de mentalité auquel le texte les convie.

Cécile Prieur

De nouvelles missions pour les surveillants et une affirmation du droit à la dignité des prisonniers

APRÈS une introduction générale sur *« le sens de la peine »*, le projet de loi entend apporter quelques aménagements de procédure pour *« crédibiliser »* les solutions alternatives à la prison. Est ainsi créée une peine *« de formation civique »*, sorte de *« stage citoyen »* qui devrait servir de rappel à la loi, à l'exemple des stages pour les conducteurs imprudents. Sur le même principe de volontariat, en cas d'amende, un paiement rapide et spontané pourra permettre d'en diminuer le montant. Mais le texte s'attache surtout à une refonte profonde du système pénitentiaire.

● **Un nouveau classement des prisons** : il s'agit de créer des régimes de détention différents en fonction du *« profil »* des détenus, et non plus de la peine qu'il leur reste à purger.

– Les prévenus, en attente d'une condamnation définitive, seront répartis en deux types d'établissements : les maisons d'arrêt *« départementales »* au régime relativement libéral, et des maisons d'arrêt *« régionales »* à la sécurité renforcée pour les détenus *« dont la personnalité justifie un suivi particulier »*. Les surveillants y seront plus nombreux, *« la vigilance plus forte »*. Le juge de la liberté et des détentions choisira le régime approprié.

– Les condamnés seront répartis dans trois types d'établissements. Les établissements de niveau 1 seront voué à la réinsertion et à *« la préparation à la sortie »*, *« dans un contexte dégagé des contraintes sécuritaires »*. Les établissements de niveau 2, où seront envoyés la très grande majorité des condamnés, mettront en place des régimes de détention *« différenciés »* pour tenir compte des aptitudes à la vie collective. Les établissements de niveau 3 seront réservés aux condamnés *« dont la personnalité justifierait un niveau de sécurité plus élevé »*.

Le juge d'application des peines déterminera le niveau et l'administration choisira l'établissement correspondant, en tenant compte autant que possible de la proximité des familles. Un détenu pourra changer de niveau de détention si son comportement le permet – ou l'impose. Toutes ces décisions, et notamment les transferts, seront susceptibles d'appel devant le tribunal administratif.

● **De nouvelles missions pour les surveillants** : à l'image du nouveau classement des établissements, le personnel pénitentiaire aura trois domaines d'intervention : la sécurité, mais aussi l'accompagnement quotidien des détenus et enfin leur préparation à la sortie. Ils auront la possibilité de travailler en milieu ouvert et la chancellerie voit dans ces *« passerelles »* l'occasion pour le personnel pénitentiaire de ne plus être cantonné à un rôle de *« porte-clés »*.

● **De nouvelles procédures disciplinaires** : la commission de discipline, présidée par le chef d'établissement, comprendra dorénavant une personne extérieure (un élu, un membre d'association). L'instruction du dossier sera confié à un premier surveillant, dûment habilité. Le détenu aura accès au dossier disciplinaire et son avocat sera rémunéré par l'aide juridictionnelle. Les décisions de la commission de discipline seront susceptibles d'appel devant le tribunal administratif. La durée maximum de placement en cellule disciplinaire – le mitard – ne pourra excéder 20 jours, contre 45 aujourd'hui.

● **Le respect des droits fondamentaux** : la loi devrait réaffirmer le droit *« au respect de l'intégrité physique et à la dignité de la personne »* du détenu, ce qui suppose des conditions d'hygiène satisfaisantes des locaux, mais aussi *« une obligation de sécurité »* : l'administration doit aussi protéger les détenus des agressions. Le texte rappelle *« le principe de non-discrimination »*, *« les droits électoraux »*, le *« droit à la liberté d'expression »*. Le régime est celui du droit commun. Les détenus pourront lire les revues ou les ouvrages de leur choix, sauf s'ils contiennent des mesures précises contre la sécurité des personnes ou des établissements. Les livres écrits par les détenus seront systématiquement soumis au directeur.

Le détenu disposera enfin de documents l'informant des règlements et des recours dont il dispose.

● **Droit à la santé** : la loi devrait permettre une suspension de peine pour *« cause médicale grave »* lorsque le pronostic vital est engagé, ou *« lorsque les soins dont bénéficie la personne condamnée sont incompatibles avec le maintien en détention »*. La loi entend également *« introduire un dispositif analogue à la libération conditionnelle »* pour les condamnés dont l'état de santé est *« irréversiblement incompatible avec la détention »* (en cas de troubles mentaux sérieux, par exemple).

● **Droit à la vie privée** : la loi prévoit, outre la possibilité d'élire domicile dans un établissement pénitentiaire, un *« droit à l'intimité »* pour les détenus placés en cellule individuelle. Cette *« sphère d'intimité »*, au moins pour l'accès aux toilettes, sera reconnue au détenu pendant *« la nuit légale »*, de 21 h à 6 h, pendant laquelle il ne pourra pas faire l'objet d'une surveillance constante comme aujourd'hui. Les surveillants pourront cependant entrer dans sa cellule *« en cas de nécessité avérée »*.

● **Le maintien des liens familiaux** : certains parloirs *« deviendraient des lieux intimes »*, sans surveillance, à la demande des détenus. Le chef d'établissement peut le refuser, mais le droit au parloir intime est posé par la loi. Les mères détenues pourront garder auprès d'elles leur bébé au-delà des 18 mois aujourd'hui consentis.

● **Le placement à l'isolement** : lorsqu'il n'est pas décidé par le détenu, la loi entend encadrer très strictement l'isolement. Il ne peut *« en aucun cas constituer une sanction disciplinaire »*, et ne peut excéder trois mois, renouvelables, dans la limite d'une année. La mise à l'isolement ne peut être prolongée que par le garde des sceaux, pour une année supplémentaire. Le placement d'office pourra donner lieu à une procédure contradictoire, et un juge pourra y mettre fin à tout moment.

● **Les fouilles** : les fouilles corporelles, particulièrement humiliantes, répétées notamment à chaque changement d'escorte en cas d'extraction du détenu, resteront systématiques lors des entrées et sorties de détention. Le projet entend cependant *« diminuer considérablement »* leur nombre après les visites ou les parloirs, en fonction des catégories d'établissements.

● **Le contrôle de la correspondance** : les prévenus pourront comme aujourd'hui écrire sans limitation. Le courrier qu'ils reçoivent sera toujours ouvert, pour voir s'il ne contient pas d'objets interdits, mais il ne sera lu que de façon aléatoire et non plus systématique, en fonction de l'établissement dans lequel il seront affectés.

● **L'usage du téléphone** : les détenus pourront librement utiliser le téléphone, sous réserve de dispositions contraires. Comme pour le courrier, un contrôle aléatoire ou sytématique pourra être effectué en fonction du type d'établissement et du profil (prévenu ou condamné) du détenu.

F. J.

Un contrat de travail pour les détenus

Concernant le travail en prison, le projet de loi pose le principe d'un *« contrat de travail »* entre le détenu et l'employeur, ou le détenu et l'administration pénitentiaire, à l'image de ceux pratiqués dans les sociétés d'intérim. Un contrat sera également signé avec les détenus du service général des établissements (cuisine, blanchisserie, etc.). Les prisonniers, qui cotisent déjà aux caisses de retraite et de Sécurité sociale, cotiseront désormais à l'assurance-chômage. La rémunération sera fixée *« par référence au SMIC »*, mais pas à la même hauteur et il existera un *« dispositif »* en cas de rupture de contrat. Le projet ne reconnaît pas de véritables droits syndicaux aux détenus mais leur permet d'élire des représentants. Par ailleurs, un détenu RMiste, qui jusqu'à présent perdait le bénéfice de cette allocation après deux mois d'incarcération, y aura dorénavant droit six mois. Enfin, une *« allocation minimale mensuelle »* de 300 francs sera versée aux détenus *« indigents »*, sans ressources et sans activités rémunérées.

Un contrôle indépendant de la hiérarchie pénitentiaire

Un contrôleur général des prisons, indépendant de l'administration pénitentiaire, devrait être mis en place pour vérifier si les conditions de détention sont *« conformes à la dignité, à l'égalité et à la légalité »*. Ce contrôleur, nommé en conseil des ministres pour six ans non renouvelables sur proposition conjointe du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation et de la Cour des comptes, pourra s'autosaisir.

Il sera assisté de contrôleurs, *« des experts »* soustraits à toute hiérarchie, conformément aux recommandations du rapport Canivet de mars 2000. Le contrôleur disposera d'un accès permanent à tous les établissements, pourra entendre toute personne utile aux investigations et se faire communiquer les pièces qu'il réclamera. Il pourra exiger d'être entendu par un juge d'instruction ou un parquet après l'un de ses contrôles en prison et déposera un rapport annuel au garde des sceaux, rendu public après transmission au Parlement.

TROIS QUESTIONS À...

PATRICK DEVEDJIAN

1 Vous êtes à la fois avocat et conseiller à la direction du RPR, ce projet de loi pénitentiaire vous satisfait-il ?

C'est un texte inégal, hétéroclite, contenant le pire et le meilleur. Il nécessite en tout cas des sommes considérables, qui sont loin d'être envisagées par le gouvernement. Je rappelle que, l'année dernière, ce sont 800 millions de francs de crédits d'équipement pénitentiaire qui n'ont pas été consommés, bien que budgétés et votés. La machine administrative française est incapable d'investir ces montants, et le milliard que M. Jospin a spectaculairement agité ne sera pas non plus consommé cette année. Il faudrait au préalable une remise à plat complète du système. A la vérité, les établissements sont suroccupés : il faudrait déjà des années pour mettre en œuvre les lois actuelles, et de nombreuses autres pour appliquer ce nouveau texte.

2 Une loi pénitentiaire vous semble-t-elle inutile ?

Au contraire : on peut juger un pays à l'état de ses prisons, et celui des nôtres est une humiliation dramatique pour une grande démocratie. Mais il faut d'abord doter le pays d'un vaste programme d'équipement, puis investir massivement dans la formation des personnels. Comment les surveillants pourraient-ils faire face aux trois tâches qu'on veut leur confier ? Comment leur métier va-t-il se distinguer de celui des éducateurs ? Le métier d'éducateur requiert une formation très spécialisée.

3 Voyez-vous cependant des avancées dans ce texte ?

J'y vois plutôt des inquiétudes. La déjudiciarisation de la peine sera à nouveau renforcée par la multiplication des recours au juge administratif contre les sanctions disciplinaires. A mon sens, c'est d'ailleurs inconstitutionnel : les décisions de la commission de discipline, qui peuvent ajouter une peine dans la peine, sont des décisions judiciaires, et non administratives.

Enfin, je suis favorable à une distinction plus nette entre les prévenus en attente d'un jugement définitif et les personnes condamnées. Il est normal que le condamné voit ses droits diminuer, mais non le prévenu, qui, mise à part la liberté, doit jouir de tous ses droits de citoyen: droit de vote, bien sûr, liberté d'expression, parloirs rapprochés – les parloirs intimes. Le prévenu est détenu en raison de l'incapacité de la société à porter une appréciation immédiate sur ce dont il est accusé, et rien de plus : je suis, moi, dans la totale logique de la présomption d'innocence.

Propos recueillis par Franck Johannès

47 837 détenus dans les prisons françaises

● **La population carcérale en France.** 47 837 détenus étaient incarcérés au 1er janvier 2001, dont 16 107 prévenus (personnes en attente de jugement) et 31 730 condamnés définitifs. 78,6 % des détenus sont français et 21,4 étrangers. La France compte 1 738 femmes détenues, soit 3,6 % de l'ensemble de la population carcérale. Le nombre de détenus avait doublé de 1975 à 1995 mais décroît depuis régulièrement d'un peu moins de 2 % en moyenne par an.

● **Répartition des condamnés selon leurs infractions.** Un quart des détenus français (25 %) sont incarcérés pour viol ou agression sexuelle ; 22,9 % pour vol simple ou qualifié ; 13,8 % pour infraction à la législation sur les stupéfiants ; 10,6 % pour meurtre, assassinat ou empoisonnement ; 10,6 % pour violence volontaire ; 4,3 % pour escroquerie, recel, faux et usage ; 2,5 % pour infraction à la législation sur les étrangers ; 2,3 % pour homicide et blessure involontaire et 7,9 % pour autres motifs.

● **Temps de la peine.** Au 1er janvier 2001, 24,5 % des condamnés purgeaient une peine de moins d'un an de prison ; 19,4 % une peine d'un à trois ans ; 11,3 % une peine de trois à cinq ans et 44,9 % une peine de plus de cinq ans. 591 condamnés purgent une peine de réclusion criminelle à perpétuité.
La durée moyenne de détention a doublé en vingt ans, passant de 4,3 mois en 1975 à 8,5 mois en 2000.
La durée moyenne de détention provisoire s'est établie à 4 mois en 2000 contre 2,4 mois en 1975.

● **Personnels pénitentiaires.** L'administration pénitentiaire compte 20 529 surveillants et 1 667 conseillers d'insertion et de probation (travailleurs sociaux). Au 1er janvier 2001, on comptait en moyenne, pour 100 détenus, 43 personnels de surveillance et 1 travailleur social. En milieu ouvert, un travailleur social est chargé en moyenne du suivi d'une centaine de personnes placées sous main de justice.

A la maison d'arrêt de Fresnes, les surveillants sont partagés entre espoir et scepticisme

Les droits accordés aux détenus suscitent la perplexité des personnels et leur crainte d'être moins considérés

INCRÉDULES, ils écoutent le directeur de la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne), Joachim Peyo, égrener les principaux thèmes de la réforme pénitentiaire :

REPORTAGE

Philippe, surveillant : « On n'a qu'à les laisser tous dehors, au moins ce sera clair ! »

« maintien des liens familiaux des détenus », « droit de regard du détenu sur un transfert », « faut-il ou non maintenir les fouilles corporelles intégrales »... Réunis, jeudi 12 juillet, pour le « grand rapport », le point hebdomadaire sur la situation de la prison, les gradés de Fresnes semblent tomber des nues face à l'ampleur des bouleversements inscrits dans le projet de la chancellerie. Au bout de quelques minutes, la salle bruisse de chuchotements : *« Des droits, des droits pour les détenus,* marmonne une chef de service pénitentiaire. *Et des devoirs, il y en a autant ? » « Et après les droits des détenus, les obligations des fonctionnaires ? »*, ironise un autre. Le ton est donné : amers, les personnels ont le sentiment de ne pas avoir été associés à une réforme qui les concernent pourtant au premier chef.

Dimanche 27 mai, par une après-midi caniculaire, Fresnes s'était pourtant retrouvée en première ligne du débat sur la prison. Les surveillants avaient entendu les pales d'un hélicoptère et en quelques minutes, la prison avait basculé dans *« les événements »*. Tentative d'évasion manquée, prise d'otages de surveillants par deux détenus armés, et plusieurs heures d'angoisse avant la reddition des mutins, le lendemain matin. A l'image des impacts de balles toujours visibles sur un mirador, le *« traumatisme »* marque toujours les esprits. *« Juste après la prise d'otages, les surveillants ont fait part de leur malaise, en disant qu'ils n'avaient pas été assez entendus, qu'ils ont le sentiment d'être oubliés,* explique Véronique Pajanacci, directrice de la Division 1. *Ce métier est très difficile et est souvent exercé par de très jeunes gens. Certains le prennent avec beaucoup de philosophie, mais il ne faut pas mésestimer la souffrance qui peut exister ici. »*

De fait, dans les trois divisions de la maison d'arrêt travaillent surtout de jeunes surveillants, à peine sortis de l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire. Joviaux et accueillants, ils disent s'accommoder de ce métier *« ingrat »* qu'ils ont tous choisi *« pour la sécurité de l'emploi »*. Mais certains, en aparté, confient déjà une forme de lassitude, comme Thierry, vingt-neuf ans : *« La prison, c'est un monde dur, j'ai vraiment envie de partir d'ici. On ne peut pas rester insensible à toute cette misère, et ce n'est pas ma nature. » « C'est un métier psychologiquement difficile,* renchérit Valérie, vingt-huit ans. *Il n'y a que des problèmes à gérer ici, on ne parle que de ça. Les détenus sont des insatisfaits permanents et le rythme de travail* [quatre jours de travail incluant une nuit, suivis de deux jours de repos] *est tuant. »*

Pour Valérie, représentative de la nouvelle génération de surveillantes, le projet de la chancellerie d'offrir des passerelles vers d'autres corps de la fonction publique *« est indispensable ». « On ne peut pas faire ce métier toute sa vie et en sortir indemme, ce n'est pas du tout valorisant personnellement*, explique-t-elle en souriant. *On est un peu les mal-aimés de la fonction publique, on nous prend toujours pour des porte-clefs. On est mal vus, notamment, parce que le côté réinsertion de notre métier est encore très faible. Mais on ne change pas les mentalités du jour au lendemain. »*

Les jeunes surveillants ne sont cependant pas livrés à eux-mêmes. Pilier de Fresnes – il y travaille depuis plus de vingt ans –, Jean-Pierre Lorthioir, le premier surveillant-formateur, bichonne les petits nouveaux, en tentant de leur inculquer l'amour du métier. *« Le surveillant de base, c'est vraiment la pierre angulaire de la prison, il est sur le navire en permanence,* explique-t-il. *Il côtoye le détenu la nuit, le jour, en groupe ou en cellule. Il faut beaucoup de maturité et de psychologie pour exercer ce métier. »* Ainsi, M. Lorthioir se révèle un ardent militant de la nouvelle conception du métier de surveillant qui tend à recentrer celui-ci autour du suivi personnalisé des détenus. *« Discuter avec les détenus pour savoir où ils en sont, ça fait beaucoup pour la sécurité, car tout est lié. Les surveillants peuvent mieux cerner la personnalité des détenus, leurs difficultés et anticiper la montée des problèmes. »*

RÉDUCTION DES JOURS DE MITARD

Le projet du ministère de mieux séparer les fonctions de socialisation du détenu des fonctions de sécurité intéresse les personnels, qui y voient une occasion de faire évoluer leur métier. Mais il suscite également beaucoup d'interrogations. *« Tout le monde est d'accord pour avoir une bonne loi, mais pas à n'importe quel prix*, explique un premier surveillant. *Cela nous semble difficile de faire des postes qui ne seraient centrés que sur la sécurité. On a déjà du mal à affecter nos surveillants dans les miradors, car vu les risques, personne ne veut y aller ! On ferait mieux de réfléchir à nous associer à des tâches plus valorisantes, commes les escortes de détenus ou le suivi du bracelet électronique. »*

Mais, presque autant que leur futur statut, ce sont les droits accordés aux détenus par la réforme qui suscitent la perplexité des surveillants. Ils y lisent une *« atteinte à leur crédibilité »* et l'affirmation qu'*« il n'y en a encore que pour les détenus »*. Ainsi, à l'annonce de la réduction de 45 à 20 du nombre de jours maximal de mitard, les surveillants du quartier disciplinaire sont sous le choc. La sanction actuelle de 45 jours de mitard – la plus grave – correspond à une agression d'un détenu sur un agent. Elle est rarement appliquée, mais les surveillants y tiennent comme un symbole du respect qui leur est dû, et comme une condition du maintien de leur autorité. *« Réduire à 20 jours une sanction pour une agression de personnel, ce n'est pas cher payé*, estime Nathalie Dupré, chef de service pénitentiaire. *Du coup, l'insulte à agent sera réduite à 10 jours, et tout l'échelle des sanctions va dégringoler. Ça va démotiver les personnels... »*

Surveillant, Philippe, lui, n'y va pas par quatre chemins : *« Avant en prison, on avait des truands, des hommes, qui avaient du respect pour notre métier. Maintenant, on a des voyous qui nous insultent. Alors si en plus on introduit la radio au quartier disciplinaire, à quoi ça sert ? »* Et d'ajouter, amer : *« On n'a qu'à les laisser tous dehors, au moins ce sera clair ! Qu'on ne compte pas sur moi, en tout cas, pour venir leur chanter en plus des chansons... »* L'administration pénitentiaire a encore beaucoup à faire si elle veut remporter l'adhésion de ses personnels à la réforme.

C. Pr.

Jack Lang place sous son autorité le service de communication de la Rue de Grenelle

LA COMMUNICATION, voilà le nerf de la guerre. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, le sait. Il a décidé de placer le service communication de la Rue de Grenelle sous l'autorité directe de son cabinet. Une nouveauté. Jusqu'à présent, au moins sur le papier, la communication dépendait de l'administration centrale. Avant Claude Allègre, elle avait le statut d'une direction au ministère. Mais le prédécesseur de M. Lang s'est employé à *« dégraisser le mammouth »*. En décembre 1997, la *« centrale »* a ainsi perdu cinq de ses seize directions. Dans ce mouvement, la communication s'est trouvée intégrée à la direction de l'administration. Elle y était hébergée dans une *« mission »* – la Micom –, structure plus légère, dont le chef n'est pas, à la différence des directeurs, nommé en conseil des ministres. Bureau de presse, services de la communication interne et externe, documentation et archives : la Micom emploie soixante-dix personnes.

Un communiqué de presse, publié le 28 juin, a officialisé le changement, avant que le Conseil d'Etat donne son aval, à la mi-juillet. La *« mission »* a été promue au rang de *« délégation »*. Surtout, *« contrairement à la Micom, qui était rattachée à la direction de l'administration, la délégation sera directement rattachée au cabinet du ministre »*. Catherine Lawless, conseillère pour la communication au cabinet de Jack Lang, cumulera cette fonction avec celle de déléguée. Cette proche du ministre, âgée de soixante ans, retrouve ainsi les deux fonctions qu'elle a occupées de 1989 à 1993 avec M. Lang au ministère de la culture. *« Il s'agit de rendre la communication plus souple, de définir une véritable politique, moderne et transversale, et de rendre plus visibles les actions du ministre »*, explique-t-elle. Quelques *« axes forts »* sont inscrits au programme des prochains mois : la campagne de recrutement des enseignants, les langues vivantes à l'école et les enseignements artistiques.

UN BUDGET EN PROGRESSION

Cette reprise en main est diversement interprétée Rue de Grenelle. Le décret organisant la Micom prévoyait qu'elle travaille pour le ministre de l'éducation nationale, son homologue délégué à l'enseignement professionnel, Jean-Luc Mélenchon, et son collègue de la recherche, Roger-Gérard Schwartzenberg. Devenu, en janvier 2001, ministre de plein exercice, ce dernier va finalement constituer sa propre force de frappe communicationnelle. Jean-Luc Mélenchon est moins bien loti : il bénéficie d'à peine un dixième du budget de la Micom. Lors de sa cohabitation avec Claude Allègre, Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, s'attribuait un tiers de l'enveloppe. Catherine Lawless assure cependant : *« On va définir un budget pour le ministre délégué. »*

Le budget de la communication de l'éducation nationale n'a cessé de progresser depuis trois ans. Sans compter les frais d'imprimerie et de routage des innombrables publications ministérielles, il s'élevait à 40 millions de francs en 2000. En 2001, il est passé à 55 millions, dont 47 pour la seule éducation, le reste étant attribué à la recherche. L'entourage de Jack Lang attend du projet de loi de finances pour 2002 une dizaine de millions de francs supplémentaires.

Nathalie Guibert

► www.lemonde.fr/education

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le président Jacques Chirac a signé, à l'occasion du 14 Juillet, un décret de grâce collective**, avec prise d'effet le 17 juillet. Il prévoit une remise partielle de peine pour les détenus, de sept jours par mois de détention avec un maximum de quatre mois. *« Cette solution permettra un large échelonnement des sorties de prison et facilitera l'aide à la réinsertion des personnes libérées »*, souligne l'Elysée dans un communiqué. S'agissant des condamnés non incarcérés, il leur est accordé une remise uniforme de deux mois. Les personnes évadées et celles reconnues coupables de certaines infractions (terrorisme, stupéfiants, corruption, crimes et délits sur des mineurs de quinze ans) sont exclues de cette mesure.

■ **Une information judiciaire a été ouverte à Paris, le 3 juillet, pour *« atteinte involontaire à l'intégrité des personnes »***, à la suite d'une plainte déposée par deux associations et 51 malades de la thyroïde, qui imputent leurs pathologies au passage du nuage radioactif de Tchernobyl en 1986. La juge d'instruction parisienne Marie-Odile Bertella-Geffroy, spécialiste des affaires sanitaires, s'est vu confier le dossier.

■ **ÉDUCATION : des heurts ont opposé, mardi 17 juillet, des vigiles de l'université Paris-X Nanterre** à une quarantaine de militants de l'UNEF qui tentaient de pénétrer dans le bâtiment des inscriptions. *« Nous voulions distribuer des tracts demandant à ce que le syndicat soit présent car certains bacheliers connaissent mal leurs droits concernant les inscriptions »*, explique un élu étudiant. *« Nous avions accepté leur présence mais certains n'ont pas été corrects avec le personnel : insultes, dossiers arrachés... L'entrée leur a donc été interdite »*, explique le responsable de la sécurité. L'UNEF pourra continuer son travail d'information à l'extérieur, où deux tentes sont installées.

■ **MÉDICAMENTS : l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) a mis en garde**, lundi 16 juillet, contre la consommation de deux médicaments hypocholestérolémiants : la cérivastatine (commercialisée sous les noms de Staltor et Cholstat par les laboratoires Bayer et Fournier) et le gemfibrozil (ou Lipur des laboratoires Parke Davis). L'association des deux médicaments augmente le risque de rhabdomyolyse, maladie caractérisée par de graves lésions musculaires aux conséquences parfois mortelles.

■ **IVG : la Mairie de Paris a annoncé, mardi 17 juillet, un dispositif permettant de mieux répondre aux demandes d'avortement** à Paris durant l'été. Un accueil téléphonique est notamment organisé dans les centres qui ferment pour réorienter les femmes vers des hôpitaux ouverts. Pour toute information : Paris Infos Mairie ; 08-20-00-75-75.

Ségolène Royal veut accélérer l'application du plan d'intégration des handicapés

***« AGIR EN FAVEUR** des personnes handicapées est du même ressort que le combat pour la parité homme-femme. »* Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, a présenté, mercredi 18 juillet en conseil des ministres, les douze mesures de son *« plan d'action en faveur des personnes handicapées »*. Regrettant qu'en France *« on ne s'étonne pas de ne pas voir, dans une entreprise, dans une école ou à la télévision »* des personnes handicapées, la ministre entend *« changer le regard de la société »* sur les quelque trois millions et demi de personnes en situation de handicap afin que *« les fragilités humaines ne soient pas aggravées par l'environnement, les normes dominantes et les préjugés »*.

En charge de ce portefeuille depuis mars – après le départ de Dominique Gillot du gouvernement – la ministre souhaite donner une *« nouvelle impulsion »* au plan triennal pour l'intégration des handicapés, présenté en janvier 2000 par le premier ministre. Ecole, emploi, logement, transports, loisirs, structures spécialisées, rénovation de la loi de 1975, Ségolène Royal reprend tous les grands thèmes du plan de Lionel Jospin en y ajoutant sa touche personnelle. Ainsi *« la règle de l'accueil »* doit être effective dès la petite enfance. Le fonds d'investissement pour les crèches ne financera que les projets qui prévoient une intégration d'enfants handicapés. Côté école, la ministre se veut très offensive et promet la fin du parcours du combattant pour les parents.

DROIT À LA SCOLARITÉ

Tous les inspecteurs d'académie et tous les directeurs départementaux des affaires sanitaires et sociales (DDASS) ont reçu, le 11 juillet, une circulaire cosignée par Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, leur indiquant que *« la prochaine rentrée scolaire doit marquer un tournant décisif dans la mise en œuvre concrète du droit pour tout enfant ou adolescent atteint par le handicap ou la maladie à bénéficier d'une scolarité conforme à ses capacités personnelles et organisée comme le souhaite sa famille »*.

Deux ans après avoir lancé le plan Handiscol lorsqu'elle était ministre déléguée à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal entend profiter de ses nouvelles fonctions pour *« accélérer »* l'application de ce plan. Les familles rencontrant des difficultés pour scolariser leur enfant handicapé disposeront, fin août, d'une permanence téléphonique départementale. *« L'inscription doit être la règle, le refus doit être l'exception et doit être justifié »*, a martelé la ministre, pour qui *« ce sont aux structures de s'adapter aux personnes handicapées et pas le contraire »*.

A la prochaine rentrée, mille postes supplémentaires d'auxiliaires de vie scolaire devraient permettre d'intégrer environ deux mille enfants. *« Les établissements scolaires qui n'accueillent aucun enfant handicapé doivent se dire qu'il y a un problème »*, a insisté Ségolène Royal. Dans le domaine de l'emploi, le plan prévoit d'encourager les employeurs à *« reprendre »* leurs salariés devenus handicapés à la suite d'un accident et de développer la formation professionnelle. Côté culture, la ministre a choisi une mesure très *« visible »* en fixant comme priorité *« l'accessibilité des cinémas »*. Elle devrait rencontrer prochainement les grands distributeurs afin d'obtenir de *« vraies places »* dans les salles. Enfin, reconnaissant que *« l'offre quantitative »* des structures spécialisées est *« insuffisante »*, Ségolène Royal a promis *« un état des lieux des besoins »*.

Attachée aux vertus de l'exemple, la ministre organisera en décembre une journée nationale « Réussite et handicap » pour valoriser les parcours individuels.

Sandrine Blanchard

Un Monde nouveau ??? 14/07/2001 - 14/04/2002

Effort de chacun, démocratie vivante.

APPEL aux âmes fortes de la **RÉPUBLIQUE**

06 78 66 81 58

Comité de soutien à la candidature de

Jean-Pierre CHEVENEMENT

Narbonne - 43 chemin de la corniche - 11100

RÉGIONS

LA FRANCE DES ESTUAIRES 3

La tour à plomb de Couëron, jalon de l'estuaire de la Loire

Longtemps cette commune ne fut qu'une « avenue des usines », d'industries lourdes et polluantes. Après de douloureux plans de licenciement, elle mise désormais sur la défense de l'environnement. Et sa population retrouve le goût du fleuve

NANTES
de notre correspondant

Avec les grues hautes sur pattes du terminal portuaire de Montoir, les tuyauteries aériennes de la raffinerie de Donges, les cheminées de la centrale électrique de Cordemais et de l'usine de traitement des déchets Arc-en-Ciel, la tour à plomb de Couëron est l'un des jalons de l'estuaire de la Loire. Parce qu'ils se voient de loin, ces repères donnent la mesure, grandiose, de cet espace plat où le fleuve et l'océan vont et viennent au rythme des marées dans un paysage de prairies, de roseaux... et d'usines.

La tour à plomb ressemble à un phare planté à l'entrée de Nantes, mais les feux qui l'ont longtemps animée fondaient un métal qui a empoisonné le sang de générations d'ouvriers, victimes du saturnisme. Les fonderies et laminoirs qu'elle dominait étaient surnommés *« l'usine à veuves »*, à une époque où le plomb se maniait sans précaution six jours sur sept, dix heures par jour. Construite par des ingénieurs anglais en 1878, en service jusqu'en 1957 et classée monument historique en 1993, la tour à plomb de Couëron offre, du haut de ses soixante-dix mètres, un point de vue splendide sur l'agglomération nantaise et la descente du fleuve vers l'Atlantique.

Un point de vue rare, car il faut grimper neuf échelles de meunier successives, accrochées aux parois internes, pour le contempler. On y a fabriqué des plombs de chasse en y coulant du haut de l'édifice un mélange savamment dosé de plomb, d'arsenic et d'antimoine au travers d'un crible en forme de poêle à châtaignes. *« Le métal en fusion se solidifiait pendant les quelques secondes qu'il lui fallait pour tomber dans deux cuves d'eau. On obtenait aussi bien le calibre 10 pour la bécassine que le 4 pour le canard »*, raconte Jean-Yves Noblet dans un numéro des *Annales de Nantes et du pays nantais* consacré à Couëron, dont il est conseiller municipal délégué au patrimoine.

FRANÇOIS DELEBECQUE/« LE MONDE »

Au pied de la tour, les friches de l'usine Pongibaud, puis Tréfimétaux, qui employa jusqu'à 1 300 personnes, sont en cours de réhabilitation. Les Couëronnais ont maudit cet endroit mais l'ont défendu bec et ongles quand il a fermé définitivement, en 1987, laissant des centaines de personnes sur le carreau. Beaucoup s'en sont détournés pendant plusieurs années pour ne plus voir sa carcasse vide. Sa nouvelle vie en fera, dans quelques mois, l'un des plus charmants lieux de l'estuaire.

Posés sur une rive du fleuve réaménagée en promenade, les vieux bâtiments en brique abriteront une salle de spectacles dont les projecteurs se baladeront sur les anciens ponts roulants. S'y installeront également les unions locales CGT, CFDT et FO, et la Maison des associations, au sein de laquelle la Cartouche couëronnaise, forte de ses 197 chasseurs adhérents, cohabitera avec la Ligue de protection des oiseaux.

Car Couëron, cité ouvrière d'une basse Loire qualifiée au début du siècle d'*« avenue des usines »* par un observateur que frappait la succession de chantiers navals, de conseryeries, de raffineries, de forges, de laminoirs et d'ateliers de mécanique, est désormais un haut lieu de l'environnement. Cette vaste commune de 18 000 habitants, située à la charnière de l'agglomération nantaise et des zones humides qui enserrent la Loire jusqu'à Saint-Nazaire, résume à elle seule le passage de l'ère industrialo-portuaire, qui a modelé l'estuaire sans retenue depuis deux siècles, à l'âge de l'environnement protégé, voire sanctuarisé, et du patrimoine revisité.

Comme Saint-Nazaire avec son projet « Ville port », puis Nantes avec son programme « Ile de Nantes et rives de Loire », Couëron a réorienté son urbanisme vers le fleuve, longtemps dévolu aux seules activités polluantes ou exigeant un accès au fleuve pour y charger les matières premières. Alors que la dernière zone industrielle a été implantée en bordure du périphérique nantais, deux cents logements seront construits en rive de Loire sur une partie de l'ancienne usine Pongibaud. Jean-Paul Fougerat, le maire (PS), n'a lancé cette opération qu'après avoir obtenu le feu vert du conseil des anciens de sa commune, signe pour lui que la page était bien tournée.

Aux côtés des associations locales, il a croisé le fer contre le Port autonome, qui voulait déverser ses boues de dragage sur le marais situé à l'ouest de la commune. Il y a vingt ou trente ans, ce remblaiement aurait été commis dans l'indifférence générale. Cette fois, le refus indigné des riverains l'a rendu impossible. Rebaptisé à l'occasion de ce combat marais Audubon, du nom du naturaliste qui y découvrit au XIXe siècle son goût du dessin d'oiseaux avant d'émigrer aux Etats-Unis, où son patronyme est aujourd'hui symbole de protection de la nature, le marais a été visité par Jean-Claude Gayssot le 16 juillet.

Le ministre de l'équipement et des transports, ministre de tutelle du Port autonome, proche de la CGT, qui milite aux côtés des ingénieurs des Ponts et chaussées pour poursuivre l'aménagement portuaire de l'estuaire, n'était pas venu, cette fois-ci, pour soutenir le projet d'extension du port sur le site de Donges-Est, qui exigera un comblement des zones humides situées en zone de protection spéciale. En visite privée chez Michel Lucas, adjoint au maire (PCF) de Couëron, Jean-Claude Gayssot a manifesté son soutien au projet de transformation de la demeure familiale d'Audubon en Maison du patrimoine naturel et historique.

Jean-Paul Fougerat en rêve, certain que *« l'industrie et l'environnement sont deux pans d'un même patrimoine à valoriser et que le nom Audubon est une carte magnifique à jouer pour l'agglomération nantaise et l'estuaire »*. Le maire de Couëron a déjà reçu le soutien du ministre de la culture. Il faut maintenant trouver l'argent pour acheter cette « folie nantaise », caractéristique de celles que les négociants et armateurs locaux se construisaient au XVIIIe siècle.

> Les habitants ont maudit cet endroit, mais l'ont défendu bec et ongles quand il a fermé, en 1987, laissant des centaines de personnes sur le carreau

Que Jean-Claude Gayssot se rassure, le franc-parler, la vivacité de caractère, la rudesse face au travail et à la nature, l'anarcho-syndicalisme dont Couëron fut un creuset et qui a fait la singularité sociale de cette basse Loire ne se sont pas évaporés pour autant. Le 1er mai, la cour intérieure de l'ancienne usine Tréfimétaux a été rebaptisée place des Douze-Femmes-en-Colère, rappelant l'irruption de femmes de grévistes dans le bureau d'un directeur de l'usine, un jour de difficile négociation. Un bureau aux portes capitonnées qu'occupe aujourd'hui la direction de la communication de la municipalité couëronnaise.

Dominique Luneau

Le fleuve et l'océan, au rythme des marées

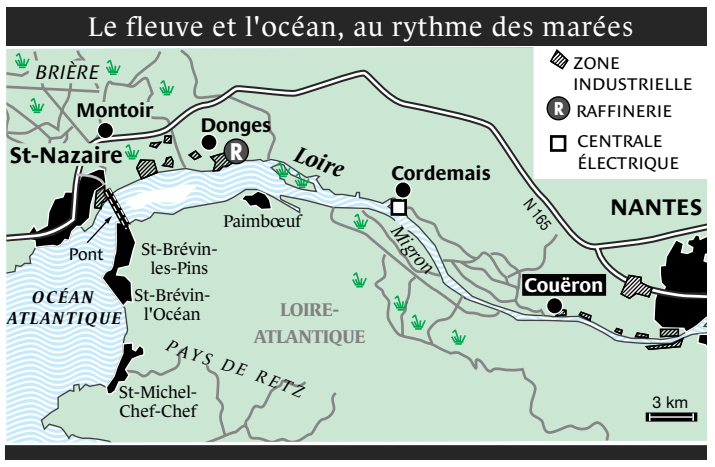

France Culture

au Festival de Radio France et Montpellier
en collaboration avec
Le Monde

XVIèmes RENCONTRES DE PETRARQUE

Vie et destins de la République

Cour Sébastien-Bourdon
Rue du Collège à Montpellier
De 17h30 à 19h30
Entrée libre

Lundi 23 juillet
République ou démocratie ?
Débat animé par Jean-Noël Jeanneney
Avec Renaud Dutreil, Catherine Labrusse-Riou, Noëlle Lenoir, Claudia Moatti, Philippe Raynaud, Alain-Gérard Slama.

Mardi 24 juillet
La République est-elle française ?
Débat animé par Jean Lebrun
Avec Maurice Agulhon, Jean-François Copé, Alain Finkielkraut, Steven Laurence Kaplan, Paul Thibaud.

Mercredi 25 juillet
La République contre l'opinion ?
Débat animé par Thomas Ferenczi
Avec Christophe Aguiton, Blandine Kriegel, Anicet Le Pors, Pascal Perrineau, Edwy Plenel.

Jeudi 26 juillet
La République et la fracture sociale
Débat animé par Jean-Pierre Langellier
Avec Sophie Body-Gendrot, Lucienne Bui-Trong, Richard Descoings, Georges Frêche, Stéphane Hessel, Edwy Plenel.

Vendredi 27 juillet
La République est-elle en crise ?
Débat animé par Alain Fienkielkraut
Avec Jean-Claude Casanova, Philippe Cohen, Marie-Anne Frison-Roche, Adolf Kimmel, Vincent Peillon, Jean-Fabien Spitz, Laurence Vichnievsky.

Ces rencontres seront diffusées sur France Culture
du lundi 13 au vendredi 17 août de 14h00 à 15h

Dame Charente n'aime point être dérangée

BORDEAUX
de notre correspondant régional

Il est des fleuves sans histoire, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'ont pas tracé leur chemin dans l'histoire. Qui connaît aujourd'hui la douce et gentille Charente ? Plantureuse et calme, elle rejoint l'Atlantique comme une coulée de beurre de Surgères oublié au bord d'une assiette. Elle a réussi à se la couler douce entre la Gironde et le port de La Rochelle, à se faire discrète pour exister et protéger dans ses méandres deux gentils petits ports, Rochefort et Tonnay-Charente.

Il ne faut pas prendre à la légère cette rivière qui s'approche de l'Atlantique comme un escargot d'une laitue, se prélasse dans son marais comme une loutre gavée. Elle a fait son chemin, comme les autres, et si elle traverse un paysage de polder, un tantinet flamand, c'est aux hommes qu'elle le doit. De l'estuaire de la Gironde au Marais poitevin, ils ont beaucoup travaillé pour élargir leur espace vital. Cet espace était un lieu de conquête avant que quelqu'un ne songe à la route des Indes ou de l'Amérique. La Charente a toujours été de ce mouvement, mais elle l'a fait avec douceur et discrétion. Elle se déplace en charentaises.

LES ARSENAUX DE COLBERT

Elle a d'abord soigneusement choisi son point d'arrivée. Elle l'a voulu bien tranquille, très protégé par l'île Madame et ses voisines d'Oléron, d'Aix et de Ré. Les hommes y ont ajouté Fort Boyard, mais il y avait bien longtemps qu'elle se glissait dans le pertuis d'Antioche comme dans la mer de la Sérénité. La Charente était navigable en aval d'Angoulême. Saintes et Cognac ont fait pendant des siècles la fortune des gabariers. Puis Colbert s'en est mêlé. Il a trouvé à Rochefort le site idéal pour implanter ses arsenaux, équiper sa flotte et occuper ses bagnards. Les marais qui entouraient la ville constituaient la plus sûre des prisons. Rochefort était hors de portée des canons ennemis. Anglais et Hollandais s'y sont cassé les dents à plusieurs reprises.

Mais Colbert et la Royale n'ont pas laissé que de mauvais souvenirs en cet endroit. Il y a d'abord l'ancienne Corderie royale, qui s'étire sur trois cents mètres au bord de la Charente, là ou elle est la plus majestueuse. La Corderie date d'un temps où il fallait que les usines soient belles comme des châteaux. Il y a du Versailles dans cette navigation de conserve, entre le fleuve et son château au milieu de l'océan vert du marais. La Corderie a failli ne pas survivre aux bombardements de 1945.

BOUILLON DE CULTURE

Sa patiente reconstruction – on l'a bichonnée comme un navire de haut bord – est le résultat d'un énorme travail collectif comme on sait le faire en pays charentais. Il ne s'agit pas simplement d'un travail de sauvegarde. La Corderie est devenue le lieu d'avenir et de réflexion, est restée le grand chantier qu'elle avait longtemps été. Car, entre le Centre international de la mer, la chambre de commerce, le Conservatoire du littoral, la Ligue pour la protection des oiseaux, Rochefort a décidé d'être un laboratoire de vie, un bouillon de culture, bref un estuaire.

Et la Charente a su protéger deux jolis petits ports qui peuvent accueillir des bateaux de 5 000 tonnes en lourd, la taille de la plupart des caboteurs européens. Il faut deux petites heures pour approcher Rochefort. Quelques minutes de plus pour Tonnay-Charente, cinq kilomètres et un méandre plus en amont. Rochefort est un vrai port à l'ancienne, où l'on peut parler avec les marins depuis le quai, comme au marché. Tonnay fait plus coopérative agricole.

Morue salée pour la petite ville de Jonzac, bois sciés du Nord, ferrailles pour Bilbao, maïs, céréales, engrais, on travaille bien à Rochefort et à Tonnay. Personne ne s'en plaint. Les clients sont contents. Ils reviennent. Et s'il vous arrive, en vous promenant sur la berge ou en pêchant à la ligne, d'être submergé par une vague puissante, dites-vous bien que vous le devez à un capitaine trop pressé. Dame Charente n'aime point être dérangée.

Pierre Cherruau

Demain
LA SEINE

DÉPÊCHES

■ **ILE-DE-FRANCE : le préfet de la région Ile-de-France, Jean-Pierre Duport, a signé** vingt-deux contrats de relance de logements sociaux, mardi 17 juillet, avec les principaux bailleurs sociaux d'Ile-de-France. Il s'est engagé à signer avec quatre organismes parisiens des contrats portant sur 1 550 logements locatifs. Pour l'Ile-de-France, le plan de relance, poursuivi par Marie-Noëlle Lienemann, secrétaire d'Etat au logement, porte sur plus de 11 000 logements.

■ **SOMME : le président (UDF) du conseil général de la Somme, Alain Gest, a refusé** de signer, lundi 16 juillet, l'accord qui prévoit l'engagement de l'Etat dans la prévention et les réparations des inondations dans la Somme. M. Gest estime que l'aide de l'Etat au département de la Somme, dont il évalue aujourd'hui l'engagement à 125 millions de francs (19,06 millions d'euros), ne saurait être *« inférieure aux 200 millions de francs* [30,49 millions d'euros] *consentis par le conseil régional de Picardie »*. Le 10 juillet, le gouvernement avait annoncé une aide de 204 millions de francs.

■ **ALPES :le ministre des transports et de l'équipement, Jean-Claude Gayssot, a déclaré**, mardi 17 juillet, qu'il fallait *« multiplier par quatre »* le trafic ferroviaire de marchandises dans les traversées alpines, *« dans les années qui viennent »*.

PHOTOS : THIBAUT CUISSET/PAYSAGES POUR « LE MONDE »

L'ESPRIT DES 4 MONUMENTS

Le Louvre, forteresse ouverte

Demeure des monarques érigée par Philippe-Auguste, le Louvre s'est changé, avec la République, en museum, un « palais des muses » dévolu aux œuvres d'art. Visite dans cette splendeur de pierre et de galeries hantées par Belphégor et le sourire de la Joconde

LE Louvre est grand, très grand, encore plus depuis que François Mitterrand l'a voulu ainsi, souhaitant que tout ce qu'il entreprenait fût « grand », de la Bibliothèque nationale déménagée jusqu'au Louvre réaménagé, foré de tunnels, de restaurants, de boutiques, évacué par Balladur, pyramidisé par Pei, vitrifié à mort. On peut encore l'imaginer plus grand, certes, les projets ne manquent pas. Voire le prolonger jusqu'à la mer, pourquoi pas ? Un Louvre infini. En 1977, un visiteur avisé, ancien directeur de la National Gallery de Londres, Kenneth Clark, écrivait : « *Pour adopter un usage français, on pourrait dire que le Louvre est une institution très féminine – complexe, imprévisible, parfois exaspérante, et toujours enchanteresse.* » Sans doute. Mais si l'on veut garder cette part féminine vivante, il faut peut-être calmer un moment cet enthousiasme muséologique, qui, par définition, n'a pas de limites en soi, et pourrait s'étendre à toute la ville. Faire une pause, laisser revenir un peu de désordre.

Le nom de « louvre » se trouve chez La Fontaine ou chez André Chénier dans le sens de palais royal, mais on ne sait son origine exacte. Il viendrait du latin *lupara* pour les uns, maison de chasse aux loups, pour les autres, d'un mot anglo-saxon désignant un château-fort. Tel qu'il est, entre « loup » et « livre », avec cet allongement qui sonne dans l'« œuvre » et la « couleuvre », et la nuance chaude de « velours », c'est un nom parfait pour cette immense splendeur de pierre ouvrée déroulant ses galeries et ses colonnades au bord d'un fleuve lent. Deux arguments qui plaident en faveur du Louvre et contribuent beaucoup à sa cote d'amour : ce château de roi est en pleine ville, il n'a pas peur de la populace, n'est pas hautain comme Versailles. Et il est à peu près sans défense, sinon sans quelques alarmes. C'est un trésor qui nous fait confiance.

Au départ, c'est une forteresse érigée par Philippe-Auguste pour protéger Paris pendant qu'il est en croisade. Le Louvre, très robuste, sert de coffre-fort aux rois, de prison pour les ennemis, et de demeure occasionnelle, en période de crise. Philippe le Bel s'y installe pour affronter la Papauté et régler son différend avec les Templiers de la manière fumante que l'on sait. Charles V fait édifier une nouvelle muraille autour de Paris et aménager la forteresse en résidence. Il construit une chapelle, installe sa bibliothèque de manuscrits rares et plante deux jardins de fleurs et d'herbes fines. Le Louvre avec sa grosse tour occupe alors le quart sud-ouest de l'actuelle Cour carrée.

C'est François Ier qui décide de transformer le Louvre en un palais Renaissance, en 1546. Il fait raser le donjon, construire la salle des Cariatides, ces femmes-colonnes venues de la tradition romaine. Après la mort d'Henri II en tournoi, Catherine de Médicis, trouvant le lieu trop étroit, fait bâtir le château des Tuileries, que Bernard Palissy décore d'animaux de fantaisie en terre cuite, mais elle n'y reste qu'assez peu. Henri IV relie le château des Tuileries au Louvre par la Grande Galerie le long de la Seine et loge à demeure dans le palais quantité d'artistes et leurs familles. C'est dans la salle des Cariatides qu'il meurt après avoir été poignardé par Ravaillac dans une rue voisine, en 1610.

Louis XIV quadruple la surface de la Cour carrée et fait commencer à l'est la grande Colonnade, dite de Perrault, archétype du classicisme français. Un jour de lyrisme exalté, en 1825, en pleine bataille de Notre-Dame, Victor Hugo écrira du Louvre qu'il ne mérite ni l'admiration ni les millions qu'on dépense pour lui, parce qu'il n'est pas un parallélogramme mais un trapèze (et alors ? Laissez vivre les trapèzes !) : « *Quel que soit leur bon air, quelle que soit leur grande mine, il en est des monuments de Louis XIV comme de ses enfants. Il y en a beaucoup de bâtards.* » Des sottises sous la plume d'un grand poète, il n'en manque pas non plus, hélas.

Puis, pour aller vite en histoire comme dans les jeux de construction vidéo, disons que Napoléon Ier édifie l'aile Nord, Napoléon III la relie aux Tuileries, et la Commune incendie les Tuileries. Etrangement, les ruines des Tuileries restent en place, tristes mais debout. On aurait aussi bien pu les reconstruire, comme on a remodelé d'autres parties du palais, on en discute d'ailleurs pendant dix ans. Mais la République n'entend pas relever le palais de la monarchie et, en 1882, les Tuileries sont rasées.

CE jour-là, le destin du Louvre change définitivement. Il ne sera plus la demeure des monarques, même s'il est encore loin d'être le roi des musées tel que nous le connaissons. En fait, dès le départ de Louis XIV pour Versailles, le Louvre cesse d'être la principale résidence royale. Sous Louis XV, le palais est à l'abandon, livré aux artistes qui y logent en permanence depuis Henri IV, et ne sont pas toujours des hôtes très scrupuleux. On ne compte pas les débuts d'incendie, les dégâts des eaux, les trous percés pour évacuer la fumée du chauffage. La Cour carrée est envahie d'échoppes et de baraques abritant des apothicaires, des veuves d'artistes, des officiers. Les concierges tiennent des gargotes aux portes du palais. La prostitution y fleurit ainsi que les duels. Les voisins se plaignent régulièrement du grand tapage qu'on y fait. En même temps, l'idée germe chez ces peintres, ces sculpteurs, ces architectes, d'exposer les plus belles œuvres conservées par les rois. Louis XV tente mollement de reprendre les choses en mains, achève la Colonnade. A l'avènement de Louis XVI, les travaux sont à nouveau interrompus, faute d'argent. En 1792, le roi est ramené de Versailles aux Tuileries. En 1793, le Louvre échappe à son ancienne vocation et s'ouvre sous le nom de Muséum des arts.

Dès 1747, la notion d'un *museum*, d'un palais des muses, a fait son chemin dans ces murs. L'esprit des Lumières et de l'Encyclopédie encourage l'exposition des collections royales. On en montre cinq cent trente-huit tableaux, en même temps que se tient un Salon des artistes vivants, dès août 1793. Le public est alors admis trois jours par décade. L'année suivante, un conservatoire est désigné, comptant Fragonard, entre autres, et Hubert Robert, ancien conservateur des tableaux du roi et fin manœuvrier politique, comme le grand Dominique Vivant Denon, qui traversera tous les régimes de Louis XVI à Napoléon en passant par la Terreur. C'est Napoléon qui sera l'artisan le plus énergique du Louvre. En quinze ans, il chasse les baraquements provisoires, déloge les artistes, enrichit le musée des nombreuses œuvres qu'il a pillées en Europe lors de ses campagnes militaires et qu'il faudra rendre en grande partie par la suite. Le musée, en 1824, est ouvert au public les dimanches et fêtes, aux artistes et aux étrangers pendant la semaine. Les collections prennent de l'ampleur sous le règne de Charles X avec le département des antiquités égyptiennes, dirigé par Champollion. Napoléon III poursuivra les acquisitions et les travaux qui ne cesseront plus dans le « Musée impérial du Louvre », jusqu'à la Commune. Le musée traversera les deux guerres mondiales sans trop de dommages, les œuvres étant dispersées hors de Paris. En 1981, François Mitterrand lance son projet de « Grand Louvre », aujourd'hui achevé. En 2000, le Louvre a compté plus de six millions cent mille visiteurs.

Salle des bronzes et objets précieux.

Le projet du Grand Louvre a atteint ses objectifs avec un succès que ses anciens détracteurs ne contestent plus. Aujourd'hui le Louvre expose trente-quatre mille œuvres sur soixante mille mètres carrés, c'est sans discussion possible le plus grand musée du monde. Et, tour de force avec de telles proportions, c'est un musée aimé. La popularité de la pyramide de Pei et l'accès aux galeries rendu plus facile ont beaucoup simplifié les relations du public et des œuvres, de l'intérieur et de l'extérieur. C'est un vieux débat, fondamental : dès 1791, Quatremère de Quincy dénonçait l'accumulation des œuvres d'art en un espace restreint, critiquant la notion même de musée. Après lui, bien d'autres ont cru bon de protester devant l'« *amoncellement d'objets incohérents* », le « *chaos indiscernable* », qui fait passer le visiteur des tombeaux égyptiens à la peinture française, et, parmi eux, d'excellents esprits, depuis Ingres jusqu'à Julien Gracq, sans oublier Elie Faure.

Le temps a passé, les visiteurs ont voté. Un lien étrange, profond, unit le grand public – de Paris ou de province, jeune ou âgé, cultivé ou non – et le Louvre, un lien ancien. En 1799, on ouvrit une partie restaurée de la Grande Galerie du 17 au 23 septembre. Un rapport de police s'étonna de l'affluence du public : « *La foule a été si considérable pendant ces sept jours que tous les moyens de police ont été nuls.* » Pas surprenant qu'en 1993, au moment où l'aile Napoléon fut rendue au musée ainsi que la cour Marly ornée des chefs-d'œuvre de la sculpture française, les visiteurs se soient pressés en foule, avec une discipline et une patience qui firent l'admiration des témoins. On assista en douceur à une réappropriation du palais par le public. On ne dit plus le « *peuple* », mais c'est quand même un peu ce qui se profile derrière ce mouvement, légitime et non revanchard, dont la Révolution a donné autrefois l'impulsion : je paie des impôts pour cela, je vais voir.

Julien Green raconta, dans *Partir avant le jour*, comment ses visites au Louvre avec sa mère éveillèrent sa sensualité de petit garçon. Toutes ces statues d'hommes et de femmes admirables et sans le moindre vêtement en ont assurément troublé plus d'un. Certains censeurs ont même vu là un aiguillon sournois de la débauche. Mais dans l'ensemble, le problème qui se pose à tout musée est plutôt celui de l'indifférence du public. Comment l'attirer ? Comment faire en sorte qu'il ne soit pas intimidé ? Patricia Mounier, responsable de la communication institutionnelle du Louvre, note : « *Avec l'instauration des dimanches gratuits, on a vu venir beaucoup de Franciliens qui entraient pour la première fois, déambulaient un peu au hasard des flèches, s'approchaient de la Joconde et, devant elle, se demandaient à haute voix pourquoi c'était un chef-d'œuvre. Puisque ce n'était pas marqué dessus, qu'est-ce qui la désignait comme un chef-d'œuvre ?* » Question profonde, on le conçoit, dont seule la Joconde a la réponse. Et c'est bien sûr ce qui la fait légèrement sourire.

PATRICIA MOUNIER pense que le public, au-delà d'une telle question qui peut se poser pour maintes autres œuvres, reste au Louvre parce qu'il s'y trouve bien et sent qu'il a affaire à un lieu habité. « *Molière a créé des pièces ici, Louis XIV a joué et dansé dans telles salles, on sait même exactement où il a été conçu dans le palais. Ailleurs on sent le passage des guerres de religion, de la Saint-Barthélemy, dans certaines salles égyptiennes de Charles X, là où le plancher grince, on a une sorte de frisson, ce n'est jamais un lieu neutre ni insensible.* »

D'ailleurs, le Louvre nous habite en retour. Qui ne porte en soi le souvenir des ombres en noir et blanc du *Belphégor* de la télévision, ses mastabas truffés de chausse-trapes, ses toboggans expéditifs vers un monde enfoui, un secret caché au fond du secret ? Qui ne voudrait qu'on y installe en nombre suffisant des sièges confortables pour que chacun puisse s'y reposer, regarder à loisir tableaux et sculptures, comme les enfants lisent les bandes dessinées en entier dans les grandes surfaces, faire la sieste au besoin ? Le Louvre gagne à être vu en nocturne. Ou, si l'on a la chance d'avoir ce privilège, le mardi, pendant la fermeture hebdomadaire. « *C'est le jour des stars*, explique Patricia Mounier. *Quand la fille de Clinton ou Michael Jackson viennent à Paris et demandent à visiter le Louvre, on le fait le mardi, sinon c'est l'émeute. Quand Leonardo di Caprio est venu, c'était juste après la sortie de* Titanic, *j'avais préparé tout un laïus sur* Le Radeau de la Méduse *de Géricault. Il l'a à peine regardé, est resté fasciné par le portrait d'un grenadier à cheval, juste en face. Mon plus beau souvenir, c'est d'avoir été seule avec Paul Newman devant la* Joconde *et d'avoir appuyé pour lui sur le petit bouton qui éclairait le tableau.* » Une icône venait voir une icône.

Michel Braudeau

« Quel que soit leur bon air,
quelle que soit leur grande mine,
il en est des monuments de Louis XIV
comme de ses enfants.
Il y en a beaucoup de bâtards » **Victor Hugo**

PROCHAIN ARTICLE :
La mémoire de l'Arc

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Opacité budgétaire

AVEC l'adoption, le 28 juin, par le Parlement du projet loi révisant l'ordonnance de 1959 sur les finances publiques, la politique budgétaire française a tourné l'une des pages les plus importantes de son histoire récente. Même si le texte a été voté presque sans qu'on le remarque, il n'est pas exagéré de dire qu'il s'agit d'une réforme majeure – le préalable à toute réforme sérieuse de l'Etat.

Jusque-là, la Constitution de la Ve République – dont on connaît les penchants anti-parlementaires – permettait à l'exécutif de faire ce que bon lui semble en matière budgétaire. Le Parlement avait beau consacrer tout l'automne à l'examen de la loi de finances, le gouvernement pouvait ensuite, par décret d'avance ou arrêtés d'annulation, en faire à sa guise dans l'exécution du budget. Tours de passe-passe en tous genre, cagnottes cachées, débudgétisations masquées : la politique budgétaire a longtemps été l'un des symboles les plus forts du « coup d'Etat permanent » dénoncé, en d'autres temps, par François Mitterrand.

Aussi tardive qu'elle soit, la réforme de l'ordonnance de 1959 – sur lequel le Conseil constitutionnel se prononcera le 25 juillet – est donc la bienvenue, car elle instaure enfin de la transparence dans un domaine où régnait jusque-là une opacité totale. Le projet vise même à inverser la logique budgétaire, puisque désormais les débats parlementaires se focaliseront plus sur l'utilité des crédits que sur les crédits eux-mêmes. On parlera d'abord de la fin avant de se pencher sur les moyens. Et dans le même mouvement, l'Etat va progresser dans la réalisation d'une véritable « comptabilité patrimoniale ».

L'Etat devra, pourtant, faire encore des efforts pour ne pas retomber dans ses vieux travers. L'exemple des « lettres plafonds » que Lionel Jospin a signées mardi en sont une illustration étonnante. Le profane pourrait penser qu'en en divulguant le contenu, le gouvernement donne de la sorte le détail de ses priorités pour les dépenses de l'Etat de l'année suivante. Et pourtant, ce n'est pas totalement le cas.

Comme chaque année, il s'agit d'abord d'un exercice de communication. Le gouvernement publie les chiffre qui l'arrange – le plus souvent les crédits qui sont en hausse – et fait le silence sur les autres – ceux qui baissent. Et pour qui aurait des doutes sur la « sincérité » de telle ou telle statistique, la vérification est impossible, puisque les documents budgétaires ne seront accessibles qu'en octobre, quand ils seront adressés au Parlement.

L'exercice rituel de la présentation à la mi-septembre du projet de loi de finances est du même acabit. Tout le pays en parle, alors qu'on ne dispose alors que d'un dossier de presse, qui présente sous un jour avantageux la politique budgétaire du gouvernement, et qui est truffé de chiffre dont beaucoup ont été « normés ». C'est-à-dire arrangés. En matière de transparence, la France est sur la bonne voie, mais a encore du chemin à faire.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; *adjoint* : François Lolichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Querelle de places à l'Assemblée nationale

UN NOUVEL ÉPISODE de la querelle des places dans l'Hémicycle s'est déroulé mardi après-midi au Palais-Bourbon. La solution de l'ordre alphabétique pour les nouveaux élus ne pouvait être que provisoire et il appartenait, en vertu du règlement, aux présidents des groupes de prendre une décision définitive.

Cette décision, le RPF refusait de l'admettre pour sa part, cette part étant la droite. Il continuait de revendiquer les plus hauts gradins du centre, et il le fit, cette fois, en séance publique. En son nom, M. Jacques Soustelle défendit la motion suivante : *« L'Assemblée nationale décide de surseoir à la fixation de son ordre du jour jusqu'à ce que la répartition des places dans l'Hémicycle ait été effectuée en conformité avec les usages parlementaires et la logique politique. »*

Faisant appel à l'esprit de conciliation de ses collègues, le président du groupe RPF déclara : *« Nous en appelons à l'Assemblée nationale tout entière. Il est insolite de vouloir, par la force arithmétique d'une coalition du moment, nous imposer une solution contraire aux indications des élections. Le RPF a, en effet, recueilli un grand nombre de suffrages qui, en 1946, étaient allés au MRP, aux radicaux, aux socialistes et aux communistes. Et peut-on prétendre que le RPF se situe à droite de tous les autres groupes en matière sociale ? »*

La motion est repoussée par 473 voix contre 121. Tous les députés non RPF, modérés compris sauf M. Bardoux, sont donc d'avis que M. Soustelle et ses amis doivent siéger à droite.

André Ballet
(19 juillet 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : http: // www.lemonde.fr

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44–88-46-60
Index du *Monde* : 01-42-17-29-89. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Dérive autoritariste en Guinée

LE PRÉSIDENT Conté n'a de conseils à recevoir de personne. Il l'avait fait comprendre clairement au ministre français de la coopération qui, lors d'une visite à Conakry, avait abordé l'affaire Alpha Condé. *« Vous m'emm... avec cette histoire »*, avait lancé le chef de l'Etat guinéen à Charles Josselin. Mais Lansana Conté a fini par céder.

Au début de l'été, il a ordonné la libération d'Alpha Condé. L'opposant, qui avait été arrêté le lendemain de l'élection présidentielle à laquelle il était candidat, puis condamné à l'issue d'une parodie de justice à cinq ans de prison pour atteinte à la sécurité de l'Etat, aura tout de même purgé la moitié de sa peine. Et il n'est pas rétabli dans ses droits politiques, puisqu'il a bénéficié d'une simple remise de peine et non d'une mesure de grâce amnistiante. La mobilisation de chefs d'Etat d'Afrique de l'Ouest ainsi que les appels lancés ici et là en faveur d'un apaisement du climat politique n'ont cependant pas été inutiles. Alpha Condé est désormais libre. Et il voyage.

D'abord à Dakar, puis maintenant à Paris, il rencontre ceux qui l'ont soutenu pour les remercier. L'ancien professeur de droit constitutionnel d'une université parisienne, devenu chef de parti et député, se pose certes toujours en leader politique. Mais il s'abstient de prendre position sur la vie politique intérieure. Or il y a débat.

Depuis près d'un mois, des voix s'élèvent pour que le président Conté reste aux commandes au-delà de la fin de son mandat, en 2003. Les responsables de la jeunesse au sein du parti présidentiel et des élus demandent à M. Conté de *« ne pas abandonner le pouvoir avant d'avoir achevé son œuvre »* et proposent la tenue d'un référendum pour modifier la Constitution. Car le président a épuisé toutes les possibilités de se maintenir à la tête de l'Etat. Alors qu'il avait pris le pouvoir à la faveur d'un coup d'Etat militaire, après la mort de Sékou Touré, il s'était fait élire président en 1993. Il fallait bien sacrifier aux nouveaux canons de la politique. L'Union soviétique, le grand pays frère de la Guinée, avait volé en éclats.

Mais depuis sa réélection, en 1998, le général Conté est bloqué par la limite des deux mandats fixée dans la Constitution. Ses zélateurs ont bien tenté, l'an passé, de faire réviser la Loi fondamentale par voie parlementaire. Ayant échoué à réunir la majorité qualifiée, ils reviennent à la charge avec cette proposition de référendum que relayent les médias officiels. La décrispation provoquée par la libération d'Alpha Condé n'aura ainsi été que de courte durée. Tous les partis d'opposition viennent de constituer un front commun pour faire barrage à ce référendum, dont le résultat, estiment-ils, est connu d'avance, et empêcher que le général-président ne batte le record de Sékou Touré, qui a dirigé le pays pendant vingt-six ans, de l'accession à l'indépendance, en 1958, jusqu'en 1984.

À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Car l'objectif du référendum est de supprimer la limitation des deux mandats, mais aussi d'adopter la réforme du septennat. Sur-le-champ, sans s'embarrasser du principe de non-rétroactivité de la loi. En Guinée, la règle de droit est à géométrie variable. Les députés le savent bien. Leur mandat devait prendre fin en juin 2000. Mais les élections législatives ont été repoussées. Les attaques armées lancées par des rebelles aux frontières avec le Liberia et la Sierra Leone à partir de septembre 2000 ont ensuite empêché la tenue du scrutin. L'insécurité régnait dans le sud du pays. Les rebelles n'ont toutefois pas réussi à faire vaciller le régime. M. Conté a même redoré son blason sur la scène internationale, se retrouvant aux côtés des Etats-Unis pour combattre Charles Taylor, le président libérien.

Le Liberia, accusé de soutenir les rebelles sierra-léonais du RUF, a été mis au ban des nations par l'ONU. Depuis mai, un embargo frappe les exportations de diamants libériens et tous les dirigeants du pays sont interdits de déplacement à l'étranger. Les affrontements sur le territoire guinéen ont pratiquement cessé depuis trois mois. Les combats se sont déplacés de l'autre côté de la frontière avec le Liberia. Mais la tenue des législatives n'est pas pour autant envisagée. Les députés ont d'ailleurs siégé pour voter le budget et ils continuent à percevoir leurs émoluments. De facto, leur mandat est prolongé sans base légale. Et cela crée un précédent qui, fait-on valoir, pourrait s'appliquer au mandat présidentiel. La démocratie en souffrirait-elle ?

La question ne se pose pas. *« La Guinée n'a de leçon à recevoir de personne »*, répètent inlassablement les autorités. Cela vaut d'ailleurs en politique comme pour le sport. Mécontent des résultats de l'équipe nationale de football dans les compétitions africaines, le gouvernement a dissous la fédération de football en violant allègrement le règlement de la FIFA. La sanction est néanmoins tombée : l'instance dirigeante du football mondial a suspendu la Guinée. Toutes les équipes sont interdites de compétitions internationales jusqu'à nouvel ordre. Les amateurs de foot en Guinée ont ainsi appris à leurs dépens que la FIFA n'avait de leçon à recevoir de personne.

Brigitte Breuillac

Dix vérités sur la mondialisation

Suite de la première page

Les influences ont joué dans diverses directions. Ainsi, vers la fin du millénaire qui vient de s'achever, le mouvement s'est en grande partie opéré à partir de l'Occident, mais à ses débuts (aux environs de l'an 1000), l'Europe s'imprégnait de la science et de la technologie chinoises, des mathématiques indiennes et arabes. Il existe un héritage mondial de l'interaction, et les mouvements contemporains s'inscrivent dans cette histoire.

3. La mondialisation n'est pas en soi une folie. Elle a enrichi la planète du point de vue scientifique et culturel, profité à beaucoup sur le plan économique aussi. Il y a quelques siècles à peine, la pauvreté et une vie *« misérable, bestiale et brève »*, comme l'écrivait Thomas Hobbes, dominaient le monde, à l'exception de rares poches d'abondance. En maîtrisant cette pénurie, la technologie moderne de même que les échanges économiques ont eu leur importance. Les situations précaires ne peuvent s'inverser si les plus démunis sont privés des bienfaits considérables de la technologie contemporaine, de la solide efficacité du commerce et des échanges internationaux, enfin des avantages sociaux autant qu'économiques à vivre dans une société ouverte plutôt que fermée. Ce qui est nécessaire, c'est une répartition plus équitable des fruits de la mondialisation.

4. Directement ou indirectement, la question essentielle est celle des inégalités. La principale provocation, d'une manière ou d'une autre, leur est imputable – inégalités entre les nations de même qu'en leur sein. Au nombre de ces inégalités, les disparités de richesse, mais également les énormes déséquilibres dans le pouvoir politique, économique et social. Un des problèmes cruciaux est celui du partage des bénéfices potentiels de la mondialisation, entre pays riches et pauvres, mais aussi entre les divers groupes humains à l'intérieur des nations.

5. La préoccupation majeure est le niveau d'ensemble des inégalités, et non pas leur changement marginal. En affirmant que les riches s'enrichissent et que les pauvres s'appauvrissent, les opposants à la mondialisation ne livrent pas, le plus souvent, le bon combat. Car même si beaucoup des pauvres de l'économie mondiale s'en sortent mal (pour toutes sortes de raisons, parmi lesquelles l'organisation intérieure autant qu'internationale), il est difficile de dégager avec netteté une tendance générale. Beaucoup dépend des indicateurs choisis et des variables par rapport auxquelles les inégalités et la pauvreté sont jugées. Mais ce débat ne doit pas être une condition préalable au traitement de la question centrale. La préoccupation première est celle du niveau d'ensemble des inégalités et de la pauvreté – et non le fait qu'elles augmentent ou non à la marge aussi.

Même si les défenseurs de l'ordre économique contemporain avaient raison de prétendre que la situation des déshérités s'est, d'une manière générale, un peu améliorée (ce n'est, de fait, en aucun cas un phénomène uniforme), la nécessité logique de porter une immédiate et entière attention à l'effroyable pauvreté et aux inégalités consternantes n'en existerait pas moins.

6. La question ne se résume pas à savoir s'il y a profit pour tous les intéressés, mais si la répartition de ce profit est équitable. Lorsqu'il existe des avantages à coopérer, toutes sortes d'aménagements sont possibles qui bénéficient à chacune des parties, comparés à une coopération inexistante. Il faut donc se demander si la répartition des profits est juste ou acceptable, et non pas uniquement s'il y a profit pour tous les intéressés (ce qui peut être le cas dans un très grand nombre d'aménagements).

Comme le mathématicien et théoricien du jeu, J. F. Nash, en débattait il y a plus d'un demi-siècle (dans un article intitulé « Le problème du marché » paru en 1950 dans *Econometrica*, et cité par l'Académie royale de Suède lorsque lui fut attribué le prix Nobel d'économie), en présence de profits issus d'une coopération, la question essentielle n'est pas de savoir si tel ou tel résultat commun est pour tous préférable à une absence de coopération (il existe un grand nombre de ces alternatives), mais s'il engendre une équitable répartition des bénéfices.

> Un des problèmes cruciaux est celui du partage des bénéfices potentiels de la mondialisation, entre pays riches et pauvres, mais aussi entre les divers groupes humains à l'intérieur des nations

Pour prendre une comparaison, si l'on veut faire la preuve qu'une organisation de la famille particulièrement inégale et sexiste est injuste, il n'est pas nécessaire de montrer que la condition des femmes aurait été meilleure hors de la famille, mais simplement que la répartition des bienfaits du système est gravement inégalitaire et inéquitable dans la situation actuelle.

7. L'économie de marché est compatible avec un grand nombre de situations institutionnelles différentes, pouvant déboucher sur des issues différentes. La question essentielle ne peut pas être celle de savoir si l'on doit pratiquer ou non l'économie de marché. Une économie prospère est impossible sans son application à grande échelle. Mais cette idée ne clôt pas le débat, elle ne fait que l'entamer.

L'économie de marché peut donner des résultats très variables, selon la manière dont sont répartis les moyens matériels et exploitées les ressources humaines, selon les règles du jeu qui prévalent, etc. Or dans tous ces domaines, l'Etat et la société ont un rôle à jouer, à l'intérieur des pays comme dans le monde. Le marché est une institution parmi d'autres. Hormis la nécessité de définir au sein d'une économie une politique nationale en faveur des pauvres (enseignement élémentaire et soins de santé, création d'emplois, réformes agraires, facilités de crédit, protection légale, émancipation des femmes, et autres), la répartition des bénéfices des échanges internationaux dépend aussi des divers aménagements sur le plan mondial (accords commerciaux, législation des brevets, initiatives médicales, échanges dans l'enseignement, encouragements à la circulation de la technologie, politiques écologique et de l'environnement, etc.).

> La structure du pouvoir qui sous-tend l'organisation des institutions *[internationales]* doit, elle aussi, être réexaminée par rapport à la réalité politique nouvelle

8. Le monde a changé depuis les accords de Bretton Woods. L'organisation politique, financière et économique au niveau international que nous avons héritée du passé (dont la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et autres institutions) s'est en grande partie construite dans les années 1940, à la suite de la Conférence de Bretton Woods de 1944. L'essentiel de l'Asie et de l'Afrique se trouvait alors toujours sous domination impérialiste ; la tolérance à l'insécurité et à la pauvreté était beaucoup plus grande ; la défense des droits de l'homme encore très fragile ; le pouvoir des ONG (organisations non gouvernementales) inexistant ; l'environnement jugé comme n'étant pas spécialement important ; et la démocratie absolument pas considérée comme un droit international.

9. Des changements à la fois politiques et institutionnels sont nécessaires. Les institutions internationales existantes ont, à des degrés divers, tenté de répondre à une situation devenue différente. La Banque mondiale a, par exemple, révisé ses priorités sous la conduite de James Wolfensohn. Les Nations unies, notamment avec Kofi Annan, ont cherché à jouer un plus grand rôle en dépit des restrictions financières. Mais d'autres changements sont indispensables. En réalité, la structure du pouvoir qui sous-tend l'organisation des institutions doit, elle aussi, être réexaminée par rapport à la réalité politique nouvelle, dont la montée de la contestation antimondialiste n'est qu'une lointaine expression.

L'équilibre du pouvoir, reflet de la situation des années 1940, est lui aussi à repenser. Considérons le problème de la gestion des conflits, des guerres locales et des dépenses d'armement. Les gouvernements des pays du tiers-monde portent une lourde responsabilité dans la poursuite immodérée de la violence et du gaspillage, mais le commerce des armes est également encouragé par les puissances mondiales, qui sont le plus souvent à l'origine de ces exportations. De fait, comme le montrait le rapport sur le développement humain du Programme de développement des Nations unies de 1994, non seulement les cinq grands pays exportateurs d'armes étaient précisément les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, mais ensemble ils représentaient aussi 86 % de toutes les exportations d'armes conventionnelles durant la période étudiée.

Il est facile d'expliquer l'impuissance des pouvoirs en place à efficacement venir à bout de ces marchands de mort. Les récentes difficultés à trouver ne serait-ce qu'un soutien pour prendre conjointement des mesures sévères contre les armes illicites (comme le proposait Kofi Annan) n'est qu'un tout petit exemple de l'immense obstacle mis à l'équilibre mondial du pouvoir.

10. Construire la mondialisation est la réponse indispensable aux doutes sur la mondialisation. Les manifestations hostiles font elles-mêmes partie du processus global pour lequel il n'y a pas d'échappatoire, et guère de motifs d'en chercher. Mais si l'on a raison de soutenir la mondialisation dans ce qu'elle a de meilleur, il est des questions politiques et institutionnelles extrêmement importantes auxquelles il faut aussi s'atteler dans le même temps. Il n'est pas aisé de dissiper les doutes si l'on ne s'en prend pas sérieusement aux préoccupations qui les motivent en profondeur. Cela, dans tous les cas, n'a rien pour surprendre.

Amartya Sen
Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.
© Global Viewpoint.

OPA La Commission des opérations de Bourse italienne (Consob) a donné, mardi 17 juillet, son feu vert à l'offre publique d'achat (OPA) sur Montedison, déposée par Italenergia, filiale commune créée à cette fin par Fiat et EDF. ● LE DOSSIER va être transmis à Bruxelles, pour enquête, et Montedison va continuer à s'opposer à cette OPA par tous les moyens ● L'ÉPILOGUE apparaît cependant proche pour ce feuilleton, lancé en avril par EDF, lors de son entrée non sollicitée dans le capital de Montedison. ● LE RÉCIT des événements, reconstitué par *Le Monde,* montre à quel point l'opération menée par François Roussely, le président d'EDF, a perturbé les relations franco-italiennes et ébranlé le capitalisme transalpin. ● FIAT, en sauvant la mise à EDF, reprend la main sur l'industrie et la finance italiennes, et s'engage dans une diversification stratégique dans les services.

Les secrets de la campagne italienne d'EDF

Les autorités de la Bourse de Milan ont donné leur feu vert, mardi, à l'offre publique d'achat sur Montedison, lancée conjointement par l'électricien français et son allié Fiat. L'épilogue approche pour le feuilleton franco-italien commencé en avril par l'intrusion brutale du groupe public dans le capitalisme transalpin

LE FEU VERT accordé par la Commission des opérations de Bourse italienne, la Consob, mardi 17 juillet, à l'offre publique d'achat du tandem Fiat-EDF, *via* leur société commune Italenergia, sur le conglomérat italien Montedison (énergie, agroalimentaire, chimie et assurance) et de sa filiale Edison, est une étape décisive dans la bataille épique qui se joue au-delà des Alpes depuis quatre mois. Si des rebondissements peuvent encore intervenir, notamment après la transmission du dossier, mercredi, à la Commission européenne, l'incursion de l'électricien français en Italie semble bien engagée. Ce qui n'avait rien d'évident il y a encore quelques semaines.

RÉCIT

EDF et Fiat ont créé de toutes pièces le montage financier, en un week-end

En l'espace d'un week-end, celui du 1er juillet, EDF et Fiat ont créé, de toutes pièces, Italenergia, qui est aujourd'hui le principal actionnaire de Montedison. EDF a apporté les fonds, sous forme de titres, et Fiat lui a cédé certains de ses actifs après avoir longuement négocié leur valeur. Le constructeur italien a obtenu 600 millions d'euros pour ses actifs dans le secteur de l'énergie et 560 millions d'euros pour sa filiale Fenice, spécialisée dans les services énergétiques. Fiat a fait payer au prix fort son ralliement, qui a permis au président d'EDF de renverser la situation précaire dans laquelle il avait placé son entreprise et le gouvernement français, après une première opération hasardeuse lancée, en avril, sur le capital de Montedison.

Au mois d'avril, l'ambiance est encore consensuelle. En accord avec le ministère des finances, EDF doit progressivement entrer dans le capital de Montedison. EDF signe, à son siège parisien, un accord avec Romain Zaleski, dont la société Carlo Tassara est actionnaire minoritaire de Montedison. M. Zaleski vend à l'électricien français un paquet d'actions représentant près de 4 % du capital de Montedison. La Deutsche Bank est mandatée pour acheter des titres, mais lors du ramassage qu'elle effectue sur le marché la banque allemande est surprise par un effet d'emballement. La montée « progressive » dans le capital se transforme en raid éclair. EDF détient rapidement près de 24 % du capital de Montedison.

Dès le 11 mai, EDF atteint un premier seuil, à partir duquel l'entreprise doit signaler à la Consob sa présence dans le capital du groupe italien. Or, le 14 mai, doit se tenir l'assemblée générale des actionnaires de Montedison. L'usage aurait voulu qu'EDF informe la Consob par télécopie. Mais ce moyen rapide de communication aurait permis aux actionnaires de Montedison de connaître les intentions de l'électricien français. EDF innove : il va avertir la Consob par un courrier, sous-affranchi, qui ne parviendra à l'organe de contrôle des marchés italiens que le... 15 mai, soit le lendemain de l'assemblée générale de Montedison.

REMONTRANCES DE BERCY

Malgré cette astuce, l'opération devient vite incontrôlable. M. Roussely doit avouer qu'il dispose de près de 24 % du capital de sa cible. A Bercy, on estime qu'EDF n'a pas maîtrisé l'hypersensibilité du marché et les conséquences politiques de cet emballement. Laurent Fabius, qui s'était engagé auprès de son homologue italien à limiter l'intervention d'EDF à 20 %, est mis en porte-à-faux. Le président de la Commission européenne, Romano Prodi, indique à Lionel Jospin qu'il s'agit d'une manœuvre *« scandaleuse »*. Le commissaire européen à la concurrence, Mario Monti, tient le même discours. Les autorités italiennes prennent, le 24 mai, un décret-loi *« anti-EDF »* limitant à 2 % ses droits de vote. A Bercy, la démission de M. Roussely est sérieusement envisagée.

Par écrit, le 22 mai, M. Fabius souligne le caractère *« inadmissible »* des conditions dans lesquelles a été conduite cette opération. Quelques jours plus tôt, il a joint par téléphone M. Roussely alors que ce dernier était à Moscou, en entretien avec le ministre russe de l'énergie. Forcé de poursuivre sa discussion à l'extérieur du bureau, le PDG se voit reprocher ses méthodes devant une délégation de Gazprom quelque peu interdite devant sa mine défaite.

Pour M. Roussely, la porte de sortie réside dans la recherche d'un partenaire italien. Il effectue trois à quatre déplacements par semaine en Italie. Il propose de former un bloc dans le domaine de l'énergie, sur une longue durée, capable de s'opposer à la toute-puissance du groupe financier Mediobanca, pièce maîtresse du capitalisme transalpin. La plupart de ses interlocuteurs, dont le groupe Benetton, déclinent l'invitation, en faisant état de la crainte qu'inspire Mediobanca, actionnaire de référence de Montedison.

La banque milanaise, par la voix de son patron Vincenzo Maranghi, suggère à M. Roussely de descendre sa participation à 10 % contre la conclusion de partenariats commerciaux entre les deux entreprises. Le patron d'EDF fait durer les pourparlers. Il a déjà un autre fer au feu : une alliance avec Fiat. Le 8 juin, lors de discussions avec le ministère français de l'économie sur une éventuelle entrée de Fiat Avio dans la Snecma, le président du groupe Fiat, Paolo Fresco, Paolo Cantarella, administrateur délégué, et Umberto Quadrino, évoquent la situation de blocage dans le dossier EDF-Montedison. Fiat et EDF sont en contact depuis près de dix-huit mois pour étudier d'éventuels accords dans le domaine de l'énergie.

Après une semaine décisive, le cabinet de M. Fabius donne son feu vert, le vendredi 29 juin, à 19 heures, au lancement de la deuxième offensive sur Montedison. Autour de la table sont réunis le patron d'EDF, l'associé-gérant au sein de la banque d'affaires Rothschild et Cie Banque, François Henrot, Matthieu Pigasse, directeur adjoint du cabinet de M. Fabius, Patrice Caine, conseiller du ministre pour l'énergie, Jean-Pierre Jouyet, directeur du Trésor, et Nicolas Jachiet, représentant de l'Etat au sein d'EDF. Un nouvel échec signifierait la fin des ambitions d'EDF en Italie et fragiliserait l'entreprise publique en Europe. Bercy obtient l'assurance que le tandem EDF-Fiat et ses partenaires disposeront de plus de 50 % du capital de Montedison et que le gouvernement italien ne s'opposera pas à l'offensive. Avant de se rendre à Bercy, M. Roussely a pris soin d'informer Dominique Marcel, directeur adjoint du cabinet de M. Jospin.

250 VIA NEZZA, À TURIN

Au cours des derniers jours, les contacts officieux se sont multipliés pour obtenir des garanties politiques. Le ministre italien des affaires étrangères du gouvernement Berlusconi, Renato Ruggiero, est un ami personnel du directeur de cabinet d'Hubert Védrine, son homologue français. M. Ruggiero est un proche de Giovanni Agnelli, président honoraire de Fiat, dont il fut l'un des administrateurs avant d'être nommé au gouvernement. L'entregent de M. Agnelli a pesé lourd dans la toute nouvelle bienveillance du gouvernement italien. Fiat entérine l'OPA lors d'un conseil d'administration extraordinaire le dimanche 1er juillet.

Le vendredi 29 et le samedi 30 juin, les juristes, financiers et consultants d'EDF sont invités à se rendre d'urgence, à Turin, au siège de Fiat pour conclure l'accord. Certains ne reçoivent qu'une adresse, 250, via Nezza, à Turin, sans mention du lieu final de destination. Le samedi, tous se retrouvent, pour les dernières recommandations, dans la salle du conseil d'administration de Fiat. Le directeur financier d'EDF, Jacques Chauvin, et Loïc Capéran, directeur général d'EDF, ancien directeur commercial monde de Fiat Auto, qui a facilité les contacts entre les deux entreprises, entourent M. Roussely. Près de 200 personnes participent à l'opération.

Le dimanche 1er juillet, à 22 heures, M. Roussely indique à Bercy que l'opération est bouclée. En réalité, les banques n'ont toujours pas accordé les 6,5 milliards d'euros nécessaires à la création d'Italenergia. Fiat se réserve la matinée pour rafler les 4 % qui manquent pour être majoritaire. Les acteurs de cette OPA s'engagent alors dans une nuit longue et enfiévrée. Il faut faire céder les banques. Le dossier de l'OPA doit être déposé, à Rome, au siège de la Consob, à 8 heures.

Le lundi matin, l'accord des banques n'est toujours pas donné. De plus, le tandem Fiat-EDF constate, amer, que Montedison a cédé, le dimanche, dans la précipitation, une compagnie d'assurance et un papetier. Plus grave, des rumeurs font état de la cession d'Edison, la principale cible d'EDF. Cette dernière tentative sera vaine. Les banques acceptent de se joindre à l'opération en début d'après-midi. Le dossier peut enfin être remis à la Consob.

Jacques Follorou

Vincent Bolloré se dit prêt à épauler Mediobanca

Le feu vert de la Commission des opérations de Bourse italienne (Consob) à l'OPA d'Italenergia sur Montedison n'a pas levé tous les obstacles pour EDF, Fiat et leurs alliés. La Consob a certes jugé le prix de 3,07 euros, conforme et n'a trouvé aucun élément prouvant l'*« influence notable »* d'EDF sur Italenergia, dénoncée par Montedison. Mais le dossier va être transmis à la Commission européenne, qui pourrait décider l'ouverture d'une enquête pour position dominante. Et Montedison a déjà annoncé qu'il fera appel de la décision de la Consob devant le tribunal administratif italien.

Son principal allié, Mediobanca, a reçu mercredi le soutien officiel de Vincent Bolloré. *« Vincenzo Maranghi* [l'administrateur délégué de Mediobanca] *est un homme honnête et intelligent. S'il fait l'objet d'une offre hostile, je serai à ses côtés pour défendre le capital de Mediobanca »,* a déclaré l'homme d'affaires français à *La Tribune.* Bref, d'ici à l'assemblée générale extraordinaire du 9 août, convoquée à la demande des assaillants, le feuilleton Montedison pourrait connaître de nouveaux rebondissements. Selon la presse italienne, le groupe serait prêt à vendre sa branche énergie, Edison, à un groupe d'alliés, dont un partenaire américain. – *(Corresp.)*

Fiat se rêve en un conglomérat de services

FIAT sera-t-il le General Electric (GE) européen ? *« Dans un sens, nous pourrions lui ressembler*, avoue dans un sourire l'un des dirigeants du groupe italien. *Plusieurs d'entre nous sont allés voir son fonctionnement aux Etats-Unis. »* Serait-ce l'influence de Paolo Fresco, le dirigeant de Fiat qui a longtemps œuvré en tant que numéro deux du conglomérat américain ? Le premier groupe privé italien semble désormais calquer son développement sur le modèle imaginé par Jack Welch, le patron de GE.

En tout juste vingt ans, ce dirigeant emblématique a fait mener à son groupe industriel une mutation impressionnante : les activités de services, qui représentaient 15 % du chiffre d'affaires en 1980, avoisinent désormais les 70 %. GE est tout autant présent dans la finance, l'assurance, les médias que les turbines électriques, les moteurs d'avion ou l'électroménager. Une transformation radicale qui a permis à l'entreprise de 313 000 salariés de multiplier par plus de sept ses bénéfices et de regagner le titre de première capitalisation boursière mondiale, loin devant Microsoft.

Fiat ambitionne d'embrasser le même destin financier. Et le rapprochement récent avec EDF peut se lire à la lumière de cette nouvelle stratégie. *« Notre philosophie est de ne plus garder uniquement pour notre groupe tous les services sur lesquels nous possédons un savoir-faire »*, explique un dirigeant italien. En clair, la firme de Turin cherche à identifier toutes ses activités de services internes qui peuvent être filialisées et offertes à d'autres clients. Une manière de capitaliser sur un savoir-faire et d'en retirer un bénéfice substantiel. La production d'électricité *« était jusqu'à présent un actif caché de l'entreprise*, raconte-t-on chez Fiat. *Depuis des années, elle existait dans nos activités de production de voitures ou de camions »*. La création avec EDF de la société Italenergia *« nous permet de rendre cet actif plus tangible »*. Les salariés du groupe qui travaillaient à la production d'électricité seront donc transférés dans la nouvelle entité.

L'AVENIR DU PÔLE AUTOMOBILE EN QUESTION

Fiat avance pas à pas et teste déjà cette approche sur d'autres activités. A chaque fois, le groupe s'allie *« avec un leader mondial, détenteur du meilleur savoir-faire »*. Début juillet, l'entreprise italienne a ainsi annoncé la création avec IBM de Global Value, une société de services informatiques qui lui a permis d'externaliser une partie de ses informaticiens. Même approche avec le cabinet d'audit KPMG pour la constitution d'une société de services administratifs et financiers. Le puissant Fiat se rêve désormais en un conglomérat de services bien plus rentable. Une mutation annoncée qui ne lève pourtant pas le mystère de l'avenir de l'automobile dans le groupe. Ce pôle historique est désormais adossé à l'américain General Motors, qui a pris 20 % de Fiat Auto. Dans la péninsule, certains spéculent déjà sur un désengagement de l'automobile plus important.

Laure Belot

Goldman Sachs au cœur d'un conflit d'intérêt majeur

EDF n'a toujours pas digéré *« la trahison »* de la banque conseil américaine Goldman Sachs et a décidé de se passer de ses services. Recrutée, début 2000, aux côtés de la banque d'affaires Rotschild pour soutenir l'électricien français dans sa stratégie financière et ses investissements à l'étranger, Goldman Sachs a également accepté d'être le conseil *« anti-OPA »* de Montedison dans l'affaire qui l'a opposé à EDF. Le groupe italien, client depuis 1985, est perçu chez Goldman Sachs comme un partenaire à long terme, à la différence d'EDF qui privilégie les relations mandat par mandat. Lors d'une première demande d'explication, face au directeur financier d'EDF, la banque américaine avait éludé la question. Il fallut que le président d'EDF appelle lui-même celui de Goldman Sachs, à New York, pour se voir confirmer l'existence de ce conflit d'intérêt majeur.

Quand le service public à la française joue les raiders à la Bourse de Milan

MAIS à quoi jouent donc EDF et son PDG, François Roussely ? Ce champion du service public caracole bras dessus, bras dessous avec le symbole vivant du capitalisme familial italien, Giovanni Agnelli, et fait avec lui de grands projets. Ces deux puissants personnages ont entrepris d'ébranler l'édifice quasi byzantin construit depuis l'après-guerre par l'establishment financier italien... dont le patron des automobiles Fiat est, pourtant, la figure la plus éminente. Etrange projet pour le groupe français, qu'on a connu plus occupé à faire triompher la cause du nucléaire qu'à recomposer le capitalisme européen.

ANALYSE

En France, il semble admis que, dans cette aventure, la fin justifie les moyens

Au programme de ce couple improbable : la mise en coupe réglée de Montedison, vaste conglomérat dont les activités vont de l'industrie agroalimentaire à l'énergie, en passant par les assurances, la chimie, la pharmacie et les chantiers navals. Pour parvenir à ses fins, le duo Roussely-Agnelli doit déposer en Bourse une offre publique d'achat (OPA) sur Montedison, qui sera très probablement de nature hostile.

Si l'opération réussit, notre électricien national, donc l'Etat français, dont il est l'émanation, se retrouvera copropriétaire de cet empire industriel dont seul un morceau – les filiales Edison et Sondel, qui produisent de l'électricité – intéresse EDF. L'opérateur français souhaite en prendre le contrôle, et justifie cette ambition par sa compétitivité : en Italie, lanterne rouge du monde industrialisé en matière de prix de l'électricité, il faut en moyenne payer 59 centimes le kWh, contre 32,4 centimes en France.

Encore faut-il pouvoir mettre la main sur les centrales électriques de Montedison, et se débarrasser de ses usines d'huile, de sucre ou d'amidon. L'idée de M. Roussely et de M. Agnelli, on l'aura compris, est d'entreprendre un dépeçage en règle de leur cible, à l'image du britannique Vodafone, qui s'était emparé, en février 2000, de l'allemand Mannesmann pour n'en garder que les activités de téléphonie mobile. Tout le reste – des pans entiers de l'industrie allemande – a été vendu aux enchères. Le capitalisme sauvage dans toute sa splendeur !

LES PARIS DE M. ROUSSELY

Or, non seulement EDF n'est pas coté en Bourse, mais la simple ouverture de son capital reste un sujet politiquement tabou. Incarnation du « service public à la française », l'entreprise nationale est censée développer l'égalité d'accès des citoyens à l'énergie et prendre en compte les impératifs d'aménagement du territoire, alors que Bruxelles a entamé une libéralisation du marché européen. La puissance de la CGT au sein d'EDF contribue à maintenir le statu quo dans l'Hexagone. Aucun gouvernement n'a pour l'instant osé la remettre en cause, alors qu'une partie des agents – notamment parmi les cadres – sont partisans d'une évolution.

Les circonstances pourraient y être bientôt favorables. En présentant, début juin, le « projet d'alternance » du RPR, son ancien secrétaire général, Nicolas Sarkozy, a clairement évoqué la privatisation d'EDF. L'opérateur public, tout comme France Télécom, est l'un des joyaux du patrimoine public français et pourrait rapporter plusieurs centaines de milliards de francs au Trésor.

Dans ce contexte, M. Roussely a pris plusieurs paris, dont il s'est bien gardé d'afficher publiquement la teneur. Le premier est que ce débat débouchera forcément sur une certaine dose de changement, quels que soient les résultats des élections du printemps prochain. Le second est d'agir sans attendre cette échéance, afin de profiter des occasions actuelles. Y en aurait-il un troisième, plus machiavélique, comme le suggère un pair de M. Roussely ? Le président d'EDF aurait lancé son offensive européenne en sachant pertinemment qu'elle déclencherait une série de réactions offusquées au sein de l'Union. Et que cela conduirait inéluctablement les partenaires du gouvernement français à peser sur lui pour demander la privatisation d'EDF, ainsi qu'une plus grande ouverture du marché de l'Hexagone.

MANIÈRES DE COW-BOY

François Roussely n'avait pourtant pas le profil pour jouer les prédateurs en Bourse. Magistrat à la Cour des comptes, il a dirigé des cabinets ministériels et occupé le poste de directeur général de la police nationale. Un parcours austère qui ne l'a pas empêché de multiplier les décisions iconoclastes dès son arrivée à EDF : recrutement d'un ancien dirigeant de Fiat Auto pour piloter l'activité commerciale, attaque en règle du marché européen. Après le rachat en douceur du britannique London Electricity, la prise de participation dans l'allemand EnBW et l'entrée au capital de l'espagnol Hidrocantabrico ont d'ailleurs attiré la colère de Berlin et de Madrid.

Et, maintenant, l'offensive sur Montedison. Elle est d'une tout autre nature que les précédentes. EDF se lance cette fois dans un véritable raid boursier, une attitude que même les groupes privés, en Europe, jugeaient naguère malséante. Des manières de cow-boy, qui ne semblent pourtant surprendre ni les organisations syndicales ni les autorités françaises. Et c'est bien là le plus surprenant : tous semblent implicitement admettre que, dans cette curieuse aventure, la fin justifie les moyens. Même s'il ne parvenait pas à racheter les centrales de Montedison, M. Roussely aurait déjà la satisfaction d'avoir imposé sa vision de ce que doit être EDF. Tout en s'étant assuré de l'amitié de Fiat, promis à devenir son actionnaire lors de la future ouverture de capital. Et en ayant fait l'économie d'un débat sur l'avenir du service public de l'électricité.

Anne-Marie Rocco

Les salariés de Philips s'interrogent sur les modalités des suppressions d'emplois

En France, la direction n'est pas en mesure d'indiquer les répercussions du plan annoncé mardi

Le PDG du groupe néerlandais Philips a annoncé, mardi 17 juillet, la suppression de près de 4 000 emplois dans la branche semi-conducteurs, ce qui porte à plus de 10 000 les réductions d'effectifs cette année. Le groupe, qui a perdu 700 millions d'euros au deuxième trimestre, n'a pas détaillé ces mesures. En France, l'usine de Caen (1 800 personnes), pourrait être touchée. Quatre autres sites sont aussi sur la sellette.

LES TRIMESTRES se suivent et commencent à se ressembler pour Philips. Au mois d'avril déjà, le PDG du groupe électronique néerlandais Gerard Kleisterlee, tout fraîchement arrivé en poste, annonçait le jour de la publication des résultats du premier trimestre que l'entreprise comptait supprimer 6 000 à 7 000 emplois à travers le monde. Une réduction d'effectif qui concernait alors les secteurs des composants et de l'électronique grand public, notamment la téléphonie mobile.

Mardi 17 juillet, lors d'une conférence de presse à Amsterdam, le patron de Philips a rendu public les résultats semestriels du premier fabricant européen d'électronique grand public et d'éclairage. Et conformément aux prévisions de la direction et des analystes, tous les indicateurs sont à la baisse. Le groupe accuse une perte de 770 millions d'euros au deuxième trimestre, contre un bénéfice net de 3,6 milliards d'euros dégagé sur la même période de 2000. D'avril à juin, le chiffre d'affaires enregistre une baisse de 16 %, à 7,68 milliards d'euros.

« Le ralentissement économique qui a commencé aux Etats-Unis l'année dernière a gagné le reste du monde, les marchés des télécommunications et des PC continuent d'être faibles, ce qui a eu un effet significatif sur nos divisions semi-conducteurs, composants et électronique grand public », a expliqué M. Kleisterlee.

Comme au mois d'avril, le géant de l'électronique a fait suivre la publication de ses résultats par l'annonce de suppressions d'emplois. Après s'être déjà occupé des composants et de l'électronique grand public, les nouvelles coupes d'effectifs concernent la troisième activité déficitaire, les semi-conducteurs. D'ici décembre, 3 000 à 4 000 postes seront supprimés dans ce secteur à travers le monde. Ajoutés à ceux annoncés au premier trimestre, ce sont au total plus de 10 000 salariés dont la firme s'apprête donc à se séparer au cours de l'année, dans l'objectif annoncé de limiter son déficit. Une méthode déjà largement utilisée par les prédécesseurs de M. Kleisterlee : depuis 1997, où Philips comptait 265 000 salariés dans le monde, les plans se sont succédé et le groupe dénombrait 212 390 employés dans le monde au 30 juin.

Toutefois, aucun détail n'a été révélé par la maison-mère concernant les usines touchées par le plan social. Avec près de 2 300 salariés travaillant dans la branche semi-conducteurs — sur les sites de Caen (Calvados), Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes), Rennes (Ille-et-Vilaine), Suresnes (Hauts-de-Seine) et Palaiseau (Essonne) -, la France est directement menacée. D'autant que le précédent de l'usine du Mans (Sarthe), principale victime des réductions d'effectifs décidées dans le domaine de l'électronique grand public, n'est pas pour rassurer.

« S'ils licencient dans les semi-conducteurs, c'est sûr que Caen [principal site français de semi-conducteurs avec 1 800 salariés, dont près d'un millier en production] *va souffrir, mais pour le moment on ne sait rien »*, explique Daniel Préclin, délégué central CFDT basé à l'usine de Caen, où l'on en est à une semaine de chômage partiel par mois depuis juin.

« C'est la procédure, explique-t-on au siège néerlandais de Philips, *nous ne pouvons donner de détails avant d'avoir informé les comités d'entreprise et les syndicats. »* Même son de cloche à la direction de la filiale française. *« Nous ne sommes au courant de rien,* assure-t-on au siège de Philips France, à Suresnes. *Il n'y a pas d'information disponible au niveau des pays. »*

> Les réductions de postes, annoncées en pleine période de vacances, semblent avoir pris de court jusqu'aux responsables français du groupe

Les réductions d'emplois annoncées à Amsterdam, en pleine période de vacances, semblent avoir pris de cours jusqu'aux responsables français du groupe. Le PDG de Philips-France, Alain Le Corvec, ne souhaite pas réagir. Et entend que personne ne le fasse à sa place. Des consignes sont données à certains sites pour que leurs directeurs ne s'expriment pas.

A Caen, où *« il y a juste un bruit qui court de 500 suppressions d'emplois »*, des représentants du personnel s'étonnent du silence de la direction devant les 3 000 à 4 000 suppressions d'emplois annoncées par les médias. Des représentants du personnel aimeraient questionner l'état-major local. Manque de chance, le directeur est en vacances. Finalement, le directeur des ressources humaines se résout à les recevoir en milieu d'après-midi.

Une entrevue improvisée d'une heure, où perce à nouveau le manque d'informations. Le résumé de la conférence de presse d'Amsterdam sous les yeux, le directeur des ressources humaines s'étonne : *« Il nous a dit qu'il ne comprenait pas, qu'à aucun moment, les 3 000 à 4 000 suppressions de postes n'étaient mentionnées »*, raconte un syndicaliste. Et pour cause : le communiqué en question, récupéré sur Internet, ne reprend que les renseignements relatifs aux résultats du deuxième trimestre, également détaillés par M. Kleisterlee.

Si l'information sur les coupes d'effectifs n'est pas parvenue aux oreilles de la direction française, l'annonce des résultats a en revanche fait le tour des marchés boursiers. Comme les analystes s'y attendaient, le groupe néerlandais a publié des résultats négatifs. Après avoir entraîné les Bourses européennes à la baisse, mardi, le titre Philips se redressait nettement, mercredi à l'ouverture des marchés. Entre-temps, l'annonce des suppressions d'emploi était arrivée aux opérateurs boursiers.

José Barroso

► www.lemonde.fr/restructurations

Intel et Apple annoncent de mauvais résultats

LE PREMIER producteur mondial de microprocesseurs, Intel, a souffert de la mauvaise passe traversée par le secteur high-tech et de la guerre des prix sur le marché des puces pour PC. Le groupe américain a annoncé, mardi 17 juillet, une chute de 76 % de son bénéfice net (hors éléments exceptionnels), à 196 millions de dollars (250 millions d'euros) au deuxième trimestre. Son chiffre d'affaires a perdu 24 % par rapport à la même période de 2000. Les marchés ont toutefois été positivement surpris par son bénéfice par action (12 cents), supérieur à leurs prévisions (10 cents). Selon Intel, le second semestre devrait montrer des signes de reprise.

De son côté, Apple a déçu les marchés en publiant un chiffre d'affaires moins bon qu'espéré, en baisse de 19 %, à 1,495 milliard de dollars, au deuxième trimestre. Le bénéfice net a chuté de 69 %, à 61 millions de dollars. L'action Apple, dont la direction ne prévoit pas d'embellie d'ici à la fin de l'année, a chuté de 11 % mardi en clôture.

L'Europe déboutée face aux industriels américains du tabac

L'UNION EUROPÉENNE (UE) s'est vue déboutée de sa plainte contre les fabricants américains de cigarettes Philip Morris et RJ Reynolds, mardi, par un tribunal fédéral de New York. L'Union européenne avait porté plainte, le 6 novembre, en estimant que ces industriels étaient impliqués dans la contrebande de cigarettes et qu'ils avaient fait perdre des milliards de dollars au budget des Quinze. Le juge Nicholas Garaufis a estimé que la demande de l'UE était irrecevable, soulignant notamment que les recettes communautaires ne provenaient pas de la TVA ou des droits de douane sur le tabac, qui sont prélevés par les Etats. Le fabricant de cigarettes Philip Morris a appelé, mardi, l'Union européenne à négocier un règlement à l'amiable.

Coca-Cola Enterprises licencie 2 000 personnes

LE PRINCIPAL embouteilleur et distributeur du groupe Coca-Cola en Amérique du Nord, Coca-Cola Enterprises, a annoncé, mardi, la suppression de 2 000 emplois aux Etats-Unis, à l'automne. Les résultats trimestriels du groupe, publiés le même jour, ont été inférieurs aux prévisions, avec un bénéfice de 114 millions de dollars (134 millions d'euros), soit 27 cents par action, contre 122 millions de dollars pour la même période de 2000.

Coke Enterprises, qui est détenue à environ 40 % par le géant des boissons sans alcool Coca-Cola, a été affecté par l'effet de la baisse des prix sur ses principaux marchés, malgré une croissance de ses activités en volume. Le plan de restructuration devrait lui permettre de réaliser des économies de coûts entre 80 millions et 100 millions de dollars dès 2002.

L'Etat mandate Merrill Lynch pour céder ses 10 % du Crédit lyonnais

TROIS SEMAINES après l'arrivée à échéance du pacte d'actionnaires partenaires (GAP) le 29 juin, qui autorise les membres à augmenter librement leurs participations, le ministère de l'économie et des finances a mandaté officiellement la banque d'affaires américaine Merrill Lynch, mardi, pour céder sa participation de 10 % dans l'ancienne banque publique.

Cette initiative donne le signal des hostilités, la vente de la part de l'Etat étant désormais attendue au cours des prochains mois, avant même les élections du printemps 2002. Premier actionnaire du Crédit lyonnais, le Crédit agricole, qui prépare son introduction en Bourse d'ici à la fin de l'année, notamment dans la perspective d'une bataille boursière, continue d'avoir la préférence de Bercy.

Accord à Bruxelles sur l'avenir des banques publiques allemandes

APRÈS PLUSIEURS MOIS de négociations, la Commission européenne a trouvé un accord, mardi, avec le gouvernement allemand sur les garanties octroyées aux banques publiques régionales, les Landesbanken. Assimilées à des aides d'Etat illégales par les services de la concurrence à Bruxelles, ces garanties, qui autorisent ces établissements à emprunter à meilleur taux sur les marchés et les protègent de la faillite, devront être adaptées au droit européen de la concurrence dans les quatre ans à venir. Les apports de fonds aux Landesbanken devront notamment recevoir l'aval de la Commission. Alors que Bruxelles avait menacé l'Etat allemand d'une action en justice cet été, le commissaire européen à la concurrence Mario Monti s'est déclaré satisfait de l'accord intervenu.

Swissair et le gouvernement belge règlent leur différend sur Sabena

Les deux parties vont investir 430 millions d'euros dans la compagnie aérienne

GENÈVE
de notre correspondant

Alors que l'examen des candidatures pour la reprise d'AOM-Air Liberté par le comité d'entreprise de la compagnie en redressement judiciaire se poursuivait, mercredi 18 juillet, Swissair, l'actionnaire opérateur d'AOM, a réglé, mardi, son autre dossier politiquement délicat : Sabena. La compagnie aérienne helvétique et le gouvernement belge sont parvenus à trouver un accord pour assurer l'avenir de la compagnie belge, tout en libérant le groupe suisse de son engagement de porter de 49,5 % à 85 % sa participation dans Sabena. Aux termes de l'arrangement conclu, les deux parties sont convenues d'investir 430 millions d'euros (2,8 milliards de francs) dans Sabena en quatre versements au cours des deux prochaines années. Swissair prendra à sa charge 60 % du montant et l'Etat belge les 40 % restants, le premier versement étant prévu pour octobre.

En contrepartie, Swissair a obtenu le retrait immédiat des actions en justice intentées à son encontre par le gouvernement belge et Sabena. Dans le même temps, l'accord conclu délie le groupe helvétique de son obligation contractée en janvier d'augmenter à 85 % sa participation dans la compagnie belge, qui sera maintenue à son niveau actuel, tandis que le gouvernement belge demeure actionnaire à 50,5 %. Les deux partenaires, précise le communiqué commun publié mardi, *« n'auront plus d'autres engagements financiers à l'égard de Sabena que ceux stipulés dans l'accord d'aujourd'hui »*.

SOULAGEMENT ÉVIDENT

Les coûts de la mise en œuvre de cet accord seront couverts par les provisions constituées par Swissair au cours de l'exercice 2000. Le groupe suisse a également accepté de reprendre neuf Airbus A319-320, commandés par Sabena et qui doivent être livrés en 2002. Les deux parties ont exprimé leur satisfaction et l'espoir de la poursuite d'une collaboration fructueuse entre elles. Le ministre belge des télécommunications et des participations publiques, Rik Daems, s'est déclaré heureux de la conclusion d'un accord garantissant le financement de l'application du plan d'entreprise de Sabena. *« La direction et le conseil d'administration de Sabena doivent maintenant s'acquitter de leur obligation de faire de la compagnie aérienne une entreprise rentable à long terme »*, a-t-il ajouté.

Le soulagement est tout aussi évident pour Swissair, qui cherchait à se dégager de Sabena après avoir enregistré en 2000 une perte historique de 1,9 milliard d'euros et dont les dettes atteignaient 5,2 milliards d'euros à la fin juin. Pour le PDG du groupe helvétique, Mario Corti, cet arrangement libère Swissair de *« l'engagement de poursuivre indéfiniment un apport de fonds. Il fournit une information claire à nos bailleurs de fonds et à nos actionnaires sur les ressources financières du groupe et dissipe l'incertitude due aux diverses actions en justice »* intentées contre la compagnie. M. Corti va tenter maintenant de trouver une sortie aussi avantageuse de ses engagements dans AOM-Air Liberté. Le tribunal de commerce de Créteil (Val-de-Marne), en charge du redressement judiciaire de la compagnie française, qui devait rendre son jugement au cours d'une audience jeudi 19 juillet, pourrait décider de reporter d'une semaine, au 26 juillet, sa décision, afin de laisser le temps aux repreneurs de peaufiner leurs offres, notamment celle qu'essaie de mettre sur pied le PDG d'AOM, Marc Rochet, avec le soutien de Swissair.

Jean-Claude Buhrer

Les plus belles pages de l'été

A PARTIR DU SAMEDI 21 DATÉ 22/23 JUILLET 2001

L'ATELIER DU PEINTRE

par Frédéric Gaussen

Le thème de l'atelier est un classique de la peinture occidentale. Le tableau de l'atelier est un miroir où le peintre se contemple et se projette, il prend à témoin le spectateur, livre son intimité et l'initie à ses secrets... Toute cette semaine *Le Monde* vous ouvre les portes des ateliers des plus grands peintres : Fragonard, David, Courbet, Renoir, Giacometti et Picasso.

Le Monde

Les ambitions de Liberty Media inquiètent les chaînes allemandes

La vente des réseaux câblés de Deutsche Telekom, réclamée par les autorités européennes de la concurrence, a bénéficié au groupe américain. RTL Group, Kirch et les télévisions publiques craignent que leurs programmes trouvent moins de débouchés

FRANCFORT
de notre correspondant

« Je préfère être un mauvais type riche qu'un gars honnête et pauvre » : cette formule pourrait jouer des tours en Allemagne à son auteur présumé, John Malone, le patron milliardaire de Liberty Media. Ce personnage haut en couleur, qui a gagné le jackpot voilà deux ans en revendant son réseau câblé au géant américain des télécommunications AT&T, est en train de faire une entrée fracassante dans le paysage audiovisuel européen. Sous sa houlette, Liberty Media doit en principe racheter à Deutsche Telekom les réseaux câblés de six régions allemandes. La transaction, annoncée le 21 juin, devrait être effective dans les prochains mois ; elle est évaluée à plus de 10 milliards de deutschemarks (environ 20 milliards d'euros). Liberty Media, désormais filiale d'AT&T, qui doit entrer en Bourse en août, aura à terme accès à 10 millions de foyers câblés allemands. Une arrivée en force qui fait des vagues.

Certes, les professionnels estiment que l'actuelle redistribution des cartes, imposée il y a plus de trois ans par la Commission européenne, qui avait enjoint à Deutsche Telekom de se retirer du câble, permettra de relancer le secteur. Les nouveaux opérateurs devraient mener le coûteux chantier de numérisation du réseau, qui permettra de l'ouvrir à Internet et à la téléphonie. Un investissement que Deutsche Telekom retardait, dit-on, pour ne pas favoriser d'éventuels concurrents.

Cependant, tandis que le groupe de télécommunications s'était contenté de bâtir et d'exploiter le câble, Liberty Media détient au contraire d'importantes participations dans des fabricants de contenus. M. Malone figure parmi les alliés, aux Etats-Unis, de Rupert Murdoch. Sa société possède près de 18 % de l'empire du magnat australo-américain, News Corporation. Elle figure entre autres au tour de table d'AOL Time Warner et de Discovery Channel. Liberty Media pourrait vouloir valoriser en Europe des programmes et des services multimédias qui ont fait leurs preuves outre-Atlantique.

« A la place de la séparation prévalant auparavant avec Deutsche Telekom entre le réseau et les contenusse met en place un système d'intégration verticale, avec des investisseurs engagés dans la production de contenus, et qui ne connaissent pas les traditions de l'audiovisuel allemand », estime Peter Widlok, de l'association des autorités régionales de supervision du secteur audiovisuel. *« L'arrivée de nouveaux acteurs comme Liberty Media présente un risque, car les fournisseurs habituels de programmes, les chaînes existantes, craignent d'être défavorisés »,* ajoute Thorsten Grothe, secrétaire général adjoint de la Fédération des radios et télévisions privées (VPRT), où l'on suit de près le dossier : le président de cet organisme, Jürgen Doetz, siège par ailleurs au directoire du fleuron télévisuel de Kirch, ProSiebenSat1.

Les grands de l'audiovisuel allemand, RTL Group (Bertelsmann) et Kirch, se sentent très concernés par l'apparition d'un quasi-monopole, car le câble demeure le principal canal de diffusion de leurs chaînes. *« Cela pose un incontestable problème de régulation : il faut être sûr que l'accès aux réseaux continuera de se faire sur une base égalitaire. Dans le cas contraire, si le marché devient moins ouvert, on pourra s'interroger sur le sens de la recomposition actuelle »*, dit un expert des médias.

Moins exposées, les chaînes publiques ARD et ZDF partagent aussi les inquiétudes du secteur privé. Le Bundeskartellamt, l'office des cartels, qui planche sur le dossier, promet d'ailleurs d'être très attentif. *« Le fait que Liberty Media offre des contenus pourrait être un des points problématiques, qu'il faudra étudier particulièrement »*, déclare un porte-parole de l'autorité anti-cartel.

L'effervescence est d'autant plus vive qu'un des alliés européens de Liberty Media, UPC, dont la maison mère américaine est en partie contrôlée par M. Malone, a évoqué la possibilité d'acheter à la Deutsche Bank une partie d'un autre acteur du câble allemand, Tele Colombus (1,7 million de foyers). L'hypothèse est cependant peu vraisemblable, compte tenu de la situation financière d'UPC.

Certains experts estiment que les réseaux de Liberty Media et d'UPC pourraient à terme fusionner, assurant à M. Malone une place de premier rang sur le Vieux Continent. Ce dernier risque ainsi de bouleverser la donne depuis son quartier général de Denver (Colorado). L'Américain rêverait de rééditer en Europe le succès de son réseau câblé aux Etats-Unis : en mars 1999, AT&T avait dû mettre 54 milliards de dollars sur la table pour acquérir son réseau TCI, une opération qui vaut toujours à M. Malone de siéger au conseil d'administration d'AT&T.

> RTL Group et Kirch se sentent très concernés par l'apparition d'un quasi-monopole car le câble demeure leur principal canal de diffusion

Pour parvenir à ses fins, cet entrepreneur doté d'une réputation de *« requin des affaires »* va devoir lancer une opération de charme auprès des chaînes de télévision et des autorités de régulation allemandes. Les premiers contacts avec ses émissaires ont eu lieu récemment *« pour faire connaissance »,* dit-on à la VPRT. *« Les négociations ne vont pas tarder à se mettre en place pour tenter de trouver une solution acceptable par tous »*, affirme Thorsten Grothe. Tout en restant sur ses gardes.

Philippe Ricard

Un marché passé sous contrôle anglo-saxon

Plus de 20 millions de foyers allemands sont équipés du câble. Après le retrait quasi total de Deutsche Telekom, la recomposition de ce marché profite à trois acteurs anglo-saxons.

● **Liberty Media**. Le groupe américain sera en position de force, en contrôlant à 100 % six des neuf réseaux régionaux créés par Deutsche Telekom, soit environ 10 millions de foyers câblés : Brême/Basse-Saxe, Hambourg/Schleswig-Holstein/Mecklembourg-Poméranie occidentale, Berlin/Brandebourg, Saxe-Anhalt/Saxe/Thuringe, Bavière, Sarre/Rhénanie-Palatinat. Au total, après ces acquisitions, Liberty Media aura 42 millions d'abonnés dans le monde, dont 20 millions en Europe.

● **Callahan**. Depuis juillet 2000, ce groupe d'investisseurs américains spécialisé dans les télécommunications détient 55 % des réseaux de Rhénanie du Nord-Westphalie, et du Bade-Wurtemberg, soit 6,5 millions de foyers câblés, Deutsche Telekom conservant les 45 % restants. Ce groupe a été créé, en 1996, par Richard J. Callahan, ancien président d'US West International. Il a également investi en France et en Espagne.

● **Klesch**. La société de capital-risque britannique créée par Gary Klesch, l'un des pionniers européens des junk bonds, ces obligations à haut risque et à haut rendement, possède 65 % du câblo-opérateur présent en Hesse (35 % étant toujours aux mains de Deutsche Telekom), qui compte 1,16 million de foyers câblés.

● **Autres opérateurs**. Plusieurs dizaines d'opérateurs (Tele Colombus, Primacom, Net Cologne...) disposent d'une présence plus modeste, la plupart du temps en interface entre ces grands exploitants et les abonnés.

Pathé discute d'un partenariat avec Lagardère

LE GROUPE Pathé a confirmé la tenue de négociations pour conclure *« un partenariat stratégique »* avec le groupe Lagardère, a signalé, mardi 17 juillet, la lettre quotidienne *La Correspondance de la presse. « Nous sommes en pourparlers avec le groupe Lagardère pour créer un partenariat sur la partie production de fiction de Pathé Télévision »*, a indiqué Pathé. Cette filiale du groupe de Jérôme Seydoux a produit dix-neuf heures de programmes pour la télévision en 2000 et prévoit de livrer trente-deux heures en 2001 dont quinze heures de fictions et dix-sept heures de documentaires. Ces discussions n'engloberaient pas les chaînes thématiques de Pathé : Comédie !, Cuisine TV, Voyage et Pathé Sport.

DÉPÊCHES

■ **DISTRIBUTION DE LA PRESSE : les discussions entre les NMPP** et le Comité inter du syndicat du Livre CGT (rotativistes, PDP et correcteurs) se sont achevées, mardi, sur un constat de désaccord à propos de la restructuration de Paris Diffusion Presse, la société de distribution des journaux et magazines dans Paris et la proche banlieue.

■ **PRESSE : le quotidien économique américain *Wall Street Journal* a licencié** 16 de ses 480 journalistes après une baisse de 34 % de ses recettes publicitaires entre janvier et juin.

■ **AUDIOVISUEL : l'américain AOL Time Warner**, numéro un mondial de la communication, et le fabricant sud-coréen d'électronique de loisirs Samsung Electronics ont annoncé, mardi, une alliance à long terme pour produire un décodeur numérique AOLTV utilisant la technologie TiVo.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

La production industrielle française s'est redressée en mai

LA PRODUCTION industrielle française a augmenté de 0,3 % en mai, après une baisse révisée de 0,4 % en avril, selon les données publiées, mercredi 18 juillet, par l'Insee. La production manufacturière a également augmenté de 0,3 % après une chute de 0,9 % le mois précédent. Sur un an, la production industrielle progresse de 1,8 % et la production manufacturière de 2,1 %. En avril, les biens de consommation se sont repliés de 0,2 % sous la conduite des produits de l'édition et imprimés (– 2,3 %) mais aussi des équipements du foyer (– 1,2 %) et de l'habillement-cuir (– 0,8 %). Par contre, les produits pharmaceutiques ont augmenté de 1,7 %. Par ailleurs, la production automobile, très erratique, a rebondi de 1,5 % en mai après un recul de 2,3 % en avril et affiche une hausse de 1,5 % sur un an.

■ **ÉTATS-UNIS : la production industrielle a diminué de 0,7 % en juin** par rapport au mois précédent, après avoir baissé de 0,5 % en mai, a annoncé mardi la réserve fédérale américaine. Le taux d'utilisation des capacités industrielles s'est établi à 77 % contre 77,6 % en mai, un plus bas depuis août 1983.

■ **ALLEMAGNE : la croissance outre-Rhin** devrait se situer autour de 1,3 % au premier semestre en glissement annuel et connaître une reprise dans la seconde partie de l'année, a estimé mardi le ministre allemand de l'économie.

■ **ITALIE : l'Institut national de la statistique** a confirmé mardi son estimation de l'inflation pour juin à 3 % en glissement annuel, niveau identique à celui atteint en mai. La hausse de l'indice national des prix à la consommation a été de 0,3 % par rapport à mai.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **DAEWOO ELECTRONICS : le fabricant coréen d'équipements domestiques** a annoncé, mardi 17 juillet, la vente de sa filiale de défense et des activités « non stratégiques » à Orion Electric, Hanwha Group et Microwise Co, trois sociétés coréennes, pour 57,4 millions de dollars.

SERVICES

● **KUONI : le voyagiste suisse a vendu sa participation de 51 %** au sein du voyagiste autrichien NUR Neckermann Reisen à Thomas Cook, qui en possédait déjà 49 %. Le conseil d'administration du groupe britannique a approuvé, lundi 16 juillet, l'acquisition de cette société qui emploie 113 salariés pour un chiffre d'affaires de 192,9 millions d'euros.

FINANCES

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque française** a annoncé, mercredi 18 juillet, la fermeture prochaine de sa filiale australienne de finances aux entreprises, dans le cadre de la restructuration de ses opérations de banque d'affaires.

● **BANQUES : le ministère de l'économie et des finances** a dévoilé, mardi, la nouvelle liste des banques spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) chargées de placer la dette du Trésor. Aux dix-huit établissements reconduits dans leur mandat, s'ajoutent la Commerzbank, Unicredito Banca Mobiliare (UBM) et UBS Warburg.

● **MERRILL LYNCH : la banque d'affaires et maison de courtage américaine** s'est montrée pessimiste mardi sur ses résultats à venir, sauf nette amélioration de l'environnement financier. Ses profits ont fondu de près de moitié au deuxième trimestre, à 541 millions de dollars.

EUROPE

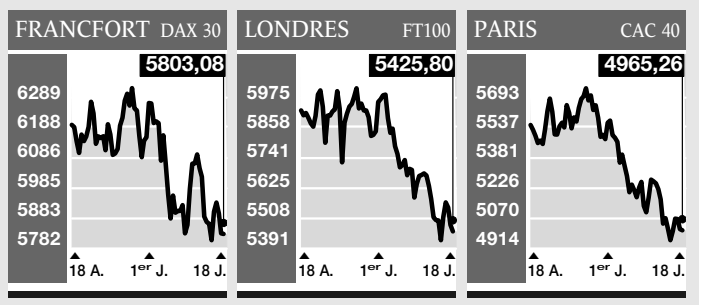

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 18/07	Var. % 17/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3974,37	– 0,54	– 16,72
EUROPE	STOXX 50	3809,93	– 0,33	– 16,40
EUROPE	EURO STOXX 324	331,73	– 0,37	– 15,33
EUROPE	STOXX 653	311,27	– 0,21	– 13,49
PARIS	CAC 40	4965,26	– 0,27	– 16,22
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3398,63	– 0,21	– 15,51
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	544,52	– 0,42	– 14,60
BRUXELLES	BEL 20	2938,45	– 0,22	– 2,84
FRANCFORT	DAX 30	5803,08	– 0,75	– 9,80
LONDRES	FTSE 100	5425,80	– 0,04	– 12,80
MADRID	STOCK EXCHANGE	8384,50	0,14	– 7,96
MILAN	MIBTEL 30	35745,00	– 0,12	– 18,24
ZURICH	SPI	6903,90	0,03	– 15,14

AMÉRIQUES

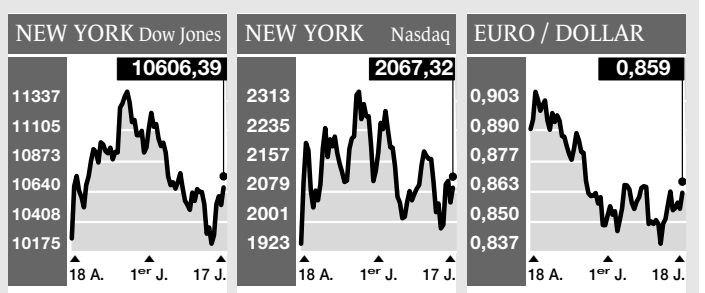

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 17/07	Var. % 16/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10606,39	1,28	– 1,67
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1214,44	1	– 8,02
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2067,32	1,88	– 16,32
TORONTO	TSE INDEX	7694,13	0,66	– 13,88
SAO PAULO	BOVESPA	14168,65	....	– 7,15
MEXICO	BOLSA	359,44	0,66	13,75
BUENOS AIRES	MERVAL	339,67	4,84	– 18,50
SANTIAGO	IPSA GENERAL	106,74	1,09	11,19
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7494,94	0,31	9,81

Cours de change croisés

18/07 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,79818	0,85940	0,13102	1,40270	0,57013
YEN	125,28500	.....	107,66000	16,41500	175,73000	71,44500
EURO	1,16360	0,92885	.....	0,15245	1,63195	0,66360
FRANC	7,63270	6,09265	6,55957	.....	10,70670	4,35210
LIVRE	0,71291	0,56905	0,61275	0,09340	.....	0,40655
FRANC SUISSE	1,75400	1,39975	1,50690	0,22975	2,45985	.....

ASIE - PACIFIQUE

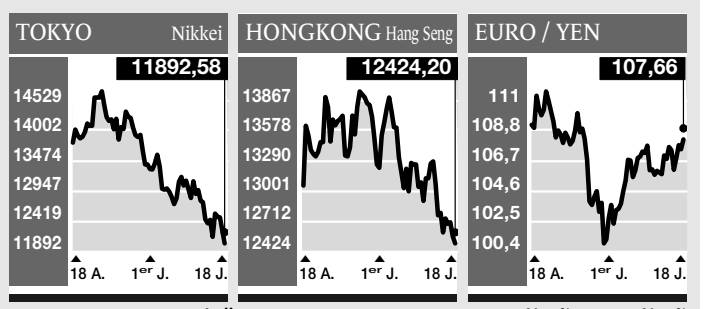

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 18/07	Var. % 17/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	11892,58	– 1,95	– 13,73
HONGKONG	HANG SENG	12424,20	– 0,57	– 17,70
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1628,12	– 0,65	– 15,50
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	66,49	– 1,54	4,96
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3339,60	– 0,24	5,86
BANGKOK	SET	20,91	0,24	12,24
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3413,19	– 0,55	– 14,07
WELLINGTON	NZSE-40	2036,22	0,07	7,08

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	17/07
COURONNE DANOISE	7,4443
COUR. NORVÉGIENNE	7,9775
COUR. SUÉDOISE	9,2107
COURONNE TCHÈQUE	33,8250
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6830
DOLLAR CANADIEN	1,3209
DOLLAR HONGKONG	6,6947
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1055
FORINT HONGROIS	254,3500
LEU ROUMAIN	25142
ZLOTY POLONAIS	3,6063

Taux d'intérêt (%)

Taux 17/07	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,52	4,38	5,18	5,71
ALLEMAGNE	4,52	4,48	5,04	5,60
GDE-BRETAG.	4,94	5,17	5,16	4,84
ITALIE	4,52	4,43	5,43	6,02
JAPON	0,03	0,03	1,37	2,48
ÉTATS-UNIS	3,81	3,64	5,20	5,67
SUISSE	3,05	3,15	3,37	4,03
PAYS-BAS	4,48	4,43	5,20	5,65

Matif

Cours 9 h 57	Volume 18/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	1319	88,53	88,52
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

LES MARCHÉS européens ont débuté la séance, mercredi 18 juillet, en léger recul. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris cédait 0,39 %, à 4 959,35 points, et le DAX de Francfort perdait 0,14 %, à 5 838,21 points. Les indices américains avaient fini, mardi, en hausse après la publication de résultats de sociétés supérieurs aux attentes du marché. Le Dow Jones a pris 1,28 %, à 10 606,39 points, et l'indice Nasdaq a progressé de 1,88 %, à 2 067,32 points. La Bourse de Tokyo est tombée, mercredi, à son plus bas niveau depuis le 14 mars, le Nikkei cédant 1,95 %, à 11 892,58 points.

CHANGES-TAUX

MERCREDI 18 juin, dans les premières transactions, l'euro évoluait autour de 0,86 dollar, dans l'attente du discours d'Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine, devant le Congrès. La devise européenne avait progressé face au dollar, mardi, après la publication de la production industrielle aux Etats-Unis, en repli pour le neuvième mois d'affilée. Face au yen, la devise américaine progressait, mercredi matin, à 125,22 yens. Le taux d'intérêt de l'emprunt d'Etat français à dix ans poursuivait son recul, à 5,14 %.

VALEURS EUROPÉENNES

● Le titre **Philips Electronics** gagnait 1,61 %, à 1 766 pence, mercredi à l'ouverture de la Bourse de Londres. Le titre avait enregistré une baisse de 1,9 %, à 1 738 pence, mardi. Ce repli avait affecté toutes les places européennes.

● L'action **Telefonica**, comme toutes les valeurs de sociétés très impliquées sur le marché argentin, s'est inscrite à la hausse, gagnant 1,12 %, à 13,51 euros, mardi, à la clôture à Madrid. Cette progression fait suite à l'accord intervenu entre le gouvernement argentin et l'opposition pour la mise en œuvre d'un plan d'ajustement économique. Mercredi matin, Telefonica restait bien orienté, avec un gain de 0,07 %, à 13,52 euros.

●Le titre **Mediolanum** enregistrait un léger rebond, mercredi, à l'ouverture de la Bourse de Milan. L'établissement bancaire italien gagnait 0,42 %, à 11,88 euros. Mardi, à la clôture, Mediolanum avait perdu 3,42 %, à 11,83 euros. Une baisse inscrite dans le recul général des établissements bancaires italiens.

●L'action **Crédit suisse** est repartie à la hausse avec un gain de 0,52 %, à 291,50 francs suisses, mercredi matin à Zurich. La veille, Crédit suisse, comme toutes les autres valeurs bancaires, avait terminé en baisse de 1,69 %, à 290 francs suisses.

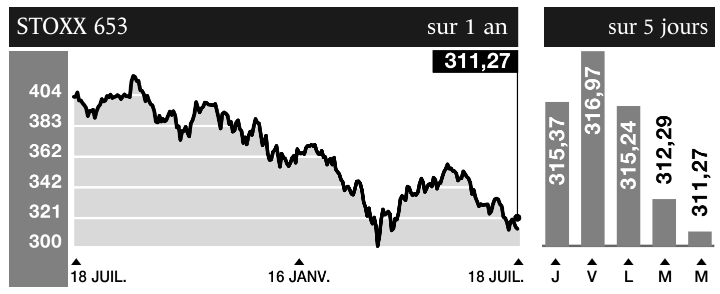

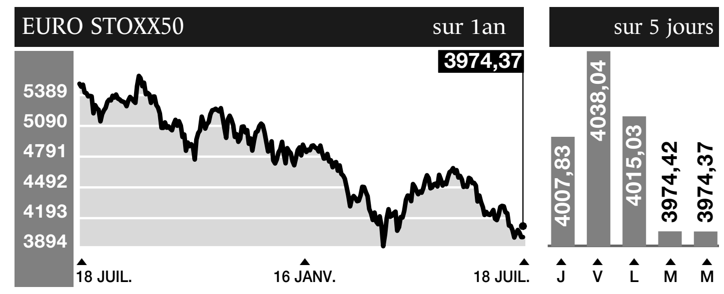

18/07 10 h 03 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/07
AUTOLIV SDR	SE	22,52	....
BASF AG	BE★	47	– 0,32
BMW	DE★	39,40	....
CONTINENTAL AG	DE★	15,90	– 0,93
DAIMLERCHRYSLER	DE★	56,80	– 0,53
FIAT	IT★	24,40	– 0,81
FIAT PRIV.	IT★	15,72	+ 0,13
MICHELIN	FR★	36,40	+ 0,25
PEUGEOT	FR★	53,65	+ 0,56
PIRELLI SPA	IT★	3,25	– 0,31
DR ING PORSCHE	DE★	418	....
RENAULT	FR★	54,65	– 0,64
VALEO	FR★	48,18	+ 0,17
VOLKSWAGEN	DE★	52,35	– 0,48
▶ DJ E STOXX AUTO P		243,10	– 0,37

BANQUES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/07
ABBEY NATIONAL	GB	19,86	– 0,08
ABN AMRO HOLDIN	NL★	20,46	– 0,15
ALL & LEICS	GB	13,35	– 0,12
ALLIED IRISH BA	GB	21,35	+ 0,46
ALPHA BANK	GR	20,38	+ 0,69
B.P.SONDRIO	IT★	10,85	....
B.P.VERONA E S.	IT★	10,80	+ 1,89
BANK OF IRELAND	GB	19,48	+ 0,42
BANK OF PIRAEUS	GR	10,58	+ 1,15
BANKINTER R	ES★	39,01	+ 2,47
BARCLAYS PLC	GB	33,67	– 0,39
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	51,50	– 0,48
BBVA R	ES★	14,23	+ 0,07
BCA AG.MANTOVAN	IT★	10,51	– 0,85
BCA FIDEURAM	IT★	10,35	+ 0,88
INTESABCI	IT★	3,66	+ 0,27
BCA LOMBARDA	IT★	10,01	....
BCA P.BERG.-C.V	IT★	18,25	+ 0,11
BCA P.MILANO	IT★	4,23	+ 0,71
B.P.EMILIA ROMA	IT★	34,90	....
B.P.NOVARA	IT★	7,21	– 0,96
B.P.LODI	IT★	10,90	....
BCA ROMA	IT★	4,42	....
BCO POPULAR ESP	ES★	40,50	– 0,61
BCP R	PT★	4,18	....
BIPOP CARIRE	IT★	3,62	....
BK OF SCOTLAND	GB	12,81	....
BNL	IT★	3,25	....
BNP PARIBAS	FR★	99,50	+ 0,20
BSCH R	ES★	9,97	+ 0,91
COMIT	IT★	6,16	....
COMM.BANK OF GR	GR	33,02	+ 0,67
COMMERZBANK	DE★	27,25	– 0,55
CREDIT LYONNAIS	FR★	44,67	+ 0,16
DANSKE BANK	DK	20,15	....
DEUTSCHE BANK N	DE★	81	– 0,25
DEXIA	BE★	18,85	– 0,63
DNB HOLDING	NO	5,10	....
DRESDNER BANK N	DE★	47,10	– 0,32
EFG EUROBK ERGA	GR	13,20	– 0,15
ERSTE BANK	AT★	57,50	– 0,29
ESPIRITO SANTO	PT★	14,35	....
FOERENINGSSB A	SE	13,35	....
HALIFAX GROUP	GB	12,78	– 0,77
HSBC HLDG	GB	13,06	+ 0,13
IKB	DE★	15,50	....
KBC BANCASSURAN	BE★	43,15	– 0,32
LLOYDS TSB	GB	10,89	+ 0,30
MONTE PASCHI SI	IT★	3,39	+ 0,30
NAT BANK GREECE	GR	27,22	+ 0,29
NATEXIS BQ POP.	FR★	99,40	– 0,50
NORDEA	SE	6,19	....
ROLO BANCA 1473	IT★	16,55	+ 0,85
ROYAL BK SCOTL	GB	24,44	+ 0,54
S-E-BANKEN -A-	SE	10,69	....
SAN PAOLO IMI	IT★	13,25	– 0,08
STANDARD CHARTE	GB	13,70	+ 0,72
STE GENERAL-A-	FR★	64,20	+ 0,16
SVENSKA HANDELS	SE	16,01	....
SWEDISH MATCH	SE	5,30	....
UBS N	CH	160,70	....
UNICREDITO ITAL	IT★	4,73	– 0,21
▶ DJ E STOXX BANK P		297,65	+ 0,01

PRODUITS DE BASE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/07
ACERALIA	ES★	13,88	+ 0,22
ACERINOX R	ES★	32,50	– 0,43
ALUMINIUM GREEC	GR	29,90	– 0,27
ANGLO AMERICAN	GB	16,43	– 2,91
ASSIDOMAEN AB	SE	24,31	....
BEKAERT	BE★	41,20	– 1,32
BHP BILLITON	GB	5,78	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	48	+ 0,21
BUNZL PLC	GB	7,44	....
CORUS GROUP	GB	1	– 1,61
ELVAL	GR	3,62	– 1,63
HOLMEN -B-	SE	23,55	....
ISPAT INTERNATI	NL★	3,69	....
JOHNSON MATTHEY	GB	17,77	+ 0,09
MAYR-MELNHOF KA	AT★	54,15	....
M-REAL -B-	FI★	6,50	....
OUTOKUMPU	FI★	9,65	....
PECHINEY-A-	FR★	58	– 0,51
RAUTARUUKKI K	FI★	4,02	....
RIO TINTO	GB	20,35	– 0,96
SIDENOR	GR	3,84	....
SILVER & BARYTE	GR	19,90	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,33	....
STORA ENSO -A-	FI★	12,30	....
STORA ENSO -R-	FI★	12,35	– 0,64
SVENSKA CELLULO	SE	25,61	....
THYSSENKRUPP	DE★	15,47	– 0,45
UNION MINIERE	BE★	46,75	+ 0,19
UPM-KYMMENE COR	FI★	35,60	– 0,42
USINOR	FR★	13,70	+ 0,81
VIOHALCO	GR	8,60	– 1,38
VOEST-ALPINE ST	AT★	33,80	– 1,02
WORMS N	FR★	19,67	– 0,10
▶ DJ E STOXX BASI P		182,45	– 0,38

CHIMIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/07
AIR LIQUIDE	FR★	162,70	– 0,18
AKZO NOBEL NV	NL★	47,06	– 0,72
BASF AG	DE★	47	– 0,32
BAYER AG	DE★	44,35	– 0,40
BOC GROUP PLC	GB	16,93	– 0,39
CELANESE N	DE★	27,50	+ 0,36
CIBA SPEC CHIMI	CH	68,78	+ 0,48
CLARIANT N	CH	335,30	....
DSM	NL★	40,52	– 0,44
EMS-CHEM HOLD A	CH	4864,10	+ 0,20
ICI	GB	7,05	....
KEMIRA	FI★	6,40	....
KON. VOPAK NV	NL★	23,30	– 1,69
LAPORTE	GB	11,40	....
LONZA GRP N	CH	675,22	– 0,29
NORSK HYDRO	NO	47,93	....
RHODIA	FR★	12,45	– 0,40
SOLVAY	BE★	58,60	– 0,26
SYNGENTA N	CH	59,55	– 0,72
TESSENDERLO CHE	BE★	29,60	– 1,30
▶ DJ E STOXX CHEM P		371,09	– 0,55

CONGLOMÉRATS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/07
D'IETEREN SA	BE★	186	– 0,11
AZEO	FR★	71,95	....
GBL	BE★	300,10	....
GEVAERT	BE★	34,50	....
INCHCAPE	GB	7,87	– 1,84
KVAERNER -A-	NO	6,89	....
MYTILINEOS	GR	5,20	+ 0,39
UNAXIS HLDG N	CH	131,61	– 1
ORKLA	NO	21,30	....
SONAE SGPS	PT★	0,83	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/07
ATLANTIC TELECO	GB	0,20	....
BRITISH TELECOM	GB	7,79	– 0,63
CABLE & WIRELES	GB	6	....
COLT TELECOM NE	GB	5,21	+ 3,59
DEUTSCHE TELEKO	DE★	25,80	....
E.BISCOM	IT★	53,70	+ 1,13
EIRCOM	IR★	1,33	– 0,75
ELISA COMMUNICA	FI★	17,10	– 2,29
ENERGIS	GB	2,66	+ 4,52
EQUANT NV	NL★	14,60	– 3,95
EUROPOLITAN HLD	SE	7,16	....
FRANCE TELECOM	FR★	50,30	+ 1,29
HELLENIC TELE (	GR	14,38	– 0,55
KINGSTON COM	GB	1,97	....
KONINKLIJKE KPN	NL★	5,97	+ 0,67
KPNQWEST NV -C-	NL★	10,09	+ 0,10
LIBERTEL NV	NL★	9,65	....
MANNESMANN N	DE★	204,10	....
MOBILCOM	DE★	12,77	+ 1,19
PANAFON HELLENI	GR	5,14	– 0,77
PT TELECOM SGPS	PT★	7,87	....
SONERA	FI★	6,20	+ 4,20
SWISSCOM N	CH	305,20	+ 0,22
T.I.M.	IT★	5,95	– 0,17
SONG NETWORKS	SE	1,79	....
TDC -B-	DK	38,42	+ 0,70
TELE2 -B-	SE	34,89	....
TELECEL	PT★	9,15	....
TELECOM ITALIA	IT★	10,35	– 0,86
TELECOM ITALIA	IT★	5,52	– 1,25
TELIA	SE	5,59	....
TISCALI	IT★	8,34	+ 0,72
VERSATEL TELECO	NL★	1,98	+ 11,86
VODAFONE GROUP	GB	2,41	+ 1,38
▶ DJ E STOXX TCOM P		502,41	– 0,20

CONSTRUCTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/07
ACCIONA	ES★	42,78	– 1,20
ACS	ES★	29,90	– 0,53
AGGREGATE IND	GB	1,38	....
AKTOR SA	GR	6,34	– 0,63
AMEY	GB	5,12	....
UPONOR -A-	FI★	17,30	....
AUREA R	ES★	20,89	+ 2,40
ACESA R	ES★	10,91	– 0,09
BOUYGUES	FR★	36,60	– 0,05
BPB	GB	4,16	....
BRISA AUTO-ESTR	PT★	9,82	....
BUZZI UNICEM	IT★	9,15	....
NOVAR	GB	2,27	....
CRH PLC	GB	33,62	+ 0,10
CIMPOR R	PT★	23,60	....
COLAS	FR★	65,60	– 0,76
GRUPO DRAGADOS	ES★	15,06	– 0,07
FCC	ES★	23,76	– 0,67
GRUPO FERROVIAL	ES★	18,75	– 1,83
HANSON PLC	GB	8,51	– 0,19
HEIDELBERGER ZE	DE★	53,50	+ 0,28
HELL.TECHNODO.R	GR	5,90	+ 0,68
HERACLES GENL R	GR	13,12	....
HOCHTIEF ESSEN	DE★	23,90	+ 0,21
HOLCIM	CH	1312,74	....
IMERYS	FR★	117	+ 1,30
ITALCEMENTI	IT★	8,91	– 0,22
LAFARGE	FR★	104	+ 0,39
MICHANIKI REG.	GR	2,16	+ 0,47
PILKINGTON PLC	GB	1,68	....
RMC GROUP PLC	GB	10,35	+ 0,16
SAINT GOBAIN	FR★	165,50	– 0,24
SKANSKA -B-	SE	10,96	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,97	....
TECHNIP	FR★	142	+ 1,72
TITAN CEMENT RE	GR	32,20	+ 0,06
VINCI	FR★	73,50	– 0,14
WIENERBERGER AG	AT★	20,69	+ 1,12
▶ DJ E STOXX CNST P		232,61	– 0,05

CONSOMMATION CYCLIQUE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/07
ACCOR	FR★	45,02	– 0,40
ADIDAS-SALOMON	DE★	74,80	+ 1,08
AGFA-GEVAERT	BE★	16,10	– 0,62
AIR FRANCE	FR★	19,99	– 0,05
AIRTOURS PLC	GB	4,11	+ 0,40
ALITALIA	IT★	1,22	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	11,50	– 0,35
AUTOGRILL	IT★	12,40	– 0,72
BANG & OLUFSEN	DK	29,02	....
BASS	GB	11,89	– 0,28
BENETTON GROUP	IT★	16,55	....
BERKELEY GROUP	GB	11,58	....
BRITISH AIRWAYS	GB	5,75	– 0,28
BULGARI	IT★	12,52	– 0,24
CHRISTIAN DIOR	FR★	40,50	+ 0,25
CLUB MED.	FR★	70,15	– 2,23
COMPASS GROUP	GB	8,74	– 0,37
DT.LUFTHANSA N	DE★	18,85	+ 0,80
ELECTROLUX -B-	SE	15,90	....
EM.TV & MERCHAN	DE★	1,93	– 3,50
EMI GROUP	GB	6,90	– 0,24
EURO DISNEY	FR★	1,09	....
HERMES INTL	FR★	160	+ 0,25
HILTON GROUP	GB	4,19	– 0,39
HDP	IT★	4,17	– 1,65
HUNTER DOUGLAS	NL★	32,95	+ 0,46
KLM	NL★	19,65	– 0,51
LVMH	FR★	57,30	– 0,17
MEDION	DE★	79,90	....
MOULINEX	FR★	3,03	+ 0,33
NH HOTELES	ES★	13,20	– 0,38
NXT	GB	3,42	+ 9,47
P & O PRINCESS	GB	5,80	– 0,28
PERSIMMON PLC	GB	5,31	....
PREUSSAG AG	DE★	35,40	+ 0,57
RANK GROUP	GB	3,53	– 0,46
RICHEMONT UNITS	CH	2850,34	– 0,78
ROY.PHILIPS ELE	NL★	29,15	+ 1,71
RYANAIR HLDGS	IR★	12,20	....
SAIRGROUP N	CH	76,71	+ 12,90
SAS DANMARK A/S	DK	11,69	....
SEB	FR★	54,30	– 0,82
SODEXHO ALLIANC	FR★	59,10	– 0,08
TELE PIZZA	ES★	1,89	+ 1,07
THE SWATCH GRP	CH	1120,30	+ 0,12
THE SWATCH GRP	CH	237,42	+ 0,70
THOMSON MULTIME	PA	34,86	+ 0,37
J D WETHERSPOON	GB	5,52	....
WILSON BOWDEN	GB	12,20	....
WM-DATA -B-	SE	2,72	....
WOLFORD AG	AT★	18,10	+ 0,56
WW/WW UK UNITS	IR★	1,08	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		130,70	+ 0,49

PHARMACIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/07
ACTELION N	CH	34,39	+ 4
ALTANA AG	DE★	41,80	– 0,95
ASTRAZENECA	GB	55,26	+ 0,24
AVENTIS	FR★	85,95	– 1,04
BB BIOTECH	CH	78,70	+ 1,71
CELLTECH GROUP	GB	17,08	....
ELAN CORP	IR★	42	– 1,41
ESSILOR INTL	FR★	335	– 1,44
FRESENIUS MED C	DE★	84,10	+ 0,72
GALEN HOLDINGS	GB	13,27	– 0,25
GAMBRO -A-	SE	7	....
GLAXOSMITHKLINE	GB	32,82	– 0,10
H. LUNDBECK	DK	27,36	....
NOVARTIS N	CH	39,42	+ 0,34
NOVO-NORDISK -B	DK	216,27	....
NOVOZYMES -B-	DK	24,04	....
AMERSHAM	GB	8,74	– 0,75
ORION B	FI★	19,20	....
OXFORD GLYCOSCI	GB	17,56	+ 1,81
PHONAK HLDG N	CH	3144,63	+ 1,17
QIAGEN NV	NL★	20,62	– 1,76
ROCHE HLDG	CH	99,20	– 0,33
ROCHE HOLDING G	CH	8465,05	....
SANOFI SYNTHELA	FR★	70,70	– 0,42
SCHERING AG	DE★	59,20	– 0,67
SERONO -B-	CH	1075,33	– 0,61
SHIRE PHARMA GR	GB	21,48	+ 1
SMITH & NEPHEW	GB	5,90	– 0,28
SSL INTL	GB	8,30	....
SULZER AG 100N	CH	215,92	+ 2,35
SYNTHES-STRATEC	CH	684,48	+ 3,40
UCB	BE★	43,13	+ 0,30
WILLIAM DEMANT	DK	33,85	– 0,40
WS ATKINS	GB	12,93	....
ZELTIA	ES★	8,42	– 0,94
▶ DJ E STOXX HEAL		558,24	– 0,64

ÉNERGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/07
BG GROUP	GB	4,53	– 2,47
BP	GB	9,07	– 2,47
CEPSA	ES★	12,70	....
COFLEXIP	FR★	171,50	+ 0,65
DORDTSCHE PETRO	NL★	3	+ 10,70
ENI	IT★	7,76	....
ENTERPRISE OIL	GB	9,61	– 2,01
HELLENIC PETROL	GR	5,54	– 1,42
LASMO	GB	2,96	....
LATTICE GROUP	GB	2,58	– 0,63
OMV AG	AT★	102,45	+ 0,44
PETROLEUM GEO-S	NO	10,84	....
REPSOL YPF	ES★	17,77	– 1,28
ROYAL DUTCH CO	NL★	64,15	– 2,09
SAIPEM	IT★	5,79	– 0,17
SHELL TRANSP	GB	9,28	– 1,91
TOTAL FINA ELF	FR★	156,50	– 1,57
IHC CALAND	NL★	53,40	– 0,65
▶ DJ E STOXX ENGY P		341,48	– 1,80

(Publicité)

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances

un seul numéro

0825 022 021

(0,99 F TTC/mn)

ou par Internet :

www.lemonde.fr

(rubrique « Services aux lecteurs »)

SERVICES FINANCIERS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/07
3I GROUP	GB	16,08	+ 1,45
ALMANIJ	BE★	43,14	– 0,25
ALPHA FINANCE	GR	44,90	....
AMVESCAP	GB	17,89	+ 1,40
BHW HOLDING AG	DE★	32,60	– 0,31
BPI R	PT★	2,74	....
BRITISH LAND CO	GB	7,84	– 0,21
CANARY WHARF GR	GB	8,52	....
CATTLES ORD.	GB	5,03	....
CLOSE BROS GRP	GB	12,53	+ 2,42
COBEPA	BE★	62,50	....
CONSORS DISC-BR	DE★	16,27	+ 0,87
CORP FIN ALBA	ES★	24,80	– 1,78
CS GROUP N	CH	192,78	+ 0,52
DEPFA-BANK	DE★	78,20	....
DAB BANK AG	DE★	14,25	+ 0,71
DROTT -B-	SE	11,88	....
EURAZEO	FR★	67	– 1,40
FINAXA	FR★	107	....
FORTIS (B)	BE★	29,95	– 0,33
FORTIS (NL)	NL★	29,84	– 0,20
GECINA	FR★	94,90	– 1,15
GIMV	BE★	36,15	....
GREAT PORTLAND	GB	4,63	+ 0,36
HAMMERSON	GB	7,77	– 0,63
ING GROEP	NL★	77,20	....
LAND SECURITIES	GB	14,47	– 0,23
LIBERTY INTL	GB	8,38	....
MAN GROUP	GB	15,65	....
MARSCHOLLEK LAU	DE★	110	– 0,36
MEDIOBANCA	IT★	13,13	– 1,06
METROVACESA	ES★	16,30	– 2,63
MONTEDISON	IT★	3,09	– 0,64
PROVIDENT FIN	GB	11,63	+ 0,57
REALDANMARK	DK	71,19	....
RODAMCO EUROPE	NL★	43,60	....
RODAMCO NORTH A	NL★	46	....
SCHRODERS	GB	13,68	....
SIMCO N	FR★	78	– 0,26
SLOUGH ESTATES	GB	5,85	....
UNIBAIL	FR★	65,45	+ 0,08
VALLEHERMOSO	ES★	7,23	– 0,28
WCM BETEILIGUNG	DE★	12,10	+ 2,54
▶ DJ E STOXX FINS P		278,56	– 0,58

ALIMENTATION ET BOISSON

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/07
ALLIED DOMECQ	GB	6,95	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,41	– 1,96
BBAG OE BRAU-BE	AT★	45,60	....
BRAU-UNION	AT★	44,90	– 0,44
CADBURY SCHWEPP	GB	7,70	....
CARLSBERG -B-	DK	51,72	....
CARLSBERG AS -A	DK	46,48	....
COCA COLA HBC	GR	13,50	– 0,88
DANISCO	DK	42,45	....
DANONE	FR★	152,50	– 0,46
DELTA HOLDINGS	GR	6,46	+ 4,19
DIAGEO	GB	12,19	+ 0,54
ELAIS OLEAGINOU	GR	17,58	....
ERID.BEGH.SAY	FR★	97	....
HEINEKEN HOLD.N	NL★	43,30	....
HELLENIC SUGAR	GR	6,64	....
KAMPS	DE★	10,70	....
KERRY GRP-A-	GB	23,41	+ 1,50
KONINKLIJKE NUM	NL★	42,42	– 0,80
MONTEDISON	IT★	3,09	– 0,64
NESTLE N	CH	2486,61	....
PARMALAT	IT★	1,82	....
PERNOD RICARD	FR★	83,05	+ 0,67
RAISIO GRP -V-	FI★	1,29	....
SCOTT & NEWCAST	GB	8,69	+ 0,19
SOUTH AFRICAN B	GB	8,46	....
TATE & LYLE	GB	4,29	– 2,25
TOMKINS	GB	3,20	– 1,02
UNILEVER	NL★	66,20	– 0,15
UNILEVER	GB	9,74	+ 0,17
UNIQ	GB	3,37	....
WHITBREAD	GB	10,30	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		251,94	– 0,57

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/07
ABB N	CH	84,65	....
ADECCO N	CH	706,30	....
AEROPORTI DI RO	IT★	9,14	....
AGGREKO	GB	7,90	....
ALSTOM	FR★	33,37	+ 1,40
ALTRAN TECHNO	FR★	58,50	+ 0,17
ALUSUISSE GRP N	CH	833,28	....
ASSA ABLOY-B-	SE	15,90	....
ASSOC BR PORTS	GB	6,50	....
ATLAS COPCO -A-	SE	22,79	....
ATLAS COPCO -B-	SE	22,25	....
ATTICA ENTR SA	GR	6,20	– 1,27
BAA	GB	10,76	– 0,91
BBA GROUP PLC	GB	4,22	....
BTG	GB	20,70	....
CIR	IT★	1,45	+ 0,69
CAPITA GRP	GB	7,23	+ 0,46
CDB WEB TECH IN	IT★	3,80	+ 0,80
CGIP	FR★	34,54	+ 2,31
COOKSON GROUP P	GB	2,12	....
DAMPSKIBS -A-	DK	8126,91	....
DAMPSKIBS -B-	DK	9000,05	....
DAMSKIBS SVEND	DK	11713,50	....
E.ON AG	DE★	64	– 0,74
EADS SICO.	FR★	21,80	....
ELECTROCOMPONEN	GB	8,48	+ 0,39
EPCOS	DE★	51,80	– 1,33
EUROTUNNEL	FR★	1,18	+ 0,85
EXEL	GB	11,55	– 0,85
XANSA	GB	4,60	....
GROUP 4 FALCK	DK	137,02	– 0,20
FINMECCANICA	IT★	1	....
FINNLINES	FI★	23,50	....
FKI	GB	4,07	+ 0,40
FLS IND.B	DK	12,63	....
FLUGHAFEN WIEN	AT★	38,80	+ 0,13
GAMESA	ES★	23,65	– 2,07
GKN	GB	11,35	– 0,14
HAGEMEYER NV	NL★	22,30	– 0,18
HALKOR	GR	3,98	+ 2,05
HAYS	GB	2,84	– 0,57
HEIDELBERGER DR	DE★	50,90	+ 0,20
HUHTAMAKI OYJ	FI★	30,20	....
IFIL	IT★	6,89	– 0,14
IMI PLC	GB	3,99	....
INDRA SISTEMAS	ES★	9,03	+ 0,22
IND.VAERDEN -A-	SE	18,56	....
INVESTOR -A-	SE	14,60	....
INVESTOR -B-	SE	14,54	....
ISS	DK	66,90	+ 0,40
JOT AUTOMATION	FI★	0,49	+ 2,08
KINNEVIK -B-	SE	23,44	....
COPENHAGEN AIRP	DK	87,72	– 1,80
KONE B	FI★	90	....
LEGRAND	FR★	207,90	+ 1,81
LINDE AG	DE★	50,10	– 0,60
MAN AG	DE★	24,70	....
MG TECHNOLOGIES	DE★	11,99	– 0,17
WARTSILA CORP A	FI★	22,62	– 5,75
METSO	FI★	11,80	– 0,08
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,80	....
TELE2 -B-	SE	34,89	....
NKT HOLDING	DK	24,85	+ 0,54
EXEL	GB	11,55	– 0,85
PACE MICRO TECH	GB	6,54	+ 2,05
PARTEK	FI★	11	....
PENINS.ORIENT.S	GB	4,01	– 0,41
PERLOS	FI★	9	....
PREMIER FARNELL	GB	4,27	....
RAILTRACK	GB	5,09	....
RANDSTAD HOLDIN	NL★	11,25	....
RENTOKIL INITIA	GB	4,01	+ 0,41
REXAM	GB	5,24	– 0,31
REXEL	FR★	70,95	– 0,70
RHI AG	AT★	22,05	– 0,23
RIETER HLDG N	CH	278,42	+ 0,24
ROLLS ROYCE	GB	3,84	– 0,43
SANDVIK	SE	22,79	....
SAURER N	CH	330,67	+ 1,01
SCHNEIDER ELECT	FR★	59,40	+ 0,34
SECURICOR	GB	2,83	+ 0,58
SECURITAS -B-	SE	20,56	....
SERCO GROUP	GB	6,52	+ 1,79
SGL CARBON	DE★	35,80	+ 1,85
SHANKS GROUP	GB	2,91	– 0,56
SIDEL	FR★	50	....
INVENSYS	GB	1,81	– 3,51
SINGULUS TECHNO	DE★	23,50	+ 1,69
SKF -B-	SE	17,85	....
SMITHS GROUP	GB	12,93	+ 0,64
SOPHUS BEREND -	DK	30,49	....
SPIRENT	GB	2,81	– 3,39
TECAN GROUP N	CH	1064,74	....
TPI	ES★	4,65	– 0,64
THALES	FR★	42,60	+ 1
TOMRA SYSTEMS	NO	14,91	....
TRAFFICMASTER	GB	1,30	+ 3,95
UNAXIS HLDG N	CH	131,61	– 1
VA TECHNOLOGIE	AT★	36,60	– 1,08
VEDIOR NV	NL★	11,30	– 1,31
VESTAS WIND SYS	DK	47,35	+ 0,57
VINCI	FR★	73,50	– 0,14
VIVENDI ENVIRON	FR★	50,05	– 0,60
VOLVO -A-	SE	17,36	....
VOLVO -B-	SE	17,91	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		392,24	+ 0,08

ASSURANCES

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/07
AEGIS GROUP	GB	1,56	– 3,06
AEGON NV	NL★	31,52	– 0,51
AGF	FR★	64,50	– 0,77
ALLEANZA ASS	IT★	12,51	– 0,71
ALLIANZ N	DE★	319,30	– 0,22
ASR VERZEKERING	NL★	81,10	....
AXA	FR★	32,96	– 0,24
BALOISE HLDG N	CH	1107,07	+ 0,30
BRITANNIC	GB	15,16	+ 0,11
CGNU	GB	15,93	....
CNP ASSURANCES	FR★	35,32	– 0,79
CORP MAPFRE R	ES★	22,80	+ 1,29
ERGO VERSICHERU	DE★	173	....
ETHNIKI GEN INS	GR	9	....
EULER	FR★	55,55	– 0,80
CODAN	DK	92,69	....
FORTIS (B)	BE★	29,95	– 0,33
GENERALI ASS	IT★	36,50	– 0,41
GENERALI HLD VI	AT★	160	....
INDEPENDENT INS	GB	0,10	....
INTERAM HELLEN	GR	19,70	– 1,79
IRISH LIFE & PE	GB	13,65	....
FONDIARIA ASS	IT★	5,86	+ 0,17
LEGAL & GENERAL	GB	2,68	– 0,61
MEDIOLANUM	IT★	11,85	+ 0,17
MUENCH RUECKVER	DE★	331,50	– 0,15
SCHW NATL VERS	CH	631,57	....
POHJOLA GRP.B	FI★	24	....
PRUDENTIAL	GB	13,52	– 0,60
RAS	IT★	13,35	+ 0,45
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,38	– 0,58
SAI	IT★	16,19	+ 0,56
SAMPO-LEONIA -A	FI★	10,10	+ 0,50
SWISS RE N	CH	2393,36	+ 0,47
SCOR	FR★	51	– 0,97
SKANDIA INSURAN	SE	9,93	....
ST JAMES'S PLAC	GB	6,85	+ 0,72
STOREBRAND	NO	8,96	....
SWISS LIFE REG	CH	714,24	– 0,55
TOPDANMARK	DK	32,24	....
ZURICH FINL SVC	CH	358,44	– 0,18
▶ DJ E STOXX INSU P		391,50	– 0,39

MEDIAS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/07
B SKY B GROUP	GB	11,38	– 1
CANAL PLUS	FR★	3,60	– 0,28
CAPITAL RADIO	GB	10,35	....
CARLTON COMMUNI	GB	5,04	....
DLY MAIL & GEN	GB	12,16	....
ELSEVIER	NL★	14,71	– 0,61
EMAP PLC	GB	11,83	– 0,96
FOX KIDS EUROPE	NL★	8,60	– 1,15
FUTURE NETWORK	GB	0,69	....
GRANADA	GB	2,32	– 0,70
GRUPPO L'ESPRES	IT★	4,22	+ 0,48
GWR GROUP	GB	4,30	– 1,13
HAVAS ADVERTISI	FR★	10,79	– 0,09
INDP NEWS AND M	IR★	2,24	....
INFORMA GROUP	GB	4,52	....
LAGARDERE SCA N	FR★	57,85	+ 1,94
LAMBRAKIS PRESS	GR	4,88	– 2,40
M6 METROPOLE TV	FR★	25,30	+ 0,40
MEDIASET	IT★	9,17	....
MODERN TIMES GR	SE	25,83	....
MONDADORI	IT★	7,93	....
NRJ GROUP	FR★	17,90	+ 1,13
PEARSON	GB	17,41	+ 0,57
PRISA	ES★	10,45	– 1,42
PROSIEBEN SAT.1	DE★	17,30	+ 2,67
PT MULTIMEDIA R	PT★	9,40	....
PUBLICIS GROUPE	FR★	25,85	– 0,27
PUBLIGROUPE N	CH	355,14	+ 2,68
REED INTERNATIO	GB	10,35	+ 0,32
REUTERS GROUP	GB	13,44	– 0,24
RTL GROUP	LU★	61,20	– 3,62
SMG	GB	2,60	– 3,66
SOGECABLE R	ES★	24,56	– 0,97
TAYLOR NELSON S	GB	3,20	....
TELEFONICA	ES★	13,53	+ 0,15
TELEWEST COMM.	GB	1,18	– 1,37
TF1	FR★	34,22	+ 1,24
TRINITY MIRROR	GB	6,67	....
UNITED PAN-EURO	NL★	1,31	+ 8,26
UTD BUSINESS ME	GB	11,71	....
VIVENDI UNIVERS	FR★	64,15	+ 0,16
VNU	NL★	40,80	– 0,24
WOLTERS KLUWER	NL★	29,95	....
WPP GROUP	GB	11,79	+ 0,14
▶ DJ E STOXX MEDIA P		348,24	+ 0,10

BIENS DE CONSOMMATION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/07
AHOLD	NL★	35,60	– 0,25
ALTADIS	ES★	15,80	– 1,37
AMADEUS GLOBAL	ES★	7,30	– 0,95
ATHENS MEDICAL	GR	3,54	+ 1,72
AUSTRIA TABAK A	AT★	82,40	+ 0,01
AVIS EUROPE	GB	2,35	....
BEIERSDORF AG	DE★	125,60	+ 0,24
BIC	FR★	43	– 0,58
BRIT AMER TOBAC	GB	9	....
CASINO GP	FR★	92,20	+ 1,10
CLARINS	FR★	89,40	+ 0,39
DELHAIZE	BE★	67,30	– 0,30
COLRUYT	BE★	44,10	....
FIRSTGROUP	GB	5,50	....
FREESERVE	GB	1,56	....
GALLAHER GRP	GB	7,56	....
GIB	BE★	45,75	+ 0,26
GIVAUDAN N	CH	324,05	....
HENKEL KGAA VZ	DE★	73	+ 0,41
IMPERIAL TOBACC	GB	13,19	– 0,50
JERONIMO MARTIN	PT★	7,52	....
KESKO -B-	FI★	8,50	....
L'OREAL	FR★	80,30	– 0,68
LAURUS NV	NL★	5,85	+ 0,86
MORRISON SUPERM	GB	3,35	– 0,97
RECKITT BENCKIS	GB	17	– 0,67
SAFEWAY	GB	6,18	+ 0,80
SAINSBURY J. PL	GB	7,06	....
STAGECOACH HLDG	GB	1,26	– 2,53
TERRA LYCOS	ES★	7,97	– 0,62
TESCO PLC	GB	4,02	+ 0,41
TNT POST GROEP	NL★	24,51	– 0,16
WANADOO	FR★	5,82	+ 1,39
▶ DJ E STOXX N CY G P		408,25	– 0,39

COMMERCE DISTRIBUTION

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/07
ALLIANCE UNICHE	GB	9,28	+ 0,89
AVA ALLG HAND.G	DE★	40	....
BOOTS CO PLC	GB	10,32	– 0,32
BUHRMANN NV	NL★	10,45	....
CARREFOUR	FR★	62	– 0,24
CASTO.DUBOIS	FR★	61,80	+ 0,24
CC CARREFOUR	ES★	14,71	– 1,28
CHARLES VOEGELE	CH	112,43	+ 0,59
D'IETEREN SA	BE★	186	– 0,11
DEBENHAMS	GB	7,44	+ 0,44
DIXONS GROUP	GB	3,78	+ 0,88
GAL LAFAYETTE	FR★	171,60	– 0,81
GEHE AG	DE★	47,20	– 1,26
GREAT UNIV STOR	GB	10,38	– 0,32
GUCCI GROUP	NL★	92,35	– 0,70
HENNES & MAURIT	SE	21	....
KARSTADT QUELLE	DE★	33,70	....
KINGFISHER	GB	6,73	+ 0,74
MARKS & SPENCER	GB	3,98	– 0,41
MATALAN	GB	7,92	– 0,41
METRO	DE★	44,30	– 0,67
NEXT PLC	GB	15,64	– 0,10
PINAULT PRINT.	FR★	169,10	+ 1,74
SIGNET GROUP	GB	1,31	....
VALORA HLDG N	CH	208,32	+ 0,32
VENDEX KBB NV	NL★	13,70	– 0,36
W.H SMITH	GB	9,05	– 0,72
WOLSELEY PLC	GB	8,23	– 0,79
▶ DJ E STOXX RETL P		317,84	....

HAUTE TECHNOLOGIE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/07
AIXTRON	DE★	24,78	+ 1,10
ALCATEL-A-	FR★	19,52	+ 0,57
ALTEC SA REG.	GR	2,94	– 0,34
ARM HOLDINGS	GB	3,55	+ 2,37
ARC INTERNATION	GB	0,87	+ 3,92
ASML HOLDING	NL★	23,87	+ 2,27
BAAN COMPANY	NL★	2,71	....
BALTIMORE TECH	GB	0,48	+ 3,57
BAE SYSTEMS	GB	6,11	– 0,27
BROKAT	DE★	3,48	+ 5,78
BULL	FR★	2,10	– 1,41
BUSINESS OBJECT	FR★	26,10	+ 2,31
CAP GEMINI	FR★	76	....
COMPTEL	FI★	7,78	+ 1,04
DASSAULT SYST.	FR★	40,54	+ 1,25
ERICSSON -B-	SE	5,64	+ 1,96
F-SECURE	FI★	0,95	+ 6,74
FILTRONIC	GB	2,10	....
FINMATICA	IT★	15,25	+ 0,99
GETRONICS	NL★	3,39	+ 2,73
GN GREAT NORDIC	DK	8,93	– 2,21
INFINEON TECHNO	DE★	25,80	– 0,69
INFOGRAMES ENTE	FR★	17,68	+ 0,45
INTRACOM R	GR	12,12	– 1,30
KEWILL SYSTEMS	GB	1,64	....
LEICA GEOSYSTEM	CH	316,12	– 0,10
LOGICA	GB	10,27	– 0,79
LOGITECH INTL N	CH	343,23	– 1,52
MARCONI	GB	1,66	+ 1
NOKIA	FI★	20,30	+ 0,74
OCE	NL★	11,25	– 0,44
OLIVETTI	IT★	2,20	....
PSION	GB	1,38	+ 3,70
SAGE GRP	GB	3,58	– 0,46
SAGEM	FR★	56,70	+ 1,43
SAP AG	DE★	146,90	– 0,74
SAP VZ	DE★	153,99	....
SEMA	GB	9,17	....
SEZ HLDG N	CH	697,04	....
SIEMENS AG N	DE★	60,80	– 1,78
MB SOFTWARE	DE★	0,76	– 9,52
SPIRENT	GB	2,81	– 3,39
STMICROELEC SIC	FR★	33,27	– 0,36
THINK TOOLS	CH	15,08	+ 9,62
THUS	GB	0,57	+ 6,06
TIETOENATOR	FI★	22,65	– 0,44
▶ DJ E STOXX TECH P		419,42	....

SERVICES COLLECTIFS

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/07
ACEA	IT★	7,65	....
AEM	IT★	2,11	+ 1,44
BRITISH ENERGY	GB	4,62	– 1,40
CENTRICA	GB	3,33	+ 1,50
EDISON	IT★	11,57	– 0,26
ELECTRABEL	BE★	243,80	+ 0,33
ELECTRIC PORTUG	PT★	2,83	....
ENDESA	ES★	18,53	– 0,64
ENEL	IT★	3,60	....
EVN	AT★	38,58	– 0,18
FORTUM	FI★	5,03	....
GAS NATURAL SDG	ES★	20,17	+ 1,10
HIDRO CANTABRIC	ES★	25,50	....
IBERDROLA	ES★	15,06	– 0,20
INNOGY HOLDINGS	GB	3,55	– 6,90
ITALGAS	IT★	10,21	– 1,16
KELDA	GB	6,41	– 1,52
NATIONAL GRID G	GB	8,49	+ 0,39
INTERNATIONAL P	GB	4,98	....
OESTERR ELEKTR	AT★	106,60	+ 0,38
PENNON GROUP	GB	10,09	....
POWERGEN	GB	11,83	....
SCOTTISH POWER	GB	8,44	– 0,96
SEVERN TRENT	GB	12,68	– 1,03
SUEZ	FR★	38,04	– 1,71
SYDKRAFT -A-	SE	25,39	....
SYDKRAFT -C-	SE	20,94	....
FENOSA	ES★	21,02	+ 0,19
UNITED UTILITIE	GB	10,91	– 0,90
VIRIDIAN GROUP	GB	10,89	+ 0,15
▶ DJ E STOXX PO SUP P		327,98	– 0,56

EURO NOUVEAU MARCHÉ

18/07 10 h 03 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 17/07
AIRSPRAY NV	18,20	– 0,27
ANTONOV	0,30	....
C/TAC	2,05	– 2,38
CARDIO CONTROL	2,35	....
CSS	23,90	....
HITT NV	7,30	....
INNOCONCEPTS NV	18,30	– 0,54
NEDGRAPHICS HOLD	5,50	....
SOPHEON	0,88	– 4,35
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	0,03	....
UCC GROEP NV	7	....

BRUXELLES

	Cours en euros	% Var. 17/07
ARTHUR	4,60	....
ENVIPCO HLD CT	0,45	....
FARDIS B	15,97	....
INTERNOC HLD	0,41	....
INTL BRACHYTHER B	9,43	+ 9,65
LINK SOFTWARE B	1,50	....
PAYTON PLANAR	0,45	....

FRANCFORT

	Cours en euros	% Var. 17/07
AIXTRON	115,50	....
AUGUSTA TECHNOLOGIE	20,32	....
BB BIOTECH ZT-D	87,60	....
BB MEDTECH ZT-D	16,90	....
BERTRANDT AG	11,81	....
BETA SYSTEMS SOFTWA	3,71	+ 0,82
CEYONIQ	5,79	– 3,50
CE CONSUMER ELECTRO	6,45	+ 1,10
CENIT SYSTEMHAUS	7,95	....
DIALOG SEMICOND	3,76	+ 3,30
DRILLISCH	1,95	....
EDEL MUSIC	4,50	....
ELSA	6,60	....
EM.TV & MERCHANDI	5,90	....
EUROMICRON	13,90	+ 1,09
GRAPHISOFT NV	4,51	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède **GB** : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

VALEURS FRANCE

● L'action **TF1** était très nettement orientée à la hausse, mercredi 18 juillet, à l'ouverture de la Bourse de Paris, avec un gain de 1,18 %, à 34,2 euros. L'action de la chaîne privée rebondissait après un repli de 1,94 %, à 33,8 euros, mardi à la clôture.

● Le titre **M 6** progressait légèrement de 0,2 %, à 25,25 euros, mercredi, à l'ouverture. Ce bon départ dans le sillage de sa rivale TF1, après une baisse de 4,36 %, à 25,2 euros, mardi, fait suite à l'annonce d'une hausse de 6,5 % des recettes publicitaires de M6 au premier semestre, grâce, notamment au jeu « Loft Story ».

● La valeur **Société générale** gagnait 0,7 %, à 64,55 euros, mercredi à l'ouverture. Une hausse liée à l'annonce par la banque de la prochaine fermeture de sa filiale australienne spécialisée dans le financement des entreprises. Mardi, à la clôture, la Société générale avait terminé à 64,1 euros.

● La cotation du titre **StudioCanal** a été suspendue, mardi, en fin de journée, après le dépôt, par sa maison-mère Groupe Canal+, filiale de Vivendi Universal, d'une offre publique d'achat simplifiée sur le capital du studio européen créé par Vincent Grimond, aujourd'hui numéro deux des Studios Universal. Groupe Canal+ propose 14,5 euros par actions. Lors de sa dernière cotation, StudioCanal affichait 14,4 euros.

PREMIER MARCHÉ

MERCREDI 18 JUILLET **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 25 juillet

France ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
ACCOR	❯	45,09	295,77	−0,24	14/06
AGF	❯	64,90	425,72	−0,15	06/06
AFFINE(EXIMM		38,80	254,51	+2,62	01/06
AIR FRANCE G	❯	20,04	131,45	+0,20	29/09
AIR LIQUIDE	❯	162,20	1063,96	−0,49	10/05
ALCATEL	❯	19,55	128,24	+0,72	07/05
ALCATEL O		11,25	73,80	+2,83	07/05
ALSTOM	❯	33,35	218,76	+1,34	11/09
ALTRAN TECHN	❯	58,25	382,09	−0,26	02/07
ATOS ORIGIN	❯	78	511,65	+1,96	...
ARBEL		6,49	42,57	+13,66	01/07
AVENTIS	❯	86,10	564,78	−0,86	25/06
AXA	❯	33	216,47	−0,12	14/05
BAIL INVESTI	❯	127	833,07	...	31/05
BAZAR HOT. V		...	...	...	05/06
BEGHIN SAY	❯	38,58	253,07	+0,73	...
BIC	❯	43	282,06	−0,58	15/06
BIS		...	...	...	01/07
BNPPARIBAS	❯	99,85	654,97	+0,55	11/06
BOLLORE	❯	256,10	1679,91	−0,16	26/06
BOLLORE INV		53	347,66	...	26/06
BONGRAIN		45,67	299,58	+0,37	11/05
BOUYGUES	❯	36,60	240,08	−0,05	08/06
BOUYGUES OFF	❯	43,67	286,46	+1,09	31/05
BULL#	❯	2,10	13,78	−1,41	...
BUSINESS OBJ	❯	26,15	171,53	+2,51	...
B T P (LA CI		...	...	...	15/07
BURELLE (LY)		64	419,81	...	12/06
CANAL +	❯	3,60	23,61	−0,28	02/05
CAP GEMINI	❯	76,50	501,81	+0,66	18/05
CARBONE-LORR	❯	42,94	281,67	−0,14	09/05
CARREFOUR	❯	62	406,69	−0,24	03/05
CASINO GUICH	❯	92,70	608,07	+1,64	11/06
CASINO GUICH		64,55	423,42	+0,86	11/06
CASTORAMA DU	❯	62,30	408,66	+1,05	11/06
CEA INDUSTRI		198	1298,79	+0,81	17/07
CEGID (LY)		98,10	643,49	−0,36	20/06
CEREOL	❯	25,68	168,45	−0,27	...
CERESTAR	❯	22	144,31	−0,86	...
CFF.RECYCLIN		48,50	318,14	...	30/03
CGIP	❯	34,49	226,24	+2,16	08/06
CHARGEURS		...	...	...	...
CHRISTIAN DA		115	754,35	−0,86	04/07
CHRISTIAN DI	❯	40,68	266,84	+0,69	05/06
CIC -ACTIONS		123	806,83	...	06/06
CIMENTS FRAN	❯	52,55	344,71	...	20/06
CLARINS	❯	89,40	586,43	+0,39	21/07
CLUB MEDITER	❯	70,50	462,45	−1,74	20/03
CNP ASSURANC	❯	35,30	231,55	−0,84	15/06
COFACE	❯	81,75	536,24	+0,62	14/05
COFLEXIP	❯	171,40	1124,31	+0,59	05/06
COLAS	❯	65,60	430,31	−0,76	29/05
CONTIN.ENTRE		48,50	318,14	−1,02	13/06
CPR		58	380,46	...	...
CRED.FON.FRA		12,65	82,98	+0,40	03/07
CREDIT LYONN	❯	44,72	293,34	+0,27	09/05
CS COM.ET SY		8,75	57,40	...	...
DAMART		79,90	524,11	−0,62	20/12
DANONE	❯	152,60	1000,99	−0,39	06/06
DASSAULT-AVI		...	...	...	10/05
DASSAULT SYS	❯	40,36	264,74	+0,80	25/06
DEVEAUX(LY)#		68,90	451,95	+2,84	02/07
DEV.R.N-P.CA		14,60	95,77	...	18/06
DMC (DOLLFUS		10,19	66,84	−0,10	20/06
DYNACTION		...	...	...	10/07
EIFFAGE	❯	75,50	495,25	−1,88	30/04
ELIOR	❯	13,25	86,91	...	23/04
ELEC.MADAGAS		23,40	153,49	...	...
ENTENIAL(EX		36,50	239,42	−0,41	06/06
ERAMET	❯	36,10	236,80	−2,04	15/06
ESSILOR INTL	❯	335	2197,46	−1,44	21/05
ESSO		79,50	521,49	...	27/06
EULER	❯	55,55	364,38	−0,80	02/05
EURAZEO	❯	67	439,49	−1,40	26/04
EURO DISNEY	❯	1,08	7,08	−0,92	30/09
EUROTUNNEL	❯	1,18	7,74	+0,85	...
FAURECIA	❯	69	452,61	+0,29	05/07
FIMALAC	❯	44,50	291,90	−0,36	07/06
F.F.P. (NY)		112,90	740,58	+0,36	14/06
FINAXA		...	...	...	27/06
FONC.LYON.#		31,68	207,81	+0,09	28/05
FRANCE TELEC	❯	49,90	327,32	+0,48	14/06
FROMAGERIES		98	642,84	+0,20	16/07
GALERIES LAF	❯	172,80	1133,49	−0,12	13/06
GAUMONT #		43,40	284,69	...	11/05
GECINA	❯	94,90	622,50	−1,15	20/06
GENERALE DE		20,25	132,83	−0,74	...
GEOPHYSIQUE	❯	53,95	353,89	+0,84	12/07
GFI INFORMAT	❯	17,70	116,10	+1,14	25/07
GRANDVISION	❯	21,45	140,70	+1,04	31/05
GROUPE ANDRE		119	780,59	−1,49	31/05
GROUPE GASCO		83	544,44	...	30/05
GR.ZANNIER (		91,40	599,54	−1,40	02/07
GROUPE PARTO		80	524,77	+1,01	10/04
GUYENNE GASC	❯	85,55	561,17	−0,29	07/06
HAVAS ADVERT	❯	10,59	69,47	−1,94	17/07
IMERYS	❯	115,90	760,25	+0,35	02/07
IMMOBANQUE		126,30	828,47	+0,08	12/06
IMMEUBLES DE		...	...	...	02/06
INFOGRAMES E	❯	17,72	116,24	+0,68	...
IM.MARSEILLA		...	...	...	06/07
INGENICO	❯	23,29	152,77	+0,78	03/07
ISIS	❯	148,40	973,44	+0,54	29/06
JC DECAUX	❯	14,76	96,82	−0,94	...
KAUFMAN ET B	❯	19,99	131,13	...	01/06
KLEPIERRE	❯	102,70	673,67	...	20/04
LAFARGE	❯	103,90	681,54	+0,29	05/07
LAGARDERE	❯	57,45	376,85	+1,23	25/05
LAPEYRE	❯	55	360,78	...	05/06
LEBON (CIE)		...	...	...	16/05
LEGRAND	❯	208,80	1369,64	+2,25	02/02
LEGRAND ADP	❯	173,30	1136,77	−0,63	02/02
LEGRIS INDUS	❯	53,40	350,28	+0,38	15/06
LIBERTY SURF		3,65	23,94	−1,62	...
LOCINDUS		124,30	815,35	+0,08	02/07
L'OREAL	❯	80,40	527,39	−0,56	08/06
LOUVRE #		87,30	572,65	−0,85	11/06
LVMH MOET HE	❯	57	373,90	−0,70	05/06
MARINE WENDE	❯	57	373,90	+1,79	30/11
MAUREL ET PR		16	104,95	...	31/03
METALEUROP		5,25	34,44	−2,60	04/07
MICHELIN	❯	36,39	238,70	+0,22	22/05
MARIONNAUD P		112	734,67	+1,82	...
MONTUPET SA		14,54	95,38	−1,76	30/06
MOULINEX		3,03	19,88	+0,33	14/09
NATEXIS BQ P	❯	99,40	652,02	−0,50	05/06
NEOPOST	❯	31,84	208,86	+0,76	...
NEXANS	❯	28,60	187,60	+0,35	...
NORBERT DENT		22,05	144,64	−0,14	06/06
NORD-EST		28,22	185,11	−0,28	12/06
NRJ GROUP	❯	17,90	117,42	+1,13	15/03
OBERTHUR CAR	❯	10,40	68,22	−2,53	...
OLIPAR		...	...	...	...
ORANGE	❯	9,11	59,76	+0,44	...
OXYG.EXT-ORI		...	...	...	29/06
PECHINEY ACT	❯	58,10	381,11	−0,34	02/05
PECHINEY B P		...	...	...	02/05
PENAUILLE PO	❯	64,50	423,09	−0,77	20/06
PERNOD-RICAR	❯	83	544,44	+0,61	10/05
PEUGEOT	❯	53,55	351,26	+0,37	23/05
PINAULT-PRIN	❯	169	1108,57	+1,68	08/06
PLASTIC OMN	❯	91	596,92	...	22/05
PROVIMI	❯	16,55	108,56	−2,07	...
PSB INDUSTRI		86,60	568,06	+0,70	01/06
PUBLICIS GR.	❯	25,50	167,27	−1,62	10/07
REMY COINTRE	❯	34,95	229,26	+1,25	31/08
RENAULT	❯	54,70	358,81	−0,55	05/06
REXEL	❯	70	459,17	−2,03	01/06
RHODIA	❯	12,45	81,67	−0,40	15/05
ROCHETTE (LA		8,05	52,80	...	15/06
ROYAL CANIN	❯	134,60	882,92	+0,37	04/05
ROUGIER #		...	...	...	04/07
RUE IMPERIAL		...	...	...	06/06
SADE (NY)		...	...	...	12/06
SAGEM S.A.	❯	56,50	370,62	+1,07	10/07
SAGEM ADP		40	262,38	...	10/07
SAINT-GOBAIN	❯	165,40	1084,95	−0,30	02/07
SALVEPAR (NY		...	...	...	04/07
SANOFI SYNTH	❯	71	465,73	...	01/06
SCHNEIDER EL	❯	59,85	392,59	+1,10	07/05
SCOR	❯	51	334,54	−0,97	02/05
S.E.B.	❯	54,30	356,18	−0,82	08/06
SEITA		45,25	296,82	+1,69	16/07
SELECTIBAIL(		15,05	98,72	+0,33	31/05
SIDEL		50	327,98	...	...
SILIC		169,50	1111,85	+0,30	12/06
SIMCO	❯	78	511,65	−0,26	20/06
SKIS ROSSIGN		16,20	106,27	−0,31	21/09
SOCIETE GENE	❯	64,40	422,44	+0,47	11/05
SODEXHO ALLI	❯	59,20	388,33	+0,08	06/03
SOGEPARC (FI		...	...	...	04/07
SOMMER-ALLIB		...	...	...	...
SOPHIA	❯	32,01	209,97	−0,59	18/05
SOPRA #	❯	62,10	407,35	−0,96	05/07
SPIR COMMUNI	❯	78,10	512,30	−0,26	31/05
SR TELEPERFO	❯	22,20	145,62	+0,68	16/07
STUDIOCANAL		...	...	...	19/06
SUCR.PITHIVI		415	2722,22	...	27/09
SUEZ LYON.DE	❯	38,20	250,58	−1,29	09/05
TAITTINGER		...	...	...	05/07
THALES	❯	43,64	286,26	+3,46	11/06
TF1	❯	34,20	224,34	+1,18	31/05
TECHNIP	❯	141	924,90	+1	31/05
THOMSON MULT .	❯	35,04	229,85	+0,89	...
TOTAL FINA E	❯	156	1023,29	−1,89	29/05
TRANSICIEL #	❯	42,33	277,67	+0,19	19/06
UBI SOFT ENT	❯	38,55	252,87	−0,18	...
UNIBAIL	❯	65,45	429,32	+0,08	12/06
UNILOG	❯	74,10	486,06	+0,14	28/06
USINOR	❯	13,70	89,87	+0,81	06/06
VALEO	❯	48,25	316,50	+0,31	01/06
VALLOUREC	❯	57	373,90	+0,53	04/07
VICAT		...	...	...	01/08
VINCI	❯	73,50	482,13	−0,14	27/06
VIVENDI ENVI	❯	50,25	329,62	−0,20	10/05
VIVENDI UNIV	❯	64,10	420,47	+0,08	02/05
WANADOO	❯	5,83	38,24	+1,57	...
WORMS (EX.SO		19,67	129,03	−0,10	27/04
ZODIAC	❯	291	1908,83	−0,72	18/01

International ▶ Une sélection		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Paiement dernier coupon (1)
ADECCO		53,55	351,26	−0,09	14/05
AMERICAN EXP		45	295,18	−0,66	10/08
AMVESCAP EXP		...	...	...	03/05
ANGLOGOLD LT		42,05	275,83	−0,36	30/03
A.T.T. #		24,01	157,50	−0,83	01/08
BARRICK GOLD		...	...	...	15/06
COLGATE PAL.		66,75	437,85	+1,14	15/05
CROWN CORK O		3,64	23,88	+1,11	20/11
DE BEERS #		...	...	...	16/05
DIAGO PLC		12,15	79,70	...	23/04
DOW CHEMICAL		...	...	...	30/07
DU PONT NEMO		52,75	346,02	...	12/06
ECHO BAY MIN		...	...	...	31/12
ELECTROLUX		16	104,95	−1,90	03/05
ELF GABON		166,70	1093,48	+0,48	20/06
ERICSSON #	❯	5,60	36,73	+1,63	05/04
FORD MOTOR #		...	...	...	01/06
GENERAL ELEC		53,50	350,94	−1,74	25/07
GENERAL MOTO		75,40	494,59	−4,13	09/06
GOLD FIELDS		4,92	32,27	+2,29	23/03
HARMONY GOLD		...	...	...	30/03
HITACHI #		9,63	63,17	+0,21	10/12
HSBC HOLDING	❯	13	85,27	+0,85	02/05
I.B.M.	❯	124,60	817,32	+0,89	09/06
I.C.I.		...	...	...	25/04
ITO YOKADO #		48,80	320,11	...	13/11
I.T.T. INDUS		48,65	319,12	+3,44	01/07
KINGFISHER P	❯	6,70	43,95	+0,30	15/06
MATSUSHITA		...	...	...	31/12
MC DONALD'S		32,20	211,22	−0,03	01/12
MERK AND CO		74,50	488,69	...	02/07
MITSUBISHI C		9,03	59,23	−2,06	31/12
NESTLE SA #	❯	247,20	1621,53	−0,48	11/04
NORSK HYDRO		...	...	...	21/05
PFIZER INC		...	...	...	07/06
PHILIP MORRI		51,85	340,11	+0,29	10/07
PROCTER GAMB		79,90	524,11	−1,78	15/05
RIO TINTO PL		20,27	132,96	−0,44	06/04
SCHLUMBERGER		57,65	378,16	−0,60	06/07
SEGA ENTERPR		...	...	...	31/12
SHELL TRANSP		9,18	60,22	−2,96	23/05
SONY CORP. #	❯	65,70	430,96	−2,52	31/12
T.D.K. #		...	...	...	31/12
TOSHIBA #		5,64	37	−0,88	10/12
UNITED TECHO		...	...	...	10/06
ZAMBIA COPPE		0,48	3,15	+4,35	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 17 JUILLET

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 16**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM		10,50	68,88	...
AB SOFT		3,61	23,68	...
ACCESS COMME		5,50	36,08	+1,85
ADL PARTNER		13,02	85,41	+0,93
ADL PARTNER		6,25	41	+7,57
ALGORIEL #		5,90	38,70	...
ALPHAMEDIA		1,20	7,87	...
ALPHA MOS #		3,60	23,61	−1,37
ALPHA MOS BO	◆	0,15	0,98	...
ALTAMIR & CI		120,90	793,05	−0,08
ALDETA		3,62	23,75	−18,65
ALTI #		8,80	57,72	+2,33
A NOVO #	❯	19,58	128,44	−2,59
ARTPRICE COM		9,55	62,64	−2,35
ASTRA		0,73	4,79	−1,35
AUFEMININ.CO		1,72	11,28	−9,47
AUTOMA TECH		5,95	39,03	+1,71
AVENIR TELEC	❯	2,33	15,28	−0,85
AVENIR TELEC	◆	0,14	0,92	...
BAC MAJESTIC		3,70	24,27	+1,93
BARBARA BUI		17,88	117,29	+4,01
BCI NAVIGATI		5,70	37,39	...
BELVEDERE		19,95	130,86	−4,55
BOURSE DIREC		2,81	18,43	+1,44
BRIME TECHNO		35,88	235,36	−6,81
BRIME TECHN	◆	1,05	6,89	...
BUSINESS ET		9,74	63,89	−2,11
BUSINESS INT		2,68	17,58	−3,94
BVRP ACT.DIV	❯	13	85,27	−3,13
CAC SYSTEMES	●	3	19,68	−11,76
CALL CENTER		7,30	47,88	−1,35
CARRERE GROU		17,49	114,73	−0,06
CAST		10	65,60	...
CEREP		88,20	578,55	−1,95
CHEMUNEX #		0,09	0,59	−18,18
CMT MEDICAL		15,80	103,64	−3,07
COALA #		16,33	107,12	−1,98
COHERIS ATIX		12	78,71	−4,61
COIL		16	104,95	−4,76
CION ET SYS.		2,07	13,58	−0,96
CONSODATA		10,50	68,88	+9,38
CONSODATA NV	◆	19,50	127,91	...
CONSORS FRAN		2,75	18,04	+0,36
CROSS SYSTEM		1,75	11,48	−2,78
CRYO #		4,76	31,22	−15
CRYONETWORKS.		2,95	19,35	−7,81
CYBERDECK #		0,96	6,30	−1,03
CYBER PRES.P		13,97	91,64	−0,21
CYBERSEARCH		3,69	24,20	−0,27
CYRANO #		0,51	3,35	+2
DALET #		2,77	18,17	−2,81
DATASQUARE #		1,32	8,66	...
DATATRONIC		3,18	20,86	...
DESK #		0,89	5,84	+4,71
DEVOTEAM #	❯	24,50	160,71	−5,77
DMS #		15,48	101,54	+6,39
DMS	◆	14,50	95,11	...
D INTERACTIV		2,50	16,40	+1,63
DIREKT ANLAG		14,70	96,43	−2
DIREKT ANLAG		12,85	84,29	+1,58
DURAND ALLIZ		0,88	5,77	...
DURAN DUBOI		15,10	99,05	+0,67
DURAN BS 00	◆	0,17	1,12	...
EFFIK #	◆	12,60	82,65	...
EGIDE #		94,10	617,26	−1,98
EMME NV		12,50	81,99	+4,17
ESI GROUP		21,50	141,03	−3,15
ESKER		5,25	34,44	−5,75
EUROFINS SCI		16,44	107,84	+0,61
EURO.CARGO S		11,75	77,07	−0,34
FIMATEX #	❯	3,21	21,06	−3,02
FI SYSTEM #	❯	3,69	24,20	−5,38
FI SYSTEM BS		0,17	1,12	−5,56
FLOREANE MED		8,04	52,74	+0,50
GAMELOFT COM		1,04	6,82	−9,57
GAUDRIOT #		35,60	233,52	−1,66
GENERIX #		24,90	163,33	...
GENESYS #		23	150,87	−0,86
GENESYS BS00	◆	4,70	30,83	...
GENSET	❯	9,40	61,66	−7,93
GL TRADE #		34,90	228,93	−0,99
GUILLEMOT #		20,60	135,13	+0,49
GUYANOR ACTI		0,23	1,51	−4,17
HF COMPANY		51,95	340,77	−0,10
HIGH CO.#		105,20	690,07	+0,19
HIGH CO ACT.	◆	89	583,80	...
HIGH BON DE	◆	4,25	27,88	...
HIGHWAVE OPT	❯	5,79	37,98	−5,24
HIGHWAVE OPT	◆	13,98	91,70	...
HIMALAYA		2,82	18,50	−2,08
HI MEDIA		1,18	7,74	−6,35
HOLOGRAM IND.		5,70	37,39	−23,59
HUBWOO.COM		2,09	13,71	−0,48
IB GROUP.COM		4,40	28,86	+0,69
IDP		1,87	12,27	...
IDP BON 98 (	◆	1,07	7,02	...
INTERACTIF B	◆	0,15	0,98	...
INTERACTIF B	◆	0,30	1,97	...
IGE +XAO		9,45	61,99	−0,53
ILOG #		10,33	67,76	−1,62
IMECOM GROUP	◆	1,70	11,15	...
INFOSOURCES		0,61	4	−8,96
INFOSOURCE B	◆	1,45	9,51	...
INFOTEL #		29,10	190,88	...
INFO VISTA		4,17	27,35	−8,75
INTEGRA NET	❯	2,18	14,30	−1,80
INTEGRA ACT.		...	...	...
INTERCALL #	◆	1,74	11,41	...
IPSOS #	❯	69,90	458,51	+2,49
IPSOS BS00		2	13,12	...
ITESOFT		2,70	17,71	...
IT LINK		4,08	26,76	+0,49
IXO		0,62	4,07	−3,13
JOLIEZ REGOL	◆	0,92	6,03	...
KALISTO ENTE	◆	1,35	8,86	...
KEYRUS PROGI		1,58	10,36	−1,25
KAZIBAO		1	6,56	−7,41
LA COMPAGNIE		7,50	49,20	−11,24
LEXIBOOK #		15,99	104,89	−0,06
LINEDATA SER		23	150,87	−1,50
LYCOS EUROPE		0,80	5,25	−6,98
MEDCOST #		6	39,36	−1,64
MEDIDEP #		123,80	812,07	+1,48
MEMSCAP		3	19,68	...
METROLOGIC G		64	419,81	−0,16
MICROPOLE		6,90	45,26	−4,03
MILLIMAGES		9,99	65,53	−0,60
MONDIAL PECH		3,55	23,29	−2,74
MULTIMANIA		3,65	23,94	+2,24
NATUREX		14,90	97,74	+0,68
NET2S #		6,80	44,61	−1,45
NETGEM	❯	4,16	27,29	−3,48
NETVALUE #		1,73	11,35	−3,35
NEURONES #		3,63	23,81	+0,28
NICOX #		65,20	427,68	+1,09
OLITEC		21,99	144,24	−0,05
OPTIMS #		2,04	13,38	...
OXIS INTL RG	◆	0,29	1,90	...
PERFECT TECH		12,50	81,99	−7,27
PERF.TECHNO.	◆	0,45	2,95	...
PHARMAGEST I		19,10	125,29	−3,54
PHONE SYS.NE	◆	1,96	12,86	...
PICOGIGA		7,84	51,43	−2,24
PROSODIE #		38,99	255,76	+1,30
PROSODIE BS	◆	8,76	57,46	...
PROLOGUE SOF	◆	5,61	36,80	...
PROXIDIS	◆	0,89	5,84	...
QBIOGENE		4,90	32,14	...
QUALIFLOW		5,83	38,24	−5,51
QUANTEL		3,40	22,30	−4,23
R2I SANTE		7,49	49,13	+5,34
R2I SANTE BO	◆	0,03	0,20	...
RECIF #		24	157,43	−0,21
REPONSE #		22,35	146,61	+0,22
REGINA RUBEN		0,67	4,39	+1,52
RIBER #		5,45	35,75	−2,68
RIGIFLEX INT		120	787,15	...
RISC TECHNOL		8,70	57,07	−2,25
SAVEURS DE F		8,30	54,44	−1,19
GUILLEMOT BS	◆	9,20	60,35	...
SELF TRADE		2,80	18,37	−1,75
SILICOMP #		28	183,67	−3,45
SITICOM GROU		10,14	66,51	−3,34
SODITECH ING		6	39,36	...
SOFT COMPUTI		4	26,24	−1,96
SOI TEC SILI	❯	19,30	126,60	+0,36
SOI TEC BS 0		10,05	65,92	+0,50
SOLUCOM		36,20	237,46	+2,99
SOLUCOM ACT.	◆	47,76	313,29	...
SQLI		2,35	15,41	−4,08
SQLI ACT.NOU	◆	3,10	20,33	...
STACI #		2,30	15,09	+4,55
STELAX	◆	0,62	4,07	...
SYNELEC #		13,50	88,55	−1,46
SYSTAR #		4,48	29,39	−6,28
SYSTRAN		3,35	21,97	−1,47
TEL.RES.SERV.		3,11	20,40	...
TELECOM CITY		4,45	29,19	−1,11

SECOND MARCHÉ

MERCREDI 18 JUILLET

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE		40,50	265,66	+1,25
ACTIELEC TEC		5,99	39,29	...
ALGECO #		92	603,48	+2,22
ALTEDIA	◆	36	236,14	...
ALTEN (SVN)	❯	108,80	713,68	+4,41
APRIL S.A.#(		19,70	129,22	−3,90
ASSYSTEM #		51,90	340,44	−0,19
AUBAY		8,50	55,76	+2,16
BENETEAU #		100	655,96	...
BOIRON (LY)#		85,20	558,88	...
BONDUELLE		46,50	305,02	+0,43
BQUE TARNEAU	◆	96	629,72	...
BRICORAMA #	◆	53,95	353,89	...
BRIOCHE PASQ		80,40	527,39	+0,25
BUFFALO GRIL		10,99	72,09	+1,76
C.A. OISE CC	◆	99	649,40	...
C.A. PARIS I		64,30	421,78	+0,47
C.A.PAS CAL	◆	151,70	995,09	...
CDA-CIE DES		45,60	299,12	−0,22
CEGEDIM #		48,50	318,14	...
CIE FIN.ST-H	◆	125,10	820,60	...
CNIM #		56	367,34	...
COFITEM-COFI	◆	58,50	383,73	...
DANE-ELEC ME		2,35	15,41	−2,49
ENTRELEC GRO	◆	61,90	406,04	...
ETAM DEVELOP		10,53	69,07	−3,31
EUROPEENNE C		48,35	317,16	...
EXPAND S.A.	◆	54,85	359,79	...
FINATIS(EX.L	◆	145	951,14	...
FININFO		35,20	230,90	+0,57
FLEURY MICHO		23,70	155,46	−1,21
FOCAL (GROUP		64,90	425,72	−0,15
GECI INTL		13,40	87,90	+3,88
GENERALE LOC		25	163,99	−3,77
GEODIS	◆	41,10	269,60	...
GFI INDUSTRI		29,40	192,85	−1,93
GRAND MARNIE	◆	7775	51000,66	...
GROUPE BOURB	◆	45,10	295,84	...
GROUPE CRIT		19,98	131,06	−0,10
GROUPE J.C.D		150,40	986,56	−0,20
HERMES INTL	❯	160,10	1050,19	+0,31
HYPARLO #(LY		31,98	209,78	−0,06
IMS(INT.META		8,17	53,59	+0,37
INTER PARFUM		71,05	466,06	+0,07
JET MULTIMED		37,50	245,98	...
LAURENT-PERR		31,15	204,33	+0,48
LDC		137	898,66	−3,45
LECTRA (B) #		4,95	32,47	−0,40
LOUIS DREYFU		10	65,60	+1,01
LVL MEDICAL		17,90	117,42	+2,29
M6-METR.TV A	❯	25,25	165,63	+0,20
MANITOU #		65,95	432,60	+0,08
MANUTAN INTE		40	262,38	...
PARC DES EXP	◆	117	767,47	...
PCAS #		22,05	144,64	−4,13
PETIT FOREST		44	288,62	...
PIERRE VACAN		66,50	436,21	...
PINGUELY HAU	❯	16,33	107,12	+12,70
POCHET	◆	100	655,96	...
RADIALL #	◆	77,10	505,74	...
RALLYE (LY)	❯	55,90	366,68	+2,01
ROCANI(EX FI		12	78,71	...
RODRIGUEZ GR	❯	56,95	373,57	+0,80
SABATE SA #		25,50	167,27	...
SECHE ENVIRO		91,60	600,86	−1,40
SINOP.ASSET	◆	20	131,19	...
SIPAREX CROI	◆	28	183,67	...
SOLERI	◆	265,30	1740,25	...
SOLVING #		69,40	455,23	...
STEF-TFE #		49,90	327,32	−0,20
STERIA GROUP		115,50	757,63	...
SYLEA		48,50	318,14	+1,10
SYLIS #		22,47	147,39	...
SYNERGIE (EX		34	223,03	−1,45
TEAM PARTNER		8,50	55,76	+3,66
TRIGANO	❯	34,50	226,31	−3,09
UNION FIN.FR		35,50	232,86	...
VILMOR.CLAUS		72,95	478,52	...
VIRBAC		92,30	605,45	+0,33

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 17 juillet**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ★ Euros	francs ★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	27,36	179,47	17/07
AGIPI ACTIONS (AXA)	28,61	187,67	17/07
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2467,48	16185,61	17/07
BNP MONÉ PLACEMENT C	13542,06	88830,09	17/07
BNP MONÉ PLACEMENT D	11823,52	77557,21	17/07
BNP MONÉ TRÉSORERIE	154151,04	1011164,54	17/07
BNP OBLI. CT	162,89	1068,49	17/07
BNP OBLI. LT	33,40	219,09	17/07
BNP OBLI. MT C	150,37	986,36	17/07
BNP OBLI. MT D	137,95	904,89	17/07
BNP OBLI. SPREADS	181,86	1192,92	17/07
BNP OBLI. TRÉSOR	1931,55	12670,14	17/07
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1809,30	11868,23	17/07
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
BP OBLI HAUT REND.	106,24	696,89	15/07
BP MEDITERRANÉE DÉV.	56,46	370,35	16/07
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	99,98	655,83	16/07
BP OBLIG. EUROPE	51,06	334,93	17/07
BP SÉCURITÉ	101843,10	668046,94	17/07
EUROACTION MIDCAP	138,91	911,19	17/07
FRUCTI EURO 50	106,50	698,59	17/07
FRUCTIFRANCE C	90,82	595,74	17/07
FRUCTIFONDS FRANCE NM	190,07	1246,78	17/07
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
MULTI-PROMOTEURS			
CDC IXIS ASSET MANAG	198,73	1303,58	15/07
NORD SUD DÉVELOP. C	516,01	3384,80	15/07
NORD SUD DÉVELOP. D	398,23	2612,22	15/07
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	55,23	362,29	17/07
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	19,08	125,16	17/07
ÉCUR. ACTIONS FUTUR	69,78	457,73	17/07
ÉCUR. CAPITALISATION C	43,22	283,50	17/07
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	46,29	303,64	17/07
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	46,09	302,33	17/07
ÉCUR. EXPANSION C	14575,31	95607,77	17/07
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	41,71	273,60	17/07
ÉCUR. INVESTISSEMENTS	56,48	370,48	17/07
ÉCUR. MONÉTAIRE C	221,52	1453,08	17/07
ÉCUR. MONÉTAIRE D	191,03	1253,07	17/07
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	179,10	1174,82	17/07
ÉCUR. TECHNOLOGIES	43,50	285,34	17/07
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	273,57	1794,50	17/07
ÉPARCOURT-SICAV D	27,91	183,08	17/07
GÉOPTIM C	2280,74	14960,67	17/07
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	37,86	248,35	17/07
ÉCUREUIL PRUDENCE C	34,08	223,55	17/07
ÉCUREUIL VITALITÉ C	42,91	281,47	17/07
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE D	406,42	2665,94	17/07
ATOUT EUROPE C	552,48	3624,03	17/07
ATOUT FRANCE C	214,19	1404,99	17/07
ATOUT FRANCE D	194,09	1273,15	17/07
ATOUT FRANCE ASIE D	85,43	560,38	17/07
ATOUT FRANCE EUROPE D	192,78	1264,55	17/07
ATOUT FRANCE MONDE D	48,16	315,91	17/07
ATOUT MONDE C	60,42	396,33	17/07
ATOUT SÉLECTION D	115	754,35	17/07
CAPITOP EUROBLIG C	98,59	646,71	17/07
CAPITOP EUROBLIG D	81,34	533,56	17/07
CAPITOP MONDOBLIG C	43,56	285,73	17/07
CAPITOP REVENUS D	170,54	1118,67	17/07
DIÈZE C	451,16	2959,42	17/07
INDICIA EUROLAND D	119,48	783,74	16/07
INDICIA FRANCE D	408,43	2679,13	16/07
INDOCAM AMÉRIQUE C	45,17	296,30	17/07
INDOCAM ASIE C	20,70	135,78	17/07
INDOCAM FRANCE C	367,15	2408,35	17/07
INDOCAM FRANCE D	301,79	1979,61	17/07
INDOCAM MULTI OBLIG. C	182,18	1195,02	17/07
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR D	85,45	560,52	16/07
CAPITOP MONÉTAIRE C	189,96	1246,06	19/07
CAPITOP MONÉTAIRE D	187,18	1227,82	19/07
INDOCAM FONCIER	101,50	665,80	17/07
INDOCAM VAL. RESTR. C	297,06	1948,59	16/07
MASTER ACTIONS C	46,25	303,38	13/07
MASTER DUO C	14,63	95,97	13/07
MASTER OBLIGATIONS C	30,25	198,43	13/07
MASTER PEA D	13,81	90,59	13/07
OPTALIS DYNAMIQ. C	19,92	130,67	16/07
OPTALIS DYNAMIQ. D	18,68	122,53	16/07
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,32	126,73	16/07
OPTALIS ÉQUILIB. D	17,58	115,32	16/07
OPTALIS EXPANSION C	16,33	107,12	16/07
OPTALIS EXPANSION D	15,94	104,56	16/07
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,86	117,15	16/07
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,69	102,92	16/07
PACTE SOL. LOGEM.	77,74	509,94	17/07
PACTE SOL.TIERS MONDE	82,67	542,28	17/07
CIC BANQUES — www.cic-am.com			
AURECIC	107,33	704,04	17/07
CAPIRENTE MT C	35,19	230,83	17/07
CAPIRENTE MT D	26,72	175,27	17/07
CIC AMÉRIQUE LATINE	114,56	751,46	17/07
CIC CONVERTIBLES	5,78	37,91	17/07
CIC COURT TERME C	33,85	222,04	17/07
CIC COURT TERME D	26,77	175,60	17/07
CIC ECOCIC	395,27	2592,80	17/07
CIC ELITE EUROPE	138,61	909,22	17/07
CIC ÉPARGNE DYNAM. C	2043,45	13404,15	17/07
CIC ÉPARGNE DYNAM. D	1611,77	10572,52	17/07
CIC EUROLEADERS	416,48	2731,93	17/07
CIC FRANCE C	39,01	255,89	17/07
CIC FRANCE D	39,01	255,89	17/07
CIC HORIZON C	66,55	436,54	17/07
CIC HORIZON D	64,18	420,99	17/07
CIC MENSUEL	1430,44	9383,07	17/07
CIC MONDE PEA	31,36	205,71	17/07
CIC OBLI COURT TERME C	24,27	159,20	16/07
CIC OBLI COURT TEME D	19,28	126,47	16/07
CIC OBLI LONG TERME C	15,01	98,46	17/07
CIC OBLI LONG TERME D	14,83	97,28	17/07
CIC OBLI MONDE	394,47	2587,55	13/07
CIC ORIENT	159,31	1045,01	17/07
CIC PIERRE	36,42	238,90	17/07
MONEY CIC DOLLAR	1406,22	....	17/07
Fonds communs de placements			
CIAL PEA SÉRÉNITÉ	840,38	5512,53	13/07
CIC EUROPEA C	11,97	78,52	17/07
CIC EUROPEA D	11,65	76,42	17/07
CIC EURO OPPORTUNITÉ	534,49	3506,02	17/07
CIC JAPON	9,95	65,27	17/07
CIC MARCHÉS ÉMERGENTS	1102,61	7232,65	13/07
CIC NOUVEAU MARCHÉ	6,33	41,52	17/07
CIC PROFIL DYNAMIQUE	25,33	166,15	16/07
CIC PROFIL ÉQUILIBRE	19,74	129,49	16/07
CIC PROFIL TEMPÉRÉ C	137,73	903,45	16/07
CIC TAUX VARIABLES	193,06	1266,39	13/07
CIC TECHNO. COM	98,44	645,72	17/07
CIC USA	21,03	137,95	17/07
CIC VAL. NOUVELLES	339,20	2225,01	17/07
GTI PUNCH	102,76	674,06	10/07
LÉOPARD MULTIVALOR	269,04	1764,79	17/07
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	224,09	1469,93	17/07
LION 20000 C/3 11/06/99	485,86	3187,03	17/07
LION 20000 D/3 11/06/99	424,16	2782,31	17/07
SICAV 5000	172,09	1128,84	17/07
SLIVAFRANCE	299,80	1966,56	17/07
SLIVARENTE	38,75	254,18	17/07
SLIVINTER	166,77	1093,94	17/07
TRILION	743,56	4877,43	17/07
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C	195,87	1284,82	17/07
ACTILION DYNAMIQUE D	184,50	1210,24	17/07
ACTILION PEA DYNAMIQUE	72,73	477,08	17/07
ACTILION ÉQUILIBRE C	183,51	1203,75	17/07
ACTILION ÉQUILIBRE D	171,58	1125,49	17/07
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	174,97	1147,73	17/07
ACTILION PRUDENCE C	173,95	1141,04	17/07
ACTILION PRUDENCE D	162,09	1063,24	17/07
INTERLION	226,76	1487,45	17/07
LION ACTION EURO	97,74	641,13	17/07
LION PEA EURO	99,77	654,45	17/07
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	23,50	154,15	17/07
CM EUROPE TECHNOL	4,87	31,95	17/07
CM FRANCE ACTIONS	38,02	249,39	17/07
CM MID. ACT. FRANCE	34,86	228,67	17/07
CM MONDE ACTIONS	343,22	2251,38	17/07
CM OBLIG. LONG TERME	105	688,75	17/07
CM OPTION DYNAM.	32,80	215,15	17/07
CM OPTION ÉQUIL.	53,65	351,92	17/07
CM OBLIG. COURT TERME	161,75	1061,01	17/07
CM OBLIG. MOYEN TERME	332,89	2183,62	17/07
CM OBLIG. QUATRE	163,53	1072,69	17/07
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	19,17	125,75	17/07
LCF ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT			
AMÉRIQUE 2000	142,93	937,56	17/07
ASIE 2000	76,48	501,68	17/07
NOUVELLE EUROPE	232,82	1527,20	17/07
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3526,35	23131,34	17/07
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3272,91	21468,88	17/07
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	335,84	2202,97	17/07
ST-HONORÉ FRANCE	61,04	400,40	17/07
ST-HONORÉ PACIFIQUE	103,83	681,08	17/07
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	122,80	805,52	17/07
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	396,61	2601,59	17/07
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	104,57	685,93	17/07
WEB INTERNATIONAL	29,52	193,64	17/07
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	216,91	1422,84	16/07
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	6564	43057,02	16/07
STRATÉGIE INDICE USA	10208,75	66965,01	16/07
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	105,88	694,53	17/07
ADDILYS D	105,04	689,02	17/07
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	28,82	189,05	17/07
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	27,91	183,08	17/07
AMPLITUDE EUROPE C	34,47	226,11	17/07
AMPLITUDE EUROPE D	33,02	216,60	17/07
AMPLITUDE FRANCE	92,15	604,46	17/07
AMPLITUDE MONDE C	248,47	1629,86	17/07
AMPLITUDE MONDE D	222,87	1461,93	17/07
AMPLITUDE PACIFIQUE C	18,43	120,89	17/07
AMPLITUDE PACIFIQUE D	17,61	115,51	17/07
ÉLANCIEL EURO D PEA	106,55	698,92	17/07
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	44,54	292,16	17/07
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	32,83	215,35	17/07
GÉOBILYS C	118,43	776,85	17/07
GÉOBILYS D	107,98	708,30	17/07
INTENSYS C	20,38	133,68	17/07
INTENSYS D	17,32	113,61	17/07
KALEIS DYNAMISME C	229,31	1504,17	17/07
KALEIS DYNAMISME D	223,02	1462,92	17/07
KALEIS DYNAMISME FR C	84,19	552,25	17/07
KALEIS ÉQUILIBRE C	204,75	1343,07	17/07
KALEIS ÉQUILIBRE D	198,35	1301,09	17/07
KALEIS SÉRÉNITÉ C	191,07	1253,34	17/07
KALEIS SÉRÉNITÉ D	184,70	1211,55	17/07
KALEIS TONUS C	76,73	503,32	17/07
OBLITYS C	110,77	726,60	17/07
OBLITYS D	109,03	715,19	17/07
PLÉNITUDE D PEA	44,77	293,67	17/07
POSTE GESTION C	2586,82	16968,43	17/07
POSTE GESTION D	2293,17	15042,21	17/07
POSTE PREMIÈRE	7029	46107,22	17/07
POSTE PREMIÈRE 1 AN	41723,84	273690,45	17/07
POSTE PREMIÈRE 2-3	8968,31	58828,26	17/07
PRIMIEL EUROPE C	61,04	400,40	17/07
REVENUS TRIMESTRIELS	783,86	5141,78	17/07
THÉSORA C	184,05	1207,29	17/07
THÉSORA D	153,64	1007,81	17/07
TRÉSORYS C	46860,91	307387,42	17/07
SOLSTICE D	360,43	2364,27	17/07
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	90,43	593,18	17/07
DÉDIALYS MULTI-SECT.	68,98	452,48	17/07
DÉDIALYS SANTÉ	101,57	666,26	17/07
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	34,95	229,26	17/07
DÉDIALYS TELECOM	49,03	321,62	17/07
POSTE EUROPE C	89,75	588,72	17/07
POSTE EUROPE D	85,60	561,50	17/07
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	193,06	1266,39	17/07
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	177,23	1162,55	17/07
REMUNYS PLUS	102,01	669,14	17/07
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	154,58	1013,98	17/07
CADENCE 2 D	154,20	1011,49	17/07
CADENCE 3 D	152,59	1000,92	17/07
CONVERTIS C	236,09	1548,65	17/07
INTEROBLIG C	58,16	381,50	17/07
INTERSÉLECTION FR. D	80,59	528,64	17/07
SÉLECT DÉFENSIF C	193,27	1267,77	17/07
SÉLECT DYNAMIQUE C	260,43	1708,31	17/07
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	175,68	1152,39	17/07
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	157,10	1030,51	17/07
SÉLECT PEA 1	223,16	1463,83	17/07
SG FRANCE OPPORT. C	475,98	3122,22	17/07
SG FRANCE OPPORT. D	445,68	2923,47	17/07
SOGENFRANCE C	512,57	3362,24	17/07
SOGENFRANCE D	461,90	3029,87	17/07
SOGEOBLIG C	109,97	721,36	17/07
SOGÉPARGNE D	45,38	297,67	17/07
SOGEPEA EUROPE	243,07	1594,43	17/07
SOGINTER C	63,23	414,76	17/07
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	16,75	109,87	16/07
DÉCLIC ACTIONS FRANC	57,01	373,96	16/07
DÉCLIC ACTIONS INTER.	38,08	249,79	17/07
DÉCLIC BOURSE PEA	54,64	358,41	16/07
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	17,15	112,50	16/07
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,99	111,45	16/07
DÉCLIC PEA EUROPE	26,41	173,24	16/07
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	65,96	432,67	16/07
FAVOR	356,40	2337,83	17/07
SOGESTION C	50,54	331,52	16/07
SOGINDEX FRANCE C	572,50	3755,35	16/07

LÉGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

TOUR DE FRANCE 2001 La 10e étape, Aix-les-Bains-l'Alpe-d'Huez (209 km) a été remportée, mardi 17 juillet, par l'Américain Lance Armstrong (US Postal). ● LE DOUBLE VAINQUEUR du Tour de France (1999 et 2000) a distancé sans coup férir tous ses concurrents à la faveur des 21 virages qui mènent à la station iséroise. ● IL APPARAÎT plus que jamais comme le grand favori de l'épreuve. ● LE MAILLOT JAUNE est revenu au Français François Simon (Bonjour), 29e de l'étape. ● LE GRIMPEUR FRANÇAIS Laurent Roux (Delatour), auteur d'une échappée de 198 km, mais repris à 6 km de l'arrivée, aura été l'animateur d'une journée au terme de laquelle il s'est emparé du maillot à pois rouges.

Lance Armstrong écrase la concurrence à grands coups de bluff et de massue

Le champion américain, double vainqueur du Tour de France (1999, 2000), a distancé ses principaux adversaires, à la faveur d'une ascension effectuée à un rythme trop élevé pour eux. Il occupe désormais la 4e place du classement général, à 20 min 7 s du nouveau maillot jaune, François Simon (Bonjour)

L'ALPE-D'HUEZ (Isère)
de notre envoyé spécial

« Je ne pouvais pas aller plus fort. » Les 165 coureurs cyclistes qui le côtoient encore au sein du peloton du 88e Tour de France ont sans doute dû soupirer d'aise en apprenant cette bonne nouvelle de la bouche de Lance Armstrong, mardi 17 juillet, à l'issue de la 10e étape, courue entre Aix-les-Bains et l'Alpe-d'Huez. Victorieux au sommet des 21 virages de l'ascension vers la station alpestre, l'Américain n'a pourtant pas fait de détails. Comme en 1999 à Sestrières et en 2000 à Hautacam – à la seule différence que, cette année, il ne pleuvait pas –, le double vainqueur du Tour de France a déroulé un scénario cousu main : il a assené un véritable coup de massue à ses adversaires dès la première étape de haute montagne de la Grande Boucle.

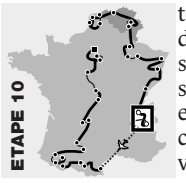

Avec ce style qui le caractérise désormais – une fréquence élevée de pédalage – le leader de la formation US Postal s'est livré à un véritable sprint sur les 13,8 km de l'ascension finale. Passé à l'attaque dès le 1er kilomètre, il a couvert cette montée, dont la déclivité moyenne est de 7,9 %, en 38 min 1 s. Soit à peine moins vite que le « record » établi par l'Italien Marco Pantani : 37 min 35 s. C'était en 1997. C'est-à-dire un an avant que l'affaire Festina ne vienne jeter une lumière crue sur les pratiques du peloton.

Sur la ligne d'arrivée, Lance Armstrong a repoussé l'Allemand Jan Ullrich (Telekom) à 1 min 59 s, l'Espagnol Joseba Beloki (ONCE) à 2 min 9 s et le Français Christophe Moreau (Festina) à 2 min 30 s. Pour le maillot jaune, le coureur texan devra attendre un peu : il accuse encore un retard de 20 min 7 s sur le nouveau maillot jaune, le Français François Simon (Bonjour), qui avait été l'un des quatorze animateurs de l'échappée-fleuve survenue dimanche 15 juillet, entre Colmar et Pontarlier.

« Ce n'était pas facile de rouler les 13 kilomètres comme ça. J'aurais peut-être dû attaquer plus près de l'arrivée », s'est laissé aller à confier Lance Armstrong, qui, jusqu'au pied de la dernière ascension, s'est livré, ainsi qu'il l'a admis, à un grand *« coup de bluff »* à l'égard de son principal rival, Jan Ullrich. *« Nous avons pris la décision en cours d'étape de jouer un peu au poker »*, a-t-il expliqué. En l'occurrence, l'Américain a pleinement exploité le fait que *« tout le monde regarde la télévision »*.

Avant la fin de l'ascension du col de la Madeleine, première difficulté de la journée, on l'a vu commencer à multiplier les grimaces dès lors que les caméras de télévision s'intéressaient à lui. Il s'est également laissé glisser en queue du peloton de tête, position qu'il n'a pas quittée durant toute l'ascension suivante, celle du col du Glandon, pas plus que dans la vallée menant au pied de l'Alpe-d'Huez.

TELEKOM DANS LE PIÈGE

L'équipe Telekom est tombée dans le piège. *« On les a fait travailler, ils ont décidé d'imprimer un tempo, c'était une bonne décision »*, n'a pas manqué de relever Lance Armstrong. Les équipiers de Jan Ullrich ont pris les commandes du peloton dès les premiers lacets de la Madeleine et ne se sont plus relevés jusqu'au pied de l'Alpe-d'Huez. La formation allemande n'a cependant jamais cherché à attaquer le coureur américain. Parce qu'elle doutait d'une *« faiblesse »* aussi ostensiblement affichée ? *« Je ne comprends pas bien US Postal »*, s'étonnait encore Rudy Pevenage, directeur sportif de Telekom, alors que le groupe des leaders abordait les premiers pourcentages de l'Alpe-d'Huez.

Dans les secondes qui ont suivi, Lance Armstrong lui a apporté l'élément de réponse qui semblait lui manquer : il est monté en tête du groupe, a fait rouler son équipier espagnol José Luis Rubiera, puis est parti seul, après avoir jeté un bref regard derrière lui pour jauger Jan Ullrich. *« Je voulais gagner à l'Alpe-d'Huez, c'est une étape qui signifie beaucoup dans le cyclisme*, a expliqué Lance Armstrong, *et puis il fallait faire quelque chose, l'équipe a été victime de malchance* [chutes, blessures] *depuis le début de ce Tour. »*

Pas seulement de malchance. Comme c'est le cas depuis deux ans et le fulgurant retour au premier plan de son leader après un cancer, US Postal a également été l'objet de nouvelles interrogations. Celles-ci ont été suscitées par la révélation, par l'hebdomadaire britannique *Sunday Times*, du 8 juillet, de relations suivies entre Lance Armstrong et le sulfureux médecin italien Michele Ferrari, dont le procès pour administration de produits dopants est programmé pour septembre.

FRANÇOIS SIMON ET LA LOGIQUE

Le coureur américain a admis qu'il connaissait Michele Ferrari depuis 1995. Il a cherché à minimiser ses rapports avec ce dernier, évoquant, pour justifier ses visites en 2000 et encore au printemps 2001 à ce « praticien », chantre de l'EPO, la perspective d'une tentative de record de l'heure.

« Il n'y aura pas de bluff », a prévenu, mardi soir, le Texan. Il parlait du contre-la-montre individuel en côte, mercredi 18 juillet, entre Grenoble et Chamrousse (32 km). *« Après un effort comme celui-là, c'est difficile de récupérer, et je n'ai jamais enchaîné comme ça une étape de montagne et un contre-la-montre »*, a souligné Lance Armstrong, ajoutant : *« Je peux perdre deux minutes. »* Mais, comme conscient de l'énormité du propos, il s'est empressé d'ajouter : *« J'espère que non. Je me suis préparé pour. »*

Jan Ullrich, lui, veut croire que *« la prochaine journée sera la* [sienne] *»*. *« Le Tour n'est pas perdu »*, a affirmé l'Allemand, qui avait *« envisagé de tenter quelque chose à une douzaine de kilomètres de l'arrivée »*.

Paré de jaune au sommet de l'Alpe-d'Huez, dix-huit ans après que son frère, Pascal, y eut été contraint d'abandonner cette tunique, François Simon rêvait pour sa part, mardi soir, de pouvoir goûter cette félicité durant quelques jours. *« La logique voudrait que je puisse le garder sur le contre-la-montre*, a-t-il assuré, *j'espère pouvoir passer la journée de repos, jeudi, en jaune et m'accrocher ensuite. »* Le Troyen ne se fait toutefois aucune illusion : *« Je ne serai pas en jaune à la sortie des Pyrénées. »*

Philippe Le Coeur

► www.lemonde.fr/tdf2001

TVM : dirigeants condamnés pour « dopage organisé »

Le tribunal correctionnel de Reims a condamné, mardi 17 juillet, les dirigeants de l'ancienne équipe cycliste néerlandaise TVM à des peines de prison allant de 18 mois à 6 mois avec sursis, et à des amendes allant de 80 000 F à 10 000 F (12 196 € à 1 525 €) pour des faits de *« dopage organisé »* lors du Tour de France 1998. Cees Priem, directeur sportif, considéré comme l'organisateur principal du dopage, a été condamné à 18 mois de prison avec sursis et à 80 000 francs d'amende. Le docteur Andreï Mikhaïlov, médecin de l'équipe et responsable scientifique du dopage, a été condamné à un an de prison avec sursis et à 60 000 F d'amende. Ian Moors, soigneur, a été condamné à 6 mois de prison avec sursis et à 10 000 F d'amende.

Les trois hommes ont été également condamnés à payer 65 000 F (9 808 €) aux douanes, pour avoir contrevenu à la réglementation sur l'importation de produits dopants. Ils ont décidé de faire appel.

Le vainqueur de l'étape

LANCE ARMSTRONG
Né 18 septembre 1971 à Dallas (Texas, Etats-Unis), 1,77 m ; 75 kg.
Carrière : professionnel depuis 1992. Equipes : Motorola (1992-1996) ; Cofidis (1997) ; US postal (1998-2001).
Ses principales victoires : champion du monde 1993 ; champion des Etats-Unis 1993 ; Tour de France (1999 et 2000) ; Tour de Suisse 2001 ; Flèche wallonne (1996) ; Grand Prix des Nations 2000.
Classement dans le Tour de France : abandon en 1993 (une étape) ; abandon en 1994 ; 36e en 1995 (une étape) ; abandon en 1996 ; vainqueur en 1999 (trois étapes, maillot jaune pendant 15 jours) ; vainqueur en 2000 (une étape, maillot jaune pendant 12 jours).
Classement mondial UCI (fin d'année) : 152e en 1992 ; 21e en 1993 ; 25e en 1994 ; 15e en 1995 ; 9e en 1996 ; 25e en 1998 ; 7e en 1999 ; 4e en 2000.

Le maillot jaune

FRANÇOIS SIMON
Né 28 octobre 1970 à Troyes (Aube), 1,72 m ; 62 kg.
Carrière : professionnel depuis 1991. Equipes : Castorama (1991-1995) ; GAN (1998) ; Crédit Agricole (1999) ; Bonjour (depuis 2000).
Ses principales victoires : champion de France 1999 ; une étape du Tour d'Italie 1992 ; une étape du Criterium du Dauphiné Libéré 1996 ; une étape de Paris-Nice 2000.
Classement dans le Tour de France : 5e en 1993 ; 43e en 1994 ; 59e en 1995 ; 86e en 1996 ; 32e en 1997 ; 57e en 1998 ; 30e en 1999 ; 58e en 2000.
Classement mondial UCI (fin d'année) : 414e en 1991 ; 187e en 1992 ; 146e en 1993 ; 105e en 1994 ; 77e en 1995 ; 201e en 1996 ; 97e en 1997 ; 125e en 1998 ; 74e en 1999 ; 118e en 2000.

Laurent Roux se rappelle au souvenir du peloton

L'ALPE-D'HUEZ (Isère)
de notre envoyé spécial

« Quand il m'a appelé cet hiver, il cherchait une équipe. Il n'avait pas réalisé qu'il était au fond du trou. Il m'implorait. » Michel Gros n'a pas cassé sa tirelire pour recruter Laurent Roux. Il a simplement attendu. Finalement, les deux hommes se sont accordés sur un contrat de deux ans et un salaire minimum. Laurent Roux n'avait plus le choix : toutes ses démarches avaient échoué. *« Au départ, ses prétentions étaient trop élevées par rapport à mes moyens. Il ne se rendait pas compte qu'il devait les réduire »*, explique celui qui est devenu depuis le mois de mars 2001 le cinquième directeur sportif de la carrière de ce natif de Cahors (Lot), âgé de vingt-neuf ans. Mais, après plusieurs semaines à essuyer les refus, Laurent Roux n'a plus manifesté qu'un seul souhait : trouver place au sein d'une équipe, à n'importe quel prix.

Laurent Roux, dossard 147, équipe Jean Delatour, mèches blondes en bataille, gabarit de grimpeur (1,69 m pour 60 kg), professionnel depuis 1994, espoir déçu du cyclisme français, a renoué mardi 17 juillet avec le parfum du succès qu'il faillit oublier à force de dérives. En bon grimpeur, il s'est payé une belle échappée sur plus de 190 km, dont près de la moitié en solitaire, sur la grande étape alpestre de ce Tour. Il a finalement terminé septième et enfile le maillot du Grand Prix de la montagne, que portait son coéquipier Patrice Halgand. Après avoir pédalé près de deux heures, seul en compagnie de ses douleurs, il a senti l'air de Lance Armstrong lui souffler dans le dos à 7 km de l'arrivée et l'a tout juste aperçu lorsqu'il l'a dépassé. *« J'ai vu une moto. Je n'ai pas cherché à m'accrocher. C'était beau à voir. Je n'ai pas son niveau »*, a-t-il simplement constaté.

« C'ÉTAIT UNE GRANDE JOURNÉE »

« Si j'avais gagné, cela aurait été un très, très, très grand jour, a-t-il indiqué. *Mais je n'ai pas le droit d'être déçu. C'était une grande journée. »* Coureur de l'équipe néerlandaise TVM en 1997 et 1998, il s'est retrouvé dans la tourmente qui a entraîné les dirigeants de cette formation devant le tribunal correctionnel de Reims *(lire ci-dessus)*. Parti rejoindre l'équipe Casino, il a subi un contrôle positif aux amphétamines lors de la Flèche wallonne, en 1999. Suspendu pendant six mois, il s'est ensuite exilé vers l'Italie, chez Mobilvetta , qui ne lui a versé aucun salaire pendant un an. Laurent Roux n'a pas oublié cette traversée du désert, et moins encore la dépression qui en a résulté : *« Je suis resté absent pendant deux ans du cyclisme. Michel Gros m'a redonné ma chance. Je viens de prouver que cela valait le coup. »*

Cet ancien vainqueur du Tour de l'Avenir et de la Classique des Alpes a passé lors de cette 10e étape entre Aix-les-Bains et l'Alpe-d'Huez la première journée de sa vie aux avant-postes de la Grande Boucle. Un mois auparavant, à l'occasion du Critérium du Dauphiné libéré, où il avait signé une victoire dans la 2e étape – sa première depuis 1999 –, il avait franchi le col du Glandon dans la voiture balai. Ce même Glandon qui l'a vu seul basculer en tête mardi. *« Je connais Laurent depuis qu'il est amateur. C'est un garçon très concentré. Je lui ai fait confiance parce que je savais qu'il était courageux »*, a commenté Michel Gros. A regarder sa performance, on peut penser que ces efforts ont payé. A tel point que Michel Gros l'a certifié : *« L'an prochain, son salaire n'aura rien à voir avec celui cette année. »*

Yves Bordenave

CHRISTOPHE ENA/AP

D'autres questions ?

Entre Aix-les-Bains et l'Alpe-d'Huez, on a pu croire un moment que Lance Armstrong (US Postal) traversait une mauvaise passe. Jan Ullrich (Telekom), ici au centre, a fait rouler son équipe à un rythme soutenu, espèrant éprouver ses rivaux avant l'explication finale. Andreï Kivilev (Cofidis), à droite sur cette photo, s'est demandé s'il n'allait pas pouvoir guigner le maillot jaune. En un instant, dès le bas de la montée vers l'Alpe-d'Huez, ces spéculations sont devenues vaines : Lance Armstrong place un démarrage, un seul, terrifiant et décisif, et s'envole seul vers la ligne d'arrivée. Dernière petite interrogation : combien de temps mettra-t-il pour dévorer les vingt minutes d'avance du nouveau maillot jaune, François Simon (Bonjour) ?

LES CLASSEMENTS

10e étape (209 km)

Aix-les-Bains-l'Alpe-d'Huez
Mardi 17 juillet

1. **Lance Armstrong** (USA/USP), en 6 h 23 min 47 s (moyenne 32,675km/h) ; 2. Ullrich (All/TEL), à 1 min 59 s ; 3. Beloki(Esp/ONC), à 2 min 09 s ; 4. Moreau (Fra/FES), à 2 min 30 s ; 5. Sevilla (Esp/KEL), à 2 min 54 s ; 6. Mancebo (Esp/BAN), à 4 min 01 s ; 7. Roux (Fra/DEL), à 4 min 03 s ; 8. Gonzalez-Galdeano (Esp/ONC), m.t ; 9. Laiseka (Esp/EUS) ; 10. Piepoli (Ita/BAN), à 4 min 07 s ; 11. Boogerd (PBS/RAB), à 4 min 37 s ; 12. Kivilev (Kaz/COF), à 4 min 39 s ; 13. Botero (Col/KEL), à 5 min 07 s ; 14. Montgomery (Sui/FDJ), à 5 min 09 s ; 15. Rous (Fra/BJR), à 6 min 18 s ; 16. Merckx (Bel/DFF), m.t 17. Serrano (Esp/ONC) ; 18. Belli (Ita/FAS) ; 19. Mikhalov (Rus/LOT), à 7 min 05 s ; 20. Garzelli (Ita/MAP), à 7 min 54 s ; 21. Botcharov (Rus/A2R), à 8 min 35 s ; 22. Guttierez (Esp/KEL), à 8 min 39 s ; 23. Chaurreau (Esp/EUS), à 8 min 45 s ; 24. Heras (Esp/USP), m.t ; 25. Atienza (Esp/COF), à 8 min 58 s ; 26. Van de Wouwer (Bel/LOT), à 10 min 20 s ; 27. Vaughters (E-U/CA) ; 28 Klden (All/TEL); 29. Simon (Fra/BJR) ; 30. Trentin (Ita/COF) ; 31. Blanco (Esp/BAN) ; 32. Sastre (Esp/ONC) ; 33. Niermann (All/RAB), à 11 min 01 s ; 34. L. Jalabert (Fra/CST), m.t ; 35. Vinokourov (Kaz/TEL) ; 36. Brozyna (Pol/BAN), à 11 min 52 s ; 37. Rubiera (Esp/USP), à 13 min 25 s ; 38. Den Bakker (PBS/RAB), à 14 min 17 s ; 39. Etxebarria (Esp/EUS), à 14 min 19 s ; 40. Chavanel (Fra/BJR), à 14 min 37 s etc...

● **Classement général**
1. **François Simon** (Fra/BJR), en 45 h34 min 9 s ; 2. Kivilev (Kzk/COF), à 11 min 54 s ; 3. O'Grady (Aus/CA), à 18 min 10 s ; 4. Amstrong (USA/USP), à 20 min 07 s ; 5. Beloki (Esp/ONC), à 21 min 42 s ; 6. Moreau (Fra/Fes), à 22 min 21 s ; 7. Ullrich (All/TEL), à 22 min 41 s ; 8. Gonzales Galdeano (Esp/BAN), à 23 min 34 s ; 9. Sevilla (Esp/KEL), à 30 min 12 s ; 10. Botero (Col/KEL), à 25 min 52 s ; 11. Boogerd (PBS/RAB), à 25 min 58 s ; 12. Serrano (Esp/ONC), à 26 min 15 s ; 13. Mancebo (Esp/BAN), à 27 min 15 s ; 14. L. Jalabert (Fra/CST), à 28 min 06 s ; 15. Rous (Fra/BJR), à 28 min 40 s ; 16. Guttierrez (Esp/Kel), à 29 min 30 s ; 17. Merckx (Bel/DFF), à 29 min 48 s ; 18. Belli (Ita/FAS), à 29 min 52 s ; 19. Heras (Esp/USP), à 29 min 53 s ; 20. Montgomery (Sui/FDJ), à 29 min 57 s ; 21. Sastre (Esp/ONC), à 30 min 02 s ; 22. Garzelli (Ita/MAP), à 30 min 12 s ; 23. Klöden (All/TEL), à 31 min 26 s ; 24. Vinokourov (Kzk/TEL), à 32 min 18 s ; 25. Chaurreau (Esp/EUS), à 33 min 19 s ; 26. Blanco (Esp/BAN), à 33 min 48 s ; 27. Brozyna (Pol/BAN), à 34 min 56 s ; 28. Van de Wouver (Bel/LOT), à 35 min 11 s ; 29. Julich (USA/COF), à 42 min 07 s ; 30. Bénéteau (Fra/BJR), à 42 min 20 s ; 31. Jaksche (All/ONC), à 43 min ; 19. s ; 32. Brochard (Fra/DEL), à 43 min 24 s ; 33. Heulot (Fra/BIG), à 45 min 51 s ; 34. Trentin (Ita/COF), à 46 min 14 s ; 35. Piepoli (Ita/BAN), à 46 min 14 s ; 36. Laiseka (Esp/EUS), à 46 min 30 s ; 37. De Groot (PBS/RAB), à 46 min 44 s ; 38. Dierckxsens (Bel/LAM), à 47 min 02 s ; 39. Bölts (All/TEL), à 47 min 29 s ; 40. Salmon (Fra/A2R), à 47 min 49 s ; 41. Aerts (Bel/LOT), à 48 min 322 s ; 42. Livingston (USA/TEL), à 48 min 39 s ; 43. Roux (Fra/DEL), à 48 min 59 s ; 44. Mikhailov (Rus/LOT), à 49 min 57 s ; 45. Bartoli (Ita/MAP), 51 min 3 s ; 46. Botcharov (Rus/A2R), 51 min 16 s ; 47. Heppner (All/TEL), à 51 min 59 s ; 48. Pradera (Esp/ONC), à 52 min 21 s ; 49. Teutenberg (All/FES), à 52 min 43 s ; 50. Vaughters (USA/C.A.), à 53 min 27 s , etc.

● **Classement de la montagne**
1. **Laurent Roux** (Fra/DEL), 127 pts (+101) ; 2. L. Jalabert (Fra/CST), 106 (+56); 3. Jimenez (Esp/BAN), 80 (+80) ; 4. Patrice Halgand (Fra/DEL), 69 (+3) ; 5. Sevilla (Esp/KEL), 64 (+60), etc.

● **Classement par points**
1. **Stuart O'Grady** (Aus/C.A.), 136 pts (+20) ; 2. Zabel (All/TEL), 127 pts ;3. Nazon (Fra/BJR), 90 (+22) ; 4. Teutenberg (All/FES), 82 (+16) ; 5. Simon (Fra/BJR), 76 (+12), etc.

● **Classement par équipes**
1. **Rabobank** 136 h 48 min 08 s ; 2. Kelme, à 37 min 30 s ; 3. Festina, à 53 min 56 s ; 4. Bonjour, à 59 min 56 s ; 5. Once, à 1 h 05 min 43 s, etc.

● **Classement des jeunes**
1. **Oscar Sevilla** (Esp/Kel) 45 h 58 min 16 s ; 2. Mancebo (Esp/BAN), à 3 min 8 s ; 3. Montgomery (Sui/FDJ), à 5 min 50 s ; 4. Jaksche (All/ONC), à 19 min 12 s ; 5. Gutterriez (Esp/ONC), à 36 min 07 s

● **Classement de la combativité**
1. **Laurent Roux** (Fra/DEL), 46 pts ; 2. L. Jalabert (Fra/CST), 45 ; 3. Durand (Fra/FDJ), 34 ; 4. Verbrugghe (Bel/LOT), 28 ; 5. Dierckxsens (Bel/LAM), 22 , etc.

● **Abandons**
10e étape : Gonzalez (Esp/KEL) ; Larsen (Dan/CST) ; Kirsipuu (Kzk/ A2R) ; L. Capelle (Bel/A2R) ; Steels (Bel/MAP) ; Millar (GB/COF) ; Casero (Esp/Fes)
Ab. : abandon ; n.p. : non partant ; h.d. : hors délais ; h.c. : hors course.

● **Abréviations**
A2R (AG2R Prévoyance) ; BAN (i.banesto.com) ; BIG (BigMat-Auber 93) ; BJR (Bonjour) ; CA (Crédit agricole) ; COF (Cofidis) ; CST (CSC Tiscali) ; DEL (Jean Delatour) ; DFF (Domo-Farm frites) ; EUS (Euskatel) ; FAS (Fassa Bortolo) ; FDJ (La Française des jeux) ; FES (Festina) ; KEL (Kelme-Costa Blanca) ; LAM (Lampre-Daikin) ; LOT (Lotto Adecco) ; Map (Mapei-Quick Step) ; ONC (ONCE) ; RAB (Rabobank) ; TEL (Deutsche Telekom) ; USP (US Postal).

AIX-LES-BAINS • L'ALPE-D'HUEZ — **10e étape • 209 km**

mardi **17** JUILLET

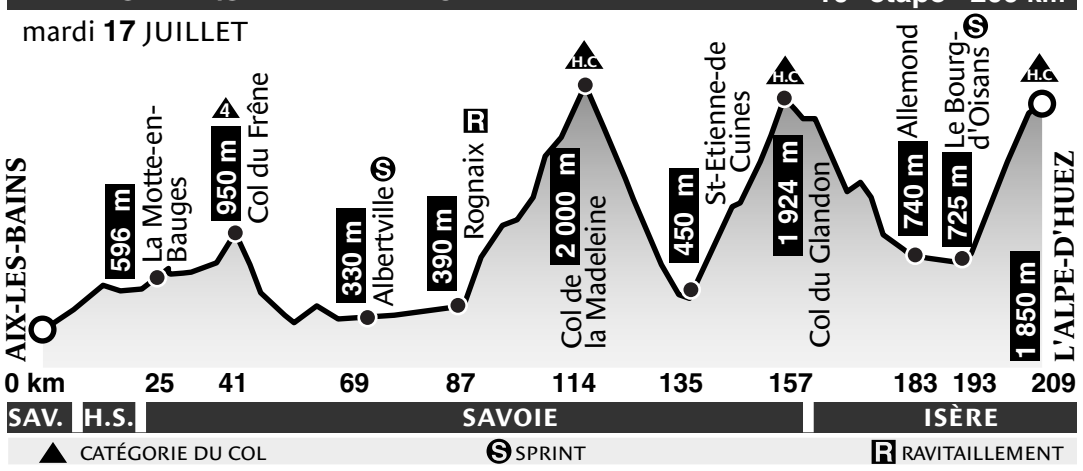

En hausse

● **Christophe Moreau** (Festina) : même s'il n'a rien tenté, le Français a su garder la roue de ses principaux rivaux pour le podium final, ne perdant que 31 s sur Jan Ullrich (Telekom) et 21 s sur Joseba Beloki (ONCE).

● **Michael Boogerd** (Rabobank) : le Néerlandais s'est rappelé qu'il savait négocier les ascensions pour s'emparer de la 11e place de l'étape et du classement général.

En baisse

● **Bobby Julich** (Cofidis) : espéré à un bon niveau en montagne, l'autre Américain de Nice n'a jamais paru en mesure de soutenir le rythme des meilleurs.

● **Santiago Botero** (Kelme) : le Colombien, meilleur grimpeur du Tour de France 2000, a semblé bien timide, à l'image de toute son équipe, sur les pentes de l'Alpe-d'Huez, où il a fini 13e, à 5 min 7 s du vainqueur.

GRENOBLE • CHAMROUSSE — **11e étape • 32 km (c.-l.-m. individuel)**

mercredi **18** JUILLET

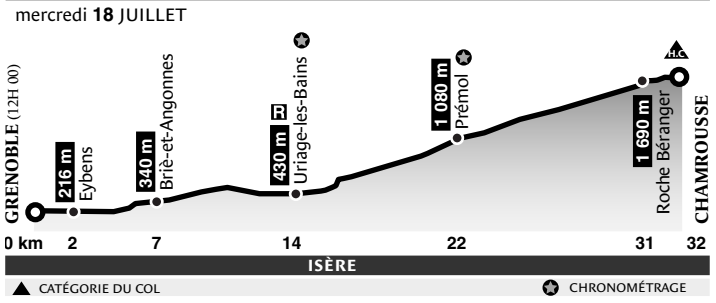

PERPIGNAN • AX-LES-THERMES — **12e étape • 167 km**

vendredi **20** JUILLET

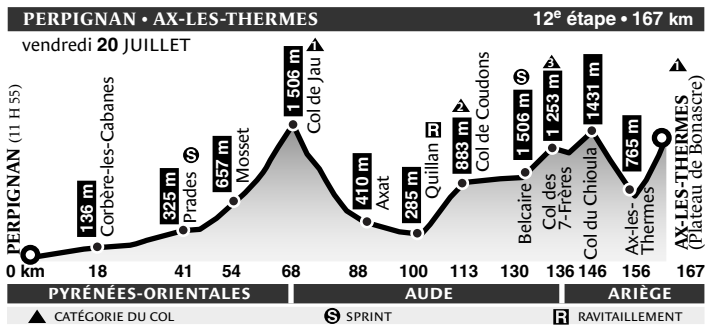

DANS LE PELOTON

■ **ACCIDENT. Un cycliste amateur, âgé d'une soixantaine d'années, est mort** d'une crise cardiaque, mardi 17 juillet, dans la montée de l'Alpe-d'Huez. Chaque année, dans les jours qui précèdent l'étape et au matin même de l'épreuve, cette route est le domaine de centaines de cyclosportifs et autres cyclotouristes qui se testent au long des 21 lacets mythiques.

■ **AÉRODYNAMISME. Le grimpeur espagnol Roberto Heras,** qui a quitté la formation Kelme pour rejoindre l'équipe US Postal en 2001, a confié au quotidien *L'Equipe* qu'il s'était soumis à plusieurs séances en soufflerie afin d'améliorer ses performances dans les épreuve contre la montre. *« Les ingénieurs ont corrigé ma position sur ordinateur,* a-t-il expliqué. *Je vais m'améliorer, mais je n'aurais jamais la puissance d'un vrai rouleur. »*

Paris hésite à s'engager dans un nouveau marathon olympique

Les autorités de la capitale, refroidies par l'échec de la candidature à l'organisation des JO 2008, ne se lanceront pas dans une troisième aventure sans quelques assurances du Comité international olympique

LE SALON Jean-Paul-Laurens de l'hôtel de ville de Paris était emprunt d'une certaine morosité, mardi 17 juillet. Quatre jours après l'échec face à Pékin de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux olympiques de 2008, le maire de Paris, Bertrand Delanoë (PS), a reçu *« les acteurs de la candidature de Paris 2008 »*. L'assemblée est apparue clairsemée. Certains, notamment Jean-Claude Killy et Guy Drut, membres français du Comité international olympique (CIO), ont décliné l'invitation.

Les élus parisiens, sans doute curieux de connaître les échos de la délégation présente à Moscou, étaient, eux, venus en nombre. On notait, entre autres, les présences de Philippe Séguin et Jean Tiberi. L'ancien maire de Paris donnait d'ailleurs d'emblée le ton de la réunion. *« Objectivement, notre dossier était le meilleur,* confiait-il avant de s'interroger à haute voix, *M. Samaranch ne nous a-t-il pas poussés à la candidature en nous répétant que Paris avait des chances sérieuses ? »*

Claude Bébéar, le président du comité de candidature, lui répondait indirectement : *« M. Samaranch voulait partir avec l'entrée de la Chine dans l'olympisme, et comme tous les membres du CIO lui devaient quelque chose... Son lobbying était flagrant et nous en avons eu la preuve par de nombreux témoignages. »*

Dans son discours de remerciements, Bertrand Delanoë commenta la « claque » reçue et reprenait le message distillé au soir du vote : *« Techniquement, les membres du CIO l'ont reconnu, notre dossier était le meilleur. »* Il tentait de réchauffer l'ambiance : *« Oui, je suis déçu, mais je vous demande d'être fier de votre candidature. Nous avons des championnats du monde d'athlétisme à organiser en 2003 et, pour cette grande fête, nous offrirons au monde ce que nous aurions fait pour les JO. »*

« Nous avons rêvé d'épreuves d'équitation au Champ-de-Mars, ils n'en ont pas voulu, mais rien ne les empêche. Et puis Claude, que penserais-tu de tournoi de beach-volley aux Invalides ? », lançait le maire de Paris, qui annonçait également le maintien de la construction du bassin olympique de natation et son désir d'accorder une augmentation de 20 % du budget alloué aux sports.

Restait l'interrogation principale de la soirée : celle d'une nouvelle candidature de la capitale, en 2012. *« Je veux y voir plus clair, nous y réfléchissons et j'entends consulter largement les élus et les sportifs avant de prendre une décision »*, a répété Bertrand Delanoë. *« On aura du mal à faire aussi bien »*, confiait Noël de Saint-Pulgent, directeur général du comité de candidature. *« Il ne faut pas retourner au casse-pipe. Si les équilibres au sein du CIO ne changent pas, ce n'est pas la peine »*, lâchait Roger Karoutchi, président du RPR francilien.

Pour s'assurer de la pertinence d'une nouvelle candidature, Bertrand Delanoë devrait rencontrer *« très prochainement »* le nouveau président du CIO, Jacques Rogge. Mais la tendance est à la prudence, pas question de subir un autre camouflet. *« Ou cette candidature sera le produit du mouvement collectif des sportifs et de ceux qui les accompagnent, ou elle ne sera pas »*, lançait le maire de Paris. Une chose est d'ores et déjà assurée, Claude Bébéar ne prendra pas la tête d'une nouvelle candidature, mais il a promis de la soutenir, fort de l'expérience acquise durant un an et demi. *« J'ai appris beaucoup de choses*, a-t-il assuré, *et je connais désormais beaucoup de monde au CIO. Il paraît qu'ils m'apprécient. »*

Etienne Labrunie

L'ancien président suisse ne siégera pas au CIO

Il y a un an, il occupait encore la présidence tournante de la Confédération helvétique. Mais les efforts déployés par Adolf Ogi, ancien ministre de la défense et des sports, ne lui ont pas permis d'accéder au cénacle du CIO. Lors de la session de Moscou, il est le seul des sept candidats proposés par le comité exécutif à avoir été recalé. Ancien skieur, devenu président d'honneur du Comité olympique suisse, il pouvait se prévaloir du soutien de Juan Antonio Samaranch et avait été nommé conseiller spécial du secrétaire général des Nations unies pour le sport au service du développement et de la paix, un poste créé spécialement à son intention. Le fait que la Suisse compte déjà cinq représentants au CIO explique l'échec d'Adolf Ogi, lui qui s'était pourtant démené quand il était au gouvernement pour octroyer un statut diplomatique et d'autres privilèges à l'organisation sportive.

LES HORIZONS DU CYCLISME (9)

Philippe Gaboriau : « Le vélo pose le problème de l'avenir du sport pro »

« LE SPORT CYCLISTE a une longue histoire ; parrainé à l'origine par les fabricants de bicyclettes, il rémunère les meilleurs coureurs depuis plus d'un siècle et forme depuis longtemps un petit milieu qui vit selon ses propres normes. Le cyclisme est un milieu hyperprofessionnel et les sports où l'on se dope le plus sont les sports les plus professionnalisés.

Les sportifs professionnels savent fort bien qu'une préparation médicale poussée à la limite du licite (c'est-à-dire n'entraînant pas de réactions positives lors des contrôles antidopage) permet d'améliorer les performances. Ils savent aussi qu'il est possible de masquer la plupart des produits dopants, donc de tricher sans gros risques. Etre « bien » préparé peut permettre de devenir célèbre et riche.

La crise qui touche le cyclisme depuis l'affaire Festina est à voir comme le symptôme d'un mal qui atteint l'ensemble des pratiques des sportifs professionnels. Nous manquons d'éléments pour comparer les différentes disciplines sportives. Les descentes de police effectuées lors du Tour 1998 et du Giro 2001 ont montré que l'usage de produits dopants était courant dans le milieu du cyclisme professionnel. Pour comparer avec d'autres sports, il faudrait savoir quels résultats donnerait, par exemple, une descente de police dans les hôtels des sportifs la veille de la finale de la Coupe du monde de football ou la nuit précédant la finale du 100 m lors des Jeux olympiques. Mais ces méthodes policières sont-elles dignes de nos démocraties ?

TROUVER UNE RELANCE

Plutôt que de parler de l'avenir du cyclisme, je pense qu'il faut parler de l'avenir du sport dans son ensemble. Quel est l'avenir du sport professionnel ? Depuis le Tour 1998, le cyclisme est à l'avant-garde de ce problème. Il a un rôle important à jouer afin de mieux définir de nouvelles règles du jeu, indispensables pour donner sens aux spectacles sportifs à venir.

Les Tours de France actuels me font penser aux Tours de France de la fin des années 1920. Ils sont toujours populaires mais ils sont malades, empêtrés dans des affaires d'argent et de scandales. En 1930, Henri Desgrange avait innové : il avait révolutionné l'épreuve en introduisant les équipes nationales et en créant la caravane publicitaire. Nous en sommes là : le Tour a besoin d'une nouvelle relance. Il faut trouver des idées neuves.

Je pense qu'il conviendrait, avant tout, de revenir au vélo. Le Tour de France, c'est, depuis un siècle, la fête du vélo. Les organisateurs actuels l'ont trop oublié, pris aux pièges de Coca-Cola, de Festina ou autres Crédit lyonnais. Il faut revenir à l'objet-vélo, à la bicyclette. En ce début de XXIe siècle, le vélo est, encore et toujours, un symbole fort, enraciné à la fois dans les valeurs populaires de la France profonde et dans le nouvel univers des écologistes et des sportifs valorisant la glisse.

De quelle manière, par exemple, les organisateurs du Tour de France ont-ils assimilé la mode du VTT ? Ils n'ont strictement rien fait. Pourquoi ont-ils refusé, à la fin des années 1980, d'aménager un véritable Tour de France féminin (sur le parcours même du Tour masculin) ? Pourquoi acceptent-ils, avec plaisir et sans combattre, l'invasion absurde du monde publicitaire ? Les coureurs sont devenus de pathétiques hommes-sandwiches qui vantent les mérites d'une armée de sponsors hétéroclites. Est-ce là la seule façon de faire marcher le système ?

Pourquoi ne pas chercher à revenir aux équipes nationales ? Au moins une année sur quatre, comme le préconisait Jacques Goddet ? Pourquoi ne pas effectuer une sélection plus drastique des entreprises qui désirent financer les équipes ou simplement participer à la caravane du Tour de France, en acceptant seulement celles qui correspondent à l'image – écologique et populaire – de l'objet-vélo ?

REDONNER UNE ÂME

Il faudrait redonner une âme à cette épreuve sportive. Un élan, une force. La fête populaire est toujours là, le récit épique des suiveurs est toujours présent, mais beaucoup de spectateurs et de téléspectateurs sont pris d'un énorme doute. Ils n'y croient plus et regardent avec tristesse passer leurs rêves d'enfant.

En 1891, le journaliste Pierre Giffart, du *Petit Journal*, lançait la revue *La Belle Epoque de la bicyclette*. Dans son éditorial d'époque, « La vélocipédie n'est pas seulement un sport, c'est un bienfait social », le vélo se présentait alors comme un instrument primordial pour la conquête des loisirs, un temps et un espace jusque-là séparés, interdits, qui allaient s'ouvrir aux milieux populaires du XXe siècle.

Le Tour de France du XXIe siècle doit se transformer pour inventer de nouvelles formes de pratiques professionnelles et de nouvelles formes de spectacles sportifs. Il est contraint de se revivifier pour ne pas mourir. C'est là sa grande chance historique.

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

Un sociologue amoureux de la petite reine

Philippe Gaboriau (gaboriau@ehesscnrs-mrs.fr), né en 1952, à Cholet (Maine-et-Loire), est sociologue, chercheur au CNRS, membre du groupe de sociologie, histoire, anthropologie des dynamiques culturelles, à Marseille (Centre de la Vieille-Charité). Il a récemment publié *Le Tour de France et le vélo. Histoire sociale d'une épopée contemporaine* (L'Harmattan, 1995), *Le Tour de France. Universalia 97* (Encyclopædia Universalis, 1997), *Sept regards sociologiques sur les spectacles sportifs, in* : Fabiani, J. L. (sld). *Le Goût de l'enquête, pour Jean-Claude Passeron* (L'Harmattan, 2001).

Il a été également été coureur cycliste amateur, licencié dans la région choletaise auprès de la Fédération française de cylisme (FFC) jusqu'à l'âge de vingt-trois ans.

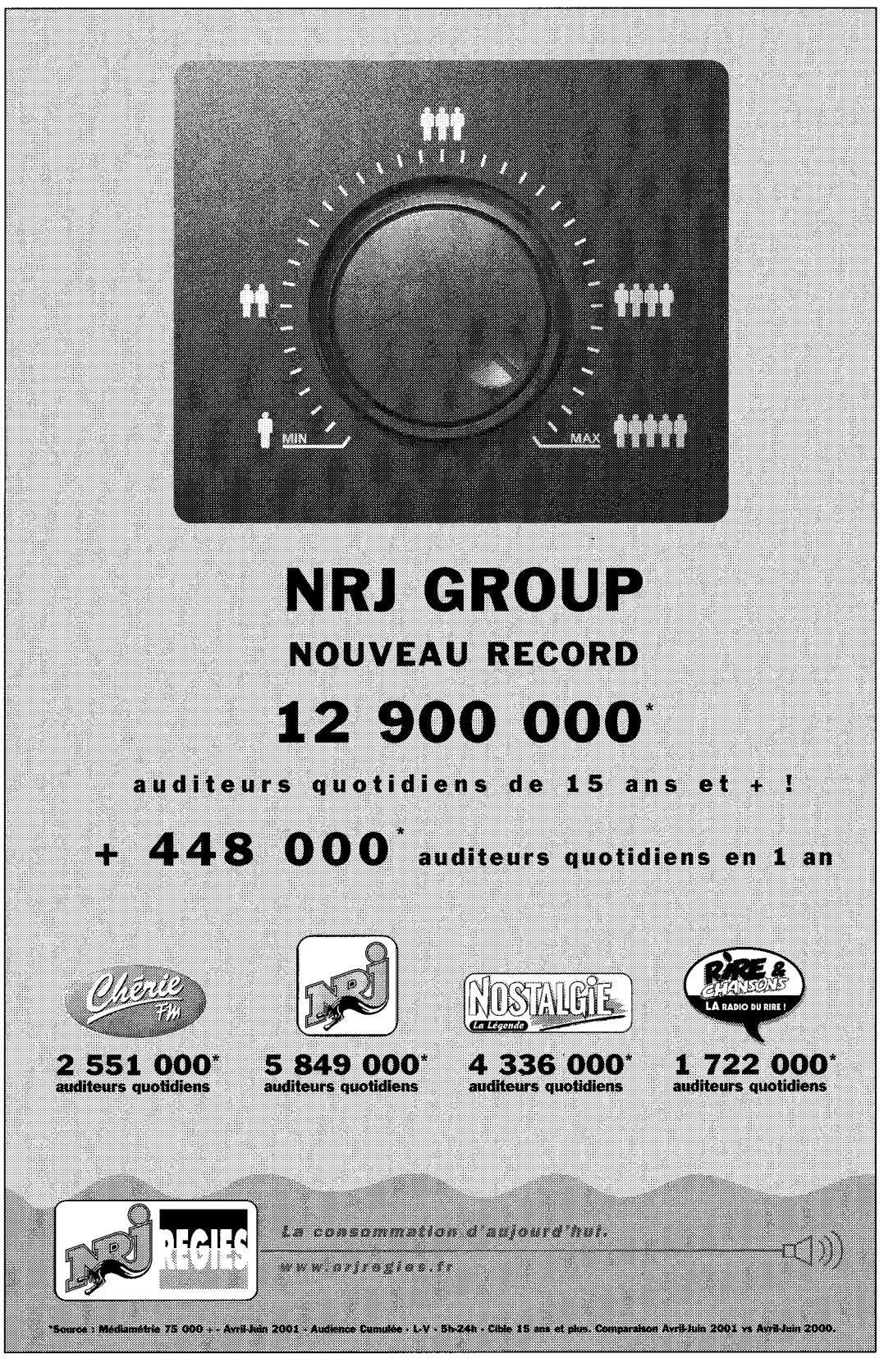

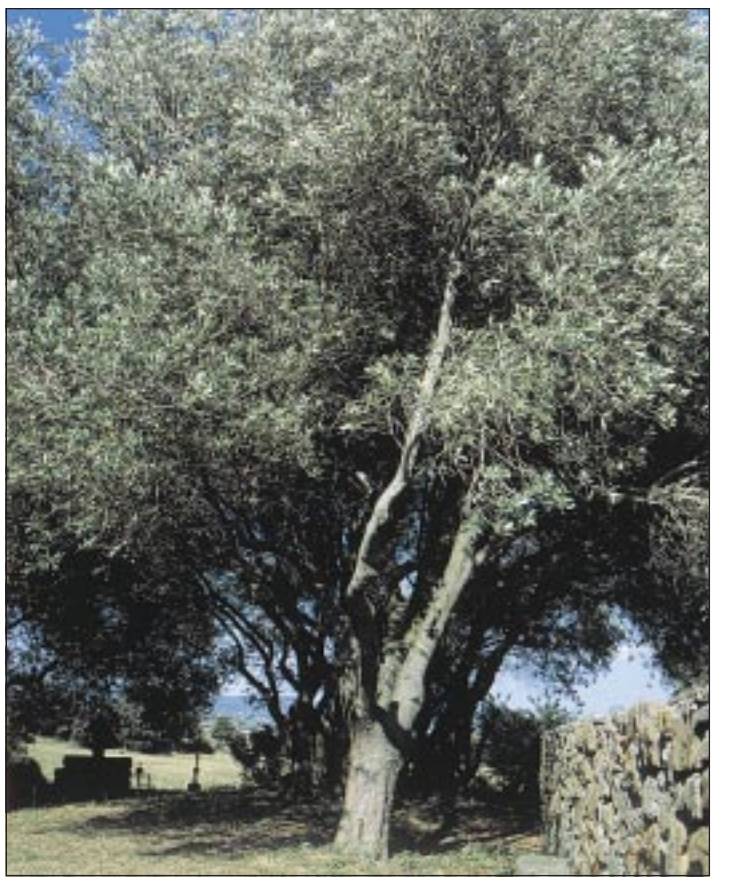

Dans le village de Villar-en-Val, les mots de Joseph Delteil s'affichent en parfait accord avec le paysage.

Page de droite, l'abbaye de Lagrasse dresse son clocher haut de quarante mètres.

Photographies Christian Bellavia pour « Le Monde »

Pèlerinage en « Deltheillerie »

Pour retrouver le compagnon des surréalistes, une escapade poétique et gourmande dans les Corbières

VILLAR-EN-VAL
de notre envoyé spécial

Du Languedoc au Roussillon, le pays est « delteillisé ». Du moins pour qui, posant ses pas sur le chemin des vignes, voyage en lisant et s'amuse à faire tourner en sa bouche le verbe essentiel, sensuel, jouisseur, souriant, les riches nourritures terrestres et naturelles, les savoureux mots choisis par Joseph Delteil, comme en choisiraient les baies d'un raisin pressées de servir une vendange tardive. Aujourd'hui, l'autoroute, qui aborde Montpellier sans autre souci que de voir la mer, ignore tout de la tuilerie de Massane, rendue depuis 1978 au silence, à l'oubli et à la morsure des ronces. L'auteur de *Jeanne d'Arc* – une Jeanne paysanne, fruste, iconoclaste et scandaleuse qui, en 1925, lui valut le prix Femina – avait établi là, avec son épouse Caroline Dudley, auteur de la Revue nègre, sa bien jeune retraite.

En 1937, âgé de quarante-trois ans, il rompait ainsi avec les coteries parisiennes, avec ceux qui l'avaient adulé puis honni, Breton en tête, le sacrant un jour surréaliste pour mieux l'excommunier le lendemain. *« Surréaliste en sabots »*, disait Delteil de lui-même, tandis qu'il qualifiait Breton d*e « Hitler des lettres »*. De toute façon, on ne dogmatise pas un fils des flammes cathares. Et c'est en écrivain libre que l'homme revint au pays de l'enfant, à la source, en « paléolithie », terre de ses ancêtres.

Faute de pouvoir « pèleriner » à Massane, le promeneur quittera l'autoroute muni, pour tout viatique, de quelques livres dont cette fameuse *Cuisine paléolithique*, petit bréviaire qui sent le feu de bois, le lièvre au sang, le saupiquet, le thym, la soupe à l'huile, le pain gradaillé et le millas charbonnier. Il laissera dans son dos les ocres de Perpignan, la fauve Collioure et Banyuls, où Delteil savait retrouver Aristide Maillol tout à sa sculpture : *« Quand nous arrivâmes, Maillol était en train d'embrasser une statue.* (...) *Maillol est un homme d'une cinquantaine d'années, belle barbe poivre et sel, droit, exact, clair visage d'ouvrier à ciel ouvert. Seul dans cette maison perdue au pied d'un torrent, il est en contact avec les énergies créatrices, avec les oliviers et les eaux. »*

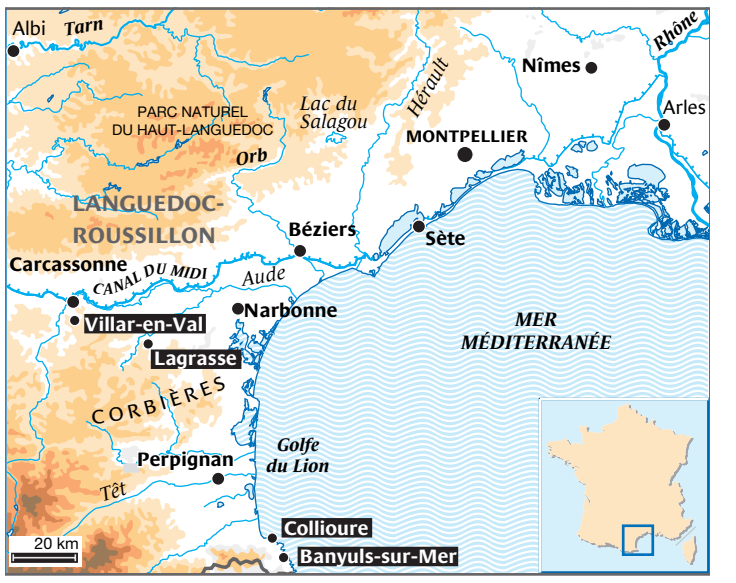

« ICI LE TEMPS VA À PIED »

Qui veut gagner Delteil doit gagner les Corbières. Aux abords du canton de Lagrasse, la route devient sarmenteuse. Elle file en vrille au long d'une rivière verte, pénètre une plaine tordue de ceps de vigne – carignan, syrah, grenache, cinseault, mourvèdre – et semble s'enfouir dans un village sans issue, appuyé à la hanche d'une colline, Villar-en-Val. Une pincée de tuiles rouges couvrant trente-trois âmes, toutes très fières de leur château et de leur petite église romane à arcatures lombardes, dont le cimetière voisin, sous l'ombre argentée des oliviers, donne envie d'en finir, le plus tard possible certes, mais ici même.

Fières, les âmes de Villar l'étaient moins de Delteil. Pour celles du moins ayant souvenance que ce trublion de plume naquit au village. Elles ont appris à l'être et le sont, par la force de Magali Arnaud, leur maire, organisatrice, chaque été, du festival La Grande Deltheillerie .

A Villar, une route paraît s'achever pour qu'un chemin commence. Il faut mettre des pierres sous ses semelles. Ne point trop aimer ses chevilles et passer sous la voûte fraîche des arbres, chênes verts et buis bien drus ; croiser quelques ruisseaux aussi clairs que des fontaines et bons pour la soif, avant de buter sur les premières bornes portant de brefs extraits de l'œuvre de Delteil. En les cueillant comme petits cailloux qui sont autant de perles poétiques, un sentiment traverse l'esprit, révélant qu'en cette forêt courut un Petit Poucet appelé à devenir un ogre, mais un ogre amoureux du langage, cet *« organe d'engendrement en chair et en os »*.

« Nous avons voulu rendre les mots de Delteil aux lieux qu'il a habités », explique Magali Arnaud, à l'origine de ce Sentier-en-Poésie, rouvert par des bénévoles avec l'aide, précieuse, de l'Office national des forêts. Les mots, justement choisis à coups de cœur, dialoguent en parfait accord avec le paysage, *« là où le paysage élabore l'âme »*.

Si l'on a découpé une fenêtre verte dans les frondaisons de ces Corbières, c'est pour apercevoir, au loin, la ferme de la Pradeille, où naquit Joseph Delteil. Et l'entendre écrire *« Ici le temps va à pied »* ou *« Ce matin, l'œil est le prince du monde »*. Plus loin, une nouvelle borne appelle les yeux et murmure à l'oreille : *« Il allait* (...) *heureux de son pied droit, heureux de son pied gauche* (...). *Il marchait depuis des siècles de seconde, depuis quelque préhistoire. »*

Alors, soudainement, au bord d'une cascade, surgit la préhistoire de Delteil : cette clairière où il vécut les quatre premières années de sa vie, sauvages et déterminantes, à la borie de Guillaman, baraque de bois dont il ne reste que le souvenir, autour de laquelle son père, charbonnier, bûcheron et alchimiste, coupait et brûlait le chêne ou le charme pour en faire son or noir.

Depuis 1994, au chaud mois d'août (cette année, les vendredi 3 et

Le Sentier-en-Poésie est jalonné de citations de l'écrivain dont l'ancienne maison familiale est aujourd'hui en ruine.

Toques au féminin

En Languedoc comme en Roussillon, il se trouve quelques femmes chefs à la cuisine directement inspirée du terroir. Ainsi, Anne Majourel, toute pétrie de générosité méridionale, est venue de l'Aude pour épouser Jean-Luc Majourel, les Cévennes et Anduze. Au domaine du Ranquet, son esprit créatif a su mettre en scène, du jardin potager et aromatique jusqu'à ses poêlons, les souvenirs d'une cuisine familiale et la rudesse du pays cévenol. La raviole d'anchois est faite de farine de châtaigne et le gigotin d'agneau est traversé de basilic.

A quelques pas de là, à Ganges, dans une ancienne magnanerie, Laure Martial s'est spécialisée dans le canard, invitant le Sud-Ouest des foies gras et magrets à la table du pelardon, fromage de chèvre sorti des garrigues. Du haut de ses Terrasses du Lido, Colette Guironnet règne sur Sète, où sa table fait l'éloge de la mer et où le gourmet fera l'éloge de sa bourride de baudroie. Plus au sud, c'est à Banyuls, chez Marie Sagols, qu'après les anchois frais marinés et la raie farcie à la tapenade, le vin de Banyuls accompagnera une trilogie de crème catalane.

Offre exceptionnelle : plus de 50% de réduction !
BON VOYAGE
DU RÊVE À LA RÉALITÉ
-J'aurais dû m'abonner à BON VOYAGE.
Pour réussir toute l'année vos vacances, abonnez-vous à BON VOYAGE !
99 F SEULEMENT (15,09 €)
les 10 numéros au lieu de 202 F (30,79 €) !
Pour vous, lecteurs du Monde,
voici 6 bonnes raisons + 1 de vous abonner à BON VOYAGE
- Vous profitez d'une offre exceptionnelle de lancement.
- Vous avez le plaisir de recevoir BON VOYAGE chaque mois à domicile.
- Vous êtes à l'abri de toute augmentation de tarif.
- Chaque mois, vous êtes informé sur l'actualité du voyage, les nouveautés, les promotions.
- Chaque mois, vous découvrez de nouvelles destinations au travers de nos reportages.
- Chaque mois, vous retrouvez dans BON VOYAGE toutes nos informations pratiques.
Exclusif, vous bénéficiez de 10 % de remise sur la Boutique BON VOYAGE !
Bulletin d'abonnement à BON VOYAGE
à renvoyer sous enveloppe affranchie à : BON VOYAGE, Service Abonnements - BP 2 - 59718 Lille Cedex 9.
Tél. : 01 55 63 40 80 - e-mail : abonnements@hfp.fr
Oui ! Je m'abonne à BON VOYAGE pour 1 an (10 n°) et j'économise ainsi 103 F (15,70 €) sur le prix au numéro.
Je joins mon règlement de 99 F (15,09 €) pour mon abonnement à BON VOYAGE
☐ Par chèque à l'ordre de BON VOYAGE
☐ D'un montant de 99 F (pour chéquier en franc français)
☐ D'un montant de 15,09 € (pour chéquier en €uro)
☐ Par Carte Bancaire,
n° :
Expire le :
Date :
Signature obligatoire :
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Tél. personnel : Fax :
e-mail :
BV104
Les informations recueillies dans le présent questionnaire seront utilisées pour les nécessités de la gestion interne. Elles pourront donner lieu à exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi 78/17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Sauf avis contraire de votre part, elles pourront être utilisées à des fins commerciales par BON VOYAGE.
Offre valable pour la France Métropolitaine uniquement jusqu'au 31/12/2001.

samedi 4), quand la garrigue torréfiée au soleil exhale ses parfums et qu'un rossignol *« enguirlande l'oreille »*, le festival La Grande Deltheillerie distille la parole de saint Delteil. Rufus y fut, Julos Beaucarne également, Mans de Breish, chanteur occitan du cru et quelques autres encore. Le prochain sera Nilda Fernandez.

Tous, et le public avec, sont invités à suivre Philippe Forcioli, guide et troubadour lui aussi, sur le sentier poétique et paléolithique, à goûter le pays et le verbe avant de rejoindre, au crépuscule, un petit pré en pente douce qui tient lieu de cantine (elle plaira à l'hominien) et d'amphithéâtre. Là, de quelque voix sur quelque guitare, la langue d'artiste de ce temps convoque la mémoire d'un chef en sa généreuse cuisine des mots. *« La nourriture,* écrivait Delteil, *a double fonction, elle répond au rêve de notre âme comme à l'appétit de nos entrailles. »* Peut-être, en cet endroit, parlait-il simplement de littérature.

Elian Da Silva

Carnet de route

■ **ACCÈS.** De Paris, vols Air France (tél. : 0-820-820-820) à destination de Montpellier ou de Nîmes (à partir, respectivement, de 1 015 F TTC , 155 €, A/R et de 915 F, 139 €) et vols Air Liberté (tél. : 0-803-805-805) à destination de Perpignan, à partir de 1 064 F TTC (162 €) A/R, en réservant au minimum 14 jours à l'avance. En train (SNCF, tél. : 0-836-35-35-35), Paris-Lyon-Montpellier-Perpignan, à partir de 1 102 F (167 €).
En voiture via les autoroutes A 61 Bordeaux-Toulouse-Carcassonne-Narbonne, A 75 Clermont-Ferrand-Lodève-Montpellier ou A9 Lyon-Nîmes.

■ **ÉTAPES.** Dans le Gard, les Demeures du Ranquet (tél. : 04-66-77-51-63), à Tornac, près d'Anduze. Un hôtel-restaurant « 4 étoiles » dont les propriétaires nourrissent une véritable passion pour l'art. Avec, dans les sous-bois, dix chambres nichées dans des pavillons individuels. A Ganges, le Domaine de Blancardy (tél. : 04-67-73-94-94), une exploitation viticole mais aussi une étape gourmande avec chambres d'hôtes. Dans l'Hérault, à Sète, les Terrasses du Lido (tél. : 04-67-51-39-60.), un hôtel-restaurant « 3 étoiles » qui sert une cuisine sétoise traditionnelle. Et le Grand Hôtel (tél. : 04-67-74-71-77), également « 3 étoiles ».
Dans l'Aude, à Peyriac, au cœur du Minervois, chambres au domaine viticole du Château de Violet (tél. : 04-68-78-10-42) où l'on sert une cuisine traditionnelle. Ne pas manquer la visite de la cave sous la conduite de la propriétaire, Emilie Faussié.

■ **VOIR.** A Anduze, à l'Atelier « Les enfants de Boisset » (tél. : 04-66-61-80-86), les fameuses poteries dont les modèles monumentaux, toujours fabriqués de manière artisanale, accueillaient les orangers et les citronniers qui, sous Louis XIV, ornaient les jardins de Versailles.

■ **AGENDA.** Festival La Grande Deltheillerie, avec, le 3 août, un concert du groupe Bratsch et le 4 août, à partir de 16 h 30 , la découverte du Sentier-en-Poésie. A 21 heures, concert de Nilda Fernandez (tél. : 04-68-24-08-38).

■ **LIRE.** De Joseph Delteil, outre les œuvres complètes (Grasset) et, notamment, *La Deltheillerie* (Cahiers rouges, Grasset), *Perpignan* (éd. Collot, Carcassonne), *La Belle Aude* et *La Cuisine paléolithique* (Arléa), ainsi que *La Cuisine secrète du Languedoc-Roussillon*, d'André Soulier (Les Presses du Languedoc), et *La Table médiévale des Catalans*, d'Eliane Thibault-Comelade (Les Presses du Languedoc).

■ **RENSEIGNEMENTS.** Comité régional du tourisme Languedoc-Roussillon (tél. : 04-67-22-81-00), 20, rue de la République, à Montpellier. Et sur Internet : www.sunfrance.com.

Week-end élégant au lac de Côme

C'est le plus préservé, le plus sauvage et le plus élégant des lacs italiens. A cela, plusieurs raisons. Il est difficile de bâtir sur ses pentes abruptes. La protection de l'environnement y est respectée, et les plus beaux emplacements, tel celui de la villa Pliniana, sont occupés depuis l'antiquité. Mais c'est aux XVIIIe et XIXe siècles que l'on doit villas et jardins devant lesquels on se pâme aujourd'hui. Bucolique, le lac de Côme est aussi bigrement sophistiqué. A chaque villa, son débarcadère, ses pelouses, terrasses, balustrades, statues et escaliers de pierre, ses essences rares, allées ombragées, buissons taillés, pelouses vigoureuses, fins cyprès et compositions florales éclatantes. La nature, revue et corrigée par l'homme. Rien d'étonnant si de riches mécènes se sont établis sur cette Riviera alpine. A l'image de Guido Monzino, comte audacieux et fou de montagne, qui conduisait des expéditions au pôle Nord (1971) et sur l'Everest (1973) quand il ne meublait pas, avec un goût très sûr, la villa du Balbianello, sa résidence.

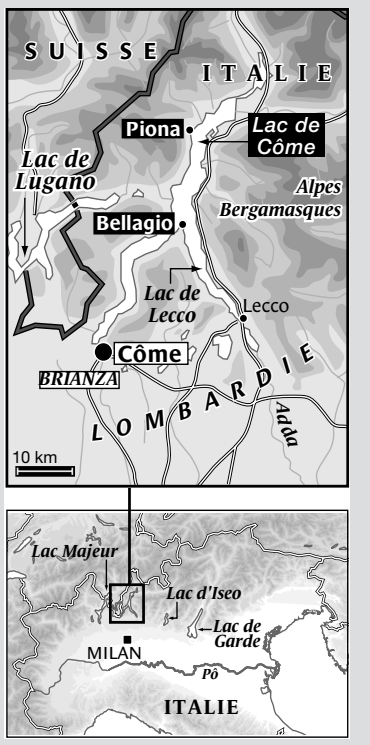

Qu'admirer le plus : son caractère bien trempé, l'élégance d'un jardin strictement taillé ou cet intérieur raffiné occupant les cinq niveaux des deux tours d'une petite église. Des lieux qui connurent la sobriété monastique puis la pompe et quelques dérèglements cardinalices avant que la famille Visconti puis cet infatigable voyageur ne s'y établissent. A sa mort, en 1988, il légua ses biens à une fondation. Ce qui permet aujourd'hui de déambuler parmi meubles de prix et collections précieuses.

Havre de choix, le Grand Hôtel Villa Serbelloni, à Bellagio, la « perle du lac », a vu défiler des hôtes de marque dans ses grandes chambres claires mêlant audacieusement classicisme et kitch. Chaque soir, le grand salon devient une antichambre de l'Europe centrale et du jazz transatlantique grâce au talent d'un trio de l'Orchestre philharmonique de Bucarest. Compte tenu de l'environnement, le repos, ici, se fait tonique. Ainsi, après avoir lu au bord de la piscine ou sous les frondaisons, on peut randonner dans les forêts qui couvrent les pentes de cette ancienne vallée glaciaire jusqu'à l'abbaye cistercienne de Piona, visiter de somptueux jardins – dont celui de la villa Carlotta, et, à Bellagio, le jardin botanique de la Fondation Rockefeller – ou sillonner le lac le plus profond d'Europe.

de notre envoyée spéciale Danielle Tramard

★ Vols Alitalia (tél. : 0-802-315-315) Paris-Milan à partir de 1 660 F (253 €) A/R. Puis bus jusqu'à Côme (30 km, 80 F, 12 €) et bateau jusqu'au Grand Hôtel Villa Serbelloni (tél. : 00-39-31-950-216) : 5-étoiles, cuisine recherchée. Forfait Exclusif Voyages (tél. : 01-42-96-00-76) à 8 900 F (1 356 €) par personne en chambre double pour 4 jours en demi-pension, avec l'avion. A Pescalo, village de pêcheurs, l'*albergo ristorante* La Pergola (tél. : 00-31-950-263) : charmant, prix modérés. A lire : *Lacs italiens et Milan* (La Manufacture) ; *Lacs italiens* (Guides Bleus Hachette) ; *L'Enchantement des lacs italiens,* de Gérard Perthuis (éditions A. +Barthélemy).

A tous prix

■ **120 F (18 €) : les euroguides** publiés par le Seuil dans une nouvelle collection consacrée non à un pays, mais à des thématiques culturelles et touristiques sur des sujets transeuropéens : parcs et jardins, pèlerinages, plages et puces. La recherche est bien menée et le volet pratique généreux.

■ **10 680 F (1 628 €) : une croisière « nostalgie » sur le Nil,** en août, avec 4 nuits sur le *Steam Ship Sudan*, un bateau à vapeur qui recrée l'ambiance du roman d'Agatha Christie, *Mort sur le Nil.* Construit en 1885, il appartint au roi Fouad avant d'accueillir, dans les années 1920, des touristes. Entièrement rénové, il permet de découvrir Louxor, Karnak, les vallées des Rois et des Reines, Kom Ombo, Edfou et Philae. Avec une nuit à Assouan et une excursion possible à Abou Simbel. En préface, 3 nuits au Caire. Prix de Paris, par personne, en chambre et cabine double, pension complète, avec vols. Renseignements auprès de Voyageurs sur le Nil (tél. : 01-42-86-17-90) et sur Internet (vdm.com).

■ **24 000 F (3 659 €) : le Québec « chic et charme »** proposé, jusqu'au 31 août, par Vacances Air Canada. Avec étapes à l'hôtel Sacacomie, à l'auberge Saint Antoine, à Québec, au Manoir Richelieu, sur les bords du Saint-Laurent, et au Place d'Armes, l'hôtel le plus tendance de Montréal. Prix par personne pour 4 nuits en chambre double « supérieure », 3 dîners gastronomiques, un pique-nique, les survols en hydravion, l'observation des baleines, une voiture en kilométrage illimité (4 × 4 ou décapotable) et les vols sur Air Canada en business class. Renseignements dans les agences et au 01-40-15-15-15.

EVASION
Publicités

Compagnie Italienne de Tourisme
PROMOTION SICILE
Séjour Club
Carlton Riviera 3*
3 990 F TTC
Au départ de Lyon ou Marseille
Les Samedis jusqu'au 21 juillet 2001
(dernier départ)
Vol A/R + transferts + 7 nuits
+ pension complète.
Rens. et inscript. n° Azur 08 10 00 70 70
ou dans toutes les agences de voyages
www.citvoyages.com - Email : citvd@citvoyages.com

Marche + thalasso 7 j. en Bretagne, ça tonifie ! et ça coûte 3 450 F (seulement !)
Gravir le kilimandjaro ça redonne du souff le ! et ça coûte 9 950 F (seulement!)
Marcher 16 j. en Ouzbekistan ça va de soie ! et ça coûte 11 600 F (seulement!) avec
... et il y a 200 autres randonnées-découvertes comme celà !!!
NOMADE Aventure
..Brochure : 01 46 33 71 71 .....www . nomade - aventure com.....

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER
DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : ✆ 01.42.17.39.63

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
DISPONIBLE EN AOÛT
CRETE "Offre spéciale ouverture"
Hôtel MINOS IMPERIAL 4* 8J/7N
Départ 30 juillet : 6 405 F TTC
Départ 27 août : 5 355 F TTC
Vol au départ de Paris + 7 nuits en chambre double, vue mer en demi-pension. Séjour Famille : 2 enfants possibles dès la chambre standard. Séjour 1er enfant gratuit avec 2 adultes. 2ème enfant : -50%.
Location de voiture, jours supplémentaires et départs province : nous consulter.
CHYPRE Hôtel St Raphael 5*
8J/7N : 5 085 F TTC 15J/14N : 7 675 F TTC
Vol charter au départ de Paris les mardis + 7 ou 14 nuits en chambre double à Limassol, petit-déjeuner et transferts inclus.
Importantes réductions enfant et départ province : nous consulter.
Autres catégories d'hôtels sur simple demande.
Sous réserve de dispo. Lic. 078960001
www.directours.com
3615 Directours (2,21 F/mn) et 01.45.62.62.62 - AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Elysées Paris 8e.

DON'T WALK
Pour 1 575 F par semaine*, ne vous cassez plus les pieds !
Visitez la Floride ou le Canada en version climatisée.
Réservez directement sur www.avis.fr ou appelez le :
0 820 05 05 05 (0,79 F/mn TTC)
ou contactez votre agence de voyages.
AVIS
Décidés à faire mille fois plus.*
*Don't walk = Stop
*Offre soumise aux conditions générales de location en vigueur aux USA et au Canada. Prix à partir de 1 575 F TTC sur catégorie X/A pour 7 jours incluant kilométrage illimité, assurances LDW/ALI, taxes et supplément aéroport. Surcharge haute saison Canada : +140 F du 20/7 au 20/8.

Temps humide, nuageux et venteux

JEUDI. Le temps très chahuté et inhabituel pour ce mois de juillet continue avec une masse d'air très humide et localement instable. Des orages sont attendus sur le Nord-Est et le Sud-Ouest. Le vent reste soutenu sur la majorité des régions. La fraîcheur se maintient.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est partagé entre nuages et éclaircies avec de temps en temps des averses. Vent de secteur nord ou nord-ouest, jusqu'à 70 km/h. Températures maximales : entre 17 et 20 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre. Sur le Centre, la Haute-Normandie et l'Ile-de-France, ciel très chargé le matin avec de la pluie ou des averses ; quelques éclaircies l'après-midi, avec risque d'averses. Ailleurs, le temps reste gris et pluvieux et quelques orages peuvent éclater. Le thermomètre affiche de 16 à 19 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Ciel gris, pluie et possibilité d'orages. Vent jusqu'à 50 km/h. Températures maximales : de 16 à 19 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Ciel nuageux avec averses sur le Poitou-Charentes. Ciel très chargé sur l'Aquitaine et Midi-Pyrénées, avec des ondées localement orageuses et vent jusqu'à 90 km/h au pied des Pyrénées. Températures maximales : pas plus de 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Nuages en matinée sur l'Auvergne et les monts du Lyonnais, pluie et foyers orageux. Sur le reste de la région, dégradation au cours de l'après-midi. Sur le Limousin, ciel nuageux avec des averses. Températures maximales : de 15 à 20 degrés sur le Limousin et l'Auvergne ; de 19 à 23 degrés des Savoies à l'Ardèche.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Nuages et éclaircies, avec quelques ondées, et risque d'orage en Corse. Vent soutenu dans le golfe du Lion et entre la Corse et le continent, avec des pointes jusqu'à 80 km/h. Le thermomètre atteint 24 à 26 degrés, voire 28 degrés en Provence ou en Corse.

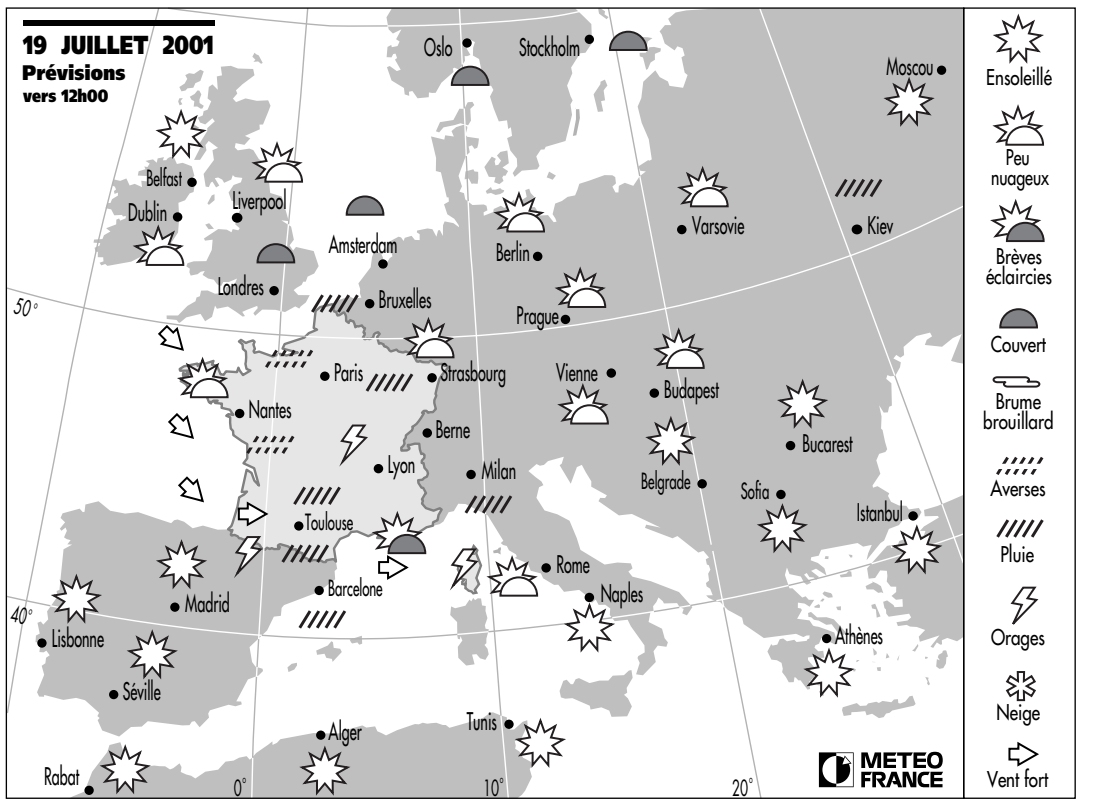

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Le Petit Futé publie sa sélection des 1 001 meilleures chambres d'hôtes de l'Hexagone, classées par régions et départements avec, pour chaque adresse, une photo et un bref descriptif (Nouvelles éditions de l'Université, 288 p., 99 F, 15 €).

■ **ESPAGNE.** D'ici à 2004, les plus grands architectes internationaux vont transformer l'image de Barcelone. La ville, réputée jusqu'à présent pour ses œuvres de Gaudi, a en effet décider de miser sur l'architecture contemporaine pour renforcer son image de ville moderne et dynamique. Cet énorme chantier comportera une série de gratte-ciel novateurs confiés à Jacques Herzog, Dominique Perrault, Richard Rogers, Ricardo Bofill et Jean Nouvel, qui construira une tour de verre de 142 mètres de haut, sur la place des Glories, futur centre économique de la ville.

PRÉVISIONS POUR LE 19 JUILLET 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	18/26	N
BIARRITZ	15/17	P
BORDEAUX	15/19	P
BOURGES	13/18	P
BREST	12/18	N
CAEN	13/17	P
CHERBOURG	12/18	P
CLERMONT-F.	12/17	P
DIJON	13/17	P
GRENOBLE	12/21	N
LILLE	13/16	P
LIMOGES	12/15	P
LYON	14/19	P
MARSEILLE	16/25	N
NANCY	13/18	P
NANTES	13/19	N
NICE	20/27	N
PARIS	13/17	P
PAU	12/17	P
PERPIGNAN	17/23	N
RENNES	12/19	N
ST-ETIENNE	12/18	P
STRASBOURG	13/19	P
TOULOUSE	13/21	P
TOURS	13/18	P
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/29	P
FORT-DE-FR.	26/30	S
PAPEETE	24/29	S
POINTE-A-PIT.	26/33	S
ST-DENIS-RÉ.	18/26	S
EUROPE		
AMSTERDAM	14/19	C
ATHENES	27/35	S
BARCELONE	15/22	P
BELFAST	10/16	S
BELGRADE	20/32	S
BERLIN	13/24	S
BERNE	11/21	S
BRUXELLES	12/18	P
BUCAREST	15/32	S
BUDAPEST	17/28	S
COPENHAGUE	14/19	S
DUBLIN	9/16	S
FRANCFORT	13/19	C
GENEVE	13/21	P
HELSINKI	20/23	S
ISTANBUL	24/32	S
KIEV	21/27	P
LISBONNE	15/23	S
LIVERPOOL	12/18	S
LONDRES	13/18	C
LUXEMBOURG	11/15	P
MADRID	11/23	S
MILAN	20/28	P
MOSCOU	21/29	S
MUNICH	7/23	C
NAPLES	22/29	S
OSLO	10/17	C
PALMA DE M.	18/24	P
PRAGUE	10/22	S
ROME	21/27	S
SEVILLE	15/29	S
SOFIA	18/31	S
ST-PETERSB.	22/29	P
STOCKHOLM	13/21	C
TENERIFE	21/26	S
VARSOVIE	14/24	S
VENISE	20/24	P
VIENNE	15/25	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/28	S
BUENOS AIR.	12/15	P
CARACAS	24/29	S
CHICAGO	21/26	P
LIMA	15/17	C
LOS ANGELES	14/22	S
MEXICO	11/24	S
MONTREAL	17/26	C
NEW YORK	20/23	P
SAN FRANCIS.	12/18	S
SANTIAGO/CHI	7/14	P
TORONTO	19/24	S
WASHINGTON	18/23	P
AFRIQUE		
ALGER	19/30	S
DAKAR	27/29	C
KINSHASA	18/27	S
LE CAIRE	24/37	S
NAIROBI	15/25	S
PRETORIA	4/16	S
RABAT	16/23	S
TUNIS	24/33	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	26/34	P
BEYROUTH	25/30	S
BOMBAY	27/29	P
DJAKARTA	26/29	S
DUBAI	35/43	S
HANOI	26/34	C
HONGKONG	26/29	P
JERUSALEM	24/32	S
NEW DEHLI	27/36	S
PEKIN	25/29	C
SEOUL	22/29	S
SINGAPOUR	26/30	C
SYDNEY	10/17	S
TOKYO	27/30	P

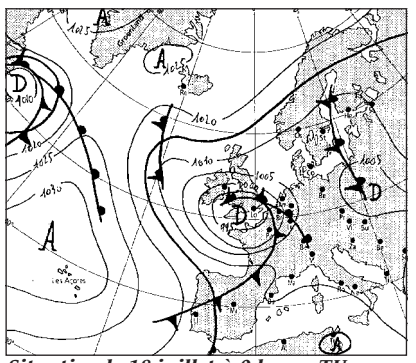

Situation le 18 juillet à 0 heure TU

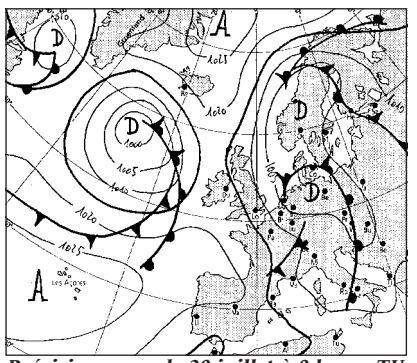

Prévisions pour le 20 juillet à 0 heure TU

Sur les plages

Le 19 JUILLET 2001 vers 12 heures

Le temps est nuageux et des précipitations sous forme de pluie ou d'averses sont attendues sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique. Des orages peuvent éclater des côtes landaises au Pays basque. Autour de la Méditerranée, le ciel est partagé entre nuages et éclaircies avec des ondées possibles.

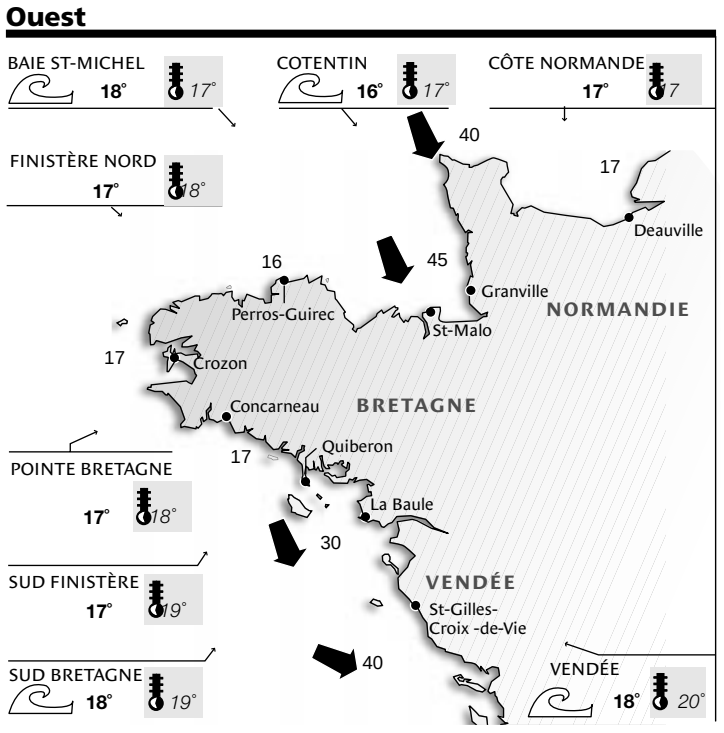

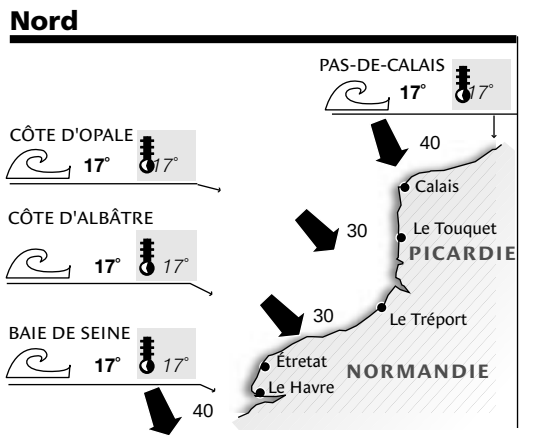

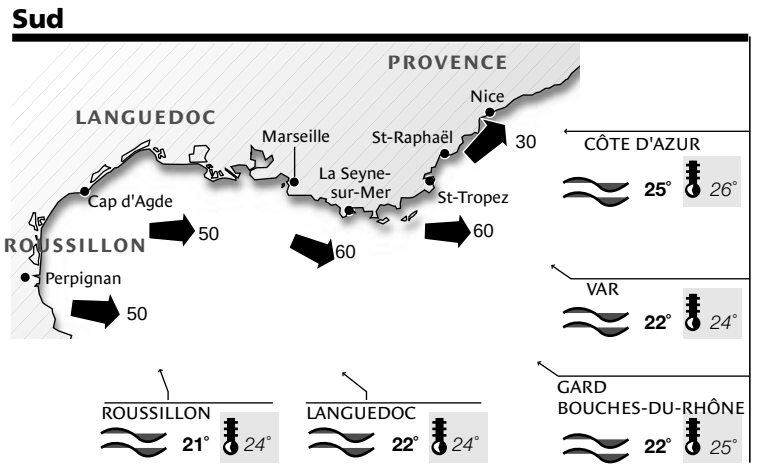

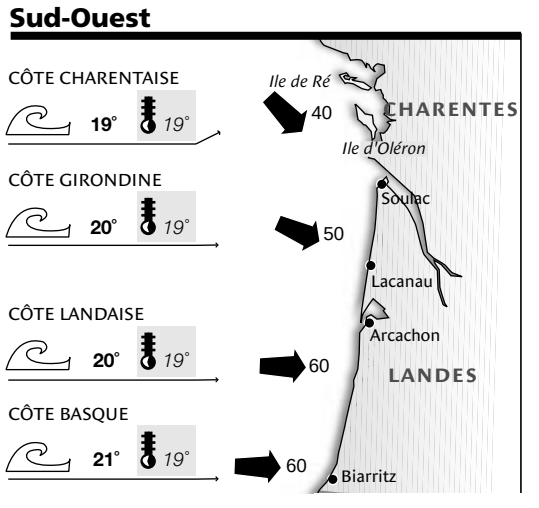

18° TEMPÉRATURE DE L'AIR

15 VENT DIRECTION ET VITESSE EN KM/HEURE

VENT VARIABLE

MER — TEMPÉRATURE DE L'EAU

Calme/belle 16°

Peu agitée

Agitée/forte

Très forte/grosse

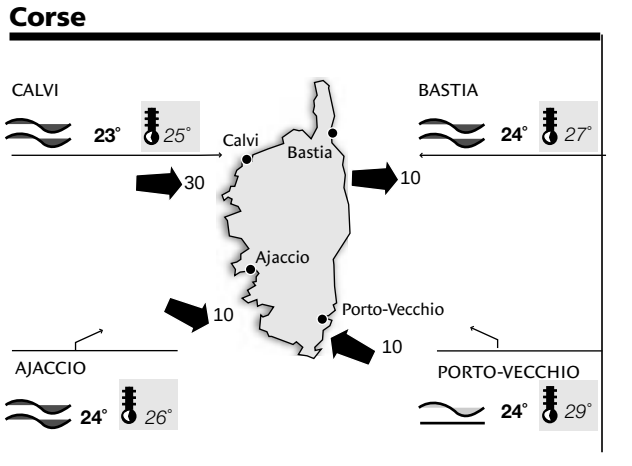

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01-168

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

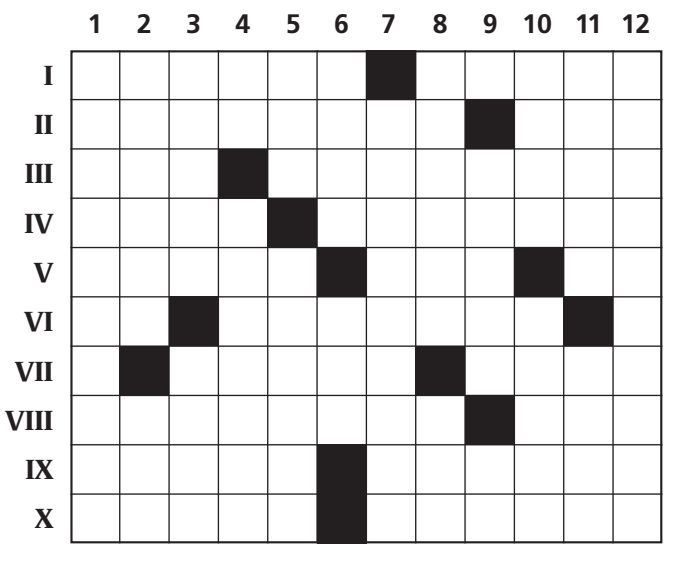

HORIZONTALEMENT

I. Associé au suivant, il mourut assassiné. Lutta contre le précédent et mourut assassiné. - II. Ecorcher. Départ chez Tony. - III. Pour les déplacements rapides. Préfèrent les déplacements aériens. - IV. A vous de jouer si vous l'avez. Fine lame. - V. Modèle. Réfractaire au foyer. Refuge pour le rat. - VI. Personnel. Manqueras le coup. - VII. Laissera des traces. Pour y jouer, il faut toutes les cartes et les jokers. - VIII. Pas encore maîtrisé. A respecter avant de bâtir. - IX. Excédentaire. Plutôt sombre. - X. Récitées au monastère. La moufette y laisse sa peau.

VERTICALEMENT

1. Sortie militaire. - 2. Belle des montagnes grecques. Bon à condition d'y mettre un peu d'ordre. - 3. Engagé dans la vie. Jardin extraordinaire. - 4. Pour faire rapidement le tour. Promenade artificielle chez Morphée. - 5. Mis à sa place. Trahissent l'émotion. - 6. Hebdomadaire féminin. Facilite les règlements de comptes. - 7. A régler une fois faites. - 8. Clamait haut et fort la diffusion de l'écrit. Et la suite sans suite. - 9. Pincé pour se faire entendre. Deux points. - 10. Ne brillent pas. Se fait sentir à la fin. - 11. Sommet pyrénéen. Chef-lieu du Hainaut - 12. Il sort en cas de danger.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 167

Horizontalement

I. Rappel. Œufs. - II. Eclusiers. Râ. - III. Frasques. Lev. - IV. Lit. Ure. Loto. - V. Edifie. Païen. - VI. Cités. CAC. Un. - VII. Téu (tué). Star. Pré. - VIII. End. Eon. An. - IX. Eperonnées. - X. Résiste. Aune.

Verticalement

1. Réflecteur. - 2. Acridien. - 3. Platitudes. - 4. Pus. Fe. Pi. - 5. Esquissées. - 6. Liure. Tort. - 7. EEE. Canoë. - 8. Ors. Par. - 9. Es. Lac. Ana. - 10. Loi. Pneu. - 11. Fréteur. En. - 12. Savonneuse.

BRIDGE

N° 1953

L'OSCAR DE L'ITALIENNE

La réussite de ce chelem méritait bien un Oscar : grâce au cue-bid de l'adversaire, en Ouest, Luciana Capodanno a réalisé le contrat de « 6 Carreaux » qui fut chuté dans tous les autres matches.

	♠ A D 8 5 3 ♡ A R V 5 ◊ D 9 7 ♣ D	
♠ R 9 7 4 2 ♡ D 9 8 6 2 ◊ – ♣ R V 7	N / O E / S	♠ 10 ♡ 10 7 4 3 ◊ V 10 8 3 2 ♣ 9 6 5
	♠ V 6 ♡ – ◊ A R 6 5 4 ♣ A 10 8 4 3 2	

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	passe	1 ◊
2 ◊	contre	4 ♡	4 SA
passe	5 ♡	passe	6 ◊...

« 2 Carreaux » indiquait un bicolore faible de majeures. Ouest ayant entamé le 2 de Cœur, *comment Luciana Capodanno, en Sud, a-t-elle gagné* ce PETIT CHELEM À CARREAU contre toute défense ?

Réponse

Convaincue, à cause du « Michael cue-bid » à Carreau, que les atouts seraient sans doute 5-0, la déclarante italienne a joué le coup comme si elle voyait à travers les cartes : Valet de Cœur pour la défausse du 6 de Pique, As de Trèfle, 2 de Trèfle coupé par le 7 de Carreau, As de Pique, As et Roi de Cœur, 5 de Cœur coupé par le 4 de Carreau, 8 de Trèfle coupé par le 9 de Carreau, 3 de Pique coupé par le 8 de Carreau d'Est *et surcoupé par le Roi de Carreau*, ensuite 10 de Trèfle coupé par la Dame de Carreau du mort qui joue Pique :

--------- ◊ V 10 3
◊ A 6 5

Est coupe avec le Valet de Carreau, et Luciana *sous-coupe* afin de faire encore As et 6 de Carreau !

Evidemment, si Ouest s'était contenté de dire « 1 Pique » au lieu de montrer son bicolore, ce joli coup n'aurait pas eu lieu.

UN COUP SPECTACULAIRE

Cette donne fut jouée au cours d'une émission de télévision. Mettez-vous à la place du Suédois Sundelin en Est. Il ne voyait que son jeu et celui du mort, et réussit à faire chuter le contrat.

	♠ 7 4 3 ♡ A R D ◊ R 9 7 4 2 ♣ 8 5	
♠ R 9 6 5 2 ♡ 8 7 5 3 ◊ 5 ♣ V 7 3	N / O E / S	♠ A 10 ♡ V 10 9 2 ◊ D V 10 8 6 ♣ D 4
	♠ D V 8 ♡ 6 4 ◊ A 3 ♣ A R 10 9 6 2	

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	passe	1 ◊	passe
2 ♣	passe	2 ♡	passe
3 SA	passe	passe	passe

Ouest a entamé le 5 de Pique, Est a pris avec l'As puis a joué le 10 de Pique pour le Valet pris par le Roi de Pique d'Ouest, et celui-ci a rejoué le 2 de Pique. *Quelle carte Sundelin, en Est, a-t-il défaussée* pour faire chuter le contrat de TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères.

L'inversée à « 2 Cœurs » avec trois cartes seulement n'était pas dangereuse, car ce rebid était *forcing*. Son but montrait une force à Cœur pour pouvoir jouer « 3 SA ».

Philippe Brugnon

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

DISPARITION

Bernard Simeone

Une vie de poète au service de l'Italie

LE POÈTE ET TRADUCTEUR Bernard Simeone est mort à Lyon vendredi 13 juillet des suites d'une longue maladie, à l'âge de quarante-quatre ans.

Il est rare qu'une œuvre de créateur se confonde à ce point avec une œuvre de traducteur. Souvent interrogé sur le sens de ce qu'on est bien obligé de nommer une vocation, celle de passeur, Bernard Simeone avait coutume de répondre que la traduction ne pouvait être considérée, dans son cas, comme une tâche en marge de la rédaction de ses propres livres. Il disait notamment à Lionel Destremau pour le numéro spécial de la revue *Prétextes* consacré à l'Italie (Eté-automne 1997, n° 14-15) : *« Traduire est pour moi une forme de vie, et va donc bien au-delà d'une activité. Cette pratique reflète l'ambivalence de mon rapport à l'origine* (pour simplifier : l'immigration italienne à la fin du siècle dernier) *et une réflexion sur la perte, la proximité, l'irréductible. »*

C'est peu de dire que la poésie italienne lui doit beaucoup en France : elle lui doit tout. Ce qui, au départ, était lié à de lointaines origines italiennes et à une rencontre intellectuelle (celle d'un autre grand traducteur, Philippe Renard, qui devait disparaître tragiquement dans un accident d'avion), allait s'ancrer dans un tempérament très profondément poétique et, comme il devait s'en expliquer dans *Lecteur de frontière* (Paroles d'aube, 1998), dans des affinités personnelles si intenses (avec notamment Mario Luzi, Giorgio Caproni, Vittorio Sereni) que, dans certains cas, la langue française pouvait apparaître comme le véritable vecteur des poètes italiens. Une telle passion n'a peut-être en France qu'un seul précédent : Valery Larbaud.

CHOIX RIGOUREUX

Né le 9 janvier 1957 à Lyon, Bernard Simeone avait commencé par des études médicales avant de s'orienter de façon exclusive vers la littérature. Il publie un premier roman, *Figures de silence* (Jean Honoré, ed.) en 1983, puis un recueil de nouvelles, *Eaux-Fortes* (Flammarion), en 1985, l'année même de la sortie de sa première traduction majeure : *L'Incessante Origine*, de son poète préféré, Mario Luzi, à l'égard duquel il montrera une fidélité exemplaire, traduisant également *Livre d'Hypatie, Voyage terrestre et céleste de Simone Martini, Vie fidèle à la vie, Pour le baptême de nos fragments, Dans l'œuvre du monde, Le Présent de Leopardi,* chez différents éditeurs, mais le plus souvent dans la collection qu'il fonde chez Verdier en 1988, « Terra d'altri ».

C'est à *Maison des autres*, bref roman de Silvio d'Arzo, écrivain mystérieux disparu en 1952 à l'âge de trente-deux ans, que Bernard Simeone emprunte le titre de sa collection, en le modifiant légèrement. Il traduira ou fera traduire dans cette série non seulement les poètes qu'il aime (auxquels il adjoint un autre grand du XXe siècle, Attilio Bertolucci, récemment décédé), mais aussi des prosateurs qui, sans être des romanciers à proprement parler, ont du style une idée exigeante.

Ainsi, l'éditeur dessine-t-il une carte personnelle de la littérature italienne, subjective certes, mais remarquablement cohérente, obéissant à un choix rigoureux, sincère et, il faut le dire, très perspicace. C'est à Bernard Simeone que l'on doit la découverte en France d'Erri De Luca, de Francesco Biamonti, de Ginevra Bompiani, de Paolo Barbaro, tous repris par des maisons de plus grande diffusion. Et la redécouverte du romancier sarde Giuseppe Dessì, de Sergio Solmi, de Romano Bilenchi, des Siciliens Gesualdo Bufalino et Giuseppe Bonaviri et même d'Anna Maria Ortese, dont les éditeurs d'origine avaient fini par se désintéresser.

En chacun de ces écrivains, si différents puissent-ils sembler, il reconnaît un attachement particulier au territoire de l'enfance, mais joint à une réflexion plus métaphysique que psychologique. En cela, Mario Luzi, poète mystique de Sienne, est-il très représentatif de la conception qu'avait son traducteur de la fonction de la littérature, comme quête de l'origine : thèse qu'il aura l'occasion de développer dans ses chroniques de *la Quinzaine littéraire.*

LE LIEU D'ORIGINE

En dehors de Verdier, qui éditera ses propres récits, *Acqua Fondata* (1997) et le merveilleux *Cavatine* (2000), troublante rêverie nostalgique, construite sur les quatuors de Beethoven, et située dans un Turin fantomatique, imprégné des souvenirs de Primo Levi et de Pavese, ainsi que ses recueils de poèmes : *Eprouvante Claire* (1988), *Une inquiétude* (1991), *Mesure du pire* (1993), Bernard Simeone fit paraître plusieurs traductions dans la collection « Orphée » aux éditions de La Différence (Luzi, Penna, Gatto) et au Temps qu'il fait (Magrelli, Buffoni). Chez ce même éditeur, il devait concevoir une anthologie de la jeune poésie italienne, *Lingua,* où, dans une longue préface dédiée à un autre de ses poètes de chevet, Franco Fortini, il faisait un bilan, soulignant la *« lisibilité de cette poésie, une lisibilité qui résulte avant tout de l'élégance et de la rigueur avec lesquelles la plupart des poètes qui comptent aujourd'hui en Italie ont su dépasser (parfois en le niant, parfois en l'intégrant) l'héritage paradoxal des avant-gardes ».*

Dans *Acqua Fondata,* Bernard Simeone, réunissant de courts textes consacrés à l'Italie, rencontres littéraires et souvenirs familiaux, livrait son intimité la plus authentique, sous forme de questions plus que de réponses. Où était le lieu d'origine ?, se demandait-il, en accompagnant son grand-père sur un lieu de combat, près de Monte Cassino. *« Ce vide que je ne reconnais pas, que je ne pouvais reconnaître, c'est peut-être lui que j'ai voulu combler de toutes les images italiennes qui ont fait mon sentiment de vivre. »*

René de Ceccatty

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Mme Yves GROSRICHARD
est heureuse d'annoncer la naissance, le 14 juillet 2001, de son neuvième arrière-petit-enfant,

Félix,

frère de
Julie et **Eloïse,**
au foyer de
Stéphane et **Sandra.**

Mariages

Astrid MOREAU
et
Xavier PLEE

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré le 7 juillet 2001, à Nantes.

Ils remercient vivement tous ceux qui ont contribué à en faire un si beau jour de fête.

Décès

– Claude et Philippe Ageon,
Elisabeth et Louis-Marie Tisseau,
Christine et Philippe du Puy de Clinchamps,
ses enfants,
Anne-Laure et Bruno, Arnaud, Albane, Aygline, Aélys, Aldric,
ses petits-enfants,
Charles,
son arrière-petit-fils,
Mme Jacques de Moncuit de Boiscuillé, et ses enfants,
M. et Mme Jacques Duvivier
et leurs enfants,
Les familles Bergerot et de Alzua,
ont la tristesse de faire part du décès de

Bernard BERGEROT,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance,

préfet honoraire,

survenu le 14 juillet 2001, dans sa quatre-vingt-troisième année,
en union avec sa fille

Dominique (†).

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 20 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale, au cimetière de Vaumoise (Oise).

3, rue Charles-Lamoureux,
75116 Paris.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général,
Et l'ensemble du personnel du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD),
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Christian BRUNIN,
délégué à la direction
des relations extérieures,

survenu le 16 juillet 2001, dans sa soixante-deuxième année, et présentent à sa famille et à ses proches leurs très sincères condoléances.

Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 20 juillet, à 10 h 45, en la collégiale Notre-Dame de Poissy (Yvelines).

– La présidence de l'université Paris-XIII,
La direction de l'UFR des lettres et des sciences humaines,
Le département de géographie,
ont la grande tristesse d'annoncer la disparition de leur collègue et ami,

Robert FOSSET,
professeur honoraire de géographie,

Il avait été membre du conseil d'administration de l'université, assesseur aux moyens de l'UFR des lettres et directeur du département de géographie.

Que sa famille reçoive les condoléances de la communauté universitaire de Paris-XIII.

– Robert Jammes et Marie Gandon,
Louis et Juliette Jammes,
Marie-Christine Pédron,
Les familles Jammes, Roque,
Parents et alliés,
Ainsi que tous les amis de Rose d'Albi, de Murat et de Paris,
ont le grand chagrin d'annoncer la disparition de

Rose JAMMES,
institutrice,
directrice d'école honoraire,

survenue à Albi le 17 juillet 2001, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques auront lieu à Murat-sur-Vèbre (Tarn), le vendredi 20 juillet, à 10 heures.

Route des Lacs,
81320 Murat-sur-Vèbre.
4, rue Furstenberg,
75006 Paris.

– Le docteur et Mme Philippe Mary,
et leur fille Maryna,
M. Christian Mary,
Les familles Bazin, Dollé et Guillemot,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques MARY,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,

survenu le 15 juillet 2001, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 juillet, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le général de corps d'armée (c.r.) Jean Salvan,
Les membres du conseil d'administration de l'Union des blessés de la face et de la tête, « les Gueules cassées »,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MARY,
vice-président honoraire de l'Union,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,

survenu le 15 juillet 2001, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 juillet, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

– Jean-François Peyret,
son fils,
Emmanuèle et Agathe Peyret,
ses petites-filles,
Léonard Roch,
son arrière-petit-fils,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-seizième année, de

Mme Annette PEYRET,
née **LECOUFFE,**

survenu le 8 juillet 2001.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2 *bis*, square du Croisic,
75015 Paris.

Jean-Pierre QUÉRÉ,
sous-préfet,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Arts et Lettres,
officier des Palmes académiques,

nous a quittés le 13 juillet 2001, à l'âge de soixante-cinq ans.

Sa famille et ses amis se réuniront le vendredi 20 juillet, à 9 h 15, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, où il sera incinéré.

Un office religieux sera célébré samedi dans l'intimité familiale, à Plouhinec (Finistère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, square Aristide-Maillol,
77680 Roissy-en-Brie.
3, square Moncey,
75009 Paris.

– Céline Revesz,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-François REVESZ,
ingénieur ENSPM,

survenu à Paris, le 3 juillet 2001.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité, suivies de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Mme Tyna ROSE

s'est éteinte le 13 juillet 2001.

Les obsèques auront lieu le vendredi 20 juillet, à 13 h 30, au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e.

Christian et Franck Rose,
769, avenue du Général-Leclerc,
92100 Boulogne.

– Jeanine Lévy-Smidtas,
son épouse,
David et Serge Smidtas,
ses enfants,
Les familles Lévy, Libzon, Bismuth,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Claude SMIDTAS,

survenu le 15 juillet 2001, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité à l'Ile des Pins.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Le directeur général,
L'équipe de direction,
Le président de la commission médicale,
Les membres de la commission médicale,
Ses collaborateurs de la pharmacie,
L'ensemble du personnel
du centre chirurgical Marie-Lannelongue,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean-Marie ZAZZI,
pharmacien, chef de service,

survenu le 13 juillet 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 juillet, à 10 h 30, en l'église Saint-Augustin, place Saint-Augustin, Paris-8e.

Centre chirurgical Marie-Lannelongue,
133, avenue de la Résistance,
92350 Le Plessis-Robinson.

Anniversaires de décès

– Il y a trois ans, le 19 juillet 1998,

Jean-Luc BERTIN

nous quittait.

« Les morts sont invisibles,
ils ne sont pas absents. »
Saint Augustin.

Merci à ceux qui se souviennent.

- Dominique et Jeanine
demandent une pensée pour

Paul MONDOLONI,

disparu le 19 juillet 1994.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

TARIF CARNET 2001
Tarif à la ligne :
141 F TTC - 21,50 €
Tarif abonnés :
119F TTC - 18,14 €
Tél. 01-42-17-39-80
Fax : 01-42-17-21-36
e-mail: carnet@mondepub.fr

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LES CLES DE L'INFO
numéro de juillet-août
12 F / 1,83 €
L'état des conflits dans le monde
■ Les nationalismes dans les Balkans
■ La guerre civile en Afrique
■ Les conflits en Afrique noire
■ Le Proche-Orient
■ La Tchétchénie...
un dossier spécial sur les principaux conflits dans le monde.
+ les clés de l'info
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Pour votre été, abonnez-vous au *Monde*

Chaque vendredi, *Le Monde* vous propose une nouvelle inédite, signée Annie Ernaux, Jorge Semprun, Dominique Noguez, Philippe Sollers...

Et tout au long de l'été, chaque jour, partez à la découverte :
- des mystères et secrets des grands monuments de Paris ;
- des grands peintres dans l'intimité de leur atelier ;
- des territoires inconnus de la Sibérie orientale et du sommet du K2 ;
- des grands solitaires de la prière ;
- de la passion des jeux de société et des jeux vidéo.

Rapide et pratique pour vous abonner
www.lemonde.fr
(rubrique "Services")

Recevez *Le Monde* sur le lieu de vos vacances

Abonnez-vous par Internet : www.lemonde.fr ou remplissez le bulletin ci-contre, en choisissant la durée de votre abonnement, et retournez-le, accompagné de votre règlement, à l'adresse suivante :
LE MONDE - Service abonnements - 60646 Chantilly Cedex

DURÉE		FRANCE	
☐ 2 semaines	(13 n^os)	96 F	(14,64 €)
☐ 3 semaines	(19 n^os)	139 F	(21,19 €)
☐ 1 mois	(26 n^os)	173 F	(26,37 €)
☐ 2 mois	(52 n^os)	378 F	(57,63 €)
☐ 3 mois	(78 n^os)	562 F	(85,68 €)
☐ 12 mois	(312 n^os)	1 980 F	(301,85 €)

BULLETIN SPÉCIAL D'ABONNEMENT
A retourner 10 jours à l'avance
101 MQ VA2

Votre adresse de vacances :
du : ..... au : .....
Prénom : .....
Nom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....

Votre adresse habituelle :
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....

Votre mode de règlement :
☐ Chèque joint à l'ordre du *Monde*
☐ Carte bancaire
N° :
Expire le :
Date et signature obligatoires :

* Au lieu de 195 F prix de vente au numéro
** Offre valable jusqu'au 15/12/2001, en France métropolitaine uniquement.

Pour tout autre renseignement : tél. : 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi ; abo@lemonde.fr

● LES 20, 21 ET 22 juillet, le festival des Vieilles Charrues recevra une multitude d'artistes nationaux, internationaux et locaux. 170 000 festivaliers sont attendus sur les 25 hectares réservés par la commune de Carhaix-Plouguer, dans le Finistère. ● LE MAIRE, Christian Troadec, et ancien président de cette manifestation, voit dans cette opération populaire de grande ampleur un moyen de réveiller une culture traditionnelle et une région de leur engourdissement. ● UNE ATTITUDE également adoptée par les organisateurs des festivals voisins, comme ceux de Quimper, Lorient ou Rennes, dont le directeur est fier de proposer des « *festivals ayant pour vocation de valoriser les talents du coin* ».

FESTIVALS
été 2001

Les Vieilles Charrues, fleuron de la Bretagne festivalière

Carhaix/Musique. Pour sa dixième édition, cette manifestation, l'une des plus importantes de France, est prête à accueillir, les 20, 21 et 22 juillet, plus de 170 000 personnes. Sous ses aspects festifs, cette opération est aussi un moyen de sortir de l'engourdissement un territoire isolé et vieillissant

BIGOT/ANDIA

En dix ans, le festival des Vieilles Charrues a fait ses preuves : 500 personnes lors de la première édition, 170 000 attendues cette année.

CARHAIX
de notre correspondante régionale

Pour évoquer ses plus beaux souvenirs des Vieilles Charrues, Christian Troadec esquisse une énumération patchwork, à l'image du festival de Carhaix, qu'il a présidé jusqu'à présent : « *Joan Baez, Pierre Perret...* » Puis son visage s'éclaire : « *Il me revient l'image de Jim Kerr, le chanteur des Simple Minds, et de Ben Harper entrant sur scène avec le Gwen ha Du, et puis Johnny Clegg se produisant avec le Bagad Kemper...* » Christian Troadec n'en fait pas mystère : son moteur, c'est la Bretagne en général et le centre, son Kreiz Breizh natal, en particulier.

Il ne faut pas se fier à l'affiche de l'un des plus gros festivals de France, qui mêle rock, chanson française, ska, reggae, techno et java. Certes, lors de cette édition, du 20 au 22 juillet, Henri Salvador doit y côtoyer Vanessa Paradis, Manu Chao, Arno, Ben Harper, Saint Germain, Noir Désir, Matmatah, etc. Cependant, si elles n'en ont pas la forme a priori, dans l'esprit, les Vieilles Charrues se rangent peut-être parmi les plus bretons des festivals. Car, sous ses aspects festifs, son objectif est d'abord de sauver de l'engourdissement fatal un territoire isolé et vieillissant. Une sorte d'opération d'aménagement du territoire, menée au nom de la bannière rayée noir et blanc rehaussée d'hermines.

BÉNIE DES DIEUX AUTOCHTONES

En dix ans, la manifestation a fait ses preuves : non seulement elle se plie à tous les goûts, mais elle offre en outre sa convivialité bon enfant, à tout petit prix. Alors on se presse dans la clairière en pente douce apparemment bénie des dieux autochtones tant elle a souvent échappé aux grains d'Armorique. Le bourg de 7 600 habitants aux confins du Finistère et des Côtes-d'Armor s'attend donc à voir fondre sur lui toujours plus de monde : au moins 170 000 personnes cette année, des jeunes surtout prêts à prendre d'assaut les vingt-cinq hectares de camping gratuit installés pour l'occasion dans les champs alentours.

Il n'y a plus un billet en vente depuis un bon mois. Le marché noir menace Carhaix-Plouguer. La rumeur veut aussi que quelques milliers de ravers se préparent à fondre sur le centre de la Bretagne *(lire ci-contre)*. Mais le nouveau maire semble a priori bien placé pour concilier la sérénité de sa commune et celle de la manifestation : Christian Troadec vient de remporter la mairie en mars, et donne l'impression d'avoir occupé ce fauteuil depuis toujours. « *S'il le faut, j'irai aux législatives sous une étiquette de gauche alternative avec mes convictions bretonnes et européennes* », lâche-t-il. La confidence vaut nouvelle déclaration de conquête pour cet ancien journaliste de trente-cinq ans.

Déjà, après avoir vaincu une certaine méfiance, il est en passe de se faire une place auprès des plus importants rendez-vous populaires de la région, ceux qui comptent leurs spectateurs en centaines de milliers. Les Vieilles Charrues participent désormais aux réunions de formation techniques, juridiques et financières organisées par le club des trois piliers : l'Interceltique de Lorient (du 3 au 12 août), le Festival de Cornouaille à Quimper (du 21 au 29 juillet) et les Tombées de la nuit, qui retiennent traditionnellement les Rennais dans leur ville les premiers jours de juillet. Ces trois-là ont pris l'habitude de mener une campagne de communication commune. La rivalité n'est pas de mise dans la région, assurent leurs directeurs. Entre soi, on évite d'occuper les mêmes dates, on coproduit peu, mais on programme les créations rodées par le voisin. Ainsi, l'Héritage des Celtes avait entamé sa carrière à Quimper en 1993 pour la finir en 2000 à Lorient.

« *Des festivals ayant pour vocation de valoriser les talents du coin, voilà qui est quand même caractéristique de cette région* », s'enorgueillit Jean-Bernard Vighetti, le directeur des Tombées de la nuit. Maire – encore un – d'une petite commune du Morbihan, Peillac, cet inlassable pourfendeur de l'impérialisme culturel américain s'applique à relancer dans son coin concours de sonneurs et cours de gavotte. « *Les festivals appellent les festivals* », renchérit d'un ton docte Jean-Pierre Pichard, de Lorient. En clair, qu'il s'agisse de la Route du rock à Saint-Malo ou de la Fête du chant de marin de Paimpol, « *il faut créer un marché de taille suffisante pour cristalliser la création et les talents dans la région* », précise-t-il. De son côté, pendant l'année, l'Association des vieilles charrues organise dans les cinq départements de la Bretagne historique un tremplin destiné aux jeunes musiciens.

D'Art Rock, qui a lieu à Saint-Brieuc début juin, aux Transmusicales de Rennes, en décembre, les artistes du cru doivent pouvoir tourner. Denez Prigent, par exemple, une des plus saisissantes voix bretonnes du moment, vient de faire forte impression à Rennes. Il se produira aux Vieilles Charrues, ainsi qu'au Festival du bout du monde à Crozon (11 et 12 août), tout comme Matmatah. Les Irlandais et les Ecossais – The Chieftains, Gaëlic Storm... – se taillent aussi une bonne place dans l'été breton, de Rennes à Landerneau. Plus surprenant que le succès des moindres festivités dans la région : voir naître presque chaque année de nouveaux festivals. La plupart allient world music ou rock et sonorités celtes, une dose de spectacles de rue, sans oublier au minimum un bagad.

CULTURE POPULAIRE VIVANTE

Car rien ne semble pouvoir freiner l'avancée de la culture populaire vivante, comme disent les Bretons. Même les urbaines Tombées de la nuit se sont ouvertes pour la première fois sur un concours de danses traditionnelles avec coiffes et costumes. Le spectacle était prudemment programmé en avant-festival, mais l'expérience devrait se renouveler. De même les Vieilles Charrues se sont-elles inaugurées par une journée aux couleurs bretonnes, avec trois mille sonneurs et danseurs, des défilés, des fest-noz et des concerts d'inspiration traditionnelle. Mais ces réjouissances ont eu lieu entre soi, le 14 juillet, une semaine avant que des flots de fans n'envahissent Carhaix.

Dans la journée, les festivaliers pourront visiter sur le site même du festival – dont les plus avisés noteront que toute la signalétique est en français et en breton – une exposition consacrée à la danse. Elle est l'œuvre d'une association d'historiens présidée par Christian Troadec. Enfin, dimanche soir, pour célébrer son dixième anniversaire, le festival s'offre une création d'après un poème de Xavier Grall, *Bretagne nous te ferons*, portant la signature de l'artificier Jacques Couturier et de l'indéboulonnable Gilles Servat, qui chantera avec un chœur d'enfants et des bagadou. A croire que désormais, en Bretagne, tout commence et tout finit au son du biniou.

Martine Valo

Des raveurs vont-ils gâcher les festivités ?

Alors que Carhaix-Plouguer attend déjà au moins 170 000 festivaliers munis de billets d'entrée, la rumeur veut que se prépare, en marge, un « technival » de 50 000 personnes, soit l'un des plus gros rassemblements technos d'Europe. Les deux éditions précédentes s'étaient déjà accompagnées d'une rave. En tant que président du festival, Christian Troadec avait d'ailleurs mis un terrain à la disposition des 30 000 adeptes de la musique techno en 2000. Mais en tant que nouveau maire de Carhaix, il s'inquiète de l'ampleur du phénomène. Avec une quinzaine d'autres élus locaux, il appelle à la rescousse les préfets des trois départements bretons concernés et leur demande d'empêcher l'afflux des camions porteurs de sonos.

HORS CHAMP

■ **CINÉMA : un Lion d'or sera décerné à Eric Rohmer pour l'ensemble de sa carrière** lors du prochain festival du film de Venise, qui se tiendra du 29 août au 8 septembre. Eric Rohmer a demandé que le prix lui soit remis le 7 septembre, veille de la cérémonie officielle de proclamation du palmarès. Son nouveau film, *L'Anglaise et le Duc*, sera projeté le même jour. Le conseil d'administration de la Mostra de Venise a voulu honorer un « *maître des plus significatifs de la nouvelle vague* ». Né à Nancy le 4 avril 1920, Jean-Marie Maurice Scherer, devenu Eric Rohmer, est l'un des cinéastes les plus secrets de ce temps, et sa venue à Venise est à elle seule un événement.

■ **CHANSON : le Sénégalais Youssou N'Dour et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ont réalisé un disque** réunissant des musiciens dont la vie est marquée par l'exil et le déracinement, intitulé *Building Bridges*. L'enregistrement, conduit en février au Sénégal, réunit douze musiciens originaires de neuf pays africains.

Manu Chao, consommateur d'énergie non formatée

EN JUIN, Manu Chao a publié un disque, le deuxième de sa carrière en solo, intitulé *Proxima Estacion : Esperanza*, auquel il n'aura pas fallu trois semaines pour se classer au premier rang des ventes en Europe – ce qui n'était pas arrivé à un disque français depuis une vingtaine d'années. Manu Chao est né – d'une mère plutôt basque et d'un père galicien – à Paris le 21 juin 1961, il est pour la taxe Tobin, il a adhéré à Attac. Il a rencontré le sous-commandant Marcos, donné des concerts de soutien aux Indiens du Chiapas, il vit à Barcelone, fréquente assidûment Tijuana, ville-frontière du nord du Mexique. Il revient de New York, où il a joué le 8 juillet à Central Park, un mois après le début d'une tournée commencée à La Cigale, à Paris, et qui le mène aux Vieilles Charrues, festival à forte composante militante, que l'ex-chanteur de la Mano Negra ne saurait donc renier.

PORTRAIT

« Il n'y a rien de plus marketing que la rébellion en ce moment... »

Trois millions de *Clandestino* vendus, première œuvre solitaire et très sud-américaine, dont un million trois cent mille en France, un million de *Proxima Estacion : Esperanza* déjà écoulés (400 000 en France) : Manu Chao est au cœur d'un système industriel de consommation de la musique qu'il ne renie pas, mais qu'il tente de détourner au profit d'une vision géopolitique de la planète. Les déséquilibres Nord-Sud – déficit de fêtes et de joie spontanée au Nord, anarchie inégalitaire au Sud – nourrissent les collages musicaux de cet amateur de reggae et de rock latin.

A l'instar du festival breton, le chanteur, auteur-compositeur dont l'inspiration se situe essentiellement dans la vie des rues, peut allier le populaire et le souci citoyen, l'image et le fond, les records de ventes et le maintien d'une idéologie. Dans cette catégorie qu'un militant marxiste jugera schizophrénique, la réussite est rare. Mais la démarche est à l'image de la société de récupération et de recyclage ambiante, où l'on peut gagner des millions, et faire tout pour cela, et être tout de même un juste. « *Il n'y a rien de plus marketing que la rébellion en ce moment. C'est pour ça qu'il faut que je fasse attention maintenant que j'ai vendu beaucoup de disques* », déclarait-il ce printemps au journal *Libération*, en réaffirmant son soutien – unique – à l'EZLN (Armée zapatiste de libération nationale). Pour Virgin, sa maison de disques, qui en connaît un rayon dans la manière de vendre le neuf et l'improbable, les absences nomades de Manu Chao sont un atout de plus dans la construction de son image.

DÉFENSEUR DU DROIT À LA FÊTE

Manu Chao est un cas. Il livre un disque acoustique largement fabriqué par la méthode de l'échantillonnage (*Le Monde* du 2 juin), il chante en espagnol, en anglais, en français, poursuivant ainsi la trajectoire de la Mano Negra, et en portugais. Il est un exemple d'engagement ordinaire, défenseur de la culture populaire, et non de masse, des minorités et du droit à la fête. Les concerts de Manu Chao et de son groupe, Radio Bemba, sorte de *sound system* surdoué et délirant, impulsent une énergie non formatée. Un grand Noir en dreadlocks fait le meneur de jeu, un accordéoniste met l'ambiance, un improvisateur sarde insuffle le rythme poétique, les cuivres rappellent ce que fut le rock alternatif français au temps de la Mano Negra.

La lecture parallèle de la carrière de Manu Chao, hors voyages organisés par le marketing international, est un bonheur pour les militants antiglobalisation : de Belfast à la Cité Langlet-Santy dans le 8e arrondissement de Lyon (pour la Caravane des quartiers, festival itinérant créé en 1989 par des militants associatifs), de Porto Alegre, au sommet des anti-Davos, à Barcelone, où il vit et tient un bar sans prétention, Manu Chao refuse l'alignement. Défenseur impénitent des eaux-de-vie traditionnelles et de la marijuana, l'auteur de *Bongo Bong* défend l'idée du fest-noz permanent, version sud-am.

Véronique Mortaigne

BRIGITTE ENGUERAND

Bérénice (Kristin Scott Thomas), en longue robe de soie noire, face à Titus (Didier Sandre), en complet-veston.

Bérénice, une reine qui court à toutes jambes

Avignon/Théâtre. Kristin Scott Thomas irradie la bluette de Racine mise en scène par Lambert Wilson

BÉRÉNICE, de Racine. Mise en scène de Lambert Wilson. Avec Kristin Scott Thomas, Didier Sandre, Lambert Wilson, Michel Baumann. Théâtre des Carmes, les 18 et 19, et du 21 au 26 juillet, 22 heures. Durée : 2 h 05.

Un décor sobre et sombre. Les arcs du cloître sont cachés par de grandes tentures droites, noires, semblables à celles qui sont tendues à la porte des immeubles avant le départ d'un convoi pour les obsèques. Il y a là comme une annonce des trois menaces de suicide, au dernier acte de la pièce.

Un glas sonne les douze coups de minuit, mais là vous pensez plutôt au minuit des soirées mondaines, car Antiochus apparaît en habit de soirée, frac et vernis. Son nœud papillon blanc pend un brin, par surplus de chic. Il allume une cigarette. Il a chaud, ou est-ce l'émotion : il s'essuie le front avec son mouchoir. Titus, tout à l'heure, s'épongera aussi, s'essuyant ensuite les doigts sur le bas de son complet-veston. Lui aussi fume, comme pour s'apaiser les nerfs. Christian Lacroix lui a cousu une veste un peu trop étroite, qui boudine.

Saute aux yeux la recherche d'une antinomie, d'un anachronisme, entre le vêtement quelconque de l'Empereur et le style des vers qu'il prononce, genre : *« Ma langue embarrassée/Dans ma bouche vingt fois a demeuré glacée. »* Cet antagonisme, souligné encore par la vue de bretelles, par les mains dans les poches, et bien d'autres détails d'attitude, met en lumière oblique, en lumière frisante, les consciences réelles, les sensations réelles, qui seraient atténuées, et même masquées, par des costumes d'apparat. Si Titus nous dit : *« Mon cœur de moi-même est prêt à s'éloigner »*, il nous paraît plus sincère en manches de chemise froissée sous un gilet déboutonné, qu'en pourpoint de velours.

Aucune recherche de cette nature lorsqu'apparaît Bérénice : sa longue robe de soie noire, qui dégage le dos et l'épaule, est d'une poésie pure, qui traverse les siècles, à vol d'oiseau-lyre. Et, alors que ses deux enflammés, Titus et Antiochus, ont plutôt mauvaise mine, Kristin Scott Thomas n'est que lumière, fraîcheur. Des paupières de violette pâle sous un très grand, très beau, front de nacre.

Cette Bérénice nous fait oublier que la Bérénice de l'Histoire n'est plus une jeune femme depuis assez longtemps, qu'elle a été mariée trois fois avant de lâcher son pays, la Judée, pour séduire Titus, l'ennemi romain qui venait de mettre Jérusalem en flammes, ne laissant que morts et ruines. Les Romains ont alors soumis tout ce qu'est aujourd'hui le Moyen-Orient, et Bérénice se rêve l'Impératrice d'un monde. Titus, le corps tout ardeur, emmène cette candidate à Rome, mais l'Empereur est encore, ce jour-là, Vespasien, qui réexpédie aussitôt, dans sa Palestine occupée, cette sorcière.

TOUCHES D'HUMOUR

Dès la mort de Vespasien, son fils Titus va prendre le pouvoir, Bérénice accourt à Rome, c'est là que commence la pièce de Racine, qui se garde bien de nous dire tout ce micmac, comme il ne nous dit pas qu'Antiochus, par une fausse manœuvre de son régiment, a manqué de peu faire échouer la prise de Jérusalem. Une erreur que Titus pardonne. Bérénice, Titus, Antiochus, c'est un vrai trio, qui s'est formé en Palestine, au cours de nuits peu avouables – ce qui rend les « aveux » d'Antiochus, au cinquième acte de la pièce, ni faits ni à faire. Mais la mise en scène de Lambert Wilson respecte, non sans des touches d'humour, la version « fleur bleue » de la *Bérénice* de Racine. Et Wilson n'hésite pas, ici ou là, à corser les choses, vous verrez un Titus, couché en chien de fusil, verser des torrents de larmes, vous verrez Bérénice et Titus s'étreindre comme frère et sœur : tout l'envers du décor.

Kristin Scott Thomas, malgré quelque chose de timide, domine le jeu. Elle seule laisse planer un doute sur la bluette que conte Racine. Elle seule irradie une volonté forte. Sans doute est-ce, pour une part, Wilson qui l'a voulu. Mais une reine de Racine capable de courir à toutes jambes, pour un oui ou pour un non, sur tout l'espace de la scène, et sans que cela étonne, avions-nous jamais vu ça ?

Michel Cournot

Tous les sens en éveil dans « Le Vif du sujet »

Avignon/Danse. Le buto primesautier de Mathilde Lapostolle et la transe furieuse d'Alessandro Bernadeschi

TAMPOPO, de Carlotta Ikeda pour Mathilde Lapostolle. *Transgedy*, de Catarina Sagna pour Alessandro Bernadeschi. Programme A du Vif du Sujet, jusqu'au 25 juillet, à 11 heures et à 18 heures en alternance. Jardin de la Vierge, 45, rue du Portail-Magnanen. Tél. : 04-90-14-14-14. De 80 F (12,20 €) à 100 F (15,24 €).

« Tampopo » veut dire pissenlit en japonais. Le pissenlit doit son nom à ses vertus diurétiques. *Tampopo* est, en effet, un solo qui jaillit. Composé par l'étonnante Carlotta Ikeda pour la danseuse Mathilde Lapostolle, il ouvrait « Le Vif du sujet », manifestation organisée par la chorégraphe Héla Fattoumi, nouvelle présidente de la commission danse à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques. De pissenlits, que nenni sur le plateau, mais un massif de tournesols nains. Comprenne qui pourra. Arrive une créature qui pourrait être une enfant autant qu'une libellule. Ses arabesques ont la grâce vacillante de Bambi découvrant le monde. Une voix off énumère toutes sortes de fruits. La musique d'Alain Mahé joue le bourdon électronique.

C'est l'été. La ravissante, en short et petit haut blancs, s'enivre du parfum des abricots. Quand soudain la voilà propulsée, se grattant furieusement le dos. Le bourdon s'est tu. Ne serait-il pas entré sous son vêtement ? Elle détale au galop, dansant à la fois le cheval emballé et le dos courbé du jockey qui cravache. Saute dans la plate-bande qu'elle piétine sauvagement. S'éloigne en sifflant, fiérote, comme si de rien n'était. De sifflement en fanfare, la voilà petit soldat.

Tout est à l'avenant dans ce *Tampopo* affolé. Le regard perdu, les membres électriques, les genoux en dedans, les mains tenues légèrement crochetées, toujours à la recherche d'un impossible équilibre, la danseuse devient cet être hybride qui finira endormi au milieu des fleurs. Quand on la voit sans sa perruque de cheveux coupés au carré, Mathilde Lapostolle est une jeune femme aux cheveux longs. Sur scène, elle a quatre ans. C'est ça, l'art de la danse japonaise buto – rituel extrême né du désastre de la deuxième guerre mondiale – qui inspire Carlotta Ikeda : un travail fou sur l'illusion.

MEURTRES, FOLIE, HAINE

Transgedy, de la Vénitienne Catarina Sagna, commence mal. Comme une pièce trop à la mode : le danseur, censé être Shakespeare, apporte sur scène tout un attirail qu'il installe, paquet de chips, ketchup, cigarettes, bière, radiocassettes. Il écrit, il fume. Si ce n'était pas Alessandro Bernadeschi, on aurait envie de s'en aller. Mais c'est lui qui se lève. Deux décharges terribles secouent son corps. Il vient d'entrer dans la transe de l'écriture, dansant tout ce que le dramaturge jette sur le papier : meurtres, folie, haine.

De Macbeth au Roi Lear, le corps souffre, malmené. Le bras agrippe ce qu'il peut, taille, pied, épaule. Une danse nerveuse à craquer, faite de regards et de muscles qui déraillent. A ce petit jeu furieux, le danseur excelle. Il a beau ensuite se mettre à rire, imiter le gogo-boy, on sait de quoi il est capable : du pire. C'est-à-dire du meilleur. Et ce n'est pas le ketchup dont il se barbouille, éclaboussant les spectatrices du premier rang (il est vrai que le portable de l'une d'entre elles a sonné pendant le spectacle !), qui donne à son numéro sa force sardonique, mais la fièvre qui le tient vert de rage, ricaneur.

Dominique Frétard

Les froides articulations des Académies musicales

Saintes/Musique. Les programmes des quatre premières journées ont offert peu de satisfaction

ACADÉMIES MUSICALES DE SAINTES, jusqu'au 22 juillet. Prix des places : de 70 F (10,67 €) à 280 F (42,69 €). Tél. : 05-46-97-48-48. www.festival-saintes.org/

SAINTES
de notre envoyé spécial

Quatre jours que les Académies musicales de Saintes ont commencé et rien de vraiment excitant ne s'y sera produit, depuis le formidable concert donné le premier soir par le Schoenberg Ensemble d'Amsterdam, dirigé par Reinbert de Leeuw (*Le Monde* du 16 juillet). La journée du 14 juillet débutait par un récital d'orgue de Kei Koito, sur l'orgue de chœur de l'Abbaye-aux-Dames, instrument modeste joué avec un surcroît d'articulation, ce qui donnait, entendu de près, une *Passacaille BWV 582* de Bach trop hachée, mais, du fond de l'abbatiale, un *Prélude et fugue BWV 552* clair de ligne.

A 17 h 30, concert du Jeune Orchestre Atlantique, jouant sur instruments anciens. Sachant la difficulté de jeu de ces derniers pour de nombreux musiciens aguerris, on comprend les problèmes de justesse rencontrés par les jeunes souffleurs dans l'*« Inachevée »*, de Schubert, et l'*« Héroïque »*, de Beethoven. Leur technique d'ensemble étant fragile, dès que Philippe Herreweghe « lâche » un pupitre pour en solliciter un autre, les décalages se produisent. Des répétitions supplémentaires auraient permis que l'orchestre se présente un peu mieux préparé.

Le lendemain midi, 15 juillet, l'ensemble Il Giardinello, fondé par le hautboïste Marcel Ponseele et le flûtiste Jan de Winne, donnait un programme sous-titré « Bach omniprésent ». En fait, après la grandeur de la « Sonate en Trio » extraite de l'*Offrande musicale*, c'est à la décadence de la famille Bach qu'on assiste, avec deux pièces de Carl Philip et de Johann Christoph d'un vide abyssal, qui plus est jouées sur pilote automatique. On ne résiste pas à citer la formule d'un esprit caustique : *« De la musique d'ascenseur avant l'invention de l'ascenseur »*...

A 22 h 30, Pierre Hantaï donnait la première partie du premier livre du *Clavier bien tempéré*, de Bach. Le claveciniste a cent idées au mètre, des partis pris interprétatifs dont la brusquerie et la nervosité surprennent parfois, mais sa hauteur de vue, sa virtuosité (cependant peu avare d'accrocs ce soir-là) sont incontestables. On aura rarement entendu fugues aussi « parlantes ».

LE PUBLIC A RI JAUNE

Le 16 juillet, le concert de midi faisait entendre, outre la *Cantate BWV 104* de Bach, dirigée par Philippe Herreweghe, une œuvre du journaliste hollandais Elmer Schoenberger, *En Nergens Bach* (*Et nulle part Bach*), chantée en suédois, semblant davantage du sous-Carl Orff que du sous-Stravinsky, avec solos de trompette planants néo-coplandiens. Le public aura attendu une demi-heure devant la porte, le temps qu'on trouve les blocs de glace prescrits par la partition.

Quand le percussionniste les a grattés, au cours de l'exécution, le public a ri jaune : le même son aurait pu être échantillonné sur le synthétiseur, par ailleurs utilisé dans l'œuvre. Mieux, et plus en accord avec l'esprit bon enfant saintais (mais peu élégant envers une musique plutôt rassie), un bon pain de campagne gratté aurait produit le même bruit.

Renaud Machart

Dégustation magyare

Montpellier/Musique. Un compositeur rare, von Dohnanyi, au menu du Budapest Festival Orchestra

FESTIVAL DE RADIO FRANCE MONTPELLIER. *Minutes symphoniques op. 36* et *Variations sur une chanson d'enfant pour piano et orchestre op. 25,* d'Ernö Dohnanyi ; *Chants de Moravie op. 38,* d'Antonin Dvorak ; *Ma Vlast,* de Bedrich Smetana. Avec Jenö Jando (piano), Klaudia Dernerova (soprano), Jolana Fogasova (mezzo), le Budapest Festival Orchestra, Ivan Fischer (direction). Opéra Berlioz-Le Corum, le 17 juillet.

Nul besoin d'inviter l'« Année hongroise » à sa table pour apprécier le menu magyar concocté par Ivan Fischer et son Budapest Festival Orchestra, tous deux olympiens. En première partie, dégustation d'un compositeur rare : Ernst von Dohnanyi (1877-1960). Car cet agent de liaison entre Liszt et Bartok s'est surtout illustré comme pianiste virtuose – il fut le maître d'Annie Fischer, de Georg Solti et de Geza Anda à l'Académie de Budapest – et comme chef d'orchestre. C'est ainsi qu'à la tête de la Société philharmonique il défendit dès 1919 ses condisciples Bartok et Kodaly, mais aussi Debussy et Stravinsky. Découragé par le conservatisme de l'administration hongroise et surtout ulcéré par les accusations de collaboration lancées par le Parti communiste, il démissionnera en 1944 avant de s'expatrier aux Etats-Unis. Si l'homme et le musicien sont aujourd'hui réhabilités, la musique reste en retrait. Ainsi ces *Minutes symphoniques* de 1934 (originellement destinées à la danse) qui mêlent à la virtuosité orchestrale héritée de l'école russe l'expressivité mélancolique slave et l'inspiration mélodique populaire propre au nationalisme ambiant.

Beaucoup plus connues, les *Variations sur une chanson d'enfant* de 1914 dédiées *« au plaisir des amateurs de bonne humeur et au déplaisir des autres »*, pied de nez musical autour du fameux thème célébré par Mozart dans les *Variations K. 265*, *« Ah, vous dirai-je, maman »*. Ouverture solennelle et tragique, tenues de cuivres et dissonances, roulement de timbales : une montagne orchestrale pour accoucher d'une toute petite souris thématique ! Distanciation et ironie, distorsion et faux-semblants vont émailler ce gymkhana musical, où le clavier de Jenö Jando évite avec aisance chausse-trapes pianistiques, où l'on voit passer la silhouette d'une valse chopinienne ou encore celle d'une marche à la Rachmaninov, ou bien encore pointer les moustaches de Dukas. Jusqu'à ce qu'un fugato léger comme un rire d'enfant délivre de ce pseudo-cauchemar d'apprentissage du jeune prodige.

Seconde partie avec un plat de résistance tchèque, Ivan Fischer superposant au mitonnage patriotique du roboratif *Ma Vlast* (« Ma patrie ») de Smetana le feuilleté folklorique du Dvorak des *Chants de Moravie*. Une bonne idée qui permet entre chaque bouchée symphonique de savourer une de ces légères et délicieuses sucreries en forme de duo féminin.

Marie-Aude Roux

Une collection de 71 références.

Les plus grands artistes de jazz enregistrés à Paris

Le jazz au fil de la Seine...

Jazz in Paris

54 013 543-2

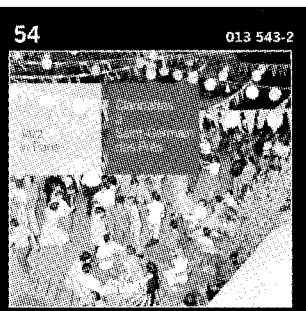

Hubert Rostaing / Maurice Meunier : Clarinettes à Saint-Germain-des-Prés

60 014 062-2

Henri Crolla & co (avec Stéphane Grappelli et Hubert Rostaing) : Notre ami Django

La clarinette de Django.
Les exquises fulgurances du violon de Stéphane Grappelli, le lyrisme toujours moderne du sax d'André Ekyan, l'amoureuse guitare de Crolla et, en guise de fil rouge, la ductile et fascinante clarinette d'Hubert Rostaing (prolongée par celle, presque "avant-gardiste", de Maurice Meunier) dont l'apparente facilité permet d'imaginer ce qu'aurait pu être un Django Reinhardt clarinettiste. Soit un émouvant patchwork avec, en filigrane, la silhouette du manouche merveilleux.

JAZZ magazine · FIP · UNIVERSAL · GITANES JAZZ PRODUCTIONS

A Saint-Ouen, des écoliers venus de Grozny ont offert un spectacle d'une qualité surprenante

LA SCÈNE se déroule le lundi 16 juillet, dans un gymnase de l'association Mains d'œuvres, à Saint-Ouen, aux portes de Paris. Venus s'attendrir sur le sort d'enfants tchétchènes, des spectateurs sont sidérés par la qualité de la danse de ces rescapés de l'enfer. Au rythme des accordéons et des douls (percussions traditionnelles), de jeunes filles se déplacent avec féerie en donnant l'impression de ne jamais toucher le sol, des garçons en transe hurlent de tonitruants *« Orsta ! »*, échangent des coups d'épée dans un déchaînement de violence parfaitement maîtrisé. Le public, ébahi, a découvert la vie dans son foisonnement le plus fou là où il s'attendait à s'apitoyer sur la mort.

L'aventure de ces enfants commence en février 1999. A moitié détruite par la première guerre de Tchétchénie, Grozny ressemble encore vaguement à une ville. A l'initiative de l'ancien danseur Ramzan Akhmadov, une soixantaine d'écoliers âgés de huit à quatorze ans créent un groupe de danse traditionnelle baptisé Daymokhk (« Notre terre », en tchétchène). Depuis, l'armée russe a entièrement rasé la capitale. Eparpillée, la troupe a été reformée par trente-cinq enfants afin de rejoindre la France en autobus et de participer au Festival des folklores enfantins de Saint-Maixent-L'Ecole (Deux-Sèvres). Sur le chemin du retour, le groupe a fait halte à Saint-Ouen à l'initiative du Comité Tchétchénie. Les jeunes virtuoses formés par Ramzan Akhmadov sont originaires du quartier Lénine de Grozny. Certains y vivent encore, terrés dans les caves et les ruines, d'autres sont réfugiés dans les camps de la République voisine d'Ingouchie.

MESSAGE UNIVERSEL

Selon Ramzan Akhmadov, *« ces danses n'expriment pas seulement la résistance actuelle mais aussi une résistance plus profonde, ancrée dans la manière d'être tchétchène. Il s'agit d'un message plus universel »*. Danseur, Ramzan Akhmadov, avait toujours rêvé de présenter un spectacle à Paris. Si son vœu est aujourd'hui exaucé, on ne peut pas dire que l'administration française l'a aidé. Pour délivrer un visa Schengen aux enfants orphelins, celle-ci a en effet exigé des certificats de décès de leurs parents, que seule l'administration prorusse en place à Grozny pouvait délivrer.

Dans le gymnase de Saint-Ouen, Ramzan Akhmadov s'excuse du manque de préparation pour le spectacle – les enfants n'ont bénéficié que d'un mois et demi de répétition dans des conditions précaires en Ingouchie – avant de rappeler le sens de ce voyage : procurer du bonheur à ces enfants, nés peu avant le début de la première guerre de Tchétchénie (1994), donc élevés sous les bombes, en leur permettant de *« voir enfin qu'une autre vie existe »*.

Avant de retourner dans le Caucase, la joyeuse bande de Ramzan Akhmadov, dont les visas expirent le 26 juillet, se rendra aux Pays-Bas. Comme l'espérait le chorégraphe, elle aura réussi, au cours de son périple, à montrer que la Tchétchénie ne se réduit pas à un champ de ruines ou à un repaire de terroristes, mais qu'elle est aussi le creuset d'une culture ancienne où se mêlent influences musulmanes et indo-européennes. Avant de repartir, les danseurs du Daymokhk méritaient qu'un théâtre parisien les accueille à son tour : l'enthousiasme des spectateurs audoniens, celui de Jane Birkin en particulier, a convaincu Ariane Mnouchkine d'ouvrir à la troupe les portes de son Théâtre du Soleil le mercredi 18 juillet.

Raphaël Glucksmann

★ Daymokhk, mercredi 18 juillet, à 20 heures. Théâtre du Soleil, Cartoucherie de Vincennes, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12e. M° Porte-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie. A partir de 50 F (7,6 €).

Les heures difficiles de la politique culturelle extérieure de la France

Le directeur de l'Association française d'action artistique prépare la riposte

Les rapports remis au ministère des affaires étrangères, signalant le déclin des actions culturelles françaises dans 153 pays, n'ont pas convaincu Hubert Védrine d'une urgence à réagir. En revanche, Olivier Poivre d'Arvor, directeur de l'AFAA, lors d'un discours offensif à Avignon, a jugé la situation alarmante et souhaite passer à l'action.

AVIGNON
de notre envoyé spécial

« La France n'est plus la place artistique centrale, presque dominante, qu'elle était il y a un siècle. » Ce constat en forme de sentence, largement partagé depuis des lustres, n'est pas d'un éditorialiste hargneux, fût-il d'outre-Manche, mais bel et bien de l'actuel ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, décrivant la situation de nos plasticiens sur le marché de l'art international.

Dans un entretien à paraître dans le prochain numéro de *Rézo*, magazine de l'Association française d'action artistique (AFAA), subventionnée essentiellement par le Quai d'Orsay pour mener sa politique d'échanges internationaux, le ministre confie à la journaliste Laure Adler qu'il ne faudrait pas pour autant céder au découragement. *« Il n'y a rien d'inéluctable,* soutient-il. *Il y a des arts qui périclitent et qui renaissent, des écoles et des modes qui se succèdent, cela va et vient. »*

Pourtant, les dernières nouvelles sont alarmantes, comme l'ont précisé récemment deux rapports remis au ministre, du député Yves Dauge, consacré à la carte des établissements culturels français à l'étranger (*Le Monde* du 11 juin), et du sociologue Alain Quémin, évaluant la présence de l'art contemporain français dans les pays prescripteurs, au premier rang desquels les Etats-Unis et l'Allemagne (*Le Monde* du 9 juin). Ces deux rapports sont un premier pas dans la description plus précise de ce qu'il faut bien appeler le syndrome français du déclin.

Olivier Poivre d'Arvor, directeur de l'AFAA, dont le mandat a été renouvelé en mai et court jusqu'en janvier 2005, ne pouvait rester indifférent au débat ainsi engagé. A la veille des Rendez-Vous de l'AFAA à Avignon, qui ont lieu jusqu'au 19 juillet, lors desquels il a tenu un discours introductif plutôt offensif, il préparait ses réponses, et presque autant d'interrogations. *« Pour ce qui est de la langue, du livre ou du cinéma, nous ne disposons pas d'informations assez précises pour dresser un réel état des lieux »,* nous a-t-il expliqué.

CONTRUIRE « DANS LA DURÉE »

« On s'en est tenu trop longtemps à la langue de bois, nous félicitant, par exemple, que la France dispose, avec ses instituts et centres culturels, avec les Alliances françaises, du "plus grand réseau du monde"... On a vécu dans l'idée, un peu soviétique, que ce réseau était unique et efficient. Un bout de mur vient de tomber et les vraies questions se posent enfin : quel est le degré de professionnalisation de ce réseau mondial ? Quels moyens véritables donnons-nous aux animateurs de ce réseau, souvent enthousiastes et ambitieux, pour mener à bien leurs missions ? »

Le directeur de l'AFAA voudrait que les échanges artistiques se construisent *« dans la durée »*. Mais il doit constater qu'il n'en a *« absolument pas les moyens »* : *« Dans certains domaines, nous sommes complètement dépassés par le secteur privé. L'AFAA est un acteur microscopique sur le marché de l'art. Pour défendre nos plasticiens, nous disposons cette année de 20 millions de francs* (3 millions d'euros), *la moitié du prix d'une pièce en porcelaine de Jeff Koons ! Pour le théâtre, les arts du cirque et de la rue, 13 millions* (1,97 million d'euros). *Pour la danse, 10 millions* (1,5 million d'euros). *Pour toutes les musiques, 14 millions* (2,1 millions d'euros) *en tout et pour tout... »*

Olivier Poivre d'Arvor s'interroge donc sur la manière de sortir de cette ornière : *« Nous sommes présents dans 153 pays sur tous les continents : faut-il réduire la voilure ? Nous aidons cette année 500 plasticiens, 300 compagnies de théâtre, 70 compagnies de danse, des centaines de musiciens : faut-il réduire ces propositions ? »* Le directeur de l'AFAA ne pense pas que son rôle soit de discriminer dans la variété des sollicitations : *« Si nous faisons des choix, nous nous devons de refléter l'offre foisonnante de nos créateurs. Mais cette offre est devenue tellement importante qu'on ne peut plus suivre. Nous recevons chaque année 50 000 demandes d'aides. En 2001, nous en avons choisi 1 100. Une solution serait que les institutions culturelles françaises prévoient dans leurs budgets une ligne pour la diffusion internationale, ce qui est rarissime. Toutes se tournent vers les ministères des affaires étrangères et de la culture pour monter leurs tournées internationales. Ce système autocentré, pétri de certitudes, très confortable en somme, a vécu. »*

Pour son directeur, les priorités de l'AFAA seront donc, dans les prochains mois, de *« mieux cerner les priorités géographiques des interventions, de trouver de nouveaux financements auprès des collectivités comme des mécènes et de faire comprendre que le rayonnement de notre culture passe par un sursaut de la nation tout entière, qui se doit d'être et plus humble et plus mobilisée »*.

Olivier Schmitt

Vendredi 20 juillet
avec Le Monde daté samedi 21 juillet

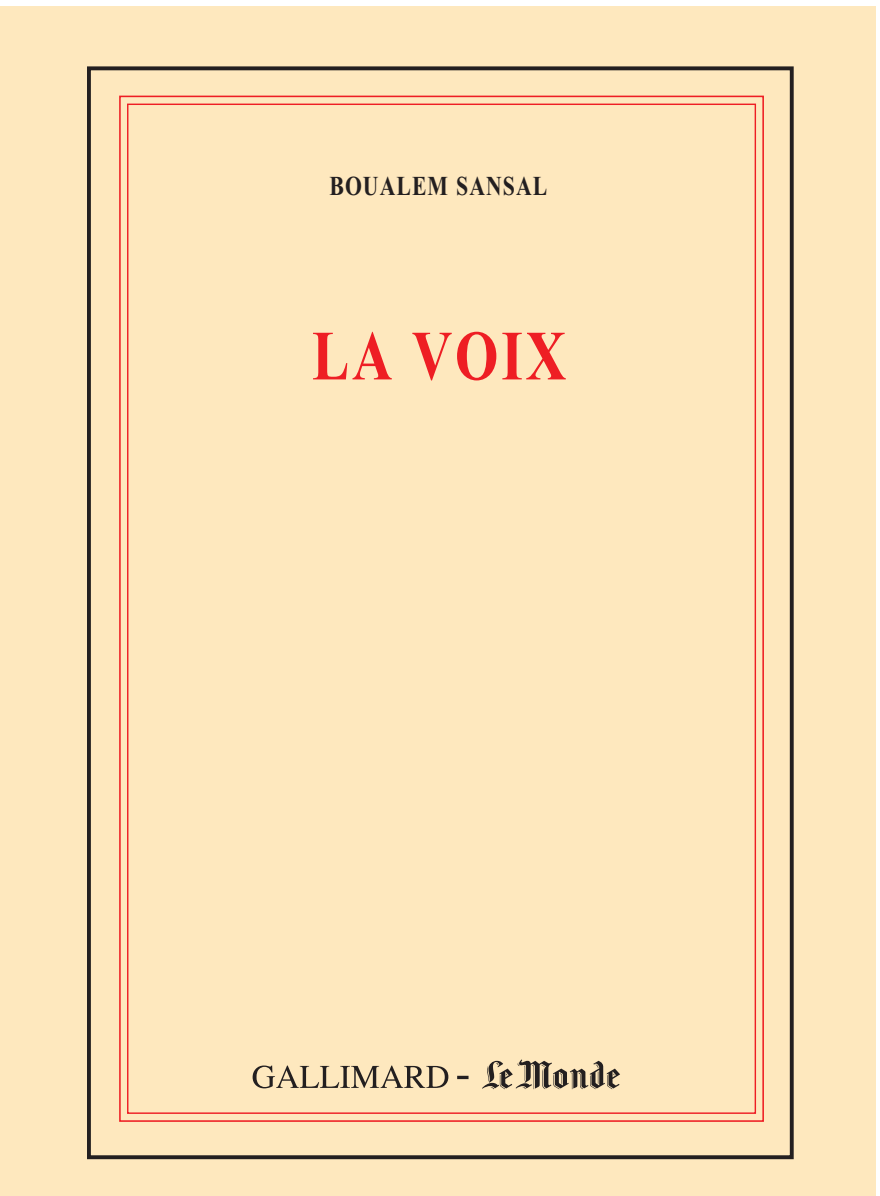

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI
UNE NOUVELLE INÉDITE DE 16 PAGES

SORTIR

PARIS

Défilés
C'est un double événement piloté par « Paris, quartier d'été » qui risque d'être aussi beau que stupéfiant. Philippe Guillotel, costumier éclatant du chorégraphe Philippe Decouflé, met en scène un défilé-performance autour des traditions artisanales du Maroc avec des matériaux bruts glanés dans ce pays pour lequel il éprouve une véritable fascination. Marocaine d'origine, la plasticienne Majida Khattari poursuit son travail sur le tchador avec une nouvelle série de robes plus violentes, plus politiques aussi, pour dénoncer les abus dont sont victimes aujourd'hui les femmes arabes. A sa façon élégante et superbement inventive, cette jeune femme volontaire lève le poing sans pour autant perdre un sens de l'humour salvateur.
Paris, quartier d'été, Piazza Beaubourg. M° Châtelet. Le 19 juillet à 19 heures. Gratuit. Tél. : 01-44-94-98-00.

Syl et Jimmy Johnson Band
Des deux frères Johnson, Syl, chanteur, a longtemps été le plus connu. Jimmy, guitariste, a d'abord été un secret bien gardé des amateurs de blues de Chicago. L'un et l'autre ont été marqués par le gospel et ont opté pour la soul music dans les années 1970. Ensemble, ils reprennent leurs marques dans un répertoire de blues et de rhythm'n'blues dont ils sont des artisans talentueux.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. M° Château-d'Eau. Le 19 juillet, à 21 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 à 130 F.

ANTIBES / JUAN-LES-PINS

Jazz à Juan
C'est la 41e édition d'un festival qui a longtemps été le lieu de nombreuses découvertes et dont l'histoire se confond avec celle du jazz. Après quelques années un peu floues, « Jazz à Juan » a repris du poil de la bête et met à son affiche des musiciens et des formations globalement indiscutables. Ainsi le trio de Keith Jarrett s'y est produit le 16, avant Paris, le 18, et le chapiteau de Marciac, le 3 août. Herbie Hancock, le 18, sera-t-il moins pédant qu'à Vienne ? Branford Marsalis et Joshua Redman donneront des nouvelles du saxophone le 19. Dianne Reeves pourrait retrouver Ray Charles pour un duo final le 20. Gilberto Gil et Milton Nascimento sont attendus le 21, Lucky Peterson et ce gredin de Chuck Berry le 22. Soirée finale somptueuse ou catastrophique avec Dave Brubeck, Frank Sinatra Jr et le Woody Herman Orchestra.
Antibes / Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes). Pinède Gould, Jusqu'au 23 juillet. Tél. : 04-92-90-53-00.

UZERCHE

Orchestre d'Auvergne
A Uzerche, où Francis Poulenc avait pour habitude de passer du temps l'été et où l'inspiration subite des *Litanies de la Vierge noire* lui vint, l'Orchestre d'Auvergne donne un programme « à l'ancienne », avec des œuvres de compositeurs naguère célèbres mais aujourd'hui oubliés, comme Arenski, dont on ne connaît plus guère que l'un des *Trios avec piano*. A noter la présence de Svetlin Roussev, formidable musicien bulgare formé et installé en France. Arenski : *Variations sur un thème de Tchaïkovski op. 35a.* Brahms : *Danses hongroises.* Wieniawski : *Fantaisie sur un thème de Faust.* Mendelssohn : *Symphonie n° 9 « la Suisse ».* Svetlin Roussev (violon), Arie Van Beek (direction).
Uzerche (Corrèze). Abbatiale. 21 heures, le 20 juillet. Tél. : 05-55-23-25-09. 100 F.

LANESTER

Festival du Pont du Bonhomme
C'est un endroit magnifique : Kerhervy, un cimetière de bateaux, au lieu-dit du Pont du Bonhomme, à quelques kilomètres de Lanester. L'été, une scène est installée, où l'on joue du théâtre. Pour sa 21e édition, ce festival propose une dizaine de spectacles, dont un *Docteur Faustus* par la compagnie allemande Ton und Kirschen, *Les Autres gens d'ici,* un solo (excellent) de Christian Mazzuchini sur des textes de Serge Valletti, *Homme et galant homme,* de De Filippo, mis en scène par Bernard Lotti, *Volare,* par le clown italien Boris Vecchio, *Rêve,* par la compagnie de l'Embarcadère, qui organise le festival...
Lanester (Morbihan). Théâtre de plein air de Kerhervy. Du 18 au 28 juillet. 20 heures et 22 h 15. Tél. : 02-97-81-37-38. De 55 F à 85 F. Carte « nuit blanche » 7 spectacles : 400 F.

Le Monde DES RENCONTRES

AIX-EN-PROVENCE

Le Monde vous accueille de 12 heures à 21 heures, du 8 au 21 juillet 2001. Tous les jours de 17 heures à 18 h 30, rencontres avec les artistes du festival animées par Philip de la Croix.

Le 20 juillet : rencontre autour du concert « D'Alep à Séville », avec Sonia Wieder-Atherton, Ivan Fedele et Bruno Fontaine. *Cloître Saint-Sauveur, cour du presbytère, place de l'Archevêché, Aix-en-Provence (13). Entrée libre. Tél. : 04-42-96-01-31.*

GUIDE

FESTIVAL CINÉMA

Saga Ingmar Bergman
C'est désormais une tradition, excellente et judicieuse s'il en est : chaque été, le Saint-André-des-Arts offre l'opportunité aux cinéphiles de compléter leur culture bergmanienne ou de retrouver tel ou tel moment de cette œuvre majeure du cinéma moderne.
Saint-André-des-Arts. 30, rue Saint-André-des-Arts, Paris-6e. M° Odéon. Du 18 juillet au 7 août. Tél. : 01-43-26-48-18. Un film par jour, sixième entrée gratuite.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Concours des stagiaires du Festival de piano
Œuvres de Chopin. Compositeurs français. Quinze pianistes internationaux.
Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, Paris-5e. M° Port-Royal ou Luxembourg. 16 heures, le 19. Tél. : 01-43-54-15-39. De 70 F à 120 F.

Quatuor Antares
Œuvres de Mozart et Schuman. Sarah Tysman (piano).
Archives nationales, hôtel de Rohan, 60, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3e. M° Saint-Paul-le-Marais. 19 h 30, le 19. Tél. : 01-40-27-60-00. De 37 F à 100 F.

Pollution nocturne
Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris-13e. Quai-de-la-Gare, Bibliothèque. 22 heures, le 19. Tél. : 01-56-29-10-00. 40 F.

Philippe Guillotel et Majida Khattari
Piazza du Centre Pompidou, Paris-4e. M° Châtelet. Le jeudi 19, à 19 heures. Tél. : 01-44-78-12-33. Entrée libre.

Lounes Kheloui
Jardin du Luxembourg (kiosque), Paris-6e. M° RER Luxembourg. 18 heures, les 19, 20 et 21. Entrée libre.

Black Uhuru
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. M° Anvers. 19 h 30, le 19. Tél. : 01-44-92-45-36. 132 F.

RÉGIONS

Je suis sang
de Jan Fabre, mise en scène de l'auteur.
Avignon (Vaucluse). Cour d'honneur du Palais des papes. 22 heures, du 20 au 23. Tél. : 04-90-14-14-14. De 140 F à 200 F.

Dom Juan
de Molière, mise en scène de Claire Lasne, avec onze comédiens du Centre dramatique Poitou-Charentes.
Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime). Abbaye royale, 21 h 45, les 20 et 21. Tél. : 05-46-32-68-87. De 55 F à 100 F.

François Salque (violoncelle), François Chaplin (piano)
Œuvres de Schubert et Mozart.
Bordeaux (Gironde). Cour Mably, rue Mably, 21 h 30, le 20. Tél. : 05-56-44-01-58. 100 F.

Huelgas Ensemble
Œuvres de Rore. Paul Van Nevel (direction).
Saint-Riquier (Somme). Abbatiale. 17 heures, le 20. Tél. : 03-22-28-82-82. 100 F.

Jean-François Heisser (piano)
Concert-lecture : « Dialogue avec 33 variations de Ludwig van Beethoven sur une valse de Diabelli », de Michel Butor.
Villeneuve-lès-Avignon (Gard). Tinel de la Chartreuse. 18 heures, le 20. Tél. : 04-90-15-24-45. 60 F.

MERCREDI 18 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Le Cinéma Indien. **Forum**
23.00 La Science, le Bien et le Mal. **Forum**

MAGAZINES

19.15 Nulle part ailleurs. Best of. **Canal +**
19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les guerriers d'Hitler (2) : Udet, l'aviateur. **Arte**
23.20 Le Club. Francis Girod. **Monte-Carlo TMC**
23.50 Dossiers d'été. Images inconnues : Les marines dans la guerre du Golfe. **France 3**
0.25 La Route. Invitées : Christine Orban ; Daniela Lumbroso. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

20.15 Reportage. Pédophilie. Thérapie à l'allemande. **Arte**
20.30 Mario Luraschi. Mes chevaux magiques. **Planète**
21.00 Le XXe siècle. La Guerre des loups. [3/3]. Echec et mat (1975-1989). **Histoire**
21.25 Perspectives américaines. [3/8]. A la conquête de l'Ouest. **Planète**
21.30 Musica. Portrait de Mari Boine. **Arte**
21.40 Les Mystères de l'Histoire. [3/3]. Gladio. **La Chaîne Histoire**
21.45 La Terre où nous vivons. Au-delà de la plage et des vagues. **Odyssée**
22.05 Le XXe siècle. Dossier Morosov. **Histoire**
22.20 L'Ecume des villes. Johannesburg. **Paris Première**
22.25 Renault, la puissance et les rêves. **Planète**
22.30 Civilisations. Les divinités du mont Olympe. **La Chaîne Histoire**
22.35 L'Ecume des villes. Moscou. **RTBF 1**
23.05 Profil : Cinéma, de notre temps. Aki Kaurismäki. **Arte**
23.15 Biographie. Mao Tsé-toung. **La Chaîne Histoire**
23.20 George Gershwin, compositeur américain. **Planète**
23.40 Les Mystères de l'Histoire. Pocahontas, sa vraie histoire. **La Chaîne Histoire**
23.40 Le Concorde. **Odyssée**
0.00 Pilot Guides. Les îles du Pacifique sud. **Voyage**
0.25 100 ans / 100 films. [3/10]. **CinéCinémas**
0.30 Les Mystères du corps humain. Les premiers pas. **France 2**
0.35 L'Univers Besson. Le Cinéma de Luc Besson. **Canal +**

DANSE

21.00 La Bayadère. Chorégraphie de Natalia Makarova. Musique de Minkus. Avec Tetsuya Kumakawa, Irek Mukhamedov, Altynai Asylmuratova, Darcey Bussell. L'Orchestre du Royal Opera House dir. John Lanchberry. Chorégraphie d'après Marius Petipa. **Muzzik**

MUSIQUE

21.00 Classic Archive. **Mezzo**
22.00 Acis, Galatée et Polyphème. Par l'Orchestre des Folies françoises, dir. Emmanuelle Haïm. **Mezzo**
22.30 Musica. *La Marche de Radetzky.* Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. N. Harnoncourt. **Arte**
23.35 Musiciens, collectivisons ! **Muzzik**

THÉÂTRE

22.35 Max et Charlie. Pièce de L. Jyl. Mise en scène. J.-L. Moreau. **France 2**

TÉLÉFILMS

20.50 Méditerranée. H. Helman. [3/5]. **TF 1**
20.55 Il n'y a pas d'amour sans histoires. Jérôme Foulon. ◇. **France 2**
20.55 Souffle d'enfer. Mark Sobel. ◇. **M 6**
21.00 Esprit maléfique. Robert Lewis ○. **France 3**
22.20 La Nouvelle Tribu. Roger Vadim. [2/3]. ◇. **Téva**
0.00 La Lucarne. Au suivant ! F. Tissi. **Arte**

SÉRIES

20.20 Friends. [1/2]. Ce qui aurait pu se passer. ◇. **RTL 9**
21.00 Star Trek, Deep Space Nine. A chacun sa manière. ◇. **Canal Jimmy**
22.25 Profiler. Frères ennemis ○. **Série Club**
22.35 Once & Again. La ronde des ex. ◇. Les leçons du passé ◇. **M 6**
22.45 Les Soprano. Le vagabond heureux ○. **Canal Jimmy**

FILMS

16.10 Le Sixième Jour ■ ■
Youssef Chahine (Fr. - Ég., 1986, v.o., 105 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
16.20 Passage à l'acte ■ ■
Francis Girod (France, 1996, 105 min) ◇. **Cinéstar 2**
17.10 La Malle de Singapour ■ ■
T. Garnett (EU, 1935, v.o., 95 min). **TCM**
17.10 Le Miroir à deux faces ■ ■
André Cayatte (France - Italie, 1958, 100 min) ◇. **Ciné Classics**
19.25 Créatures célestes ■ ■
Peter Jackson (Nouvelle-Zélande, 1994, 95 min). **Cinéstar 2**
20.30 Les Casse-Pieds ■ ■
Jean Dréville (France, 1948, 75 min) ◇. **Ciné Classics**
20.45 Me Myself I ■
Pip Karmel (Australie, 1999, 100 min) ◇. **Cinéstar 1**
20.45 Le Choix des armes ■ ■
Alain Corneau (France, 1981, 130 min) ◇. **Cinéfaz**
21.00 La Guerre des boutons ■ ■
Y. Robert (Fr., 1961, 90 min) ◇. **Cinétoile**
21.00 Sexe, mensonges et vidéo ■ ■
Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1989, 100 min) ○. **Cinéstar 2**
21.00 Conan le Barbare ■ ■
John Milius (Etats-Unis, 1982, 125 min) ◇. **Ciné Cinémas 3**
22.30 Frantic ■ ■
Roman Polanski (Etats-Unis, 1987, 115 min) ◇. **Cinéstar 1**
22.55 La Grande Bouffe ■ ■
M. Ferreri (Fr., 1973, 130 min) ○. **Cinéfaz**

23.30 Le Tour du monde en 80 jours ■ ■
Michael Anderson. Avec David Niven, Harcourt Williams (Etats-Unis, 1956, 150 min). **TCM**
1.40 Le Secret magnifique ■ ■
John M. Stahl (Etats-Unis, 1935, v.o., 100 min) ◇. **Ciné Classics**
1.40 La Canonnière du Yang-Tsé ■ ■
Robert Wise (Etats-Unis, 1966, 185 min) ◇. **Ciné Cinémas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.15 Sunset Beach.
18.00 Sous le soleil.
19.00 Le Maillon faible.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.50 Méditerranée. Téléfilm. Henri Helman. [3/5].
22.35 New York Unité Spéciale. La loi du talion ◇. **23.20** Supplice et châtiments ◇.

FRANCE 2

17.35 Le Tour, vestiaire.
17.55 La Fête à la maison ◇.
18.25 Nash Bridges ◇.
19.15 Le Tour, l'arrivée.
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 et 0.10 **Journal, Météo.**
20.55 Il n'y a pas d'amour sans histoires. Téléfilm. Jérôme Foulon ◇.
22.35 Max et Charlie. Satire de Laurence Jyl.
0.30 Les Mystères du corps humain ◇.

FRANCE 3

16.55 Secrets de famille. Téléfilm. Jerrold Freedman.
18.25 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.15 Le Journal du Tour.
20.30 C'est mon choix ce soir.
21.00 Esprit maléfique. Téléfilm. Robert Lewis ○.
22.30 On en rit encore !
23.25 Météo, Soir 3.
23.50 Dossiers d'été.

CANAL +

17.20 Blague à part ◇.
17.45 Mes pires potes ◇.
► En clair jusqu'à 20.35
18.10 Animasia ○.
18.40 Spin City ◇.
19.05 Le Journal.
19.15 Best of Nulle part ailleurs ◇.
20.05 Le Zapping.
20.10 Daria ◇.
20.35 Le Journal des sorties.
21.00 L'Univers Besson. The Dancer Film. Fred Garson ◇. **22.30** Le Cinquième Elément ■ Film. Luc Besson ◇. **0.35** Le Cinéma de Luc Besson ◇.

ARTE

19.00 Connaissance. La Thérapie génique.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Pédophilie.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les guerriers d'Hitler (2) : Udet, l'aviateur.
21.30 Musica. Portrait de Mari Boine. **22.30** La Marche de Radetzky.
23.05 Profil. Aki Kaurismäki.
0.00 La Lucarne. Au suivant ! Téléfilm. Félix Tissi (v.o.).

M 6

17.30 L'Etalon noir ◇.
17.55 Highlander ◇.
18.55 Le Caméléon ◇.
19.50 et 1.00 **Voile.**
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ◇.
20.40 Jour J.
20.55 Souffle d'enfer. Téléfilm. Mark Sobel ◇.
22.35 Once & Again. La ronde des ex ◇. **23.30** Les leçons du passé ◇.
0.20 Wolff, police criminelle. Dans la ligne de feu ◇.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30. *47 autobiographies*, de Jacques Rebotier.
21.00 Mesures, démesures. D'Alep à Séville : une soirée-concert.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Jeanne Champion (*Lambeaux de mémoire*).
0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival de Radio France et de Montpellier. Œuvres de Wagner, Bartok.
22.00 Sur un autre ton.
0.00 Festival de Radio France et de Montpellier. Le duo Hervé Bourde, et Karim Touré.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Par l'Orchestre du Capitole de Toulouse et le Chœur du Singverein de Vienne, dir. Michel Plasson, Paul Groves, ténor. Œuvres de Berlioz.
22.05 Les Rendez-vous du soir (suite). Jean-Philippe Rameau, la guirlande et Zéphyre. Œuvres de Debussy, Rameau.

Le Monde TELEVISION

13ème Rue

20.45 Private Eye
Un policier de Los Angeles, suspendu pour des faits de corruption qu'il n'a pas commis, perd son frère dans un accident de voiture suspect. Persuadé qu'il s'agit d'un coup monté, il part, épaulé par un jeune rocker sans scrupules, à la recherche des assassins. La série imite l'atmosphère des années 1950, avec belles autos, bars et rock'n'roll attitude. A goûter pour son parfum de nostalgie.

France 2

20.55 Il n'y a pas d'amour sans histoires
Dans une ville portuaire du nord de la France, Olivier (Jordan Santoul), douze ans, vit seul avec sa mère, Monique (Clémentine Célarié). Celle-ci, célibataire et chauffeur de taxi, est très souvent absente de chez elle. Pour combler le manque et épater ses copains, Olivier s'invente des parents hors du commun. Jérôme Foulon signe là un téléfilm sans queue ni tête...

Planète

22.25 Renault, la puissance et les rêves
Raconter l'histoire industrielle et sociale de la France via celle de Renault, telle est l'ambition réussie de Philippe Worms. Ce documentaire, réalisé en 1997, retrace près d'un siècle d'évolution des conditions de travail chez le constructeur d'automobiles, avec des archives d'époque, des témoignages d'anciens dirigeants, de syndicalistes et d'ingénieurs. Une ère révolue.

JEUDI 19 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Santé pour tous dans le monde. **Forum**
22.00 Découvrir nos grands espaces. **Forum**
23.00 Chercheurs d'épaves. **Forum**

MAGAZINES

13.20 C'est mon choix. **France 3**
17.00 Les Lumières du music-hall. **Paris Première**
17.00 et 23.00 Procès Barbie. **Histoire**
19.15 Nulle part ailleurs. **Canal +**
19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.50 Ça s'en va et ça revient. Spécial été. L'été des scoops. L'été des livres. L'été des couples. L'été des fêtes. **France 2**
23.20 Le Club. Francis Girod. **Ciné Classics**
23.25 Courts particuliers. Avec Sylvie Testud. **Paris Première**
0.40 Zone interdite. L'été de la jet set : soleil, rolls et piscine. **M 6**

DOCUMENTAIRES

17.35 L'Espagne sauvage. L'été (n°2). **Odyssée**
17.45 Dolphy, dauphin ambassadeur de la côte catalane. **Monte-Carlo TMC**
18.00 Sous la mer. Les grands dauphins d'Afrique du Sud. **Voyage**
18.00 Panoramas du monde. Le Costa Rica, feu fertile. **Odyssée**
18.00 Les Grandes Batailles. Les guerres zouloues. **La Chaîne Histoire**
18.00 Les Survivants des glaces. **La Cinquième**
18.30 L'Actors Studio. Sharon Stone. **Paris Première**
18.30 Les Années 4 CV. **Festival**
18.55 La Guerre des loups. [2/3]. De Budapest à Helsinki (1956-1975). **Histoire**
19.00 Biographie. Tito. **La Chaîne Histoire**
19.00 Legends. Harrison Ford. **Odyssée**
19.00 Voyages, voyages. Athènes. **Arte**
19.50 Aventures africaines. [7/10]. Au Zimbabwe 1. **Odyssée**
20.00 Aventures en océan Indien. **Planète**
20.00 Retour en enfer. **Histoire**
20.15 Reportage. Champions par tradition. [1/6]. Roumanie : la gymnastique de la rigueur. **Arte**
20.30 Histoires d'avions. Les hydravions américains. **Planète**
20.30 Notre siècle. Nuremberg, procès de la tyrannie. **La Chaîne Histoire**
20.50 Loctudy-Abidjan, aller simple. **Odyssée**
21.00 Le Ramayana, un voyage. [3/6]. L'exil. **Planète**
21.05 François Mitterrand, conversations avec un président. [4/5]. En général les inquisiteurs sont des lâches. **TV 5**
21.15 Les Mystères de la Bible. L'amour et le sexe dans l'Ancien Testament. **La Chaîne Histoire**
21.45 Du Cap au Caire. Guerriers et sorciers. **Odyssée**
22.00 Un autre regard. Espagne, Namibie et Syrie. **Voyage**
22.05 Thema. Inventeurs et self-made men. Succès à l'italienne. Histoire d'une invention. Et moi, et moi, et moi. **Arte**
22.10 Journal d'un globe-trotter. Mongolia. **Odyssée**
22.20 Mario Luraschi. Mes chevaux magiques. **Planète**
22.25 Méditerrannée. Umberto Pelizzari, l'homme poisson. **Monte-Carlo TMC**
22.50 Biographie. Joseph Staline. **La Chaîne Histoire**
23.00 Cap sur Cuba pour une croisière à bord du Levant. **Voyage**
23.05 Juger Vermeer. **Odyssée**
23.15 Perspectives américaines. [3/8]. A la conquête de l'Ouest. **Planète**
23.55 Désirs d'enfants. Pères. **Festival**
0.00 Pilot Guides. Nouvelle-Zélande. **Voyage**
0.15 Renault, la puissance et les rêves. **Planète**
0.40 Neuf jours en Equateur. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

18.30 Golf. Tournoi du Grand Chelem. Open britannique. **Canal + vert**
20.40 Football. Trophée des champions. Strasbourg - Nantes. Au stade de la Meinau. **M 6**

DANSE

17.20 I'm Sitting in a Room Different from the One You are in Now. Chorégraphie de Joao Fiadeiro. Avec Joao Fiadeiro. **Muzzik**

MUSIQUE

21.00 Soirée Festival de Radio France à Montpellier. Les Solistes de la fondation Beracasa. Avec Viviane Hagner, violon ; Markus Becker. *Sonate Frei aber einsam* , 3e mouvement, scherzo, de Johannes Brahms ; *Sonate* en si bémol majeur, KV 378, de Mozart ; *Sonate* n°1 en ré mineur, op. 75, de Saint-Saëns ; *Sonate pour violon seul* , de Bartok ; *Polonaise* n°1 en ré majeur, op. 4, de Wieniawski. **21.50** Mélodies de Chabrier, Milhaud, Satie, Poulenc, Rosenthal. **22.35** Concert. Avec Damien Luce, piano. *Adagio* en si mineur, KV 540, et *Rondo* en la mineur, KV 541, de Mozart ; *Davisbundlertanze*, op. 6, de Schumann ; *Barcarolle* en fa dièse majeur, op. 60, etc. **Muzzik**
21.00 La finta giardiniera. Opéra de Mozart. Par l'Orchestre et les Chœurs du Théâtre de Drottningholm, dir. A. Östman. **Mezzo**
23.45 La Flûte enchantée. Opéra de Mozart. Par le Jeune Orchestre lyrique français, dir. Dominique Trottein. **Mezzo**
0.00 Live in Gwada. Avec Malkema ; Laïon P ; K.S.S. ; Ragga Bolo ; Stomy Bugsy ; Jacky et Ben-J ; Pitt Bacardy ; Mystik. **RFO Sat**
0.15 Jazz à Vienne 1999. Avec Jan Garbarek, saxophone ; Marylin Mazur, percussions ; Eberhard Weber, basse ; Rainer Brüninghaus, claviers. **Muzzik**
0.40 Roni Size. Reprazent. Concert enregistré à la Route du Rock 2000. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

19.05 Savant en herbe. Rod Daniel. ◇. **Disney Channel**
19.30 La Rançon de la gloire. Patrick Saglio. **Festival**
20.35 La Maison sur la côte. Dieter Kehler. ○. **Monte-Carlo TMC**
22.15 La Dernière Fête. Pierre Granier-Deferre. **TV 5**
22.30 Double écho. C. Correll. ◇. **TF 1**
23.35 Affaires très privées à Beverly Hills. Fred Gallo. ◇. **TF 6**

COURTS MÉTRAGES

20.40 Courts au 13. *La Vie secrète des objets.* **13ème RUE**

SÉRIES

18.55 Le Caméléon. L'élément révélateur. ◇. **M 6**
19.10 La Vie à cinq. Ici et maintenant. ◇. **Téva**
19.55 Homicide. Un homme d'honneur. ○. **Série Club**
20.00 L'Autobus à impériale. Les espiègles rient. **Canal J**
20.05 Madame est servie. Vive l'instruction. ◇. **M 6**
20.20 Friends. [2/2]. Ce qui aurait pu se passer. ◇. **RTL 9**
20.50 Buffy contre les vampires. La clef. **Série Club**
20.50 Commissaire Moulin. Le Bleu ○. **TF 1**
22.35 Le Riche et le Pauvre ◇. **Téva**
22.55 The Crow, Stairway to Heaven. Le prix de la vérité. ○. Les enfants du Millénium. ○. **M 6**
0.05 That '70s Show. Week-end romantique. ◇. **Canal Jimmy**
1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. L'éléphant blanc. **Série Club**

FILMS

13.30 American Gigolo ■ ■
Paul Schrader (Etats-Unis, 1979, 115 min) ◇. **Cinéstar 1**
15.55 Conan le Barbare ■ ■
John Milius (Etats-Unis, 1982, v.o., 125 min) ◇. **Ciné Cinémas 3**
16.50 Passage à l'acte ■ ■
Francis Girod (France, 1996, 100 min) ○. **Cinéstar 1**
17.20 Police Python 357 ■ ■
Alain Corneau (France, 1975, 125 min) ◇. **Cinéfaz**
18.15 Le Secret magnifique ■ ■
John M. Stahl (Etats-Unis, 1935, v.o., 105 min) ◇. **Ciné Classics**
20.45 Un flic ■ ■
Jean-Pierre Melville (France, 1972, 105 min). **13ème Rue**
21.00 Créatures célestes ■ ■
Peter Jackson (Nouvelle-Zélande, 1994, 95 min). **Cinéstar 2**

21.00 Les Cheyennes ■ ■ ■
John Ford. Avec Richard Wydmark, Carroll Baker (Etats-Unis, 1964, v.o., 145 min). **Paris Première**
21.45 Le Carrefour de la mort ■ ■
Henry Hathaway (Etats-Unis, 1947, v.o., 95 min) ◇. **Ciné Classics**
22.30 Meurtre au chenil ■
Michael Curtiz (Etats-Unis, 1933, v.o., 75 min). **TCM**
22.30 Les Tueurs ■ ■ ■
Robert Siodmak (Etats-Unis, 1946, v.o., 100 min). **13ème Rue**
22.40 Le Sixième Jour ■ ■
Youssef Chahine (France - Ég., 1986, v.o., 105 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

23.20 Cléopâtre ■ ■
Joseph L. Mankiewicz et Darryl F. Zanuck. Avec Elizabeth Taylor, Richard Burton (Etats-Unis, 1963, 215 min) ◇. **Ciné Cinémas 1**
23.45 Fort Bravo ■ ■
John Sturges (Etats-Unis, 1953, 105 min). **TCM**
0.15 La Famille ■ ■
Ettore Scola (France - Italie, 1987, 125 min) ◇. **Cinétoile**
0.55 49e parallèle ■ ■
Michael Powell et Emeric Pressburger (Grande-Bretagne, 1941, v.o., 125 min) ◇. **Ciné Classics**
1.25 Petits arrangements avec les morts ■ ■
Pascale Ferran (France, 1994, 105 min) ◇. **Cinéstar 1**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 2000 avenue de l'Océan. Téléfilm. Joel Schumacher. [1/2] ○.
16.20 Xena la guerrière.
17.10 Sunset Beach.
18.00 Sous le soleil.
19.00 et 0.05 **Le Maillon faible.**
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.50 Commissaire Moulin. Le Bleu ○.
22.30 Double écho. Téléfilm. Charles Correll ◇.
0.50 Très chasse. Chasses d'aujourd'hui.

FRANCE 2

13.50 Nestor Burma ◇.
15.20 Ni vue, ni connue. Téléfilm. Pierre Lary ◇.
16.55 Le Portrait. Téléfilm. Pierre Lary ◇.
18.25 Nash Bridges ◇.
19.15 Le Tour, l'arrivée.
19.45 Le Tour des femmes.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 et 1.05 **Journal, Météo.**
20.50 Ça s'en va et ça revient.
22.50 La Musique de l'été. Bebel Gilberto.
22.55 Plein soleil.
1.25 Nikita. Le chat et la souris ○.

FRANCE 3

13.20 C'est mon choix.
14.20 Diana, sa vraie histoire. Téléfilm. Kevin Connor. [1/2].
15.45 Tiercé.
16.00 L'Ile fantastique.
16.55 Les Enfants de la nuit. Téléfilm. Paul Ziller.
18.25 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Consomag.
20.15 Tout le sport.
20.20 Le Journal du Tour.
20.30 C'est mon choix ce soir.
21.00 Le Gendarme à New York Film. Jean Girault.
22.45 Météo, Soir 3.
23.10 Le Joli Cœur Film. Francis Perrin.
0.40 Neuf jours en Equateur.

CANAL +

13.55 L'Honneur des Winslow Film. David Mamet.
15.35 L'Eté des docs ◇.
16.25 Une histoire simple Film. Claude Sautet (version réal.) ◇.
► En clair jusqu'à 20.10
18.10 Animasia ○.
18.35 Spin City ◇.
19.00 Le Journal.
19.15 Best of Nulle part ailleurs ◇.
20.05 Le Zapping.
20.09 Rien que des monstres ◇.
20.10 Daria ◇.
20.35 La Vache et le Président Film. Philippe Muyl ◇.
22.05 Lain. Rumeurs ○.
22.30 Le Violon rouge Film. François Girard (v.o.) ◇.
0.35 Seinfeld. Naufrage ◇.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 Le Journal de la santé.
14.00 Navires de légende.
14.55 Cirque.
15.55 Les Inondations.
16.50 C'est le goûter ! Les Frères Flub. **17.00** Alf.
17.30 100 % question 2e génération.
18.00 Les Survivants des glaces.
18.55 Je suis un citoyen du monde.
18.57 Météo.
19.00 Voyages, voyages. Athènes.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Champions par tradition.
20.45 Thema. Inventeurs et self-made-men. **20.46** L'Homme au complet blanc ■ Film. Alexander Mackendrick. **22.05** Succès à l'italienne. **22.55** Histoire d'une invention. **23.45** Et moi, et moi, et moi.
0.50 Arte info.

M 6

13.35 Cœurs en feu. Téléfilm. Jeff Bleckner ◇.
15.15 Demain à la une ◇.
16.55 M comme musique.
17.30 L'Etalon noir ◇.
17.55 Highlander ◇.
18.55 Le Caméléon ◇.
19.50 et 0.35 **Voile.**
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ◇.
20.40 Football. Trophée des champions. Strasbourg - Nantes.
22.55 The Crow, Stairway to Heaven. Le prix de la vérité ○. **23.45** Les enfants du Millénium ○.
0.40 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Cas d'école.
20.30 Fiction 30. *Petites natures mortes au travail*, d'Yves Pagès.
21.00 Le Gai Savoir. Lucien Dällenbach.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Francis Marmande (*La Police des caractères* et *Curro, Romero, y Curro Romero*).
0.40 Chansons dans la nuit.
1.00 Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

18.07 Sur tous les tons.
20.00 Festival de Radio France et de Montpellier. Œuvres de Bach et Busoni, R. Schumann, Moussorgski. **22.00** Katia Labèque Group. **0.00** Le quartette de Simon Goubert.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Intermezzo.
20.40 Les Rendez-vous du soir. L'univers de Rachmaninov. Œuvres de Rachmaninov, Chopin, Liszt, Ravel.
22.40 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Rachmaninov, Tchaïkovski, Scriabine.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
◇ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◆ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
◇ Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
◇ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Monde TELEVISION

Voyage

19.00 Gospel au Mississippi
Les Jackson Southernaires sont huit musiciens nomades qui prêchent la bonne parole au son des gospels. La caméra d'Anne Georget a suivi le groupe de Miami à Detroit, de salles de concerts en gymnases, montrant cette culture de la foi qui passe par les battements de pieds, les mains qui se lèvent. Le groupe a fait salle comble à Carnegie Hall, à New York, et a remporté un Grammy Awards en 1991.

Arte

20.45 Inventeurs et self-made-men
Le portrait de deux frères, Edoardo et Paolo, deux self-made-men italiens, dont l'un a créé une entreprise de vente directe de surgelés et l'autre a redonné vie à un cru oublié, ouvre cette « Thema ». Elle est complétée par deux autres documentaires, *Histoire d'une invention* et *Et moi, et moi, et moi*, ainsi que par un film d'Alexander Mackendrick, *L'Homme au complet blanc*.

Paris Première

21.00 Les Cheyennes ■ ■ ■
La longue marche
C'est le dernier et sans doute l'un des plus magnifiques westerns de John Ford, qui s'est inspiré de faits réels qui ont eu lieu en 1877, pour réaliser ces *Cheyennes*. Dans des décors naturels et sauvages, le cinéaste suit la longue marche de ces Indiens misérables, animés par un sursaut de dignité et d'orgueil. L'interprétation de Ricardo Montalban en Arthur Kennedy est remarquable.

Le Monde

JEUDI 19 JUILLET 2001

Scripophiles, en ligne !

par Pierre Georges

QUAND TOUT est perdu, même la cote, quand il ne reste plus rien, sauf un champ de ruines boursières, reste encore la possibilité de collectionner les dépouilles. Ainsi de certaines sociétés de la Netéconomie, valeurs chéries des spéculateurs il y a peu et ayant sombré dans la plus sinistre déconfiture.

Un article du *Wall Street Journal* nous apprend que pour les titres des compagnies défuntes il peut y avoir une vie après la mort boursière. Les pilleurs de tombes, autrement dit les collectionneurs, s'arrachent les vestiges, donc les titres en papier de ces sociétés ayant subi un méga-pschitt au Nasdaq.

Ces nécrophiles-scripophiles ramassent tous les coupons-papier, en somme les actions d'entreprises virtuellement faillies et ayant mis la clef sous le Net-paillasson. Ces coupons-papier étant ce qu'elles avaient encore de moins virtuel sont devenus l'objet d'une quête furieuse et d'une cote parallèle.

Ainsi les restes, colorés en brun, de la Webvan Group inc., fameuse épicerie en ligne qui a nettement dévoré la grenouille. Au mieux de ses Nasdaq aventures, cette grande surface virtuelle vit son action grimper jusqu'à 34 dollars. Les investisseurs qui spéculèrent sur l'avenir radieux de la gondole en ligne misèrent plus d'un milliard de dollars. Puis ladite Net-gondole fit eau de toutes parts. Et le cours du Webvan Group s'effondra pour ne plus valoir que quelques malheureux cents. Et la société déposa son bilan.

Les siècles peuvent changer. Les manies restent. Aussi bien sûrement que dans quelques boutiques du côté de la Bourse à Paris, on recherche, achète et vend les actions-papier jaunies de la très vieille économie – genre Compagnie minière du Zambèze-Ouest ou Chemins de fer du Pérou oriental, qui purgèrent nettement et sûrement le bas de laine en franc-or d'arrière-grand-papa –, aujourd'hui à New York on chasse la Net-action-papier belle comme l'antique.

Scripophiles, à vos marques donc. Le bout de papier Webvan Group se négocie à pratiquement 80 dollars. Plus rare encore le titre original eToys, entreprise qui croyait au Père Noël virtuel, vaut, maintenant que l'entreprise est morte, davantage qu'au temps de sa splendeur boursière et nasdaquienne. L'action grimpa à 85 dollars. Le titre papier, qui est tout ce qui reste de cette belle aventure, se chine à 139 dollars. Ce qui fait tout de même beaucoup pour un simple souvenir de débâcle, fût-il rose guimauve et vert illusion.

Donc aussi bien qu'une vie après la mort, il y a une spéculation après la spéculation. C'est une manie, faire, défaire, se refaire, et tout cela dans la plus virtuelle des quêtes. On voit venir dès lors le moment savoureux de la revanche de Gutenberg sur la Toile, où les collectionneurs tapisseront leur salon de belles et vaines Net-gravures, encadrées à l'ancienne et d'une valeur inestimable. On voit, de loin, venir ces temps où en l'an 2100-2200, d'héritage en héritage, des patrimoines se feront, des collections se déferont, dispersées aux quatre vents du virtuel marteau d'un commissaire-priseur planétaire. Ah, s'émerveilleront-ils, ils étaient bien cinglés nos Net-ancêtres pour se prosterner devant pareilles icônes !

Washington prévoit d'effectuer des essais d'antimissiles contraires au traité ABM

Le Pentagone veut ressortir une partie du programme de « guerre des étoiles »

LE NUMÉRO DEUX du Pentagone, Paul Wolfowitz, a reconnu, mardi 17 juillet, au Sénat, que les Etats-Unis *« entailleront »*, dès février 2002, le traité ABM (Antiballistic Missile), signé en mai 1972 avec l'ex-URSS, qui interdit notamment le déploiement dans l'espace d'un bouclier antimissile. M. Wolfowitz a précisé que la mise en question par Washington de ce traité était liée au fait que les Etats-Unis vont se livrer à une nouvelle série de tests inédits portant sur des éléments qui servent à mettre au point leur futur système de défense antimissile.

La veille, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, avait indiqué que le Pentagone mènera, durant les cinq années à venir, une vingtaine d'essais destinés à intercepter des missiles assaillants, sur le modèle de celui qui a eu lieu avec succès dans la nuit du 14 au 15 juillet. Le programme prévoit, de surcroît, des dizaines d'autres tests, partiels ou complets, de systèmes et de composants entrant dans la conception d'un bouclier antimissile. *« C'est une série qui commencera en février 2002,* a précisé M. Wolfowitz, *et qui va soulever des problèmes. »* Des experts recenseront, dans les prochaines semaines, les problèmes liés au traité ABM que ces nouvelles expérimentations devraient engendrer.

A cette occasion, l'un des responsables du projet américain de système antimissile, Rob Snyder, a révélé que le Pentagone avait décidé de ressortir des cartons des ingénieurs une partie du programme de « guerre des étoiles » – l'Initiative de défense stratégique (IDS) – que Ronald Reagan avait lancé du temps où il était à la Maison Blanche, et qui fut abandonné officiellement en 1993 pour des raisons budgétaires.

ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT

Selon M. Snyder, il s'agit, dès 2002, dans le cadre de la décision récente du Pentagone, d'accélérer le développement d'une protection contre les missiles, d'étudier la possibilité de déployer des satellites-tueurs dans l'espace. Les essais supposent l'envoi d'un satellite qui serait armé de moyens de destruction en vol de missiles sur leur trajectoire offensive. Durant le mandat présidentiel de M. Reagan, il avait été envisagé le concept dit des *« brilliant pebbles »* (cailloux brillants) grâce auquel des milliers de petits satellites-tueurs en orbite étaient capables d'intercepter des attaques par missiles. Pour M. Snyder, il y a des avantages à utiliser l'espace comme plate-forme d'intercepteurs, car de tels moyens spatiaux sont en permanence immédiatement opérationnels.

George W. Bush avait, jusqu'à présent, semblé mettre l'accent sur des systèmes déployés à terre, sur des bateaux ou à bord d'avions Boeing-747 équipés de lasers, plutôt que dans l'espace. Une « militarisation » de l'espace se heurte, en effet, à de nombreux accords antérieurs et, en particulier, au traité ABM, qui va jusqu'à prohiber les essais en ce sens.

Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, en est conscient. A Rome, où il doit rencontrer, mercredi 18 juillet, son homologue russe, Igor Ivanov, il a expliqué qu'il est de l'intérêt de Washington et de Moscou de *« dépasser les contraintes »* du traité ABM, faute de quoi les Etats-Unis sont déterminés à en sortir unilatéralement *« à moyen terme ». – (AFP.)*

La Commission européenne veut accélérer la mise sur le marché des nouveaux médicaments

BRUXELLES devait adopter, mercredi 18 juillet, une série de mesures réformant l'actuelle législation communautaire concernant les médicaments. L'un des aspects les plus importants de cette réforme concerne la révision du système d'autorisation de mise sur le marché des médicaments. Il vise, très clairement, à rendre l'espace de l'Union européenne plus attractif pour les multinationales de l'industrie pharmaceutique. Il cherche aussi à réduire le poids de la Food and Drug Administration américaine dans le champ de la réglementation internationale sur les médicaments. La nouvelle réglementation européenne permettrait dans certains cas, via une procédure accélérée, de réduire de 18 mois à 9 mois le délai séparant le dépôt d'une demande d'autorisation de mise sur le marché de la commercialisation d'un nouveau médicament. Aux Etats-Unis, ce délai est actuellement, en moyenne, de 17 mois.

Une possible simplification des contraintes réglementaires dans ce domaine – comme la France l'a déjà expérimentée avec certains médicaments contre le sida – serait une incitation notable à augmenter les investissements de recherche et développement des multinationales pharmaceutiques. Elle permettrait aussi, en luttant contre l'hégémonie américaine, d'assurer une mise à disposition plus rapide des nouvelles thérapeutiques médicamenteuses aux patients européens. La réforme projetée prévoit d'autre part d'améliorer l'harmonisation de la commercialisation des médicaments dans l'Union européenne tout en maintenant les deux procédures réglementaires existantes, celle, centralisée, de l'Agence européenne d'évaluation du médicament (EMEA), et celle dite de « reconnaissance mutuelle ». L'EMEA verrait ses compétences élargies tandis que ses comités scientifiques seraient renforcés.

SYSTÈMES D'INFORMATION

On précise, auprès de la Commission, que la réforme prévoit que les dispositions concernant l'interdiction de la publicité pour les médicaments soumis à prescription médicale pourraient, à la demande des patients, être remplacées par des systèmes d'information. Trois affections d'évolution chronique seraient ici a priori concernées (le diabète, l'asthme et le sida), tandis qu'un contrôle strict serait mis en place veillant au respect des bonnes pratiques de l'industrie pharmaceutique. Enfin, une série de mesures concerneraient les médicaments génériques, ces copies des spécialités pharmaceutiques dont le principe actif original n'étant plus protégé par brevet est tombé dans le domaine public. La réforme prévoit sur ce point une harmonisation de la durée de protection des spécialités originales ainsi que des dispositions concernant la disponibilité des médicaments génériques.

Cette réforme, aujourd'hui généralement bien accueillie dans les milieux pharmaceutiques européens, doit encore être approuvée par les Etats membres ainsi que par le Parlement européen, qui pourrait en modifier le contenu de manière substantielle. En toute hypothèse, elle devrait être adoptée avant l'élargissement des premiers pays d'Europe de l'Est où les réglementations du marché du médicament sont notablement différentes de celles des Quinze.

Jean-Yves Nau

Un jeune médiateur social est tué près de Lens en tentant de régler un différend

MUSTAPHA SAD a voulu bien faire. Ce jeune médiateur social de vingt-quatre ans, employé par la municipalité (PCF) d'Harnes, près de Lens (Pas-de-Calais), est mort d'une balle tirée dans le dos, dimanche 15 juillet, alors qu'il tentait d'intervenir dans une rixe opposant quelques adolescents de la ville, parmi lesquels son frère cadet, âgé de dix-neuf ans, à une quinzaine de jeunes venus de Lille pour régler un différend.

Plusieurs coups de feu auraient alors été tirés sous les yeux des passants à l'aide d'une arme de poing et d'un fusil de chasse. Prenant la fuite, Mustapha a été atteint d'une balle dans le dos. Il est décédé peu après l'arrivée des secours. *« Il passait, il a vu un peu de grabuge et son frère menacé, il a voulu faire son boulot de médiateur et il a été très lâchement abattu »*, résume Richard Kurek, adjoint au maire de cette ancienne cité minière de 14 000 habitants où le taux de chômage dépasse 20 %.

Les agresseurs ont pris la fuite en voiture, mais les enquêteurs ont interpellé trois des auteurs présumés. Deux d'entre eux, âgés respectivement de vingt-quatre et vingt-cinq ans, ont été mis en examen et écroués, mardi soir, par un juge de Béthune, pour *« homicide et tentative d'homicide volontaire et délit d'association de malfaiteurs »*. Le troisième a été mis hors de cause. L'enquête à été confiée au service régional de police judiciaire de Lille, qui recherche toujours les complices des agresseurs et tente d'élucider les raisons du différend.

VIVE ÉMOTION

La mort de ce médiateur et animateur de centre de loisirs, recruté en mars par la mairie comme emploi-jeune, a suscité une vive émotion dans cette commune tranquille où il était *« très connu et estimé des gens qu'il côtoyait »*, témoigne l'adjoint au maire. Une marche silencieuse en présence des parents du défunt, organisée à la mémoire de Mustapha Sad, a rassemblé plus d'un millier de personnes, mardi en fin de journée, dans les rues d'Harnes.

Le défilé s'est déroulé dans le calme et la dignité, de la place de la Mairie au lieu du drame, où des dizaines de bouquets de fleurs et une plaque en pierre portant le nom de Mustapha ont été déposés. *« Mustapha a été exemplaire dans sa vie et dans son métier. Il est mort aussi dignement qu'il avait vécu »*, a déclaré le maire, Yvon Druon. Un appel au calme a été lancé par le père et l'oncle de la victime.

Mustapha faisait partie des 20 000 agents locaux de médiation sociale (ALMS) engagés par les municipalités, les entreprises de transport et les organismes HLM. La présence des médiateurs dans les quartiers, impulsée par le ministre délégué à la ville, vise à rétablir le « lien social » dans les banlieues jugées difficiles.

Alexandre Garcia

► www.lemonde.fr/securite

Rétablissement de l'interdiction de certains films aux moins de 18 ans

AU *JOURNAL OFFICIEL* du 13 juillet est paru le décret concernant le rétablissement de l'interdiction *« simple »* aux moins de 18 ans pour certains films. Ce texte fait suite aux polémiques suscitées en 2000 par des films comportant des scènes de sexe explicites. Le décret ajoute aux cinq avis possibles de la commission de classification (autorisation tous publics, interdictions aux moins de 12 ans, aux moins de 16 ans, « classement X » et interdiction totale) la sixième possibilité d'une interdiction simple aux moins de 18 ans. Il comporte une clause de protection nouvelle en faveur de la liberté d'expression : *« Les avis proposant* [l'interdiction aux moins de 18 ans, le X ou l'interdiction totale] *ne peuvent être adoptés par la commission qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.»*

Christian Paul critique Jacques Chirac sur les Etats de la Caraïbe

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT à l'outre-mer, Christian Paul, a estimé, mardi 17 juillet, que, *« dans le domaine essentiel de la responsabilité des élus d'outre-mer, il paraît inutile de souffler le chaud et le froid »*. M. Paul, qui était interrogé sur le refus exprimé par le chef de l'Etat, au nom de *« l'unité de la République »*, de voir les départements français d'Amérique adhérer comme membres associés à l'Association des Etats de la Caraïbe (*Le Monde* des 16 et 18 juillet), faisait allusion à la déclaration faite le 18 mai par M. Chirac. Lors de sa visite à la Réunion, il avait dit : *« Qu'il s'agisse de la Conférence de l'Océan indien, de l'Association des Etats de la Caraïbe ou de toute organisation de coopération régionale, la France ne peut avoir de meilleurs représentants auprès de ses voisins que ses élus d'outre-mer. »*

DÉPÊCHE

■ **ÉTATS-UNIS : un homme condamné pour le viol et le meurtre** d'une femme, commis à l'âge de 27 ans, a été exécuté mardi 17 juillet dans l'Oklahoma, par injection létale. Jerald Wayne Harjo, qui était âgé de 40 ans, est le 44e condamné à mort exécuté depuis la réintroduction, en 1977, de la peine de mort dans cet Etat. – *(AFP, Reuters.)*

Tirage du *Monde* daté mercredi 18 juillet 2001 : 499 457 exemplaires. 1-3

Deux nouveaux témoignages dans l'affaire Dils

METZ
de notre correspondant

Deux nouveaux témoignages pourraient être versés au dossier Patrick Dils, après que ce dernier eut été condamné, le 29 juin, une seconde fois, pour le double infanticide de Montigny-lès-Metz (Moselle), lors de son procès en révision devant la cour d'assises des mineurs de la Marne (*Le Monde* du 2 juillet). Entendus il y a quelques jours sous le contrôle d'un huissier de justice au cabinet de Me Bertrand Becker, avocat de la défense, ces deux témoins affirment avoir vu le soir des faits Francis Heaulme marcher le long de la voie ferrée d'Ars-sur-Moselle, chancelant, l'air hagard et le visage ensanglanté.

Ce 28 septembre 1986 vers 19 h 30, cet artisan menuisier et son beau-frère pêchaient sur les berges qui bordent la voie de chemin de fer, à cinq kilomètres en aval de Montigny, où deux enfants venaient d'être mortellement lapidés. L'un d'eux, natif d'un village proche de Vaux où Francis Heaulme vivait alors chez sa grand-mère, a immédiatement reconnu *« le grand Francis »*, qui n'était encore qu'un marginal, certes réputé pour ses frasques d'après boire, mais en aucun cas pour ses meurtres en série – il ne sera arrêté qu'en 1992. L'un des pêcheurs aurait demandé alors à cet étrange promeneur ce qui lui était arrivé.

D'une voix mal assurée, Francis Heaulme aurait répondu qu'il s'était fait mal en *« tombant sur des pierres »*. Les deux témoins racontent avoir reconduit le blessé jusqu'à son village. Au même moment, à Montigny-lès-Metz, le médecin légiste faisait remonter à *« moins de trois heures »* la mort de Cyril Beining et Alexandre Bekrich, dont la police venait de retrouver les deux cadavres. Ce témoignage laisse perplexes les parties civiles, qui trouvent *« pour le moins étonnant »* qu'il ne se déclare que quinze ans après les faits.

Mais la défense entend en exploiter toutes les ressources, dans la perspective du procès en appel qui verra dans les prochains mois leur client jugé une troisième fois. *« Dès qu'une nouvelle cour d'assises aura été désignée, nous formerons une demande de supplément d'information »*, indiquait mardi soir Me Jean-Marc Florand, avocat de Patrick Dils. Le parquet de Metz a demandé sans attendre aux gendarmes d'entendre ces deux nouveaux témoins à la faveur d'une enquête préliminaire.

Nicolas Bastuck

Révisez vos classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC
LE MONDE, FRANCE INTER,
LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE
DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL DECCA

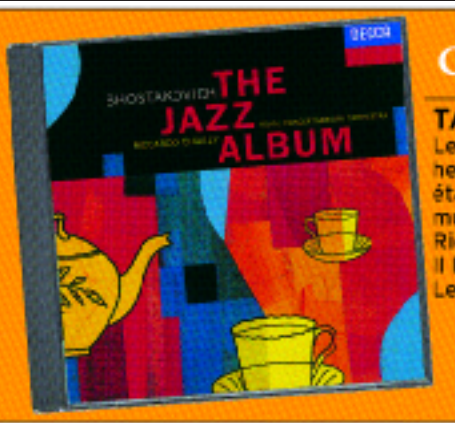

CHOSTAKOVITCH | JAZZ SUITES | CHAILLY

TAHITI À MOSCOU. Connaissez-vous la célèbre mélodie **Tea for two** de Vincent Youman? Le chef d'orchestre Nicolaï Malko lança un défi à Chostakovitch : orchestrer cet air en une heure. Pari tenu ! Ainsi naquit un nouveau titre, **Tahiti Trot**, car le Moscou soviétique de 1928 était assez rétif à la culture occidentale... Ces rengaines de jazz qui sont en réalité des musiques plus proches du cabaret ou du music-hall sont d'un indéniable intérêt musical. Riccardo Chailly les a sélectionnées avec un soin tout particulier pour leur qualité inventive. Il les a ensuite confiées aux luxueux pupitres de son orchestre, le Concertgebouw d'Amsterdam. Les musiciens se délectent de ces airs destinés au seul divertissement.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "CARREFOUR DE LODÉON"

France inter fnac.com